UNIVERSITE DE SAAD DAHLEB DE BLIDA

Faculté des Sciences Sociales et des Lettres Département de Sociologie et de Démographie

MEMOIRE DE MAGISTER

Spécialité : Démographie

TYPOLOGIE DES MENAGES ALGERIENS ET STRUCTURES FAMILIALES AU RECENSEMENT DE 1987 EVOLUTION, CARACTERISTQUES ET ANALYSE DES COMPORTEMENTS FECONDS

Par

OUALI Amar

Devant le jury composé de

D. MAATOUK	Maître de conférence, U. de Blida	Président.
B. BELMIR	Professeur de l'Enseignement Supérieur	Examinateur
R. KECHAD	Maître de conférence, U. de Blida	Examinateur
R. MILES	Chargée de cours, U. de Blida	Examinatrice
R. SAADI	Chargé de recherche, U. de Blida	Rapporteur

RESUME

Les comportements démographiques d'une population notamment la fécondité sont étroitement associés aux comportements familiaux. En effet, la famille est un élément central dans la structure sociale. Par son rôle de reproduction et de socialisation, quelle que soit sa structure, elle est à l'origine de tout changement. Cependant, étudier les modes de vie familiale reste un processus souvent très complexe. L'insuffisance (et la disparité) des données statistiques disponibles sur la famille algérienne a pour longtemps dissuader beaucoup de chercheurs à se lancer dans son exploration et mettre ainsi des points de repère, fiables, et des éléments certains de comparaison pour suivre son évolution et connaître ses différentes mutations. Dans notre étude, nous avons tenté, à travers les données du recensement de la population et de l'habitat de 1987, de mettre en place ces repères en décrivant la configuration la famille algérienne à cette date, ses caractéristiques et ses comportements de fécondité. Les résultats ont montré que la famille algérienne a pris des formes très diverses et a tendance à se simplifier au liens biologiques. Concernant la fécondité des femmes, les données révèlent que les niveaux enregistrés, dépendent en effet du type de ménage ou de la structure familiale dans lequel les femmes évoluent.

إن السلوكات الديمغرافية للسكان و بالخصوص في مجال الخصوبة ترتبط بشدة بالسلوك العائلي. تشكل فعلا الأسرة و هذا عنصرا رئيسيا في البنية الاجتماعية, بالفعل، من خلال دورها في الإنجاب و في التنشئة الاجتماعية، تعد الأسرة و هذا مهما كانت بنيتها، مصدرا لكل تحول. تبقى دراسة أنماط الحياة الأسرية عملية جد معقدة. إن عدم كفاية و تبعثر المعطيات الإحصائية المتوفرة حول الأسرة الجزائرية أدت بالباحثين و لمدة طويلة بعدم المغامرة في هذا الميدان مما يفسر عدم توفر نقاط مرجعية ذات مصداقية و عناصر مقارنة لمتابعة تطورها و معرفة مختلف تحولاتها. في هذا الإطار حاولنا في دراستنا هذه ح من خلال بيانات التعداد الوطني للسكان و السكن لسنة 1987، وضع هذه النقاط من خلال وصف تشكيلة و مميزات الأسرة الجزائرية في هذه السنة و كذا الكشف عن سلوكاتها في ميدان الخصوبة. أوضحت نتائج الدراسة أن الأسرة الجزائرية أخذت أشكال جد مختلفة كما أنها تميل للإختصار على العلاقات البيولوجية. أما فيما يتعلق بالخصوبة، أوضحت البيانات أن المستويات التي سجلت في هذا المجال ترتبط فعلا بنمطية ألأسرة أو بنية العائلة التي تنتمي إليها المرأة.

ABSTRACT

The demographic behaviors of a population in particular fertility are closely associated to the family behaviors. The family is a central element in the social structure. By its role of reproduction and socialization, whatever its structure, the family is at the origin of any change. However, to study the family ways of life remains often very complex. The insufficiency (and the disparity) of the statistical data available on the Algerian family have for a long time dissuaded much researchers to explore it and thus to put reference points, reliables, and elements of comparison to follow its evolution and to know its various changes. In our study, we tried, through the data of the census of the population and the habitat of 1987, to set up these reference points by describing the configuration of the Algerian family at this date, its characteristics and its behaviors of fertility. The results showed that the Algerian family took diverse forms and tends to be simplified to the biological relations. Concerning the fertility of the women, the datas showed that the recorded levels, depend on the type of household or the family structure in which the women evolve.

DEDICACES

A la mémoire de ma mère, qui nous a quitté sans qu'elle sache exactement ce que je fais et sans qu'elle voit le fruit de ce travail, que dieu le tout puissant et miséricordieux l'accueille dans son vaste paradis ;

A mon père, qui a su contenir ses souffrances et m'éviter ses soucis pour que je grandisse dans la quiétude et avec l'espoir d'un lendemain meilleur ;

A mon épouse qui a bien voulu épouser également mes espoirs et su me supporter parfois même au détriment de son bonheur, de son bien être et de sa santé ;

A mes enfants qui ont pris l'habitude de partager mes préoccupations, qui n'en finissent d'ailleurs pas, et qui attendent le bout du tunnel avec impatience. Que dieu les protège.

A tous mes ami(e)s.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé d'une façon ou d'une autre à le réaliser, et en particulier :

Mon promoteur, Mr SAADI Rabah, pour la confiance qu'il m'a faite en acceptant d'être promoteur de cette thèse, et en me laissant libre d'aborder par là ou je souhaitais les divers problèmes qui se sont posés au cours de ce travail. Je le remercie également pour son soutien sans lequel ce travail n'aurait probablement pas vu le jour.

Je remercie Mr RAHMANI Ziane, responsable du département informatique au CeNEAP, d'une part pour sa précieuse aide dans la constitution de la typologie et sa constante disponibilité et d'autre part surtout pour son soutien permanent.

Mr AIT BELCACEM Larbi, chef de département du recensement à l'Office National des Statistiques, en retraite, qui a bien voulu m'autoriser à travailler sur le fichier du recensement.

Mr KOUAOUCI Ali, alors enseignant et directeur de l'institut de démographie, pour l'esprit de recherche qu'il nous a communiqué et pour les efforts qu'il a fournis et qui ne cesse de fournir pour notre réussite.

Tous mes enseignants, qui ont crû en nous et qui n'ont ménagé aucun effort pour nous transmettre leurs précieuses connaissances.

Toute l'équipe chargée de l'administration de l'institut qui a su nous supportés et mettre à notre disposition les conditions « idéales » de travail.

Tous mes amis, condisciples ou collègues, pour de nombreuses discussions et pour leurs encouragements,

A tous les membres du jury qui ont bien voulu lire et discuter les résultats de cette recherche.

Je tiens à remercier Benbella Omar et Boudjmil hadj qui m'ont beaucoup soutenu pour pouvoir m'inscrire au magister et suivre mes cours.

Je veux aussi remercier Mazazi Younes, Kechad Rabah, Amokrane Faouzi, Boulfekhar nacer, Derdiche Ahmed, Bedrouni Mohamed, Belarbi Zoubida, Chenouf abderrahmane, Bendhahib Smail, Daid Ramdhane, Rahmoune Boualem, Zekri et beaucoup d'autres pour leur aide multiforme.

Enfin je dois beaucoup à mes parents, à ma femme et à mes enfants qui m'ont supporté tout au long de ce travail.

TABLE DES MATIERES

RESUME	
REMERCIMENTS	
TABLES DES MATIERES	
LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX	
INTRODUCTION	16
1. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	19
1.1. Introduction.	19
1.2. Principales définitions	19
1.2. Objectifs de l'étude	22
1.3. Problématique	24
1.4. Hypothèses de travail	25
1.5. Sources de données et techniques d'analyse	26
2. EVOLUTION DES MENAGES ALGERIENS (1966-1998)	58
2.1. Introduction	58
2.2. Evolution de la taille des ménages (1966-1998)	59
2.3. Evolution de la structure des ménages	64
2.4. Evolution des types de ménages selon la taille	68
3. STRUCTURE DES MENAGES AU RECENSEMENT DE 1987 ET PRINCIPALES	
CARACTERISTIQUES	71
3.1. Introduction	71
3.2. Structure des ménages en 1987 : application de la nouvelle typologie	71
3.3. Type de ménage, structure familiale et taille	80
3.4. Type de ménage, structure familiale et structure par âge et par sexe	84
3.5. Type de ménage, structure familiale et état matrimonial	112
3.6. Type de ménage, structure familiale et instruction	124
3.7. Type de ménage, structure familiale et activité	137
3.8. Type de ménage, structure familiale et conditions d'habitat	144
3.9. Type de ménage, structure familiale et région d'habitat	157

4. FECONDITE DES MENAGES ET DES STRUCTURES FAMILIALES	160
4.1. Introduction	160
4.2. Type de ménage et fécondité	163
4.3. Structure familiale et fécondité	175
CONCLUSION	185
REFERENCES	190
ANNEXES	200

LISTE DES ILLUSTRATIONS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Figure 2.1	Evolution de la taille moyenne des ménages.	60
Figure 2.2	Evolution des ménages solitaires (1966-1998)	68
Figure 2.3	Evolution des ménages sans structures familiales (1966-1998)	68
Figure 2.4	Evolution des ménages nucléaires (simples) (1966-1998)	68
Figure 2.5	Evolution des ménages élargis (1966-1998)	68
Figure 2.6	Evolution des ménages étendus (1966-1998)	68
Figure 3.1	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Population Totale	90
Figure 3.2	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages solitaires	90
Figure 3.3	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge -Sans structure familiale	90
Figure 3.4	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages simples	90
Figure 3.5	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages élargis1	90
Figure 3.6	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages élargis2	90
Figure 3.7	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages multiples	91
Figure 3.8	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages autres	91
Figure 3.9	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure simple	91
Figure 3.10	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure ascendante	91
Figure 3.11	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge -Structure descendante	91
Figure 3.12	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure collatérale	91

Figure 3.13	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure Complexe	91
Figure 3.14	Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Autres structures	91
Figure 3.15	Pyramide des âges – population totale – (Urbain+Rural)	93
Figure 3.16	Pyramide des âges – Ménages solitaires - (Urbain+Rural)	93
Figure 3.17	Pyramide des âges – Ménages sans structures familiales - (Urbain+Rural)	94
Figure 3.18	Pyramide des âges – Ménages simples - (Urbain+Rural)	94
Figure 3.19	Pyramide des âges – Ménages élargis1 - (Urbain+Rural)	94
Figure 3.20	Pyramide des âges – Ménages élargis2 - (Urbain+Rural)	94
Figure 3.21	Pyramide des âges – Ménages multiples -(Urbain+Rural)	94
Figure 3.22	Pyramide des âges – Ménages autres - (Urbain+Rural)	94
Figure 3.23	Pyramide des âges-Structure simple - (Urbain+Rural)	105
Figure 3.24	Pyramide des âges-Structure ascendante - (Urbain+Rural)	105
Figure 3.25	Pyramide des âges- Structure descendante -(Urbain+Rural)	105
Figure 3.26	Pyramide des âges-Structure collatérale - (Urbain+Rural)	105
Figure 3.27	Pyramide des âges-Structure complexe - (Urbain+Rural)	105
Figure 3.28	Pyramide des âges-Structure autres - (Urbain+Rural)	105
Figure 3.29	Répartition des chefs de structures selon le sexe et le type de ménage.	118
Figure 3.30	Répartition des chefs de structures selon le sexe et la structure familiale.	122
Figure 3.31	Répartition de la population âgée de 5 ans et plus selon le sexe et le niveau d'instruction (RGPH 1987)	125
Figure 3.32	Taux d'analphabétisme et de scolarisation chez les enfants âgés de 6- 14 ans selon le sexe et le milieu de résidence	132
Figure 3.33	Répartition des logements habités selon le Type de construction – RGPH87	146
Figure 3.34	Répartition des logements habités selon le nombre de pièces – RGPH87	148
Figure 3.35	Evolution de la parité moyenne des femmes mariées âgées de 15-49 ans au recensement de 1987, selon le groupe d'âge et le milieu de résidence.	165

Tableau 1.1	Fréquence des liens de parenté relevés et définition.	51
Tableau 1.2	Répartition des liens de parenté relevés dans les ménages ordinaires.	55
Tableau 2.1	Evolution de la taille des ménages aux différents Recensements selon la strate de résidence.	61
Tableau 2.2	Evolution de la structure relative des ménages selon la taille et la strate de résidence au cours des périodes intercensitaires (en %)	62
Tableau 2.3	Répartition de la population et des logements selon les normes internationales d'occupation des pièces.	64
Tableau 2.4	Evolution de la structure des ménages selon les données des recensements de 1966, 1977, 1987 et 1998) en %).	66
Tableau 2.5	Evolution de la structure des ménages selon les données des recensements de 1966, 1977, 1987 et 1998 (en %).	67
Tableau 2.6	Evolution des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes et la strate.	69
Tableau 2.7	Evolution des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes et la strate.	70
Tableau 3.1	Répartition des ménages selon la catégorie et la sous catégorie (Urbain + Rural)	73
Tableau 3.2	Répartition des ménages algériens selon le type de ménages la strate de résidence.	77
Tableau 3.3	Répartition des ménages algériens selon le type de ménages, la présence ou non des personnes isolés et la strate de résidence (pourcentage en ligne).	78
Tableau 3.4	Répartition des ménages algériens selon la structure familiale et la strate de résidence.	79
Tableau 3.5	Répartition des ménages algériens selon la structure familiale, la présence ou non des personnes isolées et la strate de résidence.	80
Tableau 3.6	Répartition des ménages selon le type, la taille moyenne et la strate de résidence.	81
Tableau 3.7	Répartition des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes.	82
Tableau 3.8	Répartition des ménages selon la structure familiale, la taille moyenne et la strate de résidence.	83
Tableau 3.9	Répartition des ménages selon la structure familiale, le nombre de personnes résidentes.	84

Tableau 3.10	indice de Whipple selon le type de ménage, le sexe et la strate de	88
Tableau 3.11	résidence	
Tableau 3.11	indice de Whipple selon la structure familiale, le sexe et la strate de résidence	88
Tableau 3.12	Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de	
	ménage, le sexe, les grands groupes d'ages.	96
Tableau 3.13	Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe,	
	les grands groupes d'âges.	99
Tableau 3.14	Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe,	
	les grands groupes d'âges.	100
Tableau 3.15	Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage,	
	le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence	102
	(ensemble).	
Tableau 3.16	Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage,	
	le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence	103
	(ensemble).	
Tableau 3.17	Répartition de la population des ménages ordinaires selon la	
	structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages.	106
Tableau 3.18	Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le	100
	sexe, les grands groupes d'âges.	108
Tableau 3.19	Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le	100
	sexe, les grands groupes d'âges.	109
Tableau 3.20	Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure	
	familiale, le sexe, les grands groupes d'âges.	111
Tableau 3.21	Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure	110
	familiale, le sexe, les grands groupes d'âges.	112
Tableau 3.22	Evolution de la proportion des femmes célibataires âgées de 15-49 ans	114
	(1977-1987) (en %)	114
Tableau 3.23	Répartition de la population âgée de 15 ans et + selon le type de	116
	ménage, le sexe, la situation matrimoniale (Urbain + Rural).	116
Tableau 3.24	Répartition des Chefs de ménages selon le sexe, l'état matrimonial et le	110
	type de ménage.	119
Tableau 3.25	Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le sexe, la situation	100
	matrimoniale et le type de ménage.	120

Tableau 3.26	Répartition de la population âgée de 15 ans et + selon la structure	121
	familiale, le sexe, la situation matrimoniale (Urbain + Rural)	
Tableau 3.27	Répartition des chefs de ménage selon le sexe, la situation	123
	matrimoniale et la structure familiale.	123
Tableau 3.28	Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le sexe, la situation	124
	matrimoniale et la structure familiale.	124
Tableau 3.29	Répartition de la population âgée de 05 ans et plus selon le type de	107
	ménage, le sexe et le niveau d'instruction (en %).	127
Tableau 3.30	Répartition des épouses de chefs de ménage et des chefs de noyaux	4.00
	selon le type de ménage et le niveau d'instruction.	129
Tableau 3.31	Répartition de la population âgée de 05 ans et plus selon la structure	
	familiale, le sexe et le niveau d'instruction.	130
Tableau 3.32	Répartition des épouses des chefs de ménage et des chefs de noyaux	
	secondaires selon la structure familiale et le niveau d'instruction.	131
Tableau 3.33	Taux d'abandon des enfants âgés de 6-14 ans selon le sexe et la strate	100
	de résidence.	133
Tableau 3.34	Taux d'analphabétisme et taux de scolarisation chez les enfants âgés de	134
	6-14 ans selon le type de ménage, la strate et le sexe.	131
Tableau 3.35	Taux d'analphabétisme et taux de scolarisation chez les enfants âgés de	135
	6-14 ans selon la structure familiale, la strate et le sexe.	
Tableau 3.36	Comparaison des taux d'analphabétisme selon certaines catégories de	137
Tableau 3.37	population et le type de ménage. Comparaison des taux d'analphabétisme selon certaines catégories de	
Taoleau 5.57	population et la structure familiale.	138
Tableau 3.38	Evolution de l'activité féminine selon les grands groupes d'ages et le	
Tableau 5.56		144
T-1-1 2 20	type de ménage	
Tableau 3.39	Evolution de l'activité féminine selon les grands groupes d'âges, et la	145
T.11 0.40	structure familiale.	
Tableau 3.40	Répartition des logements habités selon le type de construction et le	147
	type de ménage (en %).	
Tableau 3.41	Répartition des logements habités selon le type de ménage et le	149
	nombre de pièces.	
Tableau 3.42	TOL et TOP selon le type de ménage	150

Tableau 3.43	Répartition des logements habités selon le type de ménage et le statut	151
	d'occupation du logement (en %).dités.	151
Tableau 3.44	Répartition des logements habités selon le type de ménage et les	150
	commodités présentées du logement (en%).	152
Tableau 3.45	Répartition des ménages ordinaires selon le type de ménage et le	152
	nombre de ménage dans le logement.	153
Tableau 3.46	Répartition des logements habités selon le type de construction et la	151
	structure familiale (en %).	154
Tableau 3.47	Répartition des logements habités selon la structure familiale et le	155
	nombre de pièces par logement.	155
Tableau 3.48	TOL et TOP selon la structure familiale.	156
Tableau 3.49	Répartition des logements habités selon la structure familiale et le	156
	statut d'occupation du logement (en %).	130
Tableau 3.50	Répartition des logements habités selon la structure familiale et les	157
	commodités présentées du logement (en %).	157
Tableau 3.51	Répartition des ménages ordinaires selon la structure familiale et le	158
	nombre de ménage dans le logement (en %).	138
Tableau 3.52	Répartition des ménages selon le type, la région d'habitat.	159
Tableau 3.53	Répartition des ménages selon la structure familiale, la région	160
	d'habitat.	100
Tableau 4.1	Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'age, le	166
	type de ménages et la strate de résidence.	100
Tableau 4.2	Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'age, le	169
	type de ménage et le statut de parenté.	109
Tableau 4.3	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau	171
	d'instruction, le type de ménage et la strate.	1/1
Tableau 4.4	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau	172
	d'instruction, le type de ménage et la statut de parenté.	172
Tableau 4.5	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le	174
	situation individuelle, le type de ménage et la strate de résidence.	1/4
Tableau 4.6	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le	
	situation individuelle, le type de ménage et la statut de parenté.	175

Tableau 4.7	Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'âge, la	178
	structure familiale et la strate de résidence.	170
Tableau 4.8	Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'âge, la	170
	structure familiale et le statut de parenté	179
Tableau 4.9	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau	100
	d'instruction, la structure familiale et la strate de résidence.	180
Tableau 4.10	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau	
	d'instruction, la structure familiale et le statut de parenté.(Urbain +	181
	Rural)	
Tableau 4.11	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon la	102
	situation individuelle, la structure familiale et la strate.	182
Tableau 4.12	Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon la	
	situation individuelle, la structure familiale et le statut de	183
	parenté.(Urbain + Rural)	

INTRODUCTION

Philosophes et analystes avaient noté que la société est une structure mise sur pied par les familles et que les particularités d'une société donnée peuvent être décrites à travers les relations de familles subsistantes [1]. Presque chacun est né dans une famille. En son sein, l'individu apprend son rôle et adopte un comportement, un comportement qui lui sert de prototype ou de modèle à observer dans d'autres segments de la société [1]. C'est au sein de cet univers également, très restreint, que tout individu constitue un ensemble de particules de connaissance à partir duquel organise, selon une certaine structure, une représentation d'un objet déterminé permettant, à la fois, compréhension et action.

Le modèle familial apparaît comme un élément central dans la structure sociale. Par son rôle de reproduction et de socialisation, la famille, quelle que soit sa structure, devient l'origine de tout changement. Elle est, en fait, en relation dynamique perpétuelle avec la société. Son rôle d'intermédiaire, simple mais fondamental, entre l'individu et la communauté et de lieu de rencontre entre générations successives [2] ou les exigences collectives et individuelles prennent forme concrète [3], lui impose de s'adapter quotidiennement et d'accompagner ainsi les transformations de la société.

La société ne s'arrête pas de vivre ni de se remettre en question. Toute société est, en effet, portée à s'interroger sur ses structures élémentaires et ce n'est pas un hasard si la famille et les rapports sociaux entre sexe compte parmi les points de chute les plus répétés des sciences humaines. C'est dans cette perspective que nous entendons nous situer.

"La famille et les ménages sont non seulement les unités de décision de base dans les domaines du logement (...) de la consommation et de l'utilisation des ressources de la sécurité sociale, mais ils sont en même temps les unités de décision de base pour la plupart des phénomènes étudiés en démographie traditionnelle, qui se base sur l'individu: fécondité, nuptialité, divorce et migration"(Kuijsten et Vossen) [4].

Approfondir la connaissance de ce lieu ou se définissent, se modifient, se transmettent et surtout se déterminent les comportements démographiques, à des moments différents de son histoire, reste une condition sine qua none pour le démographe pour comprendre, appréhender les causes à effet des changements et mieux prévoir le devenir de la population.

Définir cet "utérus" social et, surtout, découvrir et mettre en lumière ses différences de structures permet de cerner de mieux en mieux les différences de comportements démographiques, qui peuvent subsister dans une population donnée. Citons l'exemple de la population algérienne où la famille reste le seul lieu reconnu pour la reproduction et le mariage.

La famille algérienne change, ou plutôt, elle se transforme comme elle a toujours fait. La famille algérienne a connu, en effet, diverses mutations. Elle a subi des changements importants sur divers plans, culturel, social, économique et démographique. Elle a subi, en premier lieu, principalement toutes les attaques tant directes qu'indirectes du colonialisme. Expropriée de ses terres les plus fertiles et repoussée vers les pieds monts, elle a été expurgée de toute dimension résistante et de tout mécanisme pouvant lui permettre de jouer pleinement son rôle économique, social et culturel qui lui était alors assigné. En effet, la famille a été complètement déstructurée sans qu'elle soit intégrée dans la nouvelle logique économique, sociale et culturelle imposée tout le long de la domination coloniale [5]. Sous ces diverses contraintes et bien d'autres, la famille algérienne s'est limitée dans ses fonctions, principalement, à sa fonction reproductive. Fonction lui assurant, par excellence, sa survie dans un environnement ou la mortalité, sous l'effet des épidémies dévastatrices (typhus, choléra, ...) et la famine, n'épargnait personne quel que soit son sexe et quel que soit son âge. Les enfants et les femmes à la délivrance constituaient des proies privilégiées de la mort. La naissance d'un enfant et la délivrance d'une femme étaient synonymes de la mort. L'espérance de vie à la naissance ne dépassait guère 40 ans et la population croissait au rythme naturel qui parfois n'arrivait même pas à assurer le remplacement de ses membres décédés.

Enfin, au début du 20^{ème} siècle, des mouvements de population, à l'origine de la déstructuration des structures familiales, sont enregistrés et ce soit vers l'extérieur du pays soit vers les centres urbains qui commencent à se développer. Ces départs ont été provoqués d'une part, par l'organisation politico administrative coloniale et les législations foncières mises en place et d'autre part, par la généralisation du salariat et la monétarisation de l'économie. Ceux ci ont eu pour résultats premiers la déstructuration des structures agraires existantes et l'élimination des autres systèmes subsistants à savoir le système marchand et le système domestique. Les rapports sociaux s'en trouvent profondément touchés dans leur fondements on assiste ainsi aux premiers mouvements organisés des populations. Durant la

guerre de libération, ces mouvements de population s'intensifient et atteignent leur apogée au départ des colons (62-66).

Après l'indépendance, la famille algérienne, déchirée et anéantie, s'est trouvée face à de nouveaux défis: un nouveau mode de vie, un nouvel espace résidentiel,... et des progrès auxquels elle devait et doit s'adaptée

La présente étude s'articule autours de quatre principaux axes. Le premier est consacré à un aperçu détaillé sur la méthodologie d'analyse adoptée : une présentation des sources de données et des contrôles effectuées pour vérifier leur qualité, une synthèse de la littérature existante sur le sujet, puis une présentation de la méthode adoptée dans cette recherche. Les choix de base sont justifiés ainsi que la typologie des ménages retenue. Sont ensuite passée en revue les aspects nécessaires notamment informatiques pour la constitution de la typologie. Le second axe s'est attaché à l'analyse de l'évolution des ménages algériens, entre 1966 et 1998, selon certaines caractéristiques disponibles notamment la taille et le type. Le troisième tente de mettre en lumière quelques unes de leurs caractéristiques au recensement de 1987 à savoir leur typologie et leur structure familiale, leur structure par âge et selon leur état matrimonial, et enfin leurs caractéristiques éducationnelles et celles liées à l'activité économique. Le dernier axe qui clôt cette recherche se consacre, quant à lui, à une contribution à l'analyse des comportements féconds des femmes selon le type de ménage et la structure familiale où elles se trouvaient au moment du recensement de 1987. Pour mieux appréhender l'effet de la structure du ménage, l'analyse tient compte de trois facteurs principaux dont deux ayant un impact largement démontré sur la fécondité à savoir l'instruction et l'activité féminine.

CHAPITRE 1 OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

1.1 Introduction

Il n'est pas du tout aisé d'étudier les modes de vie et d'organisation des groupements domestiques et encore moins leurs attitudes et comportements démographiques. La défaillance des données liée en partie à l'absence des méthodes de collecte de données démographiques appropriées conjuguée avec la multitude des modes familiaux qui se rencontrent aujourd'hui dans la population rendent ce processus encore plus complexe voire frustrant et ce, tant au niveau national qu'international.

Ainsi, dans un domaine aussi complexe, on ne s'étonnera pas que la terminologie ne soit pas encore fixée et encore moins que les études et recherches sur la famille tout particulièrement algérienne soient rares.

1.2 Principales définition

Les expressions « famille », « ménage », sont certes claires, mais elles recouvrent des situations très diverses. Ainsi, aborder un sujet aussi complexe, aussi délicat et aussi mouvant que l'est la famille nécessite des définitions préalables très précises pour délimiter le champ d'investigation.

La "Famille" est l'un des concepts les plus élémentaires de la vie sociale. Elle constitue un phénomène universel que chacun a vécu d'une façon ou d'une autre quel que soit son âge [81]. Cependant l'une des grosses difficultés que l'on rencontre dans toute étude relative aux familles reste incontestablement le concept lui-même (Famille). La difficulté et d'autant plus grande quand il s'agit d'appliquer ces termes à une société dont on ignore les spécificités de sa structure familiale.

1) Ménage : Le ménage est une notion très souvent utilisée comme unité d'observation, privilégiée, dans les recensements et enquêtes démographiques. Il en est ainsi parce qu'il est difficile de parvenir à une définition opérationnelle de la « famille ». En outre, le ménage présente un certain nombre d'avantages réels en terme de sa conceptualisation et de son opérationnalisation. Le ménage présente, en effet, l'avantage notamment d'être un groupe

localisé, physiquement repérable, porteur également d'éléments caractéristiques parmi lesquels certains servent précisément à la définition de la "famille"[6].

Aux recensements algériens de la population et de l'habitat, on observe généralement quatre regroupements domestiques: le ménage ordinaire¹:, le ménage collectif, le ménage nomade et la population comptée à part.

Lors des deux derniers recensements de la population et de l'habitat, de 1987 et celui de 1998, l'Office National des Statistiques a adopté la définition suivante pour le ménage ordinaire:

"Un ménage ordinaire est un groupe de personnes vivant ensemble dans un même logement, sous la responsabilité d'un chef de ménage, préparant et prenant en général les principaux repas ensemble. Ces personnes sont généralement liées entre elles par le sang, par le mariage ou par alliance. Une personne seule constitue un ménage ordinaire"[7].

De cette définition, trois critères ressortent clairement comme étant les critères de base : l'unité résidentielle, l'unité économique et l'unité parentale. Ainsi si l'on admet que la famille est la résultante des liens biologiques et d'alliances, l'unité parentale implique que les membres d'un ménage peuvent reconnaître entre eux des liens de parenté, de filiation et d'alliance. C'est à dire qu'ils peuvent former une famille. Ceci est d'ailleurs pris en compte aux différents recensements de l'Algérie indépendante. La famille, prise dans le sens le plus restreint, est définie comme suit :

- Couple avec ou sans enfants.
- Père ou mère avec enfants.
- Frères et soeurs célibataires.

2) Famille: En Algérie, comme partout en Afrique, la notion de famille recouvre une réalité sociale complexe. Le groupe qu'elle définit est susceptible de comprendre plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de personnes [8] et donc difficilement appréhendable comme unité statistique d'observation lors des recensements ou des enquêtes [6]. Telle qu'elle est définie au recensement, elle est réduite au minimum de la réalité sociale qu'elle recouvre.

¹ De tous ces regroupements domestiques, nous avons retenu dans notre étude seulement le ménage ordinaire. Ce dernier, à l'exception des ménages solitaires qu'il intègre dans ses modalités, est, en effet, le seul regroupement domestique, en plus des ménages nomades qui ne font pas partie de notre étude, établi autour d'un noyau familial.

Ainsi et pour élargir le champ d'investigation - en fonction de la possibilité que nous offrent les données collectées lors du recensement- nous avons élargi la notion de famille « restreinte » à la notion de ménage. Certes l'unité résidentielle et l'unité économique postulées dans la notion du ménage réduisent considérablement le groupe que défini la famille et réduisent en l'occurrence la réalité sociale qu'elle recouvre. Néanmoins, elle présente l'avantage de ne pas se limiter aux liens biologiques directs et offre l'occasion au démographe de délimiter une unité familiale ayant malgré tout une certaine pertinence pour la compréhension des comportements démographiques individuels [6].

En outre le fait de regrouper les principaux facteurs qui déterminent la famille, même de façon arbitraire, peut fournir un point de repère à partir duquel il sera possible d'analyser les formes que prend cette institution au sein d'une société à des moments différents de son histoire.

On ne prétend pas à l'étude de la réalité sociale dans sa totalité mais de fournir, si la famille est définie en tant que telle, une image, la plus correcte possible des liens familiaux au sein d'un ménage et de déceler également combien la famille algérienne "Ayla" a changé.

A en croire les écrits sur la famille algérienne, l'unité résidentielle constituait dans l'Algérie précoloniale [9] ou coloniale [10] une caractéristique première et singularisait fortement la famille algérienne. Le logement participait à la cohésion de la famille en correspondant à sa structuration. Il regroupait tous les membres composant une famille dans une "grande maison" [10] ou « ...un ensemble de maisons formant alors un quartier qui dans les anciennes cités urbaines prenait souvent le nom patronymique de la famille » [9]. L'unité économique définit par un chef de ménage et une cuisine commune caractérisait également la "ayla" [10]. Tout ménage donc répondant aux trois critères, unité parentale, unité résidentielle et unité économique est pris comme famille. C'est dans ce sens seul, que le ménage ordinaire, en excluant le ménage solitaire, est considéré famille. Cela dit la famille serait le plus souvent confondue au ménage.

3) Type de ménage et Structure Familiale: Le type de ménage où structure familiale n'est autre que l'arrangement du groupement domestique selon la nature des liens de parenté. Ainsi, type de ménage et structure familiale sont deux notions contiguës voire confuses dans la mesure où la famille, elle-même, est confondue au ménage ordinaire. Néanmoins, dans ce cas, une précision est à souligner :

Nous entendons par "type de ménage", le modèle selon lequel les ménages sont composés en se basant sur la nature des liens de parenté prévalant et le nombre de noyaux secondaires existant. Cependant, on ne tient pas compte du statut ou de la position qu'occupe chaque membre, ayant un lien précis, au sein du ménage. Chaque lien quel que soit son statut ou sa position peut modifier le type de ménage. On parlera donc du type simple, du type élargi1, du type élargi2 et du type multiple.

Nous entendons par "structure familiale" l'arrangement proprement dit de la famille prise dans le sens le plus large, celui du ménage, en tenant compte à la fois de la nature des liens prévalant et du statut ou de la position qu'occupe chaque membre, ayant un lien précis, dans la famille. Cet arrangement ne tient pas compte du nombre de noyaux secondaires existant mais seulement du lien de parenté qui unit le chef de noyau au chef de la structure (ménage). Chaque lien combiné à son statut ou sa position modifie l'orientation que peut prendre la structure familiale. On parlera dans ce cadre de structure familiale ascendante, descendante, collatérale...etc.

4) Comportements démographiques: On entend par comportements féconds, les comportements adoptés par les femmes en matière de fécondité. Cette dernière est saisie à travers le nombre total de naissances vivantes mis au monde par chaque femme à la date du recensement de 1987. L'analyse est menée sur la base du nombre moyen d'enfants par femme selon certaines de ses caractéristiques observées telles que l'âge, son statut dans le ménage, son niveau d'instruction,.... en rapport avec le type de ménage et la structure familiale dans lesquels elle évolue.

1.3. Objectifs de l'étude

L'objet que l'on se propose d'étudier reste malheureusement encore mal connu. Son étude a soulevé des difficultés de tout genre, allant de la difficulté d'approche et de définition à la défaillance des données. On peut avancer que ceci explique en grande partie la rareté des recherches sur la Famille algérienne et les transformations qu'elle a subi ou qu'elle est entrain de subir.

La difficulté de réunir un ensemble cohérent d'informations sur les différents aspects qu'a connu la famille algérienne au cours du dernier siècle a limité la possibilité de disposer de points de repère et d'éléments de comparaison fiables et certains [10]. En effet, l'une des constatations les plus décevantes, pour ne citer que les statistiques relatives à la famille ou au

ménage, caractérisant le passé non lointain, est l'absence totale de la famille, en tant qu'unité statistique, lors des opérations de collecte des données. Ce n'est qu'au dénombrement du 31 Octobre 1948 que la famille algérienne a pris une valeur statistique. Elle a été introduite sous un angle très restreint. Elle a été confondue avec l'état matrimonial des individus. Les quatre catégories de personnes présentant les situations matrimoniales d'homme marié, divorcé, veuf et de femme veuve sont considérées comme famille [11].

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1966, une information abondante et remarquable au ménage et à la famille a été produite. Cette démarche n'a été renouvelée qu'au recensement de 1998[12], soit près de 40 années après.

S'il en est ainsi, en limitant le constat aux données statistiques se rapportant à la famille ou au ménage algérien. Pour les comportements assez complexes de la famille, domaine en exploration dans le monde, tels que la reproduction, les unions et les ruptures d'unions, les migrations, l'activité etc..., on peut dire que notre ignorance est totale.

Dans l'espoir de combler, quelque peu, à ces lacunes, nous avons retenu trois objectifs principaux à cette recherche.

1/ Etudier l'évolution de la famille algérienne en prenant comme point de repère la typologie élaborée à l'occasion du recensement de 1966. Ceci nous permet de reproduire pour 1987 cette même typologie et de combler ainsi, quoique de manière moins détaillée, à cette lacune² à l'effet de poursuivre ce qui a été entamé au recensement de 1966.

2/ Fournir le maximum d'informations sous divers angles, sur cette grande inconnue des temps modernes, à un moment précis de son histoire, en 1987³, soit à la veille des grands changements que va connaître l'Algérie liés tant à la crise économique qu'à l'effet de la mondialisation en pleine expansion. C'est dans ce cadre que s'inscrit, également, notre choix de structurer les ménages algériens selon deux typologies qui nous paraissent plus révélatrices de la réalité des groupements domestiques en Algérie.

-

² En effet, après qu'elle eu été reproduite en 1977, la typologie de 1966 a été abandonnée, pour des raisons qu'on ignore, au recensement de 1987. Une nouvelle typologie a été adoptée (voir ci-dessous). En 1998, à l'occasion du quatrième recensement, les services de l'Office National des Statistiques sont revenus à la typologie de 1966. Les résultats sont donnés au niveau wilaya.

³ Il est à noter également que c'est autour de cette date et plus précisément en 1986 que l'Algérie a amorcée sa deuxième phase de la transition démographique soit celle liée à la transition de la fécondité. Cette transition aura sans doute des effets importants sur la structuration des ménages et des familles futures.

3/ Participer à l'exploration de la famille par:

- la mise en application d'une méthodologie de structuration des ménages et d'analyse la plus adéquate possible.
- la recherche des données statistiques capables de fournir une base rigoureuse à l'examen des faits liés aux structures familiales ou types de ménage.
- l'étude des comportements démographiques notamment de fécondité dans les différents types de ménages et structures familiales retenus.

1.4 Problématique

Beaucoup de chercheurs et théoriciens ont admis l'hypothèse que sous l'effet de la modernisation, urbanisation et industrialisation, la famille est contrainte à se nucléariser⁴. D'autres, par contre, estiment que la "Modernisation" ne conduit pas nécessairement à des modifications convergentes de leurs systèmes familiaux vers la famille nucléaire [113], et "...ce qui a été considéré comme un modèle à tendance universelle pourrait bien n'être qu'un modèle contingent, limité dans l'espace et dans le temps"[13].

Apres près d'un demi siècle d'indépendance (1962-1998), période pendant laquelle les actions de développement, étaient axées, en priorité, sur l'industrialisation et des transformations culturelles, économiques et sociales ont eu lieu. Qu'en est-il advenu de la famille algérienne? S'est elle orientée vers le modèle à tendance universelle; le modèle nucléaire⁵?

Comment était elle structurée en 1987 ? Les structures existantes en cette date étaient elles distinctes les unes des autres ? Se comportaient-elles différemment en matière de fécondité notamment ? Enfin, la transition dans les comportements démographiques, observée en 1986, était elle l'affaire d'une structure quelconque. A titre d'exemple était t-elle initiée par les familles nucléarisées. En d'autres termes, le modèle familial nucléaire intégraitil une dimension plus réduite de sa fécondité, une scolarisation notamment féminine généralisée et une activité féminine de plus en fréquentes.

_

⁴On retrouve dans ce cadre T.Parsons, William J.Good et bien d'autres spécialistes ayant suivi leurs travaux.

⁵ Nous entendons par modèle nucléaire non pas tel qu'il est défini presque littérairement; comme couple ou l'un des époux avec ou sans enfants célibataires, vivant sous le même toit, mais un modèle avec tout ce qu'il intègre comme comportements et attitudes nouveaux ne serait ce, qu'à l'égard d'une fécondité plus réduite, d'une nuptialité reculée, d'une scolarisation plus répandue...etc. Il nous semble très déconseillé de qualifier de nucléaire, une famille de taille moyenne dépassant les cinq (05) personnes qui était contrainte à plus d'un titre à se simplifier à la notion biologique.

Dans les limites de ce que nous offrent les donnés du Recensement de la Population et de l'Habitat du 20 Mars 1987, nous essayerons de vérifier si le modèle familial traditionnel défini, par opposition à la famille nucléaire, moderne, est réellement caractérisé par des comportements démographiques ou sociodémographiques « invalidés ». En d'autres termes, les comportements « négatifs » tels que l'opposition à la réduction de la taille de la famille, à la scolarisation et à l'activité féminine... qu'on lui a toujours attribué voire reproché, sont-ils justifiés.

1.5 Hypothèses de travail

Concernant la tendance des ménages/familles en Algérie, on peut avancer à priori qu'ils(elles) ne font certainement pas exception à la tendance universelle. En effet, ils (elles) ont tendance, à se simplifier davantage aux liens biologiques et à se nucléariser de plus en plus au sens propre du terme.

Pour ce qui concerne la structure des ménages algériens en 1987, ces derniers étaient marqués par la prééminence du modèle simple, de la sous catégorie "couples avec enfants"; suivie du modèle élargi1, de la sous catégorie "ascendants" et parfois "ascendants et collatéraux".

Dans le premier cas de figure, le modèle simple, était dû, en premier lieu, à la structure par âge de la population algérienne; très jeune. Plus de 50 % de ses membres étaient âgés de moins de 18 ans, donc n'ayant pas encore atteint la majorité ni l'âge légal au mariage. En second lieu, la crise manifeste en matière de logement et de son exiguïté s'il existe ont eu pour conséquence, selon le cas, soit un entassement dû au prolongement de la cohabitation des membres de la famille, soit un éclatement de cette cellule de base.

Dans le second cas de figure, le modèle élargi1 est dû, quant à lui, surtout aux poids des us et coutumes, que les données de ce type ne permettent malheureusement pas d'étudier. Jusqu'alors vivaces dans la famille algérienne, les coutumes imposent généralement à l'aîné de se marier le premier et l'obligent même de prendre en charge ses parents âgés, ses frères et sœurs célibataires et parfois, même ses sœurs, pour qui le mariage a échoué.

Concernant les comportements enregistrés en matière de fécondité, nous évoquons, ici, des constats que les données d'un recensement ne peuvent malheureusement pas vérifier. On peut considérer, que les couples restent sous l'effet de leur type familial d'origine en matière

des normes de reproduction quel que soit le type qu'ils forment actuellement. En d'autre terme, les comportements relevés ressortent, plus du type du ménage antérieur que de l'actuel. Pour ce qui est des caractéristiques récentes et des attitudes à l'égard de la scolarisation et activité féminine, nous pensons également que les relations fortes et permanentes que gardaient les nouveaux ménages/familles notamment simples avec le ménage et ou la famille d'origine, quel que soit son type ou sa structure, leurs ont imposer d'observer les mêmes règles de conduite et les imprègnent de même caractéristiques

Cela dit, et en supposant que toute chose est égale par ailleurs, on peut avancer que chaque type de ménage/structure familiale présente un profil bien précis. Il constituera d'ailleurs sa spécificité. En effet, les structures qui se distinguent par des systèmes de parenté différents en référence à leur composition et à leur agencement, admettent de ce fait, des systèmes de valeurs différents. Elles adopteront des modèles de comportements et des règles de conduites différentes. Cela dit, la famille traditionnelle, définie par les ménages étendus, porteurs de valeurs traditionnelles, est, sans nul doute, caractérisée par mariage universel et précoce, une fécondité élevée et un statut particulier pour les femmes.

1.6 Sources de données et techniques d'analyse

1.6.1. Sources de données

Pour parvenir aux objectifs fixés, notre recherche prend comme source de données les résultats du Recensement de la Population et de l'Habitat du 20 Mars 1987. L'approche générale de cette recherche est donc celle de l'analyse secondaire des données [14]⁶.

L'avantage des données des recensements provient de leur universalité. Elle permettent des analyses détaillées sur des sous populations même très petites. En particulier les sous populations pour lesquelles on a peu d'informations ou pour lesquelles une enquête serait difficile à organiser à cause de l'absence d'une base de donnée adéquate [4]. Cependant, l'analyse des données publiées révèle de grands problèmes. On cite, dans notre cas, le manque de données détaillées pour ne pas dire inexistantes ; l'absence d'une typologie des ménages commune aux définitions des différents recensements en vue d'étudier son évolution.

_

⁶ "... L'expression " Analyse secondaire des données" fut proposée par Boudon (1971) pour désigner les recherches effectuées sur des ensembles de données qui n'ont pas été collectées par qui les exploite et les réutilise donc " en seconde main". Une analyse de donnée du recensement constitue le plus souvent une analyse secondaire"(BARTIAUX, F. 1991).

L'accès aux données du recensement général de la population et de l'habitat du 20 mars 1987, nous a permis de contourner cet obstacle lié à la disponibilité des données. Nous avons travaillé directement sur le fichier de base du Recensement (Sondage au 1/30éme). Nous en avons tiré un échantillon représentatif, dont la taille a été fixée au 1/10éme.

Les données du recensement algérien présentent l'avantage d'être structurées par ménage. Tous les individus sont classés dans leurs ménages respectifs; ce qui permet de dégager les arrangements domestiques dominants. Toutefois un inconvénient de taille subsiste: la vue est statique et non dynamique. Ainsi, les structures familiales qui seront dégagées sont celles existantes à la date du recensement. On ne connaît rien ou peu de choses sur les processus qui ont conduit à cette situation, ni sur le devenir des ces structures.

Cette optique transversale des recensements, en se limitant aux caractéristiques des seuls survivants présents dans le ménage au moment de la collecte, ignore l'histoire passée des événements; ce qui réduit de façon importante notre champ d'investigation⁷. Il n'est donc pas possible pour nous de calculer des probabilités de vivre dans tel ou tel type de ménage, ni d'identifier les cycles de vie des individus qui passeraient d'un type à l'autre au cours du temps. Cela dit, Il sera difficile, surtout dans le cas des personnes ayant atteint l'âge où l'ensemble des événements (démographiques ou sociodémographiques) avaient eu lieu ou auraient dû avoir lieu⁸, de mesurer les probabilités de réalisation des événements dans chaque type de ménage. Cependant, Il est possible d'étudier les différences de comportements à travers certaines caractéristiques et quelques indices du moment.

1.6.2. Tirage de l'échantillon

Dans la plupart des pays, les fichiers des recensements se présentent sous une forme hiérarchisée. C'est à dire, que ces fichiers se composent de deux types d'enregistrements, au moins. Le premier spécifie le ménage et définit ses conditions de vie notamment d'habitat. Le deuxième identifie les membres du ménage et définit leurs caractéristiques. Ces deux types d'enregistrements contiennent ainsi des variables complètement différentes. Au Recensement

⁷ En fait, il ne s'agit pas d'une limite des données des recensements puisque ces derniers fournissent par définition une image statistique de la population à une date déterminée.

⁸ On cite, dans ce cadre, l'étude de la fécondité pour les femmes ayant atteint ou presque la fin de leur vie féconde ; la nuptialité pour les personnes ayant déjà été mariées (ici l'étude de la primo nuptialité est recommandée) ; la migration, l'instruction ... pour les adultes.

du 20 Mars 1987, le premier type a fait l'objet d'une carte-type, notée TC1, le second, celui des membres du ménage, d'une deuxième carte-type (TC2).

L'étude vise l'obtention d'une typologie des ménages. De ce fait, les membres des ménages sélectionnés pour faire partie de l'échantillon doivent être observés (enquêtés) en totalité. Le ménage constitue ainsi une grappe à enquêter exhaustivement.

1.6.2.1. Principes du tirage⁹

En premier lieu, il était question de ne retenir que le premier enregistrement. Celui du ménage, en se basant sur la variable: carte-Type. La sélection s'est faite aisément, au moyen du logiciel "SAS" ¹⁰. Pour cela, il a suffit de préciser qu'on ne doit retenir que les enregistrements ayant la valeur **1** pour la variable "carte-type". Le fichier obtenu est constitué de logements vides, de logements à usage professionnel et de logements habités. Les deux premiers types de logements ont été supprimés, puisque leurs enregistrements ne contiennent aucune information. Nous n'avons retenu que les logements habités. La seule contrainte est que les logements habités par plus d'un ménage sont répétés autant de fois que les ménages qu'ils abritent. Autrement dit, si le logement est habité par trois ménages, cet enregistrement est répété trois fois. Seule la variable "numéro du ménage dans le logement" varie. Le logement contient les mêmes caractéristiques pour ces trois ménages. En tirant l'échantillon, sur la base de la variable TC1, On risque de ne retenir qu'un seul ménage du logement; ce qui rend erronée l'information caractérisant les logements habités par plus d'un ménage¹¹. Pour

_

En répartissant les ménages habitant les 345 logements sur la base du Nom patronymique, en supposant qu'il est révélateur du lien de parenté, on a obtenu les résultats suivants :

- Sur les 228 logements habités par deux (02) ménages, 160, soit 70,17 % abritent des ménages ayant le même nom patronymique;
- ♣ Sur les 90 logements habités par trois (03) ménages, 63 logements, soit 70,00% abritent des ménages présentant le même Nom ;
- En dernier lieu, sur les vingt sept (27) logements habités par plus de quatre (04) ménages, 19 logements, soit 70,37 % abritent des ménages ayant le même nom patronymique.

⁹ Pour mieux saisir les principes du tirage, il est recommandé de se référer à la description du fichier relatif au Recensement; (Annexe1).

¹⁰ Statistical Analysis System.

¹¹ Pour vérifier l'hypothèse que les ménages qui habitent le même logement sont apparentés, nous avons élaboré des statistiques, en dépouillant les carnets de visites du Recensement du 20 mars 1987. Un échantillon de 200 districts dans les onze wilayate du Centre a été analysé. Au total, 5830 logements ont été traités dont 345 habités par plus d'un ménage; soit 5,92 %, ce qui correspond parfaitement à la proportion nationale. Parmi ces derniers 228 logements, soit 66,09 %, sont habités par deux (02) ménages; quatre vingt dix (90), soit 26,09 %, par 03 ménages et vingt sept (27), soit 7,82 %, par quatre (04) ménages et plus.

éviter cette défaillance, nous avons reconstitué un fichier ne contenant que les identifiants des logements ¹². A partir de ce fichier le tirage s'est fait. En ayant le 1/10émé des identifiants il était plus facile de reconstituer le fichier échantillon. Nous avons constitué deux fichiers: le fichier « logements » et le fichier « Individus » et cela en joignant aux identifiants, dans le cas du fichier logements, les caractéristiques manquant des logements et dans le cas des individus, les caractéristiques de chaque individu intégré dans son ménage.

Au total 72485 individus répartis dans 10382 ménages ordinaires et collectifs et habitant 9982 logements ont été tirés.

1.6.3. Qualité des données

L'examen de la qualité des données de notre échantillon est plus que nécessaire. Il nous permet d'approfondir l'analyse et d'éviter le recours, à moindre anomalie, à la solution facile qui met en doute la fiabilité des données.

Avant tout, nous tenons à signaler que nous ne disposons d'aucun document, ne serait ce que provisoire, décrivant la méthode de sondage « au 1/30ème » adoptée par les services de l'Office National des Statistiques. Nous sommes donc incapables de mesurer la précision de nos estimateurs ¹³. Nous avons bien voulu considérer le fichier échantillon (1/30ème) comme population mère; ce qui facilite le calcul des indices nécessaires. Mais le fait de disposer d'une répartition uniforme de la population et des ménages par wilaya (tableau II.1 annexe 2) rend notre démarche risquée et discutable. Nous avons tout de suite préféré ¹⁴ confronter nos résultats à ceux publiés.

Pour remettre notre population - échantillon à sa juste dimension, nous avons calculé des coefficients de redressement ¹⁵ par wilaya, et ce tant pour la population que pour les ménages.

En somme 242 logements, soit 70,14 %, sont habités par des ménages portant le même nom patronymique. Les 213 logements restant concernent dans 83% des cas par des femmes, veuves ou divorcées, qui peuvent avoir, selon les cas, déclaré leur nom de jeune fille ou le nom de leur époux décédé ou divorcé.

Ainsi, on peut conclure que les logements habités par plus d'un ménage ne peuvent être qu'une forme modifiée de la famille élargie. Et l'on se demande si cette pratique n'ait pas l'une des stratégies de survie de ces structures familiales?

¹² Voir Annexe1 relatif à la description du fichier du recensement de 1987.

¹³ Toutefois, la représentativité de notre échantillon dépend largement de celle occasionnée par le tirage au 1/300.

¹⁴ Il s'agit en fait de la seule alternative qui se présentait.

¹⁵ Nous ne savons toujours pas si de tels coefficients ont été pris en compte lors de l'exploitation du sondage (1/30).

Les coefficients de redressement ont été calculés à partir de la répartition proportionnelle de la population et des ménages par wilaya (tableau II.2 annexe 2). Il s'agit de rapporter le poids relatif réel de chaque wilaya (population et ménages) au poids relatif observé dans notre échantillon.

De ce fait, la confrontation des données s'est faite à deux niveaux : au premier niveau, nous avons confronté sans redressement les données ; au deuxième niveau, nous avons comparé les données redressées à celles publiées.

La confrontation de nos données aux résultats publiés du recensement ¹⁶, consiste en une comparaison de certains caractéristiques et indices que notre échantillon devrait estimer. Les variables retenues constituent, à la fois, une base pour la présente étude et un repère permettant de conclure à une fiabilité ou non des données.

Les principales caractéristiques et indices concernent (annexe 3):

- La répartition de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs ¹⁷ selon la dispersion (tableaux III.1 et III.2), la strate ¹⁸ (tab. III.3 et III.4), le sexe et l'âge (tab. III.5 et III.6), l'état matrimonial (tab. III.7, III.8, III.9 et III.10), la situation individuelle (tab. III.11 et III.12) et le niveau d'instruction (tab. III.13 et III.14).
- La répartition des ménages ordinaires selon la taille (nombre de personnes par ménage) (tableaux III.15 et III.16).
- La répartition des Chefs de ménages ordinaires selon le sexe, l'âge (tableaux III.17 et III.18), le sexe et l'état matrimonial (tab. III.19 et III.20), le sexe et la situation individuelle (tab. III.21 et III.22).
- La répartition des logements habités selon le nombre de ménages (tableaux III.23 et III.24), le nombre de pièces (tab. III.25 et III.26) et le statut d'occupation (tab. III.27 et III.28).
- La fécondité des ménages ordinaires (tableaux III.29 et III.30).
- La répartition des ménages ordinaires selon la typologie (des ménages) retenue par l'Office National des Statistiques (tableaux III.31 et III.32).

¹⁶L'exploitation par sondage au 1/30ème du recensement a fait l'objet de deux publications:

^{1. &}quot;Données Synthétiques" Collection Statistique n°16 Série Analyse Vol 1 ONS Juin 1989.

^{2. &}quot;Condition d'Habitat des Ménages Algériens" Collection Statistique n°24² Série Analyse Vol 2 ONS

¹⁷La population des Ménages Ordinaires n'a fait l'objet d'aucune publication à elle seule.

¹⁸ Nous avons construit la variable "Strate" en se basant sur la classification des districts par commune et par wilaya (document interne ONS 1987).

A quelques rares exceptions, il est clair qu'avec ou sans redressement, les données des deux sources coïncident parfaitement. Le rapport entre les indices des deux sources converge dans la majorité des cas vers l'unité.

On peut conclure, sans grand risque d'erreur, qu'il y a un bon accord entre les deux sources; ce qui nous permet d'exploiter nos données. Pour une meilleure représentativité, nous tenons à rappeler que nous avons redressé les données sur lesquelles nous avons travaillé; démarche édictée par la confrontation des différentes caractéristiques (avec ou sans redressement).

1.6.4. Constitution de la typologie des ménages

La constitution d'une typologie des ménages qui conditionne dans une large mesure notre recherche, pose déjà deux séries de problèmes. Des problèmes conceptuels qui se résument dans le choix de la typologie ; et des problèmes d'ordre pratiques liés surtout à sa constitution, vu le manque de matériel approprié pour ce genre d'études.

1.6.4.1. Choix de la typologie

Dans la mesure où nous nous sommes fixés comme objectifs, d'une part, de décrire l'évolution de la typologie des ménages algériens et d'autre part, de dégager les particularités de la famille algérienne en terme de structures et de comportements démographiques et sociodémographiques, des problèmes d'ordre méthodologique, théorique et pratique, nous ont été posés.

Le premier cas de figure relatif à l'examen de l'évolution de la typologie des ménages exige que l'on se fixe un point de repère et de procéder à des comparaisons de la structure des ménages dans le temps. Cette possibilité aurait éclairé les formes qu'a connues la famille algérienne. Ainsi, l'examen des principales typologies constituées s'avère être indispensable.

Le second cas de figure, relatif à la description des particularités de la famille algérienne et l'étude des comportements, est beaucoup plus délicat. Pour ce faire, il faut retenir ou élaborer une typologie qui soit, à la fois, justifiée pour l'étude de la genèse des structures des ménages algériens et fondée, théoriquement du moins, pour étudier les comportements.

1.6.4.2. Typologies existantes

La collecte des données démographiques en Algérie est d'une histoire ancienne ¹⁹. Mais les données qui permettent de conclure à l'existence de certaines dimensions collectives sont relativement récentes.

Ce n'est qu'au dénombrement du 31 Octobre 1948[11] que la notion de "famille", pour refléter un groupement domestique, est prise en compte. Elle a été individualisée par un seul parent. Les unités familiales ont été saisies en considérant les quatre catégories de personnes présentant les situations matrimoniales suivantes :

- 1) Hommes mariés.
- 2) Hommes yeufs.
- 3) Femmes veuves.
- 4) Hommes divorcés.

Depuis, la notion de famille, à la lumière de nouvelles connaissances, évolue vers une autre définition²⁰ et la notion de "ménage" fera jour et s'imposera comme unité de collecte privilégiée. Ainsi et sous les recommandations des Nations Unies pour les comparaisons internationales certainement, le recensement de 1966 en tena compte. La famille devient un sous ensemble du ménage²¹. Cependant, la définition retenue pour le ménage est axée sur deux critères principaux: l'unité résidentielle et l'unité économique.

¹⁹Les dénombrements en Algérie avaient eu lieu tous les cinq ans depuis 1836. Avant 1856, seule la population européenne fut dénombrée. Ce n'est qu'après 1906 que les dénombrements s'étendent à toute la superficie de l'Algérie.

²⁰ Au Recensement du 31 Octobre 1954, le nombre de familles n'est plus représenté par le nombre d'hommes mariés, veufs et divorcés accru du nombre de femmes veuves comme en 1948. Le terme "Famille" a été pris au sens large: un célibataire, ou deux personnes vivant sous le même toit peuvent constituer une famille peut également s'inclure à la famille une personne agglutinée au groupe traditionnel des parents ou des enfants.

Au Recensement de 1960, la famille est constituée par toutes les personnes qui vivent dans un même logement ou une même habitation. Il pourra arriver qu'une famille soit représentée par une seule personne: un célibataire ou un veuf vivant seul. Inversement, elle pourrait être constituée par plusieurs ménages.

²¹ Au RGPH de 1966, le ménage est défini comme suit: "Un ménage ordinaire est un groupe de personnes vivant dans le même logement préparant (et prenant en général) les principaux repas ensemble. Une personne seule dans un logement constitue un ménage. Un ménage est composé d'une ou de plusieurs familles. Parmi les membres d'un ménage, on peut trouver, outre le chef de ménage son (ou ses) épouse(s) d'autres parents (père, mère, belle mère...), mais aussi d'autres personnes non parentes (domestiques, pensionnaires...). La famille, sous ensemble du ménage, est composée d'un homme, son (ou ses) épouse(s) et ses enfants non mariés. Une famille pouvait comprendre également d'autres personnes isolées. Au total quatre (4) types de familles ont été considérés:

¹⁾ Couples avec enfants.

²⁾ Couples sans enfants.

Au Recensement du 12 Février 1977, la notion de ménage s'est précisée davantage. Le ménage ordinaire est défini comme un groupe de personnes vivant ensemble dans un même logement sous la responsabilité d'un chef de ménage préparant et prenant les principaux repas ensemble. Ces personnes sont généralement liées entre elles par le sang, le mariage ou l'alliance. Un ménage ordinaire peut être constitué par plusieurs familles ou d'une personne seule. On distingue quatre (4) types de familles, Couples avec enfants, couples sans enfants, père ou mère avec enfants et frères et sœurs célibataires vivant sous le même toit. Ainsi, outre l'unité résidentielle et l'unité économique, on insiste sur l'unité parentale. Aux recensements du 20 Mars 1987 et du 25 juin 1998, l'office chargé de l'exécution des opérations a adopté la même définition.

Les enquêtes, utilisant les données de recensements comme base de sondage et le ménage comme unité d'échantillonnage privilégiée, adoptent, généralement, les définitions des recensements. En 1970, pour définir le ménage, l'Enquête Nationale Statistique de Population (ENSP) garde les deux unités (résidentielle et économique), retenues au recensement de 1966. Il est ainsi, composé de l'ensemble des personnes vivant habituellement ensemble et prenant en commun les principaux repas. Les enquêtes ayant eu lieu après les recensements de 1977, 1987 et 1998, s'inspirent largement des leurs définitions. Parmi ces dernières, citons les enquêtes Main d'Oeuvre et Démographie (MOD) menées de 1983 jusqu'au début des années 90, remplacées par les enquêtes sur l'emploi et les revenus et enfin par les enquêtes « emploi », les enquêtes de consommation²², l'enquête nationale algérienne sur la fécondité « l'ENAF²³ », l'enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant « EASME²⁴ » et l'enquête algérienne sur la santé de la famille « EASF²⁵ ».

³⁾ Père ou mère avec enfants.

⁴⁾ Sans couples et sans enfants.

²² Enquête sur les dépenses des ménages algériens menée une fois tous les dix (10) ans. La première a été menée par l'AARDES (68-69); la deuxième, la troisième et la quatrième ont été conduites par l'ONS en (78-79), (88-89) et 2000 respectivement.

²³ Enquête Nationale Algérienne sur la Fécondité menée en 1986 par le Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Planification (CNEAP) pour le compte de l'ex-Ministère de la protection sociale avec l'assistance financière et technique d'organismes internationaux (Population Council, le Fond des Nations Unies ainsi que le département de Démographie de Louvain, Belgique).

²⁴ Enquête Algérienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant menée en 1992 par l'Office National des Statistiques en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la Population dans le cadre du projet panarabe PAPCHILD.

²⁵ Enquête Algérienne sur la Santé de la Famille menée en 2002 par l'Office National des Statistiques en étroite collaboration avec les services en charge des questions de population au Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière. L'étude qui constitue le prolongement de l'enquête EASME est réalisée dans le cadre du projet panarabe PAPFAM.

Les différents travaux disponibles sur l'Algérie montrent que nous avons très rarement essayé de réaliser une typologie des ménages²⁶, malgré l'existence de données sous forme collective²⁷.

Il faut attendre le recensement de 1966, qui par manque de données récentes en général et de données sur les structures familiales en particulier, le Commissariat National au Recensement de la Population « CNRP», chargé alors de l'opération, a traité de façon exhaustive les ménages et les familles recensés et en a établi une typologie. Pour rappel deux (02) millions de ménages regroupant 2.6 millions de familles ont été identifiés.

On en produit pour la première fois une information abondante²⁸. L'information est rendue disponible au niveau le plus fin, la commune. Signalons cependant le fait que seuls les ménages ordinaires ont été pris en considération. Le repère de base pour toutes les caractéristiques retenues était, selon le cas, le chef de ménage pour le ménage et sa propre famille et le chef de famille pour les caractéristiques relatives à la famille.

La typologie retenue pour ce recensement est basée sur le nombre de familles, la cohabitation des types de familles et la présence ou non des hors familles. Au total, trois (03) types de familles et douze (12) types de ménages ont été retenus. Ils se définissent comme suit [15]:

a) Types de familles.

Type 1: Couple avec enfants

Type 2: Couple sans enfants

Type 3 : Mère ou père avec enfants

²⁶ On cite dans ce cadre l'étude menée en (1975-1977) par l'INEAP (ex-AARDES) sur "l'Habitat rural et les attributaires de la révolution agraire", l'étude " Migrations et pastoralisme", (INEAP 1976). Signalons, en dernier lieu, le projet " Réflexions sur les structures familiales", (INEAP 1982).

1. Volume 1 -Etats et structures des familles en Algérie. Série C,2 tomes (853 pages) 1972. Tome 1 (510 pages). Tome 2 (323 pages).

2. Volume 2 - Etats et structures des ménages en Algérie. Série C, (491 pages), 1972.

34

²⁷ De 1856 à 1886, citons les données relatives aux dénombrements nominatifs sur un questionnaire de famille pour la population musulmane domiciliée en territoire civil et dans les centres de colonisation du territoire militaire. L'adoption du bulletin individuel à partir de 1886. De 1901 à 1936, l'introduction du bulletin individuel pour la population musulmane vivant dans des agglomérations de plus de 1000 habitants. L'instauration d'une feuille de famille pour ceux vivant dans l'épars et dans les agglomérations de moins de 1000 habitants. A partir de 1948, on a supprimé le bulletin individuel et on a adopté une feuille de famille. A son indépendance, l'Algérie indépendante, adopte la feuille de ménage.

²⁸Les données sur les ménages et familles ont fait l'objet d'une publication de deux volumes.

b) Types de ménages.

- Type 1 : Ménage ordinaire d'une seule personne.
- Type 2 : Ménage ordinaire (sans famille biologique) de deux personnes ou plus.
- **Type 3**: Ménage ordinaire d'une famille de type 1, sans personnes hors famille.
- Type 4 : Ménage ordinaire d'une famille de type 2, sans personnes hors famille.
- Type 5 : Ménage ordinaire d'une famille de type 3, sans personnes hors famille.
- Type 6 : Ménage ordinaire d'une famille de type 1, avec en plus des personnes hors famille.
- Type 7 : Ménage ordinaire d'une famille de type 2, avec en plus des personnes hors famille.
- **Type 8**: Ménage ordinaire d'une famille de type 3, avec en plus des personnes hors famille.
- Type 9 : Ménage ordinaire de deux familles de type 2, avec ou sans personnes hors famille.
- **Type 10**: Ménage ordinaire de deux familles de type 1 ou 3(Ayant chacune des enfants), avec ou sans personnes hors famille.
- **Type 11**: Ménage ordinaire de deux familles de type 1 ou 3 (dont une seule a des enfants²⁹), avec ou sans personnes hors famille.
- **Type 12**: Ménage ordinaire à trois familles ou plus (tous types), avec ou sans personnes hors familles.

Il faut signaler à l'occasion que cette typologie n'a pas fait l'objet d'une analyse approfondie. Elle s'est limitée à deux tableaux seulement³⁰. On note par ailleurs que l'analyse des trois types de famille selon divers critères a fait abstraction du ménage à qui elles appartiennent. L'analyse fut réalisée sur la base des nouveaux types de familles ³¹ sans référence aux types de ménages d'intégration³².

Au Recensement de 1977, la même typologie est adoptée avec une légère modification. Les ménages constituant les types 10 et 11, ont fait l'objet d'une permutation. Le type onze

- 1. Le type de ménages par commune (chef lieu de commune, urbain et semi urbain).
- 2. Le type de ménages par wilaya selon le secteur d'habitat et le nombre de personnes.

- 1 Couples sans enfants.
- 2 Couples avec enfants.
- 3 Pères ou mères avec enfants.

²⁹Un ménage ordinaire de deux familles de type 1ou3 dont une seule a des enfants nous renvoi en fait a deux familles de type 1 et 2 ou 2 et 3.

³⁰ Les tableaux de résultats produits concernent

³¹Les types de famille en question sont:

³²Le seul avantage de cette optique est qu'elle offre la possibilité de les comparer aux statistiques de familles élaborées en 1948.

est reclassé dans la position dix et vice versa. L'information disponible sur les types de ménage reste cependant insatisfaisante³³.

Au Recensement du 20 Mars 1987, les structures familiales requièrent peu d'intérêt, au vu de l'information collectée. En outre une nouvelle typologie, très sommaire, a été proposée. Elle se résume en ce qui suit:

- Une famille.
- Une famille, avec ascendants.
- Une famille, avec collatéraux.
- Une famille, avec personnes isolées.
- Deux familles et plus.
- Deux familles et plus, avec ascendants.
- Deux familles et plus, avec collatéraux.
- Deux familles et plus, avec personnes isolées.
- Autres familles complexes.
- Ménages individuels.

Au recensement du 25 juin 1998, un regain d'intérêt s'est manifesté. A la demande du Comité National de Population, les services de l'Office National des Statistiques ont reconduit la typologie de 1966 et produit des informations à travers les résultats exhaustifs du recensement jusqu'au niveau wilaya et par strate de résidence [12].

Au total, 4,4 millions de ménages ordinaires regroupant 5.1 millions de familles ont été identifiés. En sus des 12 types de ménages retenus lors du recensement de 1966, trois autres types de ménages ont été définis. Il s'agit des ménages constitués :

- d'une famille de type 4 sans personnes isolées, classés type 13;
- d'une famille de type 4 avec personnes isolées, classés type 14;
- Autres types de ménages, classés type 15.

Le type de famille 4 est défini comme « Autres » sans aucune autre précision. Nous pensons qu'il s'agit du même type de famille que celui de 1966 (sans couples et sans enfants). Cependant si tel est le cas, il est à noter qu'il existe une redondance : le type de ménage classé

³³Les types de ménages définis en 1977 ont fait l'objet d'un seul tableau. Il concerne la répartition des ménages selon le type, la strate de résidence et le statut d'occupation du logement.

(2) « sans famille biologique de deux personnes et plus » et le type 14 « ménage d'une famille de type autre sans personnes isolées » n'en font en fait qu'un seul type. En outre, les ménages de type 10 et de type 11 sont pratiquement les mêmes. Nous ne savons pas s'ils ont tenu compte des précisions fournies lors de l'élaboration de la typologie des ménages en 1966. Il est à noter également que le type 15 « Autres types de ménages » reste indéfinis

a) Types de familles.

Type 1: Couple avec enfants

Type 2: Couple sans enfants

Type 3: Mère ou père avec enfants

Type 4 : Autres

b) Types de ménages.

Type 1 : Ménage d'une seule personne.

Type 2 : Ménage sans famille biologique de 2 personnes et plus.

Type 3: Ménage d'une famille de type 1, sans personnes hors famille.

Type 4: Ménage d'une famille de type 2, sans personnes hors famille.

Type 5: Ménage d'une famille de type 3, sans personnes hors famille.

Type 6: Ménage d'une famille de type 1, avec personnes hors famille.

Type 7: Ménage d'une famille de type 2, avec personnes hors famille.

Type 8 : Ménage d'une famille de type 3, avec personnes hors famille.

Type 9: Ménage de deux familles de type 2, avec ou sans personnes hors famille.

Type 10: Ménage de deux familles de type 1 ou 3, avec ou sans personnes hors famille.

Type 11: Ménage de deux familles de type 1 ou 3, avec ou sans personnes hors famille.

Type 12: Ménage de trois familles ou plus (tous types), avec ou sans personnes hors familles.

Type 13: Ménage d'une famille de type 4, sans personnes isolées.

Type 14: Ménage d'une famille de type 4, avec personnes isolées.

Type 15: Autres types de ménages.

Concernant les enquêtes démographiques, ces dernières n'avaient pas cet objectif précis. De ce fait, les statistiques sur les ménages ne sont traitées que sommairement. Elles

portent, le plus souvent, sur les effectifs et la taille des ménages. De plus, les données sont souvent centrées sur les caractéristiques des chefs de ménage et des chefs de famille.

Trois enquêtes ont cependant abordé la structure des ménages³⁴. Il s'agit de:

- l'enquête sur les attributaires de la révolution agraire (AARDES 1974).
- l'enquête sur la migration (INEAP ex AARDES 1976).
- l'enquête sur le pastoralisme (INEAP ex AARDES 1977).

Les typologies retenues diffèrent d'une enquête à l'autre. Elles sont, selon l'enquête:

- i. Enquête: Attributaires de la révolution agraire:
 - 1 Famille réduite (enquêté + épouse + enfants célibataires).
 - 2 Verticale ascendante (parent, épouse + enfants célibataires).
 - 3 Verticale descendante (enquêté + épouse + descendants mariés).
 - 4 Verticale élargie (parent + enquêté + épouse + descendants mariés).
 - 5 Famille horizontale (enquêté + épouse + enfants célibataires + collatéraux).
 - 6 Complexe ascendante (parent + enquêté + épouse + enfants célibataires + collatéraux).
 - 7 Complexe descendante (enquêté + épouse + enfants célibataires + enfants mariés).
 - 8 Complexe élargie (type7 + collatéraux).
- ii. Enquête: Migration
 - 1 Seul

2 - Nucléaire ascendant (parent et enfants célibataires).

- 3 Nucléaire descendant (épouse et enfants célibataires).
- 4 Elargie simple ascendant (parents + frères et soeurs + enfants célibataires).
- 5 Elargie simple descendant (épouse + enfants mariés + enfants).
- 6 Elargie simple réduit (parents épouse + enfants célibataires).
- 7 Elargie complexe (collatéraux + parents + épouses + enfants célibataires).
- 8 Elargie (parents + épouse + enfants mariés + descendants).
- 9 Traditionnelle.

_

³⁴ Il est à noter qu'en 2000, le Centre National d'Etudes et d'Analyse en Population a menée une enquête auprès de 2100 ménages à l'effet d'étudier les mutations des structures familiales. L'étude est en cours de publication.

iii. Enquête: Pastoralisme

- 1 Ménage nucléaire.
- 2 Ménage nucléaire + descendants mariés.
- 3 Ménage nucléaire + ascendants.
- 4 Ménage nucléaire + collatéraux.
- 5 Ménage nucléaire + autres.
- 6 Ménage nucléaire + ascendants + descendants.
- 7 Ménage nucléaire + ascendants + collatéraux.
- 8 Ménage nucléaire + descendants + collatéraux.
- 9 Ménage nucléaire + ascendants + descendants + collatéraux.
- 10 Autres.

Contrairement à la typologie adoptée au recensement de 1966, on constate que ces typologies, très proche les unes des autres, s'adaptent de plus en plus à la réalité des groupements domestiques. Néanmoins, elles sont loin d'être parfaites. Les principales critiques que l'on peut formuler à leur encontre sont les suivantes:

- 1 Elles ne tiennent pas compte des arrangements des individus ni de leur position dans le ménage. Ainsi, le ménage de type 2 (vertical ascendant), dans la première typologie n'est tel que si l'enquêté est à la tête du ménage. La situation serait toute autre si les parents détiennent les pouvoirs (au sens le plus large).
- 2 Elles ne tiennent pas compte de la présence ou non des autres parents et des personnes isolées. En effet, les autres parents constituent une réalité dan notre société.
 - 3 Elles ignorent les collatéraux mariés.
- 4 Le terme "traditionnel", utilisé dans la seconde typologie reste très vague et prête à plusieurs interprétations.
- 5 Enfin, il est à souligner que l'inconvénient de taille qu'on peut reprocher à ces typologie est qu'elles se basent sur des enquêtes qui ne couvrent pas l'ensemble de la population.

Quant aux travaux de recherches relevés, trois parmi eux ont abordé les structures familiales. Il s'agit de:

- BOUTEFNOUCHET,M. (1982), La famille Algérienne, évolution et caractéristiques récentes, Alger, SNED, 316 pages.
- BENKHELIL,R. et HAIDER,F.(1982), Réflexions sur les structures familiales INEAP
- Tome 1: BENKHELIL,R.Définitions et reproduction sociodémographique INEAP 50 pages
- Tome 2: HAIDER, F. Conditions de formation des familles et reproduction socioéconomique. INEAP 57 pages
- KOUAOUCI,A.(1992), Familles, Femmes et contraception. Contribution à une sociologie de la famille Algérienne. Alger 1992.

Les typologies adoptées étaient les suivantes:

- i. La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes:
 - 1. Famille à constitution simple; père, mère, enfants non mariés et descendants non mariés
 - 2. Famille composée à structure verticale ; couple, ascendants, descendants non mariés.
 - 3. Famille composée à structure horizontale, couple, collatéraux mariée ou non.
 - 4. Famille composée à double structure, verticale, horizontale, couples, ascendant, descendants non mariés, collatéraux mariés ou non.

ii. Réflexions sur les structures familiales:

- 1. Famille nucléaire (conjoint + épouse(s) + enfants célibataires).
- 2. Famille verticale ascendante (famille nucléaire + ascendants).
- 3. Famille verticale descendante (famille nucléaire + descendants mariés).
- 4. Famille verticale composée (famille 2 + famille 3).
- 5. Famille horizontale (famille nucléaire + collatéraux de 1^{er}degré célibataires).
- 6. Famille horizontale complexe (famille nucléaire + collatéraux 2^{ème} et 3^{ème} degrés célibataires).

- 7. Famille horizontale composée (famille nucléaire + collatéraux mariés + leurs descendants).
- 8. Famille complexe ascendante (famille nucléaire + ascendants + collatéraux mariés ou non).
- 9. Famille complexe descendante (famille nucléaire + descendants mariés + collatéraux mariés ou non).
- 10. Famille complexe de type traditionnel (famille de type 8 + famille de type 9).

iii. Famille, femmes et contraception :

- 1. Pas de couple.
- 2. Ménage nucléaire.
- 3. Ménage à extension latérale.
- 4. Ménage à extension verticale.
- 5. Combinaison (3+4).

1.6.4.3. Typologie adoptée

De toutes ces typologies relevées dans l'histoire statistique des ménages algériens, seule la typologie de 1966 répond quelque peu à nos préoccupations. Elle constitue un point de repère pour étudier l'évolution de la structure des ménages en Algérie. Elle est la seule en mesure de nous fournir des éléments pour les comparaisons. Elle présente, à la fois, l'avantage d'être représentative au niveau national et le privilège d'être adoptée au recensement du 12 février 1977 et reprise en 1998. Cependant, elle présente beaucoup d'inconvénients. Elle se base déjà sur le nombre de familles. En se basant sur la notion de famille, telle qu'elle était définie, pour dresser la typologie, elle réduit , dès le départ, la notion de famille à son sens le plus restreint; le sens biologique. Tel, n'est pas notre objectif et telle, n'est pas la famille Algérienne. De même, elle n'est point fondée quant il s'agit d'expliquer les comportements tant démographiques que sociaux.

Il convient à cet effet, de chercher le facteur qui fut à l'origine de la formation des ménages/structures familiales et qui peut rendre compte le mieux de la réalité des arrangements domestiques algériens. Il serait, de ce fait, en mesure de servir comme fondement pour l'étude des comportements.

En se référant à la définition même du concept "famille", l'unité parentale, critère fondamental de la définition, semble dès lors une variable possible de structuration. Elle présente l'avantage d'être à l'origine du mécanisme de constitution de la famille. Elle couvre, tout d'abord, son sens le plus restreint; le mariage, puis son sens élargi; le sang et l'alliance. Ainsi, l'évolution du ménage selon la taille, recours traditionnel des analystes, serait plus que l'admission ou l'exclusion des individus du ménage, mais des structures familiales qui évoluent en excluant certaines modalités de leur composition et leur structure [21].

Cela dit, il reste cependant de savoir si ce facteur que nous considérons à l'origine de la formation des structures familiales est susceptible d'articuler un fondement quand on souhaite étudier les différences de comportements d'une structure à une autre, si, toutefois, elles existent. En d'autres termes, en quoi et surtout comment l'absence ou la présence d'un lien dans le ménage peut-il modifier un comportement ?

- Si l'on admet que les générations sont révélatrices de certaines normes culturelles donc, de certains attitudes et comportements ;
- Si l'on admet que la cohabitation des générations est révélatrice de certains conflits, immobilisme et changement, innovation et conservation...etc ;
- et si l'on admet que les ascendants (père, mère, oncle, tante...), constituent une génération. Les descendants directs (fils et filles) forment une génération. Les ascendants des ascendants (grand père, grande mère) et les descendants des descendants (petits fils, neveux) chacun d'eux forment une génération ;

Le lien de parenté semble être largement justifié. Il s'avère même être le seul facteur susceptible d'appréhender cette réalité.

En plus de la typologie de 1966, que nous avons reconstitué, en vue d'étudier l'évolution des ménages, nous avons retenu, également, pour étudier les ménages Algériens en 1987, la typologie élaborée par Peter Laslett. Elle a été présentée lors du congrès international sur l'histoire comparée des ménages et de la famille tenu à Cambridge en

Septembre 1969 à l'initiative du groupe de Cambridge d'histoire de la population et des structures sociales³⁵.

Avant tout nous tenons à préciser que notre but n'est pas de rejeter toutes les autres typologies. Celle que nous retenons présente certains avantages qu'on ne peut ignorer. Il s'agit en premier lieu de son opérationnalité. Elle est mieux définie, plus détaillée et facile à reconstituer. Elle permet également, de par sa double optique comme nous allons le voir, de classer les ménages selon leurs dimensions en tenant compte de leur composition et selon leur arrangement définissant le sens de l'orientation. Elle présente, par ailleurs, l'avantage de pouvoir reconstituer toutes les typologies que nous avons cité précédemment.

Elle est, en dernier lieu, basée surtout sur la cohabitation des générations. Cette dernière est dégagée à travers la nature des liens de parenté qui peuvent rattacher chaque membre au chef de ménage. Chaque élément additionnel peut, suivant la nature du lien, modifier la structure du ménage [17]. Ainsi, la famille élargie, par exemple, n'est autre qu'une famille conjugale à laquelle se sont adjoints des membres apparentés par un autre lien que le lien filial direct. Si le membre supplémentaire est d'une génération plus ancienne que celle du chef de famille³⁶; le grand père ou la belle mère ou une tante veuve par exemple ³⁷, on dira que la famille est ascendante. S'il s'agit d'un petit fils sans ses parents, d'un neveu ou d'une nièce, la famille est dite descendante. Si on constate la présence d'un frère ou d'une sœur du chef de ménage, la famille est élargie latéralement... [17].

Les mêmes principes sont observés lorsqu'il s'agit de ménages multiples, composés de plusieurs familles conjugales. Tout dépendra de la nature du lien qui unit le chef du noyau secondaire au chef de ménage. L'unité secondaire est ascendante, si le lien qui la rattache au noyau familial est d'une génération antérieure à celle du chef de ménage: par exemple les parents du chef de ménage. L'unité secondaire est descendante, si par exemple un fils marié vit avec sa femme et éventuellement ses enfants chez son père qui est chef de ménage... [17].

³⁵Les actes du congrès sont publiés dans un ouvrage intitulé "Household and Family in past time". Comparative studies in the size and structure of the domestic group over the last three centuries in England, France, Serbia, Japan and Colonial North America, with further material from western Europe. Edited by Peter Laslett, with assistance of Richard Wall Cambridge, University Press 1972, 623 pages.

³⁶ Il s'agit dans notre cas du chef de Ménage.

³⁷ Pour ce qui nous concerne, les ascendants seraient le père, le grand père ou grande mère, un oncle veuf ou divorcé, une tante veuve ou divorcée.

Ainsi, les hors familles recensés lors de l'élaboration de la typologie de 1966 se trouvent être mieux identifiés et de plus en plus réduit en nombre.

Au total, et en référence à la nature des liens qu'on peut rencontrer dans un même ménage, six (06) catégories de ménages ont été définies. Chaque catégorie a été subdivisée en sous catégories

Catégorie	Sous Catégorie	Dom	estiques
		Avec	Sans
1 Solitaires	a) Veufs		
	b) Célibataire ou de statut conjugal indéterminé		
2 Ménages sans	a) Co-résidents apparentés (frères et sœurs)		
Structure familiale	b) Co-résidents autrement rattachés		
	c) Individus sans liens apparents		
3 Ménages simples	a) Couples mariés		
	b) Couples mariés avec enfants		
	c) Veufs avec enfants		
	d) Veuves avec enfants		
4 Ménages élargis	a) Ascendants		
	b) Descendants		
	c) Collatéraux		
	d) Ascendants et collatéraux		
5 Ménages	a) Noyaux secondaires ascendants		
multiples	b) Noyaux secondaires descendants		
	c) Noyaux collatéraux		
	d) Frèreches		
	e) Autres		
6 Ménages à structu parenté ³⁸	re indéterminée comportant certains liens de		
	ousehold and Family in past time".		

-

³⁸ Il faut faire une distinction entre la catégorie 2c où les membres n'ont pas de liens apparents et la catégorie 6 où certains membres vivant dans le ménage peuvent avoir des liens. La structure d'ensemble reste toutefois indéterminée.

Certes, cette typologie est efficace pour étudier les comportements, cette typologie reste cependant insuffisante pour appréhender la réalité des structures de parenté des ménages algériens. C'est pourquoi, nous avons été amenés à rajouter, parfois à modifier, des types de ménages que nous risquons de rencontrer dans la société algérienne, sans s'éloigner, toutefois, des principes généraux de construction de la typologie.

Nos rajouts concernent les divorcés (hommes ou femmes³⁹) des ménages de types solitaire ou simple et les isolés, pris à la place des domestiques.

Les modifications, concernent les ménages élargis, subdivisés en élargi1 (type élargi de la typologie retenue) et élargi2 (type multiple de la typologie retenue) et les ménages multiples⁴⁰. Au total, sept (07) types de ménages ont été reconstruits. Soit la typologie que nous dénotons "typologie modifiée".

1.6.4.4. Typologie modifiée

La typologie modifiée se présente comme suit :

Catégorie	Sou	s Catégorie	Personnes isolées ⁴¹		
			Avec Sans		
1 solitaires	a)	Veufs			
	b)	Veuves			
	c)	e) Divorcés ou séparés			
	d)	Divorcées ou séparées			
	e) Célibataires ou de statut conjugal indéterminé				
2 Ménages sans a) Co-résidents apparentés (frères et soeurs)					
Structure familiale b) Co-résidents apparentés (ascendant et CM)		Co-résidents apparentés (ascendant et CM)			
	c) Co-résidents apparentés(CM ascendants frères et soeurs)				
	d)	Co-résidents apparentés (CM et petits fils)			
	e) Co-résidents apparentés (CM et ascendants frères et soeurs et petits fils)				
	f)	Co-résidents autrement rattachés			
	g)	Individus sans liens apparents			

³⁹ les divorcés n'ont pas été pris en compte dans la typologie de Peter Laslett du fait qu'elle a été dégagée de l'étude de la structure des ménages au cours des trois derniers siècles et dans des pays où les divorces n'etaient pas tolérés à cette époque.

40 Du fait qu'il était rare de trouver plus de deux familles dans un ménage, ce qui est fréquent en Algérie, les

ménages

multiples ont été définis dans la typologie de Peter Laslett comme des ménages comportant dans la majorité des cas deux familles.

⁴¹ A la place des domestiques nous avons pris les isolés. Il est à noter cependant que ces derniers n'ont pas de liens directs avec le Chef de Ménage mais peuvent avoir des liens avec l'un des membres notamment le chef de famille ou son épouse.

			Personnes isolées ⁴¹
	h)	Autres: un pêle-mêle de liens qui ne peut être classés ci-dessus	
3 Ménages Simples	a)	Couples mariés	
5 1	b)	Couples mariés avec enfants	
	c)	Veufs avec enfants	
	d)	Veuves avec enfants	
	e)	Divorcés ou séparés avec enfants	
	f)	Divorcées ou séparées avec enfants	
4 Ménages Elargis1	a)	Ascendants : Ménages simples avec ascendants en plus	
	b)	Descendants : Ménages simples avec descendant en plus descendants en plus	
	c)	Collatéraux: Ménages simples avec frères et sœurs en plus	
	d)	Ascendants et Collatéraux: Ménages simples avec ascendants, frères et soeurs en plus.	
	e)	Autre: Ne peut être classé ci dessus	
e menages mangis		Ascendants : Noyau secondaire est celui d'un ascendant	
	b)	Descendants : Noyau secondaire est celui d'un descendant.	
	c)	Collatéraux: Noyau secondaire est celui d'un frère.	
	d)	Autres :Noyau secondaire est celui d'un autre parent ou d'un non déclaré.	
6 Ménages multiples ⁴²	a)	Ascendant : Ménage de type 5a avec, en plus, d'autres ascendants.	
-	b)	Descendant : Ménage de type 5b avec, en plus, d'autres noyaux de descendants.	
	c)	Collatéral : Ménage de type 5c avec, en plus, des ascendants veufs ou divorcés et éventuellement avec, en plus, ou sans noyaux collatéraux.	
	d)	Ascendant et Collatéral: Ménage de type 5c avec, en plus, un noyau d'ascendants et éventuellement avec, en plus, ou sans noyaux collatéraux.	
	e)	Frèreches : Ménage de type 5c avec, en plus, des noyaux collatéraux.	

⁴² Ce type de ménages peut comprendre:
1) Ménage de type élargi2 avec, des personnes en plus qui peuvent modifier la structure du ménage.

²⁾ Ménage de trois familles et plus.

OBS: A signaler que les personnes en plus peuvent toujours modifier la structure du ménage même dans le cas des ménages de trois familles et plus.

		Personnes isolées ⁴¹
f)	Ascendant et Descendant: Ménage de type 5b avec, en plus, des ascendants ou des noyaux d'ascendants et éventuellement avec, en plus, ou sans noyaux descendants.	
g	Descendant et Collatéral : Ménage de type 5b+5c.	
h	Autres : Ménages multiples qui ne peuvent être classés ci-dessus	
7) Autres a b	Ménages à structure indéterminée, comportant	
	certains liens de parenté	

Il y a lieu de préciser ici que cette typologie, telle qu'elle est définie, très détaillée, est sans nul doute très efficace pour rendre compte des systèmes de parenté régissant les groupements domestiques algériens. Mais lorsqu'il s'agit d'analyses plus approfondies; chose que nous souhaitons faire, on est obligé d'opérer par regroupement. C'est une nécessité qui relève surtout, de la rigueur statistique. Nous avons donc introduit deux regroupements. Le premier prend en compte la dimension du ménage. Le deuxième prend en compte l'orientation de la structure familiale.

De plus, cette double classification vise à réaliser plusieurs objectifs parfois contradictoires mais qui restent fidèles aux objectifs initiaux de l'étude:

- Fournir un cadre sociodémographique permettant de répondre à certaines demandes de chercheurs de différents horizons et de différentes disciplines.
- Servir de cadre de référence commun aux études et enquêtes ultérieures.
- Etre d'utilisation simple et permettre des croisements avec d'autres classifications qui n'aboutissent pas à un nombre de catégories si élevé que la représentativité des résultats soit lourdement hypothéquée.

Le premier objectif n'est réalisé qu'en partie. Les concepts utilisés dans différentes disciplines, sociologie et anthropologie par exemple, ne sont pas toujours les mêmes. Nous leurs avons préféré les concepts du recensement de la population malgré certaines aspects contestables (voir par exemple définition de famille).

_

⁴³ En 1966, on a observé les mêmes principes de constitution. Les chefs de ménage, célibataires, ont été intégrés comme enfant dans le ménage ou la famille, dont le père ou la mère devient le chef.

Le dernier objectif nous a conduit à construire, de deux manières différentes, deux typologies issues d'une typologie "principale". Nous avons cherché en fait à dégager des populations d'effectif significatif au regard des analyses que nous envisageons élaborer.

En fait, la réponse aux deux objectifs nous aurait conduit à la typologie de référence et dans ce cas certaines sous-populations auraient eu une taille trop faible. A cet effet, l'optique choisie s'est centrée sur la dimension d'un côté et l'orientation de l'autre. Le premier a pour limite l'orientation cachée des ménages et la seconde ignore le degré d'extension et centre le regard sur les génération cohabitantes.

Il est à rappeler que tout le long de cette étude, la seconde typologie n'est utilisée que comme apport d'interprétation à certaines situations qui restent obscures dans la première.

1.6.4.4.1 Dimension du ménage

Tenant compte de cette variable (la dimension), on abouti aux catégories suivantes:

- 1. Ménage solitaire.
- 2. Ménage sans structure familiale.
- 3. Ménage simple.
- 4. Ménage élargi1.
- 5. Ménage élargi2.
- 6. Ménage multiple.
- 7. Autre.

1.6.4.4.2. Orientation de la structure familiale

Telle que nous l'avons déjà signalée, sa double optique nous permet aisément de reconstituer une autre typologie. En se basant sur la nature des liens qui rattachent les membres du ménage au chef de ménage. Elle prend en compte l'orientation de la structure familiale. Il s'agit de ce fait de (voir tableau ci-dessus sur la typologie adoptée) :

- 1. Structure simple: (3a + 3b + 3c + 3d + 3e + 3f).
- 2. Structure ascendante: (4a + 5a + 6a)
- 3. Structure descendante: (4b + 5b + 6b).
- 4. Structure collatérale: (4c + 5c + 6c + 6e).
- 5. Structure Complexe: (4d + 6d + 6f + 6g)
- 6. Autre: (4e + 5d + 6h + 7a + 7b)

1.6.4.5. Méthode de construction de la typologie

1.6.4.5.1. Présentation et définition des liens de parenté

Pour mieux appréhender la structure de parenté et le mode de formation de la famille algérienne, la variable "Lien de parenté" a été très détaillée lors du Recensement de la Population et de l'Habitat du 20 Mars 1987. L'individu est doublement identifié. Il est identifié, à la fois, par rapport au chef de famille et par rapport au chef de ménage. Les liens de parenté ont été codifiés comme suit⁴⁴:

a. Lien de parenté par rapport au Chef de Famille (CF) (colonne 16 du questionnaire sur les ménages ordinaires et collectifs)

- **0** Ménages collectifs
- 1 Chef de Famille (CF)
- 2 Conjoint du Chef de Famille.
- 3 Enfants célibataires du Chef de Famille.
- 4 Frères et Sœurs célibataires du Chef de Famille.
- 5 Ascendant du Chef de Famille.
- 6 Personnes isolées au Chef de Famille.
- 7 Enfants non célibataires du Chef de Famille.
- 8 Collatéraux non célibataires du Chef de Famille.
- 9 Non Déclarés

b. Lien de parenté par rapport au Chef de Ménage (CM)(colonne 17 du questionnaire les ménages ordinaires et collectifs)

- **0** Ménages Collectifs
- 1 Chef de Ménage
- 2 Conjoint du Chef de Ménage
- 3 Enfants (tout états matrimoniaux) du Chef de Ménage
- 4 Petits enfants (tout états matrimoniaux) du Chef de ménage
- 5 Ascendants du Chef de Ménage
- 6 Frères et Soeurs (tout états matrimoniaux) du Chef de Ménage
- 7 Oncles et Tantes du Chef de Ménage
- 8 Autres parents du Chef de Ménage
- 9 Sans liens de Parenté avec le Chef de Ménage

Blanc: Non déclarés.

⁴⁴ Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Code général des ménages ordinaires et collectifs, ONS/juillet 1987, (document interne).

1.6.4.5.2. Lien de parenté relevés et définitions

La combinaison des deux colonnes nous permet de mieux identifier les individus du ménage. Ainsi, trente huit (38) parentés ont pu être construites (tableau n°1.1).

Tableau 1.1: Fréquence des liens de parenté relevés et définition.

Code	Définition	Fréq. (Eff)	%
00	Ménage collectif (aucun lien)	261	0.4
	Total ménage collectif	261	0.4
11	Chef de famille et chef de ménage	9855	13.6
13	Chef de famille et enfant du chef de ménage	1736	2.4
14	Chef de famille et petit enfant du CM	05	0.0
15	Chef de famille et ascendant du CM	606	0.8
16	Chef de famille et frère et soeur du CM	395	0.5
17	Chef de famille et oncle ou tante du CM	09	0.0
18	Chef de famille et autre parent du CM	72	0.1
19	Chef de famille et aucun lien avec le CM	22	0.0
	Total chefs de famille	12700	17.5
22	Epouse de 11 (CF et CM)	9220	12.7
23	Epouse du CF et fille du CM	6	0.0
25	Epouse du CF et ascendante du CM	225	0.3
26	Epouse du CF et soeur du CM	1	0.0
28	Epouse du CF et autre parente du CM	1395	1.9
29	Epouse du CF et sans lien avec le CM	568	0.8
	Total des épouses	11415	15.7
31	Enfant célibataire du CM Fils du CF	129	0.2
33	Enfant célibataire du CF et CM	39815	54.9
34	Enfant célibataire du CF et petit enfant du M	3647	5.0
36	Enfant célibataire du CF et frère et sœur u M	1117	1.5
38	Enfant célibataire du CF et autre parent duCM	1118	1.5
39	Enf. célibataire du CF et aucun lien avec leCM	30	0.0
	Total enfants célib.des chefs de famille	45856	63.3
46	Frère et soeur célibataire du CF et du CM	405	0.6
	Total frères et soeurs célibataires	405	0.6
55	Ascendant du CF et du CM	763	1.1
	Total ascendants	763	1.1

Code	Définition	Fréq. (Eff)	%
61	Personne isolée (ménage Solitaire)	329	0.5
	Total Ménages Solitaires	329	0.5
64	Personne isolée au CF et petit enfant du CM	70	0.1
66	Personne isolée au CF et frère ou Soeur du CM	16	0.0
67	Personne isolée au CF et oncle ou Tante du CM	37	0.1
68	Personne isolée au CF et autre parente du CM	247	0.3
69	Personne isolée au CF et aucun lien avec leCM	137	0.2
	Total des isolés aux chefs de famille	507	0.7
73	Enfant non célibataire du CF et du CM	121	0.2
76	Enfant non célib.du CF et frère et soeur duCM	23	0.0
78	Enfant non célib.du CF et autre parent du CM	2	0.0
	Total des enfants non célibataires	146	0.2
83	Frère ou soeur non célib.du CF et enfant duCM	2	0.0
86	Frère ou soeur non célib.du CF et du CM	68	0.1
87	Fr/soeur non célib.du CF &oncle ou tante duCM	2	0.0
88	Fr/soeur non célib.du CF & autre parent du CM	1	0.0
	Total des frères et sœurs non célibataires	73	0.1
98	Non déclaré au CF et autre parent du CM	7	0.0
99	Non déclaré au CF et aucun lien avec le CM	23	0.0
	Total des non déclarés aux chefs de famille	30	0.0
	TOTAL	72485	100.

Déjà, les fréquences des liens relevés nous révèlent certains éléments d'analyse concernant la structure de la parenté dans le ménage algérien. A titre d'exemple, il est à noter que (qu') :

- La majorité des Chefs de noyaux familiaux sont des enfants des chefs de ménage (61.0 %).
- Il est très rare de retrouver une fille ou une soeur du chef de ménage dans le statut d'épouses des chefs de famille. La fille algérienne quitte presque toujours le domicile familial à son mariage.
- Les ascendants, s'ils ne sont pas chefs de ménage ou chefs de noyaux au sein du ménage,
 ils sont, en grande majorité hébergés par leurs descendants. C'est le devoir et la solidarité dans la famille algérienne.
- Les personnes isolées "sans lien de parenté ni avec le chef de famille ni avec le chef de

ménage" sont très rares dans la famille algérienne. Elles représentent 0,2 % de l'ensemble des personnes isolées quel que soit le lien de parenté avec le chef de ménage « CM » ou le chef de famille « CF ».

1.6.4.6. Définitions des types de Ménages selon les liens de parente et construction de la typologie

1.6.4.6.1. Définition des types de ménages selon les liens de parenté

Pour construire notre typologie (celle de 1966 ou celle qui a été retenue), nous avons défini, en premier lieu, chaque type en fonction du système de parenté qui organise sa structure (voir définition des typologies à travers les liens de parenté en annexe 4).

1.6.4.6.2. Elaboration des typologies: Application du logiciel "SANDCO" 45

En opérant directement, par programmation informatique, la construction de la typologie retenue s'est avérée très difficile à réaliser. Il va falloir recourir aux documents de base (questionnaires) pour vérifier les résultats et à la contribution d'un informaticien de grandes compétence et expérience dans le domaine de la gestion des fichiers.

Le CEPED⁴⁶ m'a offert l'occasion de réaliser ce travail grâce à un logiciel approprié. En bénéficiant d'un stage de deux mois (du 01 Juin au 31 Août), nous avons pu recourir à un logiciel de traitement de données collectives (SANDCO). C'était également une expérience supplémentaire aux chercheurs initiateurs⁴⁷ de mettre leur logiciel à l'épreuve.

Le logiciel "SANDCO" élabore la typologie des ménages à partir du compteur "Type de ménage". Les compteurs "Type du premier composant" et "Type du deuxième composant" permettent des typologies encore plus détaillées (voir annexe 5 relative aux modalités de constitution).

Pour cela il faut, au préalable, définir des champs de valeurs. Il s'agit en fait de déterminer des plages de valeurs que doit prendre la variable "lien de parenté" pour chacun

⁴⁵ Système pour Analyse des Données Collectives.

⁴⁶ Centre Français sur la Population et le Développement. Paris. France. Groupement d'intérêt scientifique EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-PARIS VI.

Le stage a duré du 01 juin au 31 Juillet 1994 sous la direction de Mme Thérèse LOCOH. Directrice de Recherche INED-CEPED.

⁴⁷Les initiateurs de ce logiciel sont CHEVAUGEON,P et VIMARD,P.

des individus d'un ménage pour que cet individu soit pris en compte lors de la détermination des trois variables [10].

1.6.5 Analyse différentielle des comportements démographiques et sociodémographiques

Il s'agit d'analyser, dans chaque groupement domestique observant le même système de parenté, correspondant à sa structure et à son agencement, les principaux comportements tant démographiques que sociodémographiques.

L'analyse est référencée à deux points. Un point de vue "dimension" où l'on précisera le "type de ménage" et un point de vue "sens de l'orientation" où l'on précisera la "structure familiale".

L'adoption de ces deux approches découle des objectifs fixés à l'étude et d'un souci permanent de mise en lumière certains éléments d'analyse relatifs aux données collectives.

1.6.5.1 Analyse différentielle des comportements démographiques

Il est évident que les possibilités concrètes d'analyse sont fonction des données disponibles. Compte tenu de la nature du sujet et des données (globales), l'analyse sera limitée principalement aux comportements de fécondité des couples. Elle sera limitée, également, à l'application des outils classiques d'analyse. Elle sera traitée par le nombre moyen d'enfants nés vivants chez les femmes mariées.

1.6.5.2 Analyse différentielle des comportements sociodémographiques

On se limitera, dans ce cadre, à l'étude de la scolarisation parmi la population âgée entre 6 et 14 ans, à l'analphabétisme, à l'activité et plus précisément celle des femmes. On évoquera en dernier lieu les conditions d'habitat des différents groupements domestiques.

1.6.6. Fiabilité des données

La fiabilité des données de recensements se mesure, entre autres, par leur degrés d'exhaustivité et par le sérieux qu'on leurs accorde à phase préparatoire (qualité des données collectées). Mais vu la lourdeur de l'opération et sa rapidité d'exécution font qu'elles sont généralement entachées d'erreurs. Le recensement du 20 Mars 1987 n'a pas fait exception à cette règle. En limitant le contrôle des données à la variable "lien de parenté" seulement, nous avons constaté que les erreurs dénombrées pouvaient aisément, dans bien des cas, être évitées.

Il aurait fallu utilisé de simples programmes informatiques lors de la saisie des données. Malgré ces erreurs, nous ne pouvons avancer aucun préalable sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée la collecte, la codification et la saisie informatique. Ceci dit, il est certain que, quelle que soient les origines des erreurs, la saisie n'était que très ambitieuse.

Ainsi, la variable "Lien de parenté", principale variable de l'étude, est entachée d'erreurs. Occupant deux colonnes, la variable "lien de parenté" donne la répartition des modalités suivante:

Tableau 1.2 : Répartition des liens de parenté relevées dans les ménages ordinaires.

Code	Définition	Fréq. (Eff.)	%
00	Ménage collectif (aucun lien)	256*	+ 05
01	Ménage collectif et CM	2*	- 02
11	Chef de famille et chef de ménage	9873*	- 18
13	Chef de famille et enfant du CM	1646*	+ 90
14	Chef de famille et petit enfant du CM	11*	- 06
15	Chef de famille et ascendant du CM	601*	+ 05
16	Chef de famille et frère et soeur du CM	429*	- 34
17	Chef de famille et oncle ou tante du CM	42*	- 31
18	Chef de famille et autre parent du CM	76*	- 04
19	Chef de famille et aucun lien avec le CM	24*	- 02
22	Epouse de 11 (CF et CM)	9183*	+ 37
23	Epouse du CF et fille du CM	11*	- 05
24	Epouse du CF et petite fille du CM	6*	- 06
25	Epouse du CF et ascendante du CM	225	0
26	Epouse du CF et soeur du CM	8*	- 07
28	Epouse du CF et autre parente du CM	1486*	- 91
29	Epouse du CF et sans lien avec le CM	571*	- 03
30	Enfant célibataire du CF et ménage collectif	2*	- 02
31	Enfant célibataire "Chef de ménage" et "fils du CF"	129	0
33	Enfant célibataire du CF et CM	39733*	- 82
34	Enfant célibataire du CF et petit enfant du CM	3669*	- 21
35	Enfant célibataire du CF et ascendant du CM	12*	- 12
36	Enfant célibataire du CF et frère et soeur du CM	1124*	- 07

Code	Définition	Fréq. (Eff.)	%
37	Enfant célibataire du CF et oncle ou tante du CM	26*	- 26
38	Enfant célibataire du CF et autre parent du CM	1095*	+ 23
39	Enfant célibataire du CF et aucun lien avec le CM	42*	- 12
44	Frères et soeurs célibataire du CF et petits enfants du CM	5*	- 05
45	F&soeurs célibataire du CF et ascendant du CM	1*	- 01
46	Frère et soeur célibataire du CF et du CM	351*	+ 54
47	Frère et soeur célibataire du CF et oncle ou tante du CM	2*	- 02
48	Frère et soeur célibataire du CF et autre parent du CM	1*	- 01
54	Ascendant du CF et petits enfant du CM	3*	- 03
55	Ascendant du CF et du CM	509*	+254
56	Ascendant du CF et frère ou soeur du CM	2*	- 02
57	Ascendant du CF et oncle ou tante du CM	1*	- 01
58	Ascendant du CF et autre parent du CM	4*	- 04
61	Personne isolée (ménage solitaire)	313*	+ 16
63	Personne isolée au CF enfant du CM	13*	- 13
64	Personne isolée au CF et petit enfant du CM	41*	+ 29
65	Personne isolée au CF et ascendant du CM	271*	-271
66	Personne isolée au CF et frère et soeur du CM	98*	- 82
67	Personne isolée au CF et oncle ou tante du CM	34*	+ 03
68	Personne isolée au CF et autre parente du CM	222*	+ 25
69	Personne isolée au CF et aucun lien avec le CM	136*	+ 01
73	Enfant non célibataire du CF et du CM	107*	+ 14
76	Enfant non célibataire du CF et frère et soeur du CM	14*	+ 08
78	Enfant non célibataire du CF et autre parent du CM	5*	- 03
83	Frère ou soeur non célibataire du CF et enfant du CM	2	0
84	Frère et sœur non célibataire du CF et petit enfant du CM	1*	- 01
85	Frère et sœur non célibataire du CF et ascendant du CM	1*	- 01
86	Frère ou soeur non célibataire du CF et du CM	40*	+ 28
87	Frère et soeur non célibataire du CF & oncle ou tante du CM	1*	+ 01
88	Frère et sœur non célibataire du CF & autre parent du CM	1	0
89	Frère et soeur non célibataire du CF & aucun lien avec le CM	1*	- 01
93	Non déclaré au CF et enfant du CM	5*	- 05
94	Non déclaré au CF et petit enfant du CM	2*	- 02

Code	Définition	Fréq. (Eff.)	%			
95	Non déclaré au CF et ascendant du CM	1*	- 01			
96	Non déclaré au CF et frère ou soeur du CM	2*	- 02			
97	Non déclaré au CF oncle ou tante du CM	1*	- 01			
98	Non déclaré au CF et autre parent du CM	4*	+ 03			
99	Non déclaré au CF et aucun lien avec le CM	14*	+ 07			
(*) Il s'	(*) Il s'agit des effectifs corrigés. Source : RGPH 1987, sondage au 1/300.					

A première vue, seules les erreurs aberrantes, telles que celles définies par les codes 30, 35, 45 et 54, peuvent être repérées sans aucune difficulté dans le tableau précédent (tableau n°1.1). Ce sont des liens de parenté qui ne peuvent pas exister. Mais l'examen visuel du fichier, ménage par ménage, nous a permis de détecter plusieurs autres erreurs qui ne peuvent être détectées par de simples fréquences. Il s'agit des liens corrigés ci-dessus. Nous sommes conscients qu'une telle correction, basée uniquement sur les codes (ce que nous appelons test de validité des champs) et sans recours aux questionnaires, n'est pas très efficace⁴⁸.

Ayant fait cette mise en garde, nous dirons que les erreurs détectées et corrigées ne peuvent qu'améliorer la qualité des données sur lesquelles nous travaillons.

La correction s'est faite sous diverses optiques et avec toutes les précautions nécessaires. Citons, à titre illustratif, les cas suivants:

- **le code** 11 devient 61 s'il est seul dans le ménage et inversement.
- **le code** 16 est remplacé par 46 car il s'agit d'un célibataire ne vivant pas seul.
- le code 33 devient 22, si la personne occupe le numéro d'ordre 02, si elle est de sexe féminin, mariée et ayant un nombre de survivants correspondant dans la majorité des cas, au nombre de 33 du ménage en question.
- **le code** 33 devient 73 si la personne est non célibataire.
- **les codes** 56 ou 57 deviennent 55 car, dans ces cas, le chef de famille est lui-même chef de ménage ou que le chef de famille est le frère du chef de ménage ou son fils.
- etc ...

-

⁴⁸ Il faut, en plus, des tests de vraisemblance et de cohérence, revenir aux questionnaires.

1.6.7. Problèmes particuliers

Ce sont là, des problèmes que rencontre tout chercheur dans les pays en développement. Il est, en premier lieu, en face de l'absence de données et leur inaccessibilité si elles existent. En second, il est confronté au manque du matériel (machines, logiciels,...) et à l'absence de la documentation appropriée qui conditionne souvent, la faisabilité même des recherches et entravent sa qualité

En plus de ces problèmes d'ordre pratique, nous avons été confrontés à d'autres problèmes plus techniques. Citons les erreurs détectées et l'absence de certaines variables du fichier. Parmi ces variables, citons: la strate, la catégorie socioprofessionnelle (CSP⁴⁹) et la branche d'activité économique (BAE).

En guise de conclusion à ce premier point, il est à souligner que cette étude se veut une contribution à la sociologie de la famille en général et de la famille algérienne en particulier. En introduisant l'outil statistique et en recourant à l'analyse démographique, nous voulons sortir du caractère essentiellement descriptif qu'avaient connu les études portant sur la famille algérienne.

Nous abordons un problème très complexe: celui des structures familiales. Elles sont, par excellence, des lieux de résonance de tous les changements socioculturels et de toutes les virtualités qui les génèrent, besoins et attitudes [16]. Leur classification et constitution sont d'une subtilité sans égale. La difficulté est grande, car il s'agit de les considérer comme données auxquelles il faut se référer et des catégories sociales à analyser.

A souligner que les anthropologues et les sociologues, à chaque fois qu'ils avaient dressé une typologie, avaient toujours précisé qu'il existe une grande variété de types. Ces types différèrent selon le temps et l'espace. Les différences, selon l'espace, sont le plus souvent imputées à des facteurs culturels, ethniques, religieux et autres. Selon le temps, les différences sont le fait même de son cycle d'existence. C'est ainsi qu'on assiste à des mutations au sein des familles nouvellement constituées et même au sein des familles déjà constituées. Force est de constater également que la typologie des ménages a donné lieu à diverses tentatives de classifications. Mais elle a, jusqu'à présent, échappé à toute forme de définition précise.

_

⁴⁹ Vu l'absence d'une table de correspondance et d'une documentation de référence, nous n'avons pas pu construire cette variable. Elle a été définie sur la base de plusieurs critères dont le plus important est le code des professions combiné avec la situation dans la profession et la situation individuelle.

CHAPITRE 2 EVOLUTION DES MENAGES ALGERIENS

2.1 Introduction

Le processus de développement dans lequel s'est engagé l'Algérie depuis l'indépendance - axé dans sa globalité sur la modernisation, l'urbanisation et l'industrialisation - a placé la famille algérienne, il n'y a pas de doute, dans un nouveau contexte de conditions d'existence. En conséquence, les dimensions qu'elle prend et les formes qu'elle revêt en sont fortement imprégnées.

Malheureusement, malgré ces facteurs d'évolution et bien d'autres facteurs, la famille, cellule de base où l'ensemble des principes et règles d'action sont forgés, reste très peu abordée. A cet égard, notons qu'en l'absence d'études approfondies, les interprétations divergent et se contredisent. Des circonstances identiques ont entraîné des résultats différents et contradictoires. A titre d'exemple, l'exode rural provoqué par le processus d'urbanisation dont on a dit, d'un côté, qu''il a contribué à affaiblir ou à dissoudre les familles élargies dans les communes d'origine"[18]. On confirme, de l'autre côté, "son concours, après une première phase de nucléarisation (phase transitoire de destruction) des ménages migrants, à l'élargissement des familles dans les zones urbaines"[19].

En bref, des valeurs, des normes et des pratiques différentes se sont traduites par une grande variété de comportements. De ce fait, ce qui peut être approprié dans une situation donnée peut ne pas l'être dans un contexte différent. En l'état actuel, que devient la famille algérienne, comment a t-elle évolué depuis 1966, date de référence par excellence à toute étude statistique sur son évolution ? Et surtout, comment s'est-elle organisée pour répondre aux exigences de ce nouveau contexte ?

La famille a connu désormais des formes très variées qui expriment des mutations plus profondes qui affectent l'ensemble des relations sociales et la perception du monde contemporain. Malheureusement, comme nous l'avons déjà signaler, l'insuffisance (et la disparité) des statistiques disponibles sur les familles et les ménages, du fait de leur

marginalité statistique, nous rend la tâche difficile de réunir un ensemble cohérent d'information sur les différents aspects qu'a connu la famille algérienne.

En dehors des recensements de 1966 et de 1977, les possibilités de disposer des points de repère et d'éléments de comparaison sont très limitées. On se limitera, donc, essentiellement, aux caractéristiques par lesquelles elle a été saisie aux deux recensements à savoir la taille et la typologie.

2.2. Evolution de la taille des ménages (1966-1998)

La comparaison des données des quatre recensements, a dégagé deux tendances. Entre 1966 et 1987, la taille moyenne des ménages a tendance à augmenter (figure 2.1). Elle passe de 5,92 personnes par ménage au recensement de 1966, à 6,66 personnes par ménage en 1977 et à 7,10 personnes par ménage en 1987.

Cette tendance à l'augmentation se fait sentir, entre 1966 et 1977, surtout en urbain (de 5,69 elle passe à 6,65 contre 6,07 à 6,67 dans le rural). Entre 1977 et 1987 la tendance à l'augmentation s'accentue plus dans le milieu rural (de 6,67 à 7,39) contre (6,65 à 6,83) en urbain.

Entre 1987 et 1998, on observe une tendance vers la baisse. La taille moyenne des ménages passe respectivement de 7,10 personnes par ménage à 6,2 soit un peu moins que celle enregistrée en 1977 mais reste plutôt élevée que celle de 1966. Selon la strate de résidence, on constate que la baisse est légèrement accentuée en urbain qu'en milieu rural.

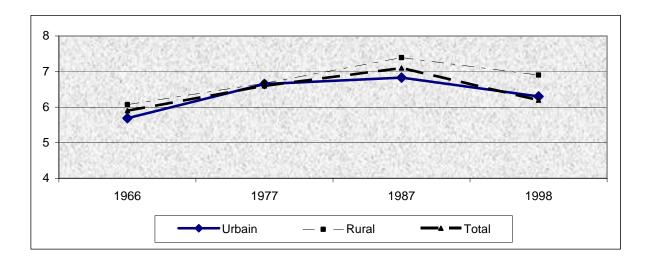


Figure 2.1: Evolution de la taille moyenne des ménages.

Par ailleurs, la part des ménages de taille réduite (1 à 3 personnes) a tendance à diminuer (tableau 2.1). La part des ménages de taille supposée moyenne (4 à 6 personnes), après avoir chuté entre 1966 et 1987, a tendance à augmenter au cours de la dernière période intercensitaire.

Tableau 2.1: Evolution de la taille des ménages aux différents Recensements selon la strate de résidence.

Année du	Strate		Nombre de personnes (en %)			
Recensement		1 à 3	4 à 6	7 et +	Total	
	Urbain	27,3	36,6	36,1	100	
1966 (1)	Rural	22,3	38,5	39,2	100	
	Total	24,3	37,7	38,0	100	
	Urbain	20,0	31,3	48,7	100	
1977 (2)	Rural	19,9	32,5	47,6	100	
	Total	19,9	32,0	48,1	100	
	Urbain	17,0	32,1	50,9	100	
1987 (3)	Rural	13,7	31,1	55,2	100	
	Total	15,4	31,6	53,0	100	
	Urbain	16,7	40,1	43,2	100	
1998 (4)	Rural	14,0	33,4	52,5	100	
	Total	15,6	37,4	47,0	100	

Source: (1) RGPH 1966 : Etat et structures des ménages en Algérie.

(2) RGPH 1977: Tableaux et Premières analyses globales.

(3) RGPH 1987 : Sondage au 1/300.

(4) RGPH 1998 : Typologie des ménages

Quant à la part des ménages de taille élevée, après avoir augmenté de plus de 15 points entre 1966 et 1987 notamment en milieu rural, elle a baissé de 6 points entre 1987 et 1998. Cependant cette baisse est beaucoup plus lente en milieu rural qu'en milieu urbain (2,7 points contre plus de 7 points en urbain).

La baisse de la part des ménages de taille réduite et de taille moyenne, enregistrée entre 1966 et 1987, s'est faite essentiellement au profit des ménages de taille élevée (7 personnes et plus). Leur proportion passe de 38,0 en 1966, à 48,1 % en 1977 pour atteindre 53,0 % en 1987. Elle était plus importante en urbain dans la première période intercensitaire. De 36,1 elle est passée à 48,7 %. Soit une augmentation de 34,90 % (tableau n°2.2). Au cours

de la deuxième période, c'était dans le rural que l'on avait enregistré l'augmentation la plus sensible. Elle était d'environ 15,97 %.

Au cours de la troisième période intercensitaire, 1987-1998, la tendance s'est complètement inversée sauf pour les ménages urbains qui optent pour les tailles moyennes (4 à 6).

Tableau n°2.2 : Evolution de la structure relative des ménages selon la taille et la strate de résidence au cours des périodes intercensitaires (en %)

Période	Strate	Nombre	Nombre de Personnes		Taille
Intercensitaire		1 a 3	4 a 6	7 et +	Moyenne
1966 - 1977	Urbain	-26,76	-14,48	+34,90	+17,0
	Rural	-10,76	-15,58	+21,43	+10,0
	Total	-18,11	-15,12	+26,57	+12,0
1977 – 1987	Urbain	-15,00	+ 2,56	+ 4,52	+ 3,0
	Rural	-31,16	- 4,31	+15,97	+11,0
	Total	-22,61	- 1,25	+10,19	+ 7,0
1987– 1998	Urbain	-1,76	+24,92	-15,13	-7,76
	Rural	+2,19	+7,40	-4,89	-6,63
	Total	+1,30	+18,35	-11,32	-12,68
1966 – 1987	Urbain	-37,73	-12,30	+41,00	+20,0
	Rural	-38,57	-19,22	+40,80	+22,0
	Total	-36,63	-16,18	+39,47	+20,0
1966– 1998	Urbain	-38,83	+9,56	+19,67	+10,72
	Rural	-37,22	-13,25	+33,93	+13,67
	Total	-35,80	-0,80	+23,68	+5,08

Rappelons que la taille moyenne des ménages est un indicateur peu significatif et difficile à interpréter. Son augmentation peut être le résultat de l'accroissement du nombre moyen d'enfants survivants par femme liée à la baisse de la mortalité, au prolongement de la cohabitation des adultes liée au recul de l'âge au mariage ou, tout simplement, à une reconstitution de la famille élargie. Sa baisse peut résulter également de la baisse de la fécondité, d'une migration et ou de l'éclatement de la cellule familiale. En somme, il faut

noter que les deux cas peuvent être l'artifice de plusieurs facteurs. Parmi ces facteurs, on cite les facteurs démographiques, les facteurs sociodémographiques ou socio-économiques...etc.

2.2.1. Les facteurs démographiques

La concurrence des facteurs démographiques dans l'explication de l'évolution de la taille des ménages est largement justifiée. L'élévation de l'âge au mariage, le maintien d'une fécondité élevée et la baisse de la mortalité, pour ne citer que ceux-ci⁵⁰, peuvent, à eux seuls, provoquer une augmentation de la taille moyenne des ménages et vice versa.

Ainsi, entre 1966 et 1977, c'est en urbain que l'on assiste à une natalité élevée (ENSP 1970). Ce phénomène peut être expliqué par la régression du niveau de stérilité suite à l'amélioration des conditions de santé⁵¹. Suite à ce même facteur, la mortalité avait enregistré une baisse de plus de 18 % entre 1966 et 1977. Elle est passée respectivement de 18,3 à 15,0°/00. On avait assisté également au cours de cette période au recul de la nuptialité. En effet, après avoir baissé entre 1948 et 1966, l'âge moyen au premier mariage amorça sa hausse. Il passa de 19,3 ans en 1966 à 20,9 ans en 1977 chez les femmes et de 24,4 à 25,3 ans chez les hommes. Par secteur d'habitat, le rallongement du calendrier était plus prononcé en urbain. En effet, en 1977, l'âge moyen au premier mariage des femmes dans cette strate atteignait 22,4 ans et 19,8 ans dans le rural; chez le sexe masculin il était estimé respectivement à 26,8 et à 24,3 ans. Dans la même période, on avait enregistré un exode rural massif, devenu de plus en plus important sous l'effet des regroupements familiaux.

Entre 1977 et 1987, pour être bref, on évoque l'effet de la diffusion spatiale des services de santé qui ont provoqué un déclin de la mortalité et d'une manière indirecte une hausse de la fécondité (diminution de la stérilité et de la mortalité foetale). La scolarisation a eu pour effet un recul de l'âge au mariage dans le rural. En urbain, on avait enregistré une baisse de la fécondité en baisse mais la baisse de la mortalité l'avait dépassé. La nuptialité était devenue encore plus tardive sous l'effet de la crise du logement. L'entassement dépasse alors les normes internationales (Tableau 2.3, ci dessous).

-

⁵⁰ On peut ajouter dans ce cadre les migrations liées aux regroupements familiaux et les divorces qui se terminent généralement par le retour de la femme accompagnée de ses enfants au foyer paternel.

⁵¹ Dans ce cadre, il faut souligner la mise en oeuvre de la médecine gratuite à partir de 1974.

Tableau 2.3: Répartition de la population et des logements selon les normes internationales d'occupation des pièces.

Nombre moyen de personne par pièce	Normes	Nombre de logements (en%)	Nombre de Personnes (en %)
0,1 à 0,7	Sous peuplement	4,1	1,1
0,8 à 1,1	Peuplement normal	7,6	3,5
1,2 à 2,0	Surpeuplement acceptable	26,1	21,1
2,1 à 3,3	Surpeuplement critique	26,7	32,1
3,4 et plus	Surpeuplement intolérable	35,5	42,2
Total	/	100	100

Source: RGPH 1987: Conditions d'habitat des ménages Algériens. Collection statistique n°24. Série Analyses Vol.2 ONS 1991 P.22.

2.2.2. Les facteurs sociodémographiques

Parmi les facteurs sociodémographiques, citons l'instruction et l'activité⁵². Ces deux facteurs, étroitement corrélées, créent, dans une première étape, les conditions nécessaires aux progrès de l'individualisme qui se manifestent, entre autre, par le recul de l'age au mariage et introduisent, en seconde étape, souvent une transformation des rôles et des responsabilités tant au sein de la société que dans la famille [20].

Ainsi, l'amélioration de la situation économique des femmes peut les détourner du mariage lorsque celui-ci n'est plus la seule, ni même la principale voie pour la sécurité. Dans ce cadre, elle peut également servir d'une explication⁵³ plausible pour la multiplication des familles monoparentales surtout lorsque le chef de famille est une femme[20].

2.2.3. Les facteurs socio économiques

Le chômage et la crise de l'emploi sont également étroitement liés à l'augmentation de la taille des familles. L'insuccès sur le marché de l'emploi affecte la formation des couples et retarde le départ des adultes de leur famille d'origine. Dans certain cas, pour faire face à ce problème, il provoque même un regroupement familial, le plus souvent, au foyer parental.

-

⁵² On sous entend, plus particulièrement, l'instruction et l'activité féminines.

⁵³ Malheureusement on ne dispose pas de données sur les types de ménages selon le sexe du chef de ménages en 1966 pour vérifier cet a priori.

2.3. Evolution de la structure des ménages

Si pour la taille des ménages diverses explications sont plausibles et concurrentes. Les structures familiales "...sont le fait simultané des modifications des conditions matérielles d'existence (revenu, emploi...) et des normes de valeurs culturelles qui les accompagnent"[16]. On peut affirmer, toute chose est égale par ailleurs, sans risque de se tromper, que toute transformation au niveau d'une structure est l'aboutissement d'une transformation des normes et des valeurs sur lesquelles elle s'ajuste.

La comparaison des structures des ménages aux différents recensements, nous fait remarquer, dans une première étape (tableau 2.4), une évolution très nette des ménages solitaires (type01) et des ménages sans structure familiale (type02). Entre 1966 et 1977, il y'a une régression des ménages solitaires. Elle est plus importante en urbain qu'en rural. Leur proportion a légèrement augmenté entre 1977 et 1987.

On peut expliquer la chute enregistrée entre 1966 et 1977, par deux facteurs principaux, les remariages et la mortalité. Il s'agit, en fait, des ménages composés, dans la majorité des cas, de personnes veuves d'après guerre. La stabilité, voire même la légère augmentation, en urbain, entre 1977 et 1987, peut être attribuée, dans l'attente d'une interprétation meilleure, à l'évolution de certaines valeurs culturelles tel que nous l'avons précisé précédemment. Concernant le type02 (ménages sans structures familiales), il s'agit le plus souvent de frères et soeurs orphelins (de père et de mère). La baisse de leur proportion peut être attribuée à plusieurs facteurs. On peut citer, en premier lieu, la constitution des noyaux familiaux, par mariage des aînés surtout, autour desquels se seront regroupés les autres membres célibataires. En second lieu, nous évoquons l'élévation de l'espérance de vie et en dernier lieu, surtout pour le rural, à leur accueil par les proches parents.

La tendance à la baisse de la proportion des ménages de type04 (constitués uniquement d'une famille de type "couples sans enfants"), de type07 (une famille de type "couples sans enfants avec, en plus, des personnes isolées") et de type09 (deux familles de type "couples sans enfants, avec ou sans personnes isolées") est révélatrice de l'association de plusieurs facteurs pour lesquels il est difficile de déterminer la part de chacun d'entre eux. Il s'agit de la diminution, eu égard aux efforts consentis dans la prévention, de la stérilité, au départ retardé du dernier enfant et à l'accueil des parents aux âges reculés.

La description des ménages monoparentaux, caractérisés par le type05, aurait été plus fructueuse si on avait disposé de données sur leur répartition en fonction du sexe et de l'état matrimonial du chef de ménage (cf tableau 2.4).

Tableau 2.4: Evolution de la structure des ménages selon les données des recensements de 1966, 1977, 1987 et 1998) en %).

Type de ménage	Strate	Type 01	Type 02	Type 03	Type 04	Type 05	Type 06	Type 07	Type 08	Type 09	Type 10	Type 11	Type 12	Total
RGPH de 1966 (1)	Urbain	6,14	1,48	47,45	6,48	7,36	10,54	1,76	1,85	0,33	8,48	4,74	3,39	100
	Rural	3,92	0,91	45,37	5,45	7,3	9,76	1,64	1,49	0,49	10,1	7,21	6,36	100
	Total	4,81	1,14	46,21	5,86	7,32	10,07	1,69	1,64	0,43	9,45	6,22	5,17	100
RGPH de 1977 (2)	Urbain	3,64	1,23	48,28	4,32	6,49	13,15	2,1	2,51	0,21	8,13	4,55	5,39	100
	Rural	3,51	0,92	48,26	4,91	5,4	10,59	1,62	1,52	0,4	10,11	6,67	6,09	100
	Total	3,56	1,05	48,27	4,67	5,85	11,65	1,82	1,93	0,32	9,29	5,8	5,8	100
RGPH de 1987 (3)	Urbain	3,73	0,94	55,37	3,81	6,81	9,14	0,78	1,01	0,25	10,14	3,83	4,19	100
	Rural	2,75	0,55	56,06	3,54	4,66	8,26	0,51	0,39	0,14	11,59	5,55	5,98	100
	Total	3,25	0,75	55,71	3,68	5,75	8,71	0,65	0,71	0,19	10,85	4,68	5,07	100
RGPH de 1998 (3)	Urbain	2,32	0,72	60,41	3,61	6,85	7,88	0,84	1,68	0,14	8,00	3,09	2,36	97,9(*)
	Rural	2,41	0,52	62,14	3,77	5,42	7,50	0,73	1,13	0,15	8,29	3,45	2,44	98,0(*)
	Total	2,36	0,64	61,09	3,67	6,29	7,73	0,80	1,46	0,15	8,12	3,23	2,39	97,9(*)

Source: (1)RGPH 1966: Structure des ménages en Algérie, Série c.

D'une manière plus agrégée (tableau 2.5), on constate, après une légère baisse entre 1966 et 1977, surtout en urbain, suite aux regroupements familiaux, une augmentation très sensible des ménages qualifiés de nucléaires aux recensements de 1987 et de 1998 (type03+type04+type05).

Les ménages élargis (constitués d'un noyau familial et de personnes isolées⁵⁴), après une légère hausse entre 1966 et 1977, se sont considérablement réduits en 1987 et semblent se stabilises en 1998. Par contre, la part des ménages étendus (constitués de deux noyaux familiaux ou plus avec ou sans personnes isolées) qui sont restés relativement stables entre 1966 et 1987, a baissé de 33,2% au cours de la dernière période intercensitaire.

On peut penser que l'évolution inverse des ménages nucléaires et des ménages élargis au cours des deux périodes intercensitaires n'est pas une simple coïncidence. Autrement dit, la

_

⁽²⁾RGPH 1977: Ménages et familles en Algérie. Sept 1981

⁽³⁾RGPH 1987: Sondage au 1/300.

⁽⁴⁾ RGPH 1998 : Typologie des ménages algériens

^(*) Les différences à 100 sont liées aux nouveaux types identifiés dans la typologie de 1998

⁵⁴ Il s'agit le plus souvent des ascendants et des collatéraux.

baisse de la proportion des ménages qualifiés de nucléaires et la hausse de l'indice représentant les ménages élargis, entre 1966 et 1977, en urbain et, inversement, la hausse de la part des ménages nucléaires et la baisse des ménages élargis en 1987 n'est pas le résultat d'un simple hasard.

On a plus d'une raison de penser que la régression, observée en urbain en 1977, des ménages nucléaires s'est faite au profit des ménages élargis. On a lieu de croire que cette évolution est due, particulièrement, au phénomène de regroupements familiaux, conséquence de l'exode rural; accueil des ascendants et des collatéraux. De même, la baisse qu'avaient enregistré les ménages élargis en 1987 et en 1998, est la conséquence d'un décès de l'ascendant ou du départ du collatéral. Soit une évolution qui profite aux ménages nucléaire.

Ceci dit, on se demande si les ménages élargis ne constituent-ils pas l'une des phases du cycle de vie de la famille algérienne? Il reste cependant d'expliquer l'évolution des ménages étendus. Font-ils partie de ce cycle de vie ou bien ont-ils leur propre dynamique, en l'occurrence leur propre cycle de vie? Leur relative stabilité entre 1966 et 1987 nous interdit toute tentative d'interprétation.

Tableau 2.5:Evolution de la structure des ménages selon les données des recensements de 1966, 1977, 1987 et 1998 (en %).

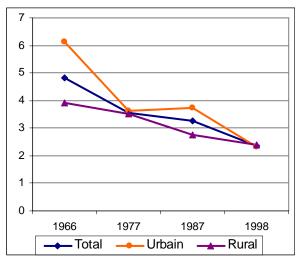
Type de ménage	Strate	Isolés	Sans structure Familiale	Nucléaire (simple)	Elargi	Etendu.	Total
RGPH de 1966 (1)	Urbain	6,14	1,48	61,3	14,14	16,94	100
	Rural	3,92	0,91	58,12	12,9	24,15	100
	Total	4,81	1,14	59,39	13,4	21,27	100
RGPH de 1977 (2)	Urbain	3,64	1,23	59,08	17,76	18,29	100
	Rural	3,51	0,92	58,58	13,73	23,26	100
	Total	3,56	1,05	58,79	15,39	21,21	100
RGPH de 1987 (3)	Urbain	3,73	0,94	65,99	10,94	18,4	100
	Rural	2,75	0,55	64,27	9,17	23,26	100
	Total	3,25	0,75	65,14	10,07	20,8	100
RGPH de 1998 (3)	Urbain	2,32	0,72	70,88	10,07	13,60	100
	Rural	2,41	0,52	71,33	9,36	14,33	100
	Total	2,36	0,64	71,06	9,99	13,89	100

Source: (1)RGPH 1966: Structure des ménages en Algérie, Série c.

(2)RGPH 1977: Ménages et familles en Algérie. Sept 1981

(3)RGPH 1987: Sondage au 1/300.

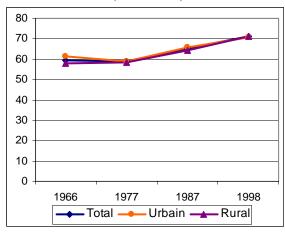
(4) RGPH 1998 : Typologie des ménages algériens



1.6
1.4
1.2
1
0.8
0.6
0.4
0.2
0
1966 1977 1987 1998
Total Urbain Rural

Figure 2.2: Evolution des ménages solitaires (1966-1998)

Figure 2.3: Evolution des ménages sans structure familiales (1966-1998)



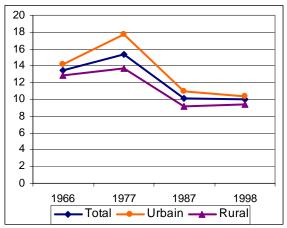


Figure 2.4: Evolution des ménages nucléaires (simples) (1966-1998)

Figure 2.5: Evolution des ménages élargis (1966-1998)

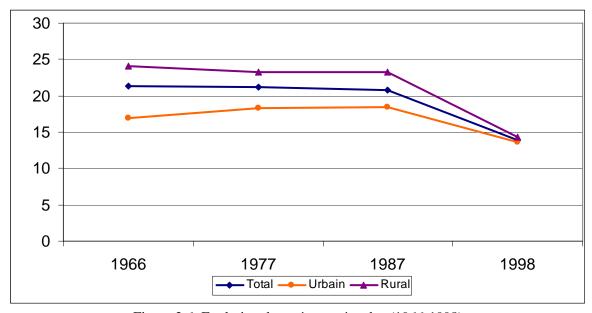


Figure 2.6: Evolution des ménages étendus (1966-1998)

2.4. Evolution des types de ménages selon la taille $\frac{55}{}$

Si la taille des ménages reste peu significative pour expliquer leur structure, du fait de la concurrence de plusieurs facteurs d'explication. L'évolution de la taille des ménages selon le type nous offre la possibilité de reconnaître la contribution de certains facteurs. Ainsi, si, dans le cas général, l'augmentation de la taille des ménages peut masquer l'évolution des structures familiales, le croisement de la taille et du type de ménage⁵⁶ élimine cette difficulté et fait ressortir les facteurs démographiques⁵⁷. Citons, entre autres, la hausse de la fécondité, la baisse de la mortalité et l'élévation de l'âge au mariage.

Tableau 2.6:Evolution des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes et la strate.

Type de	RGPH	I 1966 (1	1)		RG				
Ménage	Nombre de personnes			Taille	Nombre de personnes			Taille	
	1 à 4	5 à 6	7 et +	Moyenn	1 à 4	5 à 6	7 et +	Moyenne	
				e					
Type01	100	0,00	0,00	1,00	100	0,00	0,00	1,00	
Type02	86,09	13,12	0,80	2,58	72,73	20,78	6,49	2,78	
Type03	15,07	50,88	34,05	5,78	8,70	40,08	51,22	6,74	
Type04	99,98	0,02	0,00	2,01	100,0	0,00	0,00	2,00	
Type05	53,56	40,33	6,11	3,67	41,48	41,15	17,37	4,45	
Type06	0,00	50,62	49,38	6,81	0,00	36,04	63,96	7,69	
Type07	76,60	22,35	1,04	3,35	76,12	17,91	5,97	3,49	
Type08	30,32	56,74	12,94	4,63	15,28	62,50	22,22	5,02	
Type09	0,00	97,53	2,47	4,38	0,00	100,0	0,00	4,23	
Type10	0,00	17,91	82,09	9,18	0,00	12,88	87,12	9,62	
Type11	0,00	40,37	59,63	7,43	0,00	32,16	67,84	8,02	
Type12	0,00	1,41	98,59	12,97	0,00	1,15	98,85	13,76	
TOTAL	24,32	37,71	37,97	5,97	15,31	31,71	52,99	6,83	
Source : (1)RGPH 1966: Structure des ménages en Algérie, Série c. (2)RGPH 1987: Sondage au 1/300.									

A en croire les données du tableau 2.6, l'évolution de la taille moyenne des ménages selon le type confirme la contribution des facteurs démographiques. Elle est en hausse dans presque tous les types de ménage et dans les deux strates de résidence (tableaux VI.1 et VI.2

en annexe 6).

⁵⁵ L'absence des données concernant la répartition des ménages selon le type et la taille en 1977 ne nous permet pas de retracer clairement l'évolution.

⁵⁶ La typologie de 1966 en particulier qui se base sur le nombre de couples.

⁵⁷ Il ne faut pas perdre de vue l'effet des facteurs sociodémographiques, socio-économiques et culturels dans l'évolution des facteurs démographiques.

Il y'a eu, sauf pour le type04 et le type09, une augmentation des tailles de ménages en particuliers ceux dont la dimension est de 7 personnes et plus.

La baisse de la taille moyenne des ménages de type04 et de type09 (constitués uniquement de couples sans enfants) est révélatrice d'une diminution de la polygamie.

D'une manière plus agrégée (tableau 2.7), on constate que la part des ménages nucléaires et élargis de tailles élevées a presque doublé. Leur augmentation est importante dans les deux secteurs d'habitat, avec, cependant, une certaine supériorité dans le rural (tableaux VI.3 et VI.4 en annexe 6).

Tableau 2.7 : Evolution des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes et la strate.

Type de Ménage	RG	PH 1966	(1)	RGPH 1987 (2)					
	Nombre	e de perso	onnes	Nombre de personnes					
	1 à 4	5 à 6	7 et +	1 à 4	5 à 6	7 et +			
Isolés	100	0,00	0,00	100	0,00	0,00			
Sans famille biologique	86,09	13,12	0,80	72,73	20,78	6,49			
Nucléaire (simple)	28,19	44,56	27,25	16,75	37,91	45,34			
Elargi	13,36	47,81	38,83	5,97	36,71	57,32			
Etendu	0,00	22,06	77,94	0,00	15,21	84,79			
Total	24,32	37,71	37,97	15,31	31,71	52,99			
Source: (1)RGPH 1966: Structure des ménages en Algérie, Série c.									

(2)RGPH 1987: Sondage au 1/300.

En conclusion, on peut estimer que les ménages algériens ont tendance à se simplifier aux liens biologiques, sans pour autant se nucléariser, au sens profond du terme, du moins en 1987. Leur taille, de plus en plus élevée, en est la preuve.

Les ménages élargis, constitués d'un noyau familial et de personnes isolées (le plus souvent des ascendants et collatéraux), constituent une dernière phase avant la simplification survenant au décès des ascendants ou au départ des collatéraux.

L'évolution de la taille des ménages est due essentiellement aux préalables indispensables à toute transition démographique 58. De ce fait, on doit s'attendre, dans le contexte de la deuxième phase de la transition démographique où certaines conditions sont

⁵⁸ Baisse de la mortalité; stabilité, voire même, sous l'effet de l'amélioration des conditions de santé, hausse de la fécondité ; recul de l'âge au mariage,...

attendues⁵⁹, une baisse de la taille des ménages. Il reste cependant d'envisager, sous l'effet de la crise économique, la possibilité d'une reconstitution de la famille élargie ou étendue. Toutefois, une étude selon la taille et la structure n'est pas en mesure de nous fournir les éléments nécessaires pour appréhender le changement que vit la famille algérienne et ses diverses adaptations.

Le manque de données détaillées sur le ménage algérien et l'absence d'un suivi statistique adéquat, par le passé, de son évolution, nous laissent peu convaincant et indécis quant à l'évolution et à l'orientation que prendrait ce dernier.

Le refus d'admettre « statistiquement » certains groupements atypiques telles que les cohabitations des couples sans mariage, occulte une partie, aussi minime soit elle, des mutations sociales et familiales sous l'effet notamment de l'occidentalisation.

⁵⁹ Utilisation massive des moyens contraceptifs, baisse de la mortalité infantile, scolarisation généralisée, activité féminine de plus en plus répandue...etc.

CHAPITRE 3 STRUCTURE DES MENAGES EN 1987 ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES.

3.1. Introduction

Le ménage algérien actuel a, certainement⁶⁰, sensiblement changé. Il est caractérisé par de nouvelles particularités très différentes à celles que l'on avait, à chaque fois, identifié. Elles traduisent, le plus souvent, les effets du nouveau contexte social que vit l'algérie.

Ainsi et après avoir tenté d'illustrer l'évolution des ménages algériens à partir de certaines caractéristiques disponibles. On s'efforcera dans ce qui suit de mettre en lumière les principales caractéristiques, démographiques et sociodémographiques, des différents types de ménage relevés et des différentes structures familiales existantes à travers les données du recensement de 1987.

3.2 Structure des ménages ⁶¹ en 1987 : application de la nouvelle typologie

Les soucis de saisir le mieux, la réalité des groupements domestiques algériens et de fournir un maximum d'éléments pour l'analyse, nous ont contraint à classer les ménages selon une nouvelle typologie. Cependant, comme nous l'avons déjà signalé, cette classification est loin d'être la seule possible. Néanmoins elle présente certains avantages. Elle est très détaillée et plus révélatrice, pensons-nous, des systèmes d'organisation qui sont loin de résulter d'un simple hasard.

La typologie adoptée, tel qu'il a été précisé, se base sur le lien de parenté. Ce dernier est défini par les liens de sang, de mariage et d'alliance. De ce fait, les membres des ménages n'apparaissent plus comme une collection d'individus vivant ensemble. Au contraire, ils se définissent tous, les uns par rapport aux autres, à travers des modèles socioculturels d'un intérêt évident mais qu'on ne peut aborder dans le cadre de notre étude (tableau 3.1), pour manque de données.

71

⁶⁰Comme nous l'avons déjà signalé, nous ne disposons pas des éléments nécessaires sur le ménage algérien, surtout selon le type. De ce fait, malgré qu'on soit convaincu que le ménage algérien a changé et se caractérise par de nouvelles particularités, il reste très difficile d'affirmer cet a priori.

⁶¹ Nous tenons à rappeler une fois encore qu'il s'agit des ménages ordinaires.

Tableau 3.1: Répartition des ménages selon la catégorie et la sous catégorie (Urbain + Rural)

Caté-		Pei	rsonnes	isolée	es
gorie	Sous Catégorie		ns	Av	
	a) Veufs	EFF. 11	3,29	EFF 0	%
	b) Veuves	187	55,99	0	/
	c) Divorcés ou séparés	20	5,99	0	/
aire	d) Divorcées ou séparées	8	2,40	0	/
Solitaire	e) Hommes célibataires	63	18,86	0	/
S	f) Femmes célibataires	11	3,29	0	/
	g) Non déclarés	34	10,18	0	/
	TOTAL	334	100	0	/
	a) Co -résidants apparentés (frères et soeurs)	28	44,44	4	317
ıle	b) Co-résidants apparentés (ascendants + CM)	0	0,00	0	0,0
Familia	c) Co-résidants apparentés (CM + Ascendants, frères et sœurs)	1	1,59	0	0,0
ıre I	d) Co-résidants apparentés (CM et petits-fils)	14	22,22	1	7,7
Ménages Sans Structure Familiale	e) Co-résid.apparentés (CM + ascendants + frères et sœurs + petits fils)	8	12,70	1	7,7
Sans	f) Co-résidants autrement rattachés	11	17,46	0	0,0
ges 5	g) Individus sans liens apparents	1	1,59	0	0,0
Ména	h) Autre : un pêle-mêle de liens ne pouvant être classés ci- dessus	0	0,00	7	54
	TOTAL	63	100	13	100
	a) Couples mariés sans enfants	379	5,73	16	9,1
ples	b) Couples mariés avec enfants	5723	86,45	138	79
imp	c) Veufs avec enfants.	32	0,48	2	1,1
Ménages Sim	d) Veuves avec enfants.	372	5,62	10	5,7
énag	e) Divorcés ou séparés avec enf.	32	0,48	2	1,1
M	f) Divorcées ou séparées avec enf.	82	1,24	7	4,0
	TOTAL	6620	100	175	100
	a) Ascendant:Ménage simple avec ascendants en plus.	604	74,11	23	59
gis1	b) Descendants: Ménage simple avec descendants en plus.	20	2,45	3	7,7
elar,	c) Collatéraux: Ménage simple avec frères&sœurs en plus.	176	21,60	12	31
Ménages élargis1	d) Ascendants et Collatéraux: Ménage simple avec ascendants frères et soeurs en plus.	15	1,84	0	0,0
Mé	e) Autre: Ne peut être classé ci-dessus	0	0,00	1	2,5
	TOTAL	815	100	39	100

Caté-		Per	rsonnes	isolée	es
gorie	Sous Catégorie	Sa	ns	Av	/ec
gorie		EFF.	%	EFF	%
	a) Ascendants: Noyau secondaire est celui d'un ascendant	345	24,14	15	26,0
Ménages Elargis2	b) Descendants: Noyau secondaire est celui d'un descendant.	952	66,62	35	61,0
nges E	c) Collatéraux: Noyau secondaire est celui d'un frère.	91	6,37	6	10,0
Ména	d) Autres:Noyau secondant est celui d'un autre parent ou d'un non déclaré.	41	2,87	1	1,7
	TOTAL	1429	100	57	100
	a) Ascendant: Ménage de type 5a avec, en plus, d'autres ascendants.	10	1,61	0	0,0
	b) Descendant: Ménage de type 5b avec, en plus, d'autres noyaux de descend.	323	51,93	7	35,
	c) Collatéral: Ménage de type 5c avec, en plus, des ascendants veufs ou divorcés et éventuellement avec, en plus ou non, des noyaux collatéraux.	52	8,36	6	30,
Ménages Multiples	d) Ascendant et Collatéral: Ménage de type 5c, avec en plus, un noyau d'ascendants et éventuellement avec, en plus ou non, des noyaux collatéraux.	87	13,99	1	5,0
lénages	e) Frèreches: Ménage de type 5c avec,en plus, des noyaux collatéraux.	25	4,02	4	20,
M	f) Ascendant et Descendant: Ménage de type 5b avec, en plus, des ascendants ou des noyaux d'ascendants et éventuellement avec, en plus ou non, des noyaux de descendants.	46	7,40	2	10
	g) Descendant et Collatéral:Ménage de type 5b+5c.	71	11,41	0	0,0
	h) Autres: Ménages multiples qui ne peuvent être classés ci-dessus.	8	1,29	0	0,0
	TOTAL	622	100	20	100
	a) Ménage dirigé par un enfant célibataire.	7	5,83	0	0,0
Autre s	b) Ménage à structure indéterminée comportant certains liens de parenté	113	94,17	4	100
	TOTAL	120	100	4	100
Total g	énéral	10003	/	308	/
	RGPH 87. Sondage au 1/300.				•

La typologie des ménages algériens est très variée. Cette variété, en apparence parfois simple, est en fait le produit d'importantes transformations structurelles. Ces transformations ne peuvent malheureusement pas être évaluées à travers les données d'un seul recensement limité, en plus, par son approche transversale. Toutefois, les ménages simples de sous

catégorie "Couples avec enfants" sont majoritaires; 56,84 % de l'ensemble des ménages. Dans ce même cadre on peut dégager également quelques grands traits. Si le couple reste le modèle dominant (92,18% des ménages simples), d'autres modes de vie se développent :"vivre seul et élever seul ses enfants". Cette sous catégorie concerne essentiellement les femmes (6,86%). Quel que soit le milieu de résidence (tableaux VI.5 et VI.6 en annexe 6), les pères seuls sont peu nombreux (0,96%). De plus, il faut noter leur part élevée dans le milieu urbain par rapport au rural. Soit respectivement (8,13%) de femmes en urbain contre (5,53%) dans le rural et (0,76%) d'hommes en urbain contre (1,18%) dans le rural.

Les ménages solitaires (3,24 %) sont surtout constitués de femmes veuves (55,99%) et d'hommes célibataires (18,86 %). Ce type de ménage est plus fréquent en urbain qu'en rural (tableaux VI.5 et VI.6 en annexe 6). Les ménages solitaires constitués d'hommes sont estimés à 24,23 % en urbain contre 11,43 % en rural. A l'opposé, les femmes veuves sont proportionnellement plus nombreuses dans le rural; 69,29 % contre 46,39% en urbain.

Les ménages solitaires abritant des hommes célibataires en urbain sont le résultat de la migration interne; pour diverses raisons. Nous pouvons avancer trois interprétations possibles pour expliquer l'existence de ménages solitaires, constitués de veuves:

- les remariages sont plus fréquents en urbain qu'en rural;
- à la migration, vers les villes, les chefs de ménages laissent un ascendant ou un collatéral dans le domicile, rural, pour des raisons économiques notamment;
- une qualité discutable des données de provenance rurale.

Pour les ménages sans structure familiale (0,74 %), il s'agit le plus souvent des frères et soeurs orphelins de père et de mère (42,10 %). Ils sont plus fréquents en urbain qu'en rural. Soit 46,94 % contre 33,33 %.

La sous catégorie "Chef de ménages et petits fils " (19,74 %) est plus répandue dans le rural (37,50 %) que dans l'urbain (12,24 %). La situation qui oppose le rural à l'urbain est, semble t-il, surtout est le fait d'une plus grande solidarité dans le rural. Les frères et soeurs orphelins de père et de mère, dans le rural, sont le plus souvent accueillis par l'un des ascendants ou des collatéraux.

On constate également que les ménages élargis1 (8,28 %) observent une extension dans le sens **"ascendant"** (73,42 %). La prédominance dans le rural (76,96 % contre 67,43 %

dans l'urbain) confirme l'hypothèse de solidarité et d'entraide, dictées par les us et coutumes, encore plus vivaces dans le rural.

L'extension des ménages élargis2 (l'existence d'un noyau secondaire) est plutôt **"descendante"**; (66,42 % contre 24,23 % de sous catégorie ascendante). Elle est relativement la même dans les deux secteurs d'habitat; 65,63 % en urbain et 67,08 % dans le rural.

L'opposition ménages élargis1 et élargis2 nous invite à conclure que les ascendants ne lèguent leur statut de chefs de ménage qu'une fois dissout leur noyau familial, généralement par décès du conjoint et mariage de l'ensemble des enfants célibataires.

Tout comme les ménages multiples, l'extension des ménages élargis2, et c'est ce qui confirme l'interprétation précédente, est **"descendante"** (51,40 %). Elle est de l'ordre de 53,38 % en urbain et de 49,86 % dans le rural. Les frèrèches se font très rares, ils ne sont que de l'ordre de 4,52 % des ménages multiples.

Les ménages qui abritent les personnes, isolées (qui selon nous, sont loin d'être isolés)⁶² sont rares (2,99 %). Ils concernent surtout les structures simples (56,8 %).

Aussi détaillée comme elle l'est, cette typologie présenterait certainement beaucoup de difficultés pour son exploitation. C'est pourquoi, sans toutefois s'éloigner de notre objectif (fournir le plus d'informations et de détails possible sur les ménages algériens), nous avons été amené à construire à partir de cette dernière, deux autres typologies « agrégées »:

- a) Une typologie qui tient compte de la dimension du ménage, que nous dénommons "type de ménage".
- b) Une typologie qui ne concerne que les ménages organisés autour d'un noyau familial et qui tient compte surtout de l'orientation du ménage, que nous appelons "**Structure** familiale".

3.2.1 Type de Ménage

Il s'agit en fait des catégories de la typologie adoptée. Ses objectifs sont de rendre compte d'une part de son degré d'extension (dimension) et d'autre part de l'existence ou non

⁶²En effet, les "isolés" ne sont que des personnes n'ayant aucun lien de parenté avec le chef de ménage (CM) ou le chef de famille (CF). Cette absence de lien n'empêche pas qu'ils soient parents avec l'épouse du CM ou du CF. Mais les variables introduites dans le questionnaire des recensements ne permettent pas de le saisir.

de noyaux familiaux. L'inconvénient de taille de cette typologie, est qu'elle cache la nature des liens de parenté existants. Ces derniers ont des effets certains sur l'organisation et l'agencement du groupement domestique. La répartition des ménages algériens, au recensement de 1987, selon cette typologie, se présente comme suit :

Tableau 3.2 : Répartition des ménages algériens selon le type de ménages la strate de résidence.

Type de ménage		Strate de résidence				
Type de mena,	50	Urbain	Rural	Total		
Solitaire	Eff	194	140	334		
	%	3,71	2,75	3,24		
Ménage sans structure	Eff	49	27	76		
familiale	%	0,94	0,53	0,74		
Ménages Simples	Eff	3492	3303	6795		
	%	66,8	65,0	65,90		
Ménagas Flancial	Eff	459	395	854		
Ménages Elargis1	%	8,78	7,77	8,28		
Ménages Elargis2	Eff	675	811	1486		
Menages Elargisz	%	12,9	15,9	14,41		
Ménages Multiples.	Eff	281	361	642		
Menages Muniples.	%	5,38	7,10	6,23		
Autres	Eff	76	48	124		
	%	1,45	0,94	1,20		
TOTAL	Eff	5226	5085	10311		
TOTAL	%	100	100	100		
Source: RGPH 87. Sondage au 1/s	300.					

Les données révèlent que les ménages algériens sont dans leur majorité de type "simple", suivis respectivement, par ordre décroissant, des types élargis2, élargis1 et multiple. Quant aux ménages sans structure familiale, suite notamment à l'évolution de l'espérance de vie, leur proportion semble négligeable.

Selon la strate de résidence, on constate que les ménages simples, élargis1 et à un degré moindre les ménages solitaire et sans structure familiale sont plus fréquents en milieu urbain. Quant aux ménages multiples et élargis2, leur proportion est relativement plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'examen de la répartition des ménages selon l'existence ou non des personnes isolée (tableau 3.3, ci dessous), laisse apparaître que ces derniers sont localisée dans une forte

proportion dans les ménages sans structure familiale tout particulièrement en milieu urbain. Soit $1/5^{\text{ème}}$ des ménages de ce type intègrent des personnes isolées. Dans ce cadre, il est utile de préciser que qu'il s'agit le plus souvent des personnes apparentées mais qu'on arrive à les identifiées par rapport au chef de ménage.

Tableau 3.3 : Répartition des ménages algériens selon le type de ménages, la présence ou non des personnes isolés et la strate de résidence (pourcentage en ligne).

Type de Ménage	Strate	Per	sonnes is (Effecti		Pers	sonnes iso (En %)	
		Sans	Avec	Total	Sans	Avec	Total
Solitaires	Urbain	194	0	194	100	0,00	100
	Rural	140	0	140	100	0,00	100
	Total	334	0	334	100	0,00	100
Ménages sans structure	Urbain	39	10	49	79,59	20,41	100
familiale.	Rural	24	3	27	88,89	11,11	100
	Total	63	13	76	82,89	17,11	100
Ménages	Urbain	3385	107	3492	96,94	3,06	100
Simples	Rural	3235	68	3303	97,94	2,06	100
	Total	6620	175	6795	97,42	2,58	100
Ménages	Urbain	435	24	459	94,77	5,23	100
Elargis1	Rural	380	15	395	96,20	3,80	100
	Total	815	39	854	95,43	4,57	100
Ménages	Urbain	641	34	675	94,96	5,04	100
Elargis2	Rural	788	23	811	97,16	2,84	100
	Total	1429	57	1486	96,16	3,84	100
Ménages	Urbain	271	10	281	96,44	3,56	100
Multiples	Rural	351	10	361	97,23	2,77	100
	Total	622	20	642	96,88	3,12	100
Autres	Urbain	73	3	76	96,05	3,95	100
	Rural	47	1	48	97,92	2,08	100
	Total	120	4	124	96,77	3,23	100
TOTAL	Urbain	5038	188	5226	96,40	3,60	100
	Rural	4965	120	5085	97,64	2,36	100
	Total	10003	308	10311	97,01	2,99	100
Source: RGPH 87. Sonda	nge au 1/300						

3.2.2 Structure familiale

Elle est construite à partir des sous catégories de la typologie retenue (tableau 3.4 cidessous). Le lien de parenté en est le critère de base. A partir de la présence de certains liens de parenté, elle rend compte de l'orientation de la structure familiale. Elle permet ainsi de révéler "qui vit avec qui?" et d'appréhender ainsi l'ambiance globale dans laquelle évolue les individus d'une structure familiale à l'autre.

Cela dit, la répartition des ménages selon leur structure familiale met en évidence, hormis les structures simples qui ne sont autres que les ménages simples, que les ménages étendus de la typologie précédente (élargis1, élargis2 et multiples) sont dans leur majorité des ménages de structure descendante, suivie des ménages de structure ascendante. Les ménages de structures collatérale et complexe semblent peu fréquents.

Tableau 3.4 : Répartition des ménages algériens selon la structure familiale et la strate de résidence.

Structure		Strate de résidence				
Familiale	Familiale		Rural	Total		
Ctmuotumo Cimonlo	Eff	3492	3303	6795		
Structure Simple	%	70,1	67,1	68,60		
Ascendante.	Eff	497	501	998		
Ascendante.	%	9,98	10,2	10,08		
Descendante	Eff	607	733	1340		
	%	12,2	14,9	13,53		
C-11-4/1-	Eff	185	160	345		
Collatérale	%	3,71	3,25	3,48		
Complexe	Eff	84	128	212		
Complexe	%	1,69	2,60	2,14		
Antono	Eff	117	98	215		
Autre	%	2,35	1,99	2,17		
ТОТАІ	Eff	4982	4923	9905		
TOTAL	%	100	100	100		
Source: RGPH 87. Sondag	ge au 1/300.	•	•	•		

Selon la strate de résidence, on constate, tout comme pour les types de ménages, que les structures « traditionnelles », quelle que soit leur structure, sont plus fréquentes en milieu

rural qu'en milieu urbain. Mis à part les structures collatérales où on enregistre un équilibre entre les deux strates de résidence.

Concernant les personnes isolées, les structures collatérales sont celles qui semblent accueillir le plus ces derniers et ce quel que soit le milieu de résidence. Pour les autres structures, la présence des personnes isolées est relativement plus importante en milieu urbain.

Tableau 3.5: Répartition des ménages algériens selon la structure familiale, la présence ou non des personnes isolées et la strate de résidence.

Structure	Strate	Pers	sonnes isolé (Effectif)	es	Per	sonnes isolé (en %)	ées
Familiale		Sans	Avec	Total	Sans	Avec	Total
Structure	Urbain	3385	107	3492	96,94	3,06	100
Simple	Rural	3235	68	3303	97,94	2,06	100
	Total	6620	175	6795	97,42	2,58	100
Ascendante	Urbain	477	20	497	95,98	4,02	100
	Rural	483	18	501	96,41	3,59	100
	Total	960	38	998	96,19	3,81	100
	Urbain	579	28	607	95,39	4,61	100
Descendante	Rural	716	17	733	97,68	2,32	100
	Total	1295	45	1340	96,64	3,36	100
Collatérale	Urbain	172	13	185	92,97	7,03	100
	Rural	148	12	160	92,50	7,50	100
	Total	320	25	345	92,75	7,25	100
Complexe	Urbain	81	3	84	96,43	3,57	100
	Rural	124	4	128	96,88	3,13	100
	Total	205	7	212	96,70	3,30	100
Autre	Urbain	112	5	117	95,73	4,27	100
	Rural	96	2	98	97,96	2,04	100
	Total	208	7	215	96,74	3,26	100
	Urbain	4806	176	4982	96,47	3,53	100
TOTAL	Rural	4802	121	4923	97,54	2,46	100
	Total	9608	297	9905	97,00	3,00	100
Source: RGPH 87	. Sondage au 1	/300.					

3.3. Type de ménage, structure familiale et taille

Contrairement à ce qu'avait conclu Peter Laslett dans son article "La famille et le ménage: approche historique"[17], il existe une corrélation très évidente entre la taille moyenne des ménages et la complexité de leur structure (tableaux 3.6 à 3.8). Cependant, il est vrai, il reste inadmissible de conclure sur le type ou la structure des ménages lorsque l'étude repose uniquement sur des indications sur la taille.

3.2.1. Type de ménage

Plus le ménage se complique, plus sa taille augmente; chose évidente (tableau 3.6). Elle est de 6,32 personnes, en moyenne, dans les ménages simples, de 7,27 personnes pour les ménages élargis1 et 9,25 personnes pour les ménages élargis2. Elle atteint 14,16 personnes dans les ménages multiples.

Tableau 3.6 : Répartition des ménages selon le type, la taille moyenne et la strate de résidence.

Type de Ménage	Strate					
	Urbain	Rural	Total			
Solitaire	1,00	1,00	1,00			
Sans Structure Familiale	2,83	3,79	3,18			
Ménage Simple	6,28	6,37	6,32			
Ménage élargi1	7,17	7,39	7,27			
Ménage élargi2	8,95	9,50	9,25			
Ménage Multiple	13,15	14,94	14,16			
Autres	5,21	5,76	5,42			
TOTAL	6,83	7,39	7,10			
Source: RGPH 87. Sondage au 1/3	00.	•	·			

Par strate, mis à part les ménages solitaires, du fait de leur définition, la taille moyenne des ménages, quel que soit le type de ménage, est plus élevée dans le rural que dans l'urbain. Elle est de 6,83 personnes dans l'urbain contre 7,39 personnes dans le rural. Ce constat est sans doute lié, surtout pour les ménages simples, à une fécondité élevée dans le rural que dans l'urbain.

Selon le nombre de personnes observé par type de ménage (tableau 3.7), on relève seulement 16,33 % des ménages simples constitués de 1 à 3 personnes (toutes sous catégories confondues) contre 45,91 % constitués de 7 personnes et plus. Soit un couple et 5 enfants au minimum pour la sous catégorie "couples avec enfants" et six (06) enfants et un (01) parent pour les sous catégories "pères ou mères avec enfants" . Cela dit, ceci confirme notre à priori

selon lequel la famille algérienne ne s'est que simplifier aux liens biologiques sans pour autant qu'elle se nucléarise. Pour les autres types de ménage, la part des ménages constitués de 7 personnes et plus sont, par ordre croissant, les ménages élargis1 (58,13 %), les ménages élargis2 (79,22 %) et les ménages multiples (97,97 %).

Quant aux ménages constitués de 12 personnes et plus, on relève 68,13 % des ménages multiples constitués de 12 personnes et plus contre 22,73 % dans les ménages élargis2 et seulement 6,32 % dans les ménages élargis1. La part des ménages simples, quoique très faible (3,19 %), révèle, dans une certaine manière, son caractère étendu qui persiste toujours.

Par strate (tableaux VI.7 et VI.8 en annexe 6), on constate, que quel que soit le type de ménage, le nombre de personne par ménage est plus élevée dans le rural que dans l'urbain. Soit 55,16 % des ménages dans le rural sont constitués de 07 personnes et plus contre (50,87 %) en urbain. Les ménages simples sont légèrement étendus dans le rural que dans l'urbain. Soit 46,33 % constitués de plus de 7 personnes dans le rural contre 45,52 % dans l'urbain. La proportion des ménages multiples constitués de plus de 12 personnes est plus élevée également dans le rural que dans l'urbain. Soit, respectivement, 73,41 % contre 61,29 %.

Tableau 3.7 : Répartition des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes.

Type de Ménage		Nombre de personnes dans le ménage						
		1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à11	12 et+	TOTAL	
Solitaire	Eff	335	0	0	0	0	335	
	%	100	0,00	0,00	0,00	0,00	100	
Ménage Sans Structure	Eff	55	16	4	1	0	76	
familiale.	%	72,37	21,05	5,26	1,32	0,00	100	
Ménage Simple	Eff	1109	2565	2264	638	217	6793	
	%	16,33	37,76	33,3	9,39	3,19	100	
Ménage élargi1	Eff	45	313	335	108	54	855	
	%	5,26	36,61	39,1	12,63	6,32	100	
Ménage élargi2	Eff	7	302	492	348	338	1487	
	%	0,47	20,31	33,0	23,40	22,73	100	
Ménage Multiple	Eff	0	13	88	103	436	640	
	%	0,00	2,03	13,7	16,09	68,13	100	
Autres	Eff	34	54	29	5	3	125	
	%	27,20	43,20	23,2	4,00	2,40	100	
TOTAL	Eff	1585	3263	3212	1203	1048	10311	
	%	15,37	31,65	31,1	11,67	10,16	100	
Source: RGPH 87. Sondag	e au 1/300).						

3.3.2 Structure familiale.

Le même constat est relevé que précédemment. Plus la structure se complique, plus sa taille augmente (Tableau 3.8). Elle est de 6,32 personnes dans les structures simples. Elle atteint 13,02 personnes dans les structures complexes. On constate que les structures descendantes (10,53 personnes) sont de taille plus élevée que les structures collatérale (8,98 personnes) ou les structures ascendantes (7,85 personnes). On relève également, comme l'est d'ailleurs pour les types de ménages, que quel que soit la structure familiale la taille moyenne observée est plus élevée dans le rural que dans l'urbain.

Tableau 3.8 : Répartition des ménages selon la structure familiale, la taille moyenne et la strate de résidence.

Standardo Formiliala		Strate					
Structure Familiale	Urbain	Rural	Total				
Structure Simple	6,28	6,37	6,32				
Ascendante	7,70	8,00	7,85				
Descendante	10,21	10,80	10,53				
Collatérale	8,17	9,92	8,98				
Complexe	12,11	13,63	13,02				
Autre	7,36	10,62	8,85				
TOTAL	7,09	7,58	7,34				
Source: RGPH 87. Sondage au 1/300.							

Selon le nombre de personnes observé par structure familiale (tableau 3.9), il convient de signaler, à l'instar des ménages multiples, que presque les 2/3 (61,32 %) des structures complexes sont constituées de 12 personnes et plus contre 34,78 % des structures descendantes, 20,87 % des structures collatérales et 11,52 % des structures ascendantes. Les structures simples, équivalentes aux ménages simples, ne participent que de 3,19 %.

Pour les structures familiales composées de 07 personnes et plus, on relève, par ordre croissant, les structures ascendantes (64,73%), les structures collatérales (68,60 %), les structures descendantes (84,64 %) et les structures complexes (96,70 %). La position qu'occupent les structures descendantes, presque accolées aux structures complexes dénote le caractère autoritaire omniprésent du patriarche (ascendant) en gardant ses descendants à ses côtés sous le même toit.

Par strate (tableaux VI.9 et VI.10 en annexe 6), le même arrangement se dessine avec, cependant, une légère accentuation dans le rural.

Tableau 3.9 Répartition des ménages selon la structure familiale, le nombre de personnes résidentes.

Structure Familiale		N	Nombre de personnes dans le ménage							
		1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à11	12 et+	Total			
Structure Simple	Eff	1109	2565	2264	638	217	6793			
	%	16,33	37,76	33,33	9,39	3,19	100			
Ascendante	Eff	29	323	383	148	115	998			
	%	2,91	32,36	38,38	14,83	11,52	100			
Descendante	Eff	11	195	360	308	466	1340			
	%	0,82	14,55	26,87	22,99	34,78	100			
Collatérale	Eff	13	95	99	66	72	345			
	%	3,77	27,54	28,70	19,13	20,87	100			
Complexe	Eff	0	7	45	30	130	212			
	%	0,00	3,30	21,23	14,15	61,32	100			
Autre	Eff	34	63	56	12	50	215			
	%	15,81	29,30	26,05	5,58	23,26	100			
TOTAL	Eff	1196	3248	3207	1202	1050	9903			
	%	12,08	32,80	32,38	12,14	10,60	100			
Source: RGPH 87. S	ondage at	ı 1/300.								

Enfin, il est à noter que l'absence totale de données selon les deux typologies retenues, nous a contraint à se limiter principalement à une simple description de la typologie et de la structure familiales des ménages algériens, tels que recensés en 1987. Cependant quelques constats méritent d'être rappelés :

La structure des ménages algériens reste très variée. Cependant, on note à la lumière des données du recensement de 1998 (cf : tableau 2.5, ci-dessus) que cette variété qui dénote une certaine forme de résistance au changement tend à « disparaître ». Les ménages constitués de plusieurs noyaux familiaux sont en effet passés de 21,27% en 1966 à 13,89 % en 1998. L'essentiel de cette baisse a eu lieu au cours de la dernière période intercensitaire (1987-1998). Une réduction de plus de 7 points contre moins d'un point entre 1966 et 1987.

Ce constat nous permet-il de confirmer la thèse de Parsons préconisant la disparition progressive de la famille étendue au passage de la société rurale traditionnelle à la société industrielle urbaine!

A noter que cette réduction a eu lieu surtout en milieu rural. Ce qui énonce une exception à cette thèse.

En outre, cette évolution a eu lieu dans un contexte particulier qu'a traversé l'Algérie. La conjoncture d'insécurité qui a frappé notamment le monde rural a été à l'origine d'un déplacement massif de population vers les banlieues urbaines. La restructuration des ménages étendus, une fois la stabilité est garantie, reste fort probable. Cette restructuration peut avoir lieu soit par un regroupement familial dans les zones d'arrivée, comme ça était observé dans les années 70 lors de l'exode rural, soit par le retour aux zones de départ.

Quelle que soit l'évolution future de la famille algérienne, il convient, de s'intéresser plus qu'auparavant, à cette cellule de base de la société. Les formes qu'elle prend sont des indications essentielles si l'on veut mesurer les implications des changements sociaux, culturels et historiques sur le vécu des individus, leurs besoins et leurs attentes.

3.4 Type de ménage, structure familiale et structure par âge et par sexe

Le sexe et l'âge sont deux modalités d'un intérêt particulier en démographie. Une structure par âge et par sexe observée à l'occasion d'un recensement ou d'une enquête serait, certes, la résultante des conditions de la collecte des données. C'est à dire la nature de la question relative aux âges, la qualité de la formation des enquêteurs, les coutumes, le niveau d'éducation...de la population étudiée [21]. Mais elle traduit, également, l'histoire passée des générations et dessine, fut ce à grands traits, leur parcours démographique. C'est à dire les variations passées de la mortalité, de la fécondité et des migrations.

Dans un cas particulier tel que le notre⁶³, une structure par âge et par sexe serait, en plus des facteurs cités ci-dessus⁶⁴, la résultante de la nature et de la dynamique de la structure familiale elle-même. C'est à dire sa composition figée dans laquelle nous l'avons saisie et de son caractère évolutif dû, à son propre cycle de vie.

-

⁶³ Elaboration des structures par âge et par sexe selon le type de ménage ou selon la structure familiale.

⁶⁴ Il convient de souligner que ces facteurs n'auraient pas les mêmes effets dans les différentes structures. Ainsi, la fécondité, la nuptialité, la mortalité et la migration ont une histoire différente d'une structure à une autre. Même la fiabilité des données pourrait être différente. Les omissions seraient plus fréquentes dans les ménages multiples que dans les ménages simples, vu les différences de leur taille et éventuellement de leur comportement. Cependant, il s'avère très difficile de déterminer les effets des omissions sur les différentes structures, vu leurs nature et caractère évolutifs. Il faut rajouter l'absence des outils statistiques et des théories démographiques adéquates pour de tel sujet.

Rappelons également qu'outre les restrictions inhérentes au nombre et type de questions que l'on peut inclure dans un recensement, ce dernier privilégie l'approche transversale. De ce fait les données d'un seul recensement ne permettent pas de déterminer cette dynamique ni de distinguer les effets d'âges des effets des générations.

Malgré son caractère particulier, il convient, comme dans toute autre étude reposant sur la structure par âge et par sexe, de tester les répartitions par âge et par sexe observées en vue de procéder à des analyses différentielles plus poussées.

Les erreurs qui peuvent entachées les répartitions par âge et par sexe sont bien connues. Nous pouvons citer :

- La préférence de certains chiffre surtout le 0 et le 5
- Les omissions et les doubles comptes surtout les cas des enfants en bas âge et des femmes ;
- Le transfert d'un groupe d'âge à un autre. A titre d'exemple, le transfert des enfants du groupe d'âge (0-4 ans) au groupe d'âge (5-9 ans), le transfert des femmes mariées âgées entre 10 et 14 ans au groupes d'âge (15-19 ans) et inversement le transfert des femmes célibataires âgées entre 15 et 19 ans au groupe d'âge (10-14 ans).

A cet effet, plusieurs indices ont été mis au point pour détecter ces erreurs. Ils peuvent être classés en deux catégories selon qu'ils mesurent :

- 1'attraction ou la répulsion des âges qui se terminent par des chiffres précis, par exemple par 0 ou par 5 (indice de Whipple) ou l'attraction ou la répulsion pour l'ensemble des chiffres (indices de Bachi et de Myers)[21].
- la régularité des répartitions par âge et par sexe (Indice Combiné des Nations Unies -ICN)[21] qui rend compte des transferts qui peuvent avoir lieu et éventuellement des sous enregistrements dus aux omissions et doubles comptes.

Les omissions et doubles comptes restent difficilement détectables en recourant aux premiers indices. L'indice combiné des Nations Unies-ICN) est le seul indice susceptible de

le faire. Mais la nature de notre étude rend son application hasardeuse. En effet l'ICN est un indice de régularité et non de qualité [21]. A titre d'exemple, "un pays ayant subi des flux migratoires importants ou une mortalité anormalement élevée (guerre, épidémie,..), verra sa répartition par âge gravement perturbée, sans que pour autant la qualité de la collecte soit mise en cause [21]". Cela dit, ces erreurs peuvent être mieux appréhendées visuellement avec une connaissance approfondie des histoires de générations ou par référence à une structure de qualité meilleures et sûre.

Nous nous limitons dans notre évaluation à mesurer d'une part, le degré de préférence pour certains chiffres en utilisant l'indice de Whipple et d'autre part, la régularité des sexes en recourant à l'examen des rapports de masculinité.

i. l'indice de Whipple.

Cet indice est parmi les plus simples à calculer. Il vise à mesurer le degré de préférence pour le 0 ou le 5. L'analyse est menée non sur l'ensemble de la distribution par âge, mais seulement au sein du groupe 23-62 ans, afin de compenser l'effet dû à la décroissance normal des effectifs dans un groupe d'âge. Le calcul consiste à prendre l'effectif total des personnes âgées entre 23 et 62 ans et de calculer la somme des effectifs de cet intervalle dont les âges se terminent par 0 et 5. puis on fait le rapport de cette dernière somme au 1/5ème de l'effectif total.

L'indice (W) varie entre 0 et 5. il est interprété comme suit :

- a. $\sin W = 0$, il y a répulsion totale pour le 0 et le 5
- b. $\sin W < 1$, il y a répulsion pour le 0 et le 5
- c. $\sin W = 1$, il n'y a aucune préférence
- d. si 1<W < 5, il y a attraction, d'autant plus forte que W est proche du 5
- e. $\sin W = 5$, tous les âges enregistrés se terminent par 0 et 5.

L'application de cet indice aux données algériennes selon le type de ménage et ou la structure familiale a donné les résultats suivants :

Tableau 3.10 : indice de Whipple selon le type de ménage, le sexe et la strate de résidence

Type de ménage	Sexe	St	rate	Tatal
		Urbain	Rural	Total
Ménages solitaires	Mas	0,80	1,20	0,90
	Fem	1,29	0,80	1,07
	Tot	0,94	1,00	0,96
Ménages sans structure	Mas	0,98	1,25	1,09
familiale	Fem	0,69	0,45	0,59
	Tot	0,86	0,90	0,88
Ménages Simples	Mas	1,00	0,98	0,99
	Fem	1,03	1,03	1,03
	Tot	1,02	1,01	1,01
Ménages Elargis1	Mas	1,05	0,91	0,99
	Fem	0,97	1,16	1,06
	Tot	1,01	1,04	1,02
Ménages Elargis2	Mas	0,89	0,94	0,91
	Fem	0,97	0,94	0,96
	Tot	0,93	0,94	0,93
Ménages Multiples	Mas	1,14	0,90	1,00
	Fem	1,05	0,98	1,01
	Tot	1,10	0,94	1,01
Autres	Mas	0,95	0,98	0,96
	Fem	1,06	1,14	1,08
	Tot	1,00	1,06	1,02
TOTAL	Mas	1,00	0,96	0,98
	Fem	1,02	1,01	1,02
	Tot	1,01	0,98	1,00
Source	RGPH 87,	Sondage au 1/2	300.	

Tableau 3.11 : indice de Whipple selon la structure familiale, le sexe et la strate de résidence

Structure familiale	Sexe	Strate		Total
		Urbain	Rural	Total
Structure simple	Mas	1,00	0,98	0,99
	Fem	1,03	1,03	1,03
	Tot	1,02	1,01	1,01
Ascendante	Mas	0,91	0,94	0,93
	Fem	0,96	0,99	0,97
	Tot	0,93	0,97	0,95
Descendante	Mas	0,96	0,86	0,91
	Fem	0,99	0,97	0,98
	Tot	0,97	0,91	0,94
Collatérale	Mas	1,07	0,99	1,04
	Fem	0,98	1,07	1,02
	Tot	1,03	1,03	1,03
Complexe	Mas	1,39	1,15	1,25
	Fem	1,04	0,96	0,99
	Tot	1,23	1,06	1,13
Autres	Mas	0,87	0,79	0,84
	Fem	1,17	1,18	1,18
	Tot	1,02	099	1,01
TOTAL	Mas	1,00	0,95	0,98
	Fem	1,02	1,02	1,02
	Tot	1,01	0,98	1,00
Source: RGPH 87, Sondage a	u 1/300.			

En se fiant à la grille de classement des données selon leur qualité qu'on peut trouver dans l'annuaire démographique des Nations Unies de 1955, on aura

 Ψ W < 1,05 : données très exacte;

↓ 1,05=<W<=1,099 : données relativement exactes

4 1,10 = <W<=1,249 : données approximatives

↓ 1,25=<W<=1,749 : données grossières

↓ 1,75 <=W : données très grossières

Ainsi les données relatives à la population totale, à la population des ménages simples, à la population des ménages élargis1 et à la population des ménages multiples (tableau n°37) se sont révélées très exactes. Elles sont relativement exactes pour les ménages solitaires et les ménages élargis2 et approximatives pour les ménages sans structure familiale.

Par strate, le même constat est relevé. Selon le sexe, il est relativement le même sauf pour les ménages solitaire en milieu urbain et les ménages sans structure familiale. Pour ces types de ménages, les données se sont révélées très grossières pour le sexe féminin.

Selon la structure familiale (tableau n°38), les données se sont révélées très exactes ou relativement exactes sauf pour les structures complexes ou les données seraient grossières.

ii. Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est un indice de régularité des sexes. Le rapport du nombre d'hommes pour 100 femmes représente le profil de masculinité qui permet de mettre en évidence certaines anomalies qui n'apparaissent pas de prime abord sur la pyramide des âges[21]. Son calcul à partir des groupes quinquennaux fait disparaître en grande partie les erreurs de déclaration (attraction ou répulsion pour certains chiffres) et permet d'analyser les tendances générales des perturbations. Dans le cas général, la courbe part d'une valeur comprise entre 100 et 105. Elle croît jusqu'à l'âge de 15 ans, puis décroît rapidement et régulièrement jusqu'à 35 ou 40 ans. Ensuite la courbe remonte progressivement pour atteindre une valeur inférieure 100.

Cela dit, l'examen de cet indice selon le type de ménage (figures 3.1 à 3.8) laisse apparaître qu'aucun rapport de masculinité ne suit le profil général. Chaque type de ménage présente un profil différent. Selon la strate de résidence, mis à part les ménages solitaires,

pour les raison déjà évoquées, et, dans un degré moindre, les ménages élargis1, les différents types présentent la même allure quelque soit le lieu de résidence.

Selon la structure familiale, le même constat est relevé (figures 3.9 à 3.13). Le rapport de masculinité ne suit guère le profil général et ce quelle que soit la structure et quel que soit la strate de résidence.

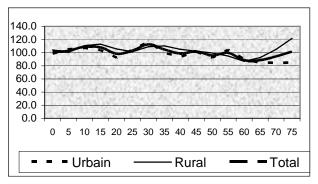


Figure n°3.1 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge — Population Totale —

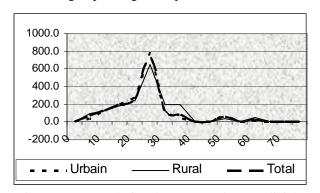


Figure n°3.3 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge –Sans structure familiale –

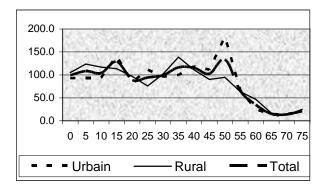


Figure n°3.5 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages élargis1 –

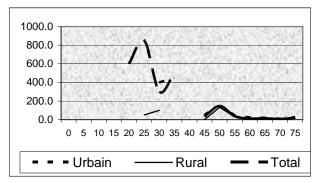


Figure n°3.2 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages solitaires –

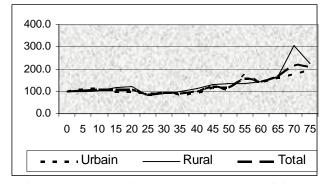


Figure n°3.4: Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages simples –

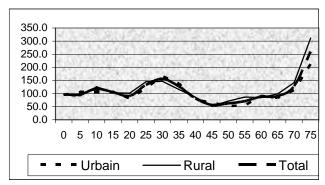


Figure n°3.6 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages élargis2 –

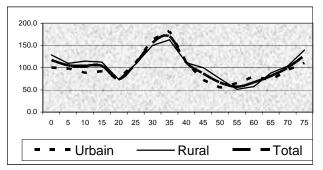


Figure n°3.7 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Ménages multiples –

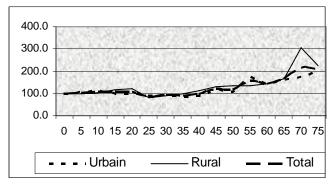
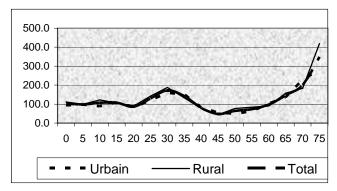


Figure n°3.9 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure simple –



 $Figure \ n^{\circ}3.11 : Evolution \ des \ rapports \ de \ masculinit\'e \ par \\ groupes \ d'\^age - Structure \ descendante -$

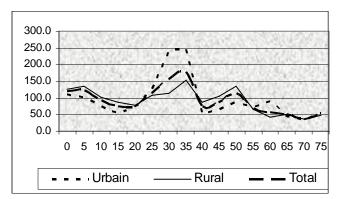
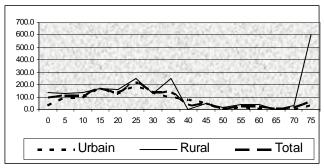


Figure n°3.13 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure Complexe –



 $Figure \ n^{\circ} 3.8 : Evolution \ des \ rapports \ de \ masculinit\'e \ par \\ groupes \ d'\^age - M\'enages \ autres -$

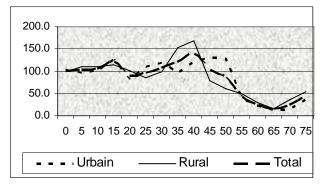


Figure n°3.10 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure ascendante –

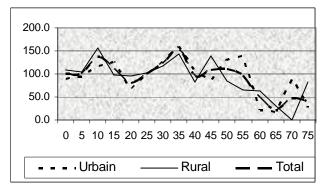


Figure n°3.12: Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Structure collatérale –

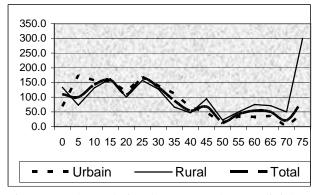


Figure n°3.14 : Evolution des rapports de masculinité par groupes d'âge – Autres structures –

3.4.1 Type de ménage

3.4.1.1 Structure par âge et par sexe

L'illustration graphique de la structure par âge et par sexe selon le type de ménage nous permet de décrire la composante par sexe et par âge de chaque type et de nous renseigner ainsi, quelque peu, sur son régime démographique. Elle nous permet également de mettre en lumière les différences observées entre les types et de suggérer, dans la limite du possible, quelques éléments d'interprétation.

A cet égard, il est utile de rappeler que nous n'écartons pas l'idée qu'à chaque cycle de vie de la famille correspond une composante par âge. L'optique transversale d'un recensement et l'absence de données comparatives ne nous permet pas de vérifier cette hypothèse.

Dans l'immédiat, hormis leur faible effectif qui incite à de sérieuses réserves, la structure des ménages solitaires (figure 3.16) et celle des ménages sans structure familiale (figure 3.17) ne sont pas sous l'effet de la fécondité. Elles dépendent, par contre, fortement de la mortalité, de la nuptialité et dans un degré moindre de la migration.

Seuls les ménages simples présentent une structure par âge et par sexe similaire à celle de la population totale (figure 3.18). Les déformations observées dans les autres types de ménage nous invitent à croire à une défaillance totale des données. Doit on pour cela conclure réellement à une mauvaise collecte ou doit on plutôt évoquer leurs modes et systèmes d'organisation fortement imprégnés par les us et coutume qui font que chaque structure à sa propre composante et ses propres lois de mortalité, de fécondité, de nuptialité et de migration?

En effet, l'allure commune des pyramides représentant les types élargis1 (figure 3.19), élargis2 (figure 3.20) et multiples (figure 3.21) (base large, rétrécissement précipité entre 05 et 20 ans, gonflement à la tranche d'âges 25-35 ans et rétrécissement au delà) est loin d'être d'un simple hasard. La recherche d'éléments plausibles, d'interprétation est justifiée⁶⁵.

Ainsi, le gonflement observé dans les ménages élargis2 et multiples entre 20 et 35 ans indique, pensons nous, une présence de jeunes couples nouvellement constitués. La base large n'est que leur progéniture. A cet égard, l'idée selon laquelle les nouveaux couples passent un

_

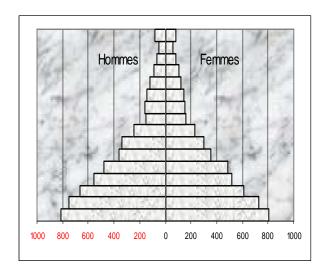
⁶⁵Ceci n'empêche pas que l'information collectée dans de tels types reste sujette à de sérieuses réserves.

véritable "stage" par lequel doit passer la nouvelle mariée pour faire l'apprentissage de la vie de femme [22] se trouve être consolidée⁶⁶.

Pour les ménages élargis1, l'allure de la pyramide laisse entrevoir leur régime nataliste. Les perturbations enregistrées au sommet trouvent leur explication dans la prise en charge des ascendants. La surreprésentation des femmes est liée quant à elle à leur longévité.

Par strate, plusieurs constations sont à relevées. Pour les ménages solitaires (figure VII.2 et VII.3 en annexe 7), ils sont plus jeunes en urbain qu'en rural. Les personnes seules d'âges plus ou moins jeunes, surtout de sexe féminin, ne sont pas tolérées dans le rural. Les raisons de tels groupements (emploi ou études) ne sont que très rarement ou pas du tout rencontrés. Par contre, en urbain, de telles raisons existent et plusieurs autres se trouvent intégrées dans le mode de vie en évolution.

Pour la structure des ménages simples (figure VII.4 et VII.12 en annexe 7), la plus proche de celle de la population totale, se rétrécie à la base en urbain. Sans doute, le contrôle de la fécondité et le recul de l'âge au mariage en sont les facteurs principaux. On constate également que, malgré leur poids (66 % de l'ensemble des types), ce rétrécissement n'a pas eu d'effet puisqu'il n'affecte pas l'allure de la structure par âge de la population totale. Il est probablement compensé par une forte natalité des autres types de ménages.



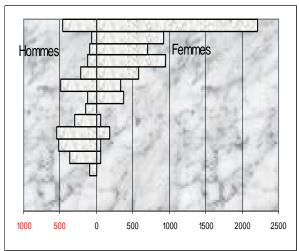


Figure n°3.15: Pyramide des âges – population totale – (Urbain+Rural)

Figure n°3.16: Pyramide des âges – Ménages solitaires - (Urbain+Rural)

_

⁶⁶ Il s'agit également pour la femme de confirmer sa fertilité et pour l'homme sa virilité.

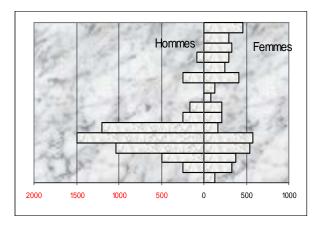


Figure n°3.17: Pyramide des âges – Ménages sans structures familiales -(Urbain+Rural)

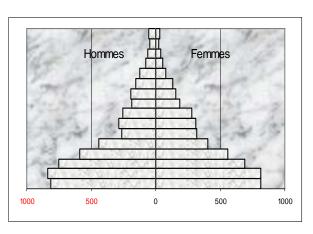


Figure $n^{\circ}3.18$: Pyramide des âges – Ménages simples - (Urbain+Rural)

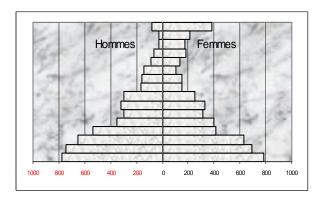


Figure n°3.19: Pyramide des âges – Ménages élargis1 - (Urbain+Rural)

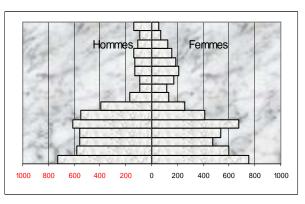


Figure $n^{\circ}3.20$: Pyramide des âges – Ménages élargis2 - (Urbain+Rural)

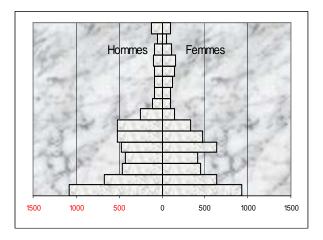


Figure $n^{\circ}3.21$: Pyramide des âges – Ménages multiples -(Urbain+Rural)

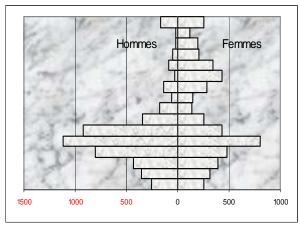


Figure $n^{\circ}3.22$: Pyramide des âges – Ménages autres - (Urbain+Rural)

Les ménages élargis1 et élargis2 (respectivement figure VII.5, VII.13 et VII.6, VII.14 en annexe 7) gardent la même allure selon la strate avec cependant une légère jeunesse dans le rural projetant ainsi un comportement plus nataliste qu'en milieu urbain.

Pour les ménages multiples, la différence de structure entre les deux secteurs d'habitat est très apparente. Le rétrécissement progressif de la structure par âge et par sexe dans le rural (figure VII.16 en annexe 7) indique une cohabitation plus longue des couples dans leurs familles d'origine, comparativement à l'urbain (figure VII.8 en annexe 7). Ceci est dû à deux facteurs; l'exiguïté des logements et les attitudes nouvelles des couples. Le premier n'accorde pas aux parents la possibilité de garder plus longtemps leurs enfants, une fois mariés. Le deuxième, en vue d'une plus grande indépendance, ne permet même pas d'envisager de telles éventualités.

3.4.1.2 Répartition de la population par grands groupes d'âges

La présentation en trois grands groupes d'âge distinguant les enfants, les adultes et les vieillards permet de mettre en valeur les caractéristiques fondamentales des différentes populations étudiées.

3.4.1.2.1. Population totale

La population algérienne en 1987, était très jeune. 54,44 % des membres des ménages étaient âgés de moins de 20 ans (tableau 3.12). Elle était encore plus jeune dans le rural (56,87%) que dans l'urbain (51,92 %) (tableaux VII.4 et VII.5 en annexe 7).

Selon le type, les ménages simples abritent la part la plus élevée des moins de 20 ans (58,58%). Cette part est encore plus élevée dans le rural (61,06%) que dans l'urbain (56,24%).

Tableau n°3.12 : Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'ages.

		Gra					
Type de ménage	Sexe	-20 ans	20-59 ans	60 ans et +	Total		
	Mas	2,56	76,07	21,37	100		
Ménages solitaires	Fem	0,00	26,27	73,73	100		
	Tot	0,90	43,71	55,39	100		
NC	Mas	34,13	64,29	1,58	100		
Ménages sans structure familiale	Fem	28,70	42,61	28,69	100		
	Tot	31,54	53,94	14,52	100		
	Mas	58,24	37,11	4,65	100		
Ménages Simples	Fem	58,95	38,22	2,83	100		
	Tot	58,58	37,65	3,77	100		
Ménages Elargis1	Mas	57,35	38,47	4,18	100		
	Fem	47,62	34,60	17,78	100		
	Tot	52,21	36,43	11,36	100		
	Mas	47,65	42,90	9,45	100		
Ménages Elargis2	Fem	47,93	43,82	8,25	100		
	Tot	47,78	43,35	8,87	100		
	Mas	51,60	41,26	7,14	100		
Ménages Multiples	Fem	49,47	42,08	8,45	100		
	Tot	50,56	41,66	7,78	100		
	Mas	37,24	57,96	4,80	100		
Autres	Fem	28,40	56,21	15,39	100		
	Tot	32,79	57,08	10,13	100		
TOTAL	Mas	54,90	39,23	5,87	100		
	Fem	53,97	39,52	6,51	100		
	Tot	54,44	39,37	6,19	100		
Source: RGPH 87, Sondage au 1/300.							

Les ménages solitaires sont, en majorité, composés de personnes âgées de 60 ans et plus (55,39 %). Ils le sont plus quand il s'agit de femmes (73,73 % sont âgées de plus de 60 ans). Les hommes solitaires sont généralement âgés entre 20 et 59 ans (76,07 %). Ces constats traduisent une situation de choix pour les hommes et une situation de fait pour les femmes (voir ci-dessous, la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial).

La part élevée des plus de 60 ans dans les ménages étendus et plus particulièrement dans les ménages élargis1 (11,36 %) est due surtout aux personnes agglutinées aux noyaux familiaux. Elles sont le plus souvent des ascendants (voir tableaux 3.13 et VII.9).

Quel que soit le type de ménage, la population est plus jeune dans le rural que dans l'urbain. En l'occurrence, la part des plus de 60 ans, à l'exception des ménages solitaires, est plus élevée en urbain qu'en rural.

3.4.1.2.2. Chefs de ménages

Le chef de ménage est une personne (homme ou femme) résidente qui commande et décide en général de l'utilisation du revenu et qui est reconnu comme étant le chef par les membres du ménage ou qui se déclare en tant que tel [7]. Cette conception par laquelle est perçue le chef de ménage algérien, rend difficile, voire impossible, de distinguer le chef de ménage qui a le plus fort salaire ou celui qui décide de l'utilisation de l'argent, de celui que la coutume considère comme étant la personne la plus âgée à laquelle les autres membres du ménage doivent le respect et qui, en réalité, commande et décide de tout au sein du ménage.

En conséquence la majorité des chefs de ménage (77,61 %) sont âgés entre 15 et 59 ans et seulement 22,22 % ont plus de 60 ans (tableau 3.13).

De ce fait, l'âge actif est un critère essentiel pour l'accès au statut de chef de ménage. Sans doute, le critère économique retenu dans la définition, pour son opérationnalité et son application rigoureuse de la part des agents recenseurs, l'a emporté sur la tradition. Mais cela est-il toujours vrai?

En faisant abstraction des ménages solitaires où 55,39 % sont âgés de plus de 60 ans, on constate que les ménages multiples et les ménages élargis2 (tableau 3.13), sont dirigés par des personnes âgées (respectivement 44,77 % et 38,67 % sont âgés de plus de 60 ans). Ceci traduit, dans une certaine mesure, la vivacité de la coutume dans de tels types. En effet, les ménages multiples et les ménages élargis2 (tous les deux constitués de deux noyaux familiaux et plus) abritent des ascendants. Ces derniers, par la force de la tradition ou par respect, sont déclarés le plus souvent chefs de ménage.

Pour les ménages simples et les ménages élargis1, la quasi-totalité des chefs de ménage sont âgés entre 20 et 59 ans, soit respectivement 83,99 % et 92,96 %.

Le statut de chef de ménage, dans plus de 90 % des cas, est l'affaire des hommes (tableau 3.14). Les femmes, dans bien des cas, n'accèdent à ce statut qu'à la retraite des hommes et qu'à l'atteinte d'un certain âge. Dans la plus part des cas (20,08 %) à 60 ans et plus et généralement au décès du mari (voir répartition des chefs de ménages selon l'état

matrimonial). Il ne leur est que très rarement accordé à moins de 20 ans (5,56 % seulement). Cette possibilité d'accès au poste de chef de ménage diffère également selon le milieu de résidence (tableaux VII.11 et VII.12 en annexe 7). Ce statut est plus fréquent en urbain (21,40 % de femmes parmi les chefs de ménage âgés de 60 ans et plus) qu'en rural (15,25 %). Quel que soit le groupe d'age, les possibilités d'accès à ce statut sont nettement inférieures dans le rural qu'en urbain. Ces inégalités d'accès sont dues à deux facteurs.

Le premier, est le fait qu'au retrait de l'homme (décès ou divorce), la femme, dans le rural, est tout de suite mise sous tutelle d'un autre homme (remariage, rejoint du domicile parental, prise en charge par le frères ou place son fils aîné en substitut). Le second est le fait de l'absence de l'activité féminine (dans le sens occupation contre un salaire), critère essentiel dans la définition du chef de ménage.

En urbain, cet accès est étroitement lié à l'évolution d'un nouveau mode de vie intégrant l'éducation, l'activité féminine et la disparition progressive de la discrimination entre les sexes.

Par groupe d'âges, quel que soit le sexe, le statut du chef de ménage n'est que très rarement accordé aux personnes âgées de moins de 20 ans (tableaux VII.9 et VII.10 en annexe 7). Ceci est dû, généralement, au recul de l'âge au mariage et à la force de la tradition qui considère qu'on doit à la personne la plus âgée, plus particulièrement dans les ménages étendus (multiples et élargis), respect et soumission.

Tableau 3.13 : Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges.

Type de ménage	Sexe	Gra	T-4-1		
		-20ans	20 à 59	60 et+	Total
	Mas	2.56	76.07	21.37	100
Ménages Solitaires	Fem	0.00	26.27	73.73	100
	Tot	0.90	43.71	55.39	100
	Mas	4.55	93.18	2.27	100
Ménages sans structure familiale	Fem	3.03	33.33	63.64	100
	Tot	3.90	67.53	28.57	100
	Mas	0.06	84.26	15.68	100
Ménages simples	Fem	0.00	77.68	22.32	100
Wienages simples	Tot	0.06	83.68	16.26	100
	Mas	0.37	92.96	6.67	100
Ménages élargis1	Fem	0.00	82.98	17.02	100
Wienages clargist	Tot	0.35	92.42	7.23	100
	Mas	0.30	61.55	38.15	100
Ménages élargis2	Fem	0.00	56.96	43.04	100
Wienages etaigis2	Tot	0.27	61.06	38.67	100
	Mas	0.17	55.95	43.88	100
Ménages multiples	Fem	0.00	45.28	54.72	100
Wienages maniples	Tot	0.16	55.07	44.77	100
	Mas	0.00	50.00	50.00	100
Autres	Fem	0.00	57.29	42.71	100
ruucs	Tot	0.00	55.56	44.44	100
	Mas	0.19	79.72	20.09	100
TOTAL	Fem	0.08	61.58	38.33	100
	Tot	0.17	77.61	22.22	100
Source: RGPH 87, Sondage	au 1/300.				

Tableau 3.14 : Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges.

TD 1 /	G	Gra	Tr. 4 1				
Type de ménage	Sexe	-20ans	20 à 59	60 ans	Total		
Ménages Solitaires	Mas	100.00	60.96	13.51	35.03		
	Fem	0.00	39.04	86.49	64.97		
	Tot	100	100	100	100		
	Mas	66.67	78.85	4.55	57.14		
Ménages sans structure familiale	Fem	33.33	21.15	95.45	42.86		
Turminuic	Tot	100	100	100	100		
	Mas	100.00	91.85	87.95	91.22		
Ménages simples	Fem	0.00	8.15	12.05	8.78		
	Tot	100	100	100	100		
	Mas	100.00	95.08	87.10	94.52		
Ménages élargis1	Fem	0.00	4.92	12.90	5.48		
	Tot	100	100	100	100		
	Mas	100.00	90.09	88.17	89.37		
Ménages élargis2	Fem	0.00	9.91	11.83	10.63		
	Tot	100	100	100	100		
	Mas	100.00	93.20	89.90	91.73		
Ménages multiples	Fem	0.00	6.80	10.10	8.27		
	Tot	100	100	100	100		
	Mas	/	21.43	26.79	23.81		
Autres	Fem	/	78.57	73.21	76.19		
	Tot	/	100	100	100		
TOTAL	Mas	94.44	90.77	79.92	88.36		
	Fem	5.56	9.23	20.08	11.64		
	Tot	100	100	100	100		
Source: RGPH 87, Sondage au 1/300.							

3.4.1.2.3. Chefs de noyaux secondaires

Sont considérés comme noyaux secondaires, l'ensemble des cellules familiales agglutinées à la cellule de base dont le chef est lui-même chef de ménage. On distingue quatre types de noyaux secondaires.

- Couples sans enfants.
- Couples avec enfants célibataires.
- Père ou mère avec enfants célibataires
- Frères et soeurs célibataires.

Il convient de signaler que le chef de noyau est d'office l'époux dans les deux premiers cas, le père ou la mère dans le troisième cas et le frère ou la soeur aînée dans le quatrième.

Le 1/5^{ème} environ (19,26 %) des chefs de noyaux secondaires sont des femmes (tableau 3.16). Elles sont à l'origine de 23,37 % en urbain et de 16,10 % dans le rural (tableaux VII.18 et VII.19 en annexe 7).

Le statut de chef de noyau secondaire est généralement lié au statut matrimonial. La femme est considérée chef de noyau secondaire si elle est, le jour du recensement, veuve, divorcée ou séparée avec des enfants célibataires. Ainsi, 23,07 % des chefs de noyaux secondaires parmi l'ensemble des noyaux des ménages élargis2 (constitués de deux noyaux familiaux, noyaux du chef de ménage plus un noyau secondaire) sont des femmes. Elles sont à l'origine de 28,28 % en urbain et de 18,72 % dans le rural (tableaux VII.18 et VII.19 en annexe 7).

Par groupe d'âge (tableau 3.15), 87,10 % des chefs de noyaux sont âgés entre 20 et 59 ans; ce qui montre une certaine jeunesse par rapport aux chefs de ménages. Ils atteignent 88,96% dans le rural et 85,46% en urbain (tableaux VII.11 et VII.12 en annexe 7). Ils sont relativement plus jeunes dans les ménages multiples (92,86% contre 55,07% des chefs de ménages) et dans les ménages élargis2 (82,16 % contre 61,06 %).

Selon la strate de résidence (tableaux VII.16 et VII.17 en annexe 7), les chefs de noyaux secondaires sont proportionnellement plus jeunes que les chefs de ménages dans les

ménages multiples en urbain. Soit respectivement (94,24 % sont âgés entre 20 et 59 ans contre 91,90 % en milieu rural).

Par contre, dans les ménages élargis2, c'est dans le milieu rural que les chefs de noyaux sont les plus jeunes (84,98 % sont âgés entre 20 et 59 ans contre 78,79% en milieu urbain).

Les chefs de noyaux secondaires âgés de 60 ans et plus sont essentiellement les ascendants pris en charge. Ils sont particulièrement plus nombreux dans les ménages élargis2.

Par sexe, les chefs de noyaux de sexe masculin sont nettement moins âgés que les femmes (8,10 % sont âgés de plus de 60 ans). Ce pourcentage est de 30,81 % chez les femmes. Ils sont moins âgés dans le rural qu'en urbain. Soit respectivement 8,42 % contre 7,87 % pour le sexe masculin et 32,87 % contre 28,92 % pour le sexe féminin, sont âgés de plus de 60 ans.

Tableau 3.15 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (ensemble).

Type de ménage	Sexe	Gra	Total			
	Sexe	- 20ans	20 à	60 ans	Total	
	Mas	0.26	88.06	11.68	100	
Elargis2	Fem	0.58	62.50	36.92	100	
	Tot	0.34	82.16	17.51	100	
Multiples	Mas	0.36	95.23	4.41	100	
	Fem	1.57	79.06	19.37	100	
	Tot	0.54	92.86	6.60	100	
Autres	Mas	0.00	92.31	7.69	100	
	Fem	0.00	57.14	42.86	100	
	Tot	0.00	80.00	20.00	100	
TOTAL	Mas	0.31	91.59	8.10	100	
	Fem	0.92	68.27	30.81	100	
	Tot	0.43	87.10	12.47	100	
Source: RGPH87, Sondage au 1/300.						

Tableau 3.16 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (ensemble).

Type de ménage	Sexe	Gr	Total			
	Sexe	-20 ans	20-59 ans	60 ans et +	1 Otal	
	Mas	60.00	82.45	51.34	76.93	
Elargis2	Fem	40.00	17.55	48.66	23.07	
	Tot	100	100	100	100	
Multiples	Mas	57.14	87.52	56.98	85.34	
	Fem	42.86	12.48	43.02	14.66	
	Tot	100	100	100	100	
Autres	Mas	/	75.00	25.00	65.00	
	Fem	/	25.00	75.00	35.00	
	Tot	/	100	100	100	
TOTAL	Mas	58.33	84.90	52.42	80.74	
	Fem	41.67	15.10	47.58	19.26	
	Tot	100	100	100	100	
Source: RGPH87, Sondage au 1/300.						

3.4.2) Structure familiale

3.4.2.1) Structure par âge et par sexe

L'allure générale des pyramides des âges, quelle que soit la structure familiale, indique une population très jeune. A première vue, il est à noter que l'allure de la pyramide des âges des structures ascendantes est similaire à celle des ménages élargis1, et celle des structures descendantes à celle des ménages élargis2. Quand aux structures complexes et collatérales, leurs allures se rapprochent plus de celle des ménages multiples.

En fait cette similitude n'est guerre fortuite. Si les pyramides des âges des structures ascendantes et descendantes se recoupent parfaitement avec celles des ménages élargis1 et élargis2, c'est parce que ces derniers sont composés respectivement de 74,11% de catégories ascendantes et de 66,24% de catégories descendantes.

De part ces similitudes, il est à relever également que la cohabitation des nouveaux couples devient plus apparente. Elle est plus longue parmi les structures ascendantes (figure 3.24) que parmi les structures descendantes (figure 3.25), collatérales (figure 3.26) ou

complexes (figure 3.27). Ceci est dû, en partie, au fait que dans les ménages de structure ascendante, les couples, noyaux principaux⁶⁷, sont contraints d'accueillir leurs parents et se voient obligés de les prendre en charge jusqu'à leur décès. Contrairement à cette situation, dans les ménages descendants, collatéraux et complexes, les couples, plus particulièrement les noyaux secondaires, sont à la charge, selon la structure, d'un ascendant, ou d'un collatéral ou d'un autre parent. Ils peuvent s'en soustraire après la phase "d'apprentissage" et à la moindre occasion.

Selon la strate de résidence, les mêmes similitudes sont relevées. Nous constatons également que la cohabitation dans les structures ascendantes (VII.18 et VII.24 en annexe 7) est pratiquement la même. Dans les structures descendantes (figures VII.19 et VII.25 en annexe 7) et collatérales (figures VII.20 et VII.26 en annexe 7), par contre, la cohabitation est légèrement plus présente dans le rural que dans l'urbain. Ce qui indique une forte emprise des parents, renforcée par les traditions encore vivaces (forte dépendance des enfants, dictée par les us et coutumes).

⁶⁷ On entend par "noyaux principaux", les noyaux familiaux des chefs de structure et par "noyaux secondaires", les noyaux familiaux qui cohabitent avec les noyaux principaux.

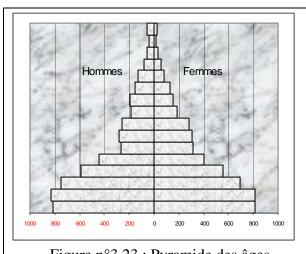


Figure n°3.23 : Pyramide des âges

– Structure simple – (Urbain+Rural)

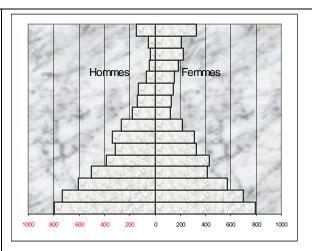


Figure n°3.24: Pyramide des âges

– Structure ascendante - (Urbain+Rural)

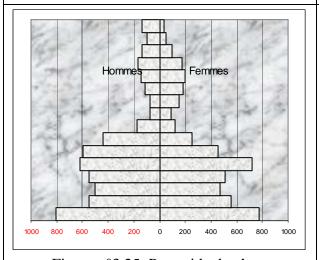


Figure n°3.25: Pyramide des âges

– Structure descendante -(Urbain+Rural)

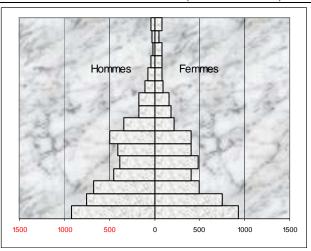


Figure n°3.26: Pyramide des âges

– Structure collatérale - (Urbain+Rural)

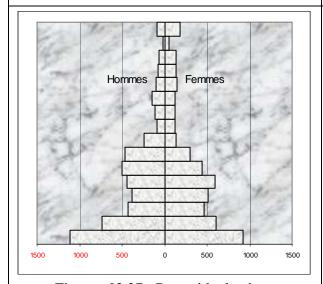


Figure n°3.27 : Pyramide des âges

– Structure complexe - (Urbain+Rural)

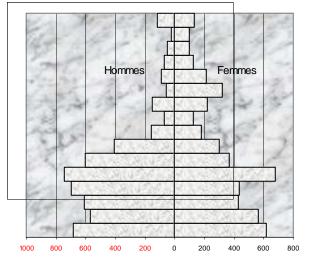


Figure n°3.28 : Pyramide des âges

– Structure autres - (Urbain+Rural)

3.4.2.2 Répartition selon les grands groupes d'âges

3.4.2.2.1. Population totale

Le constat relevé précédemment, pour les types de ménages, est observé par structure familiale. Les structures simples, équivalentes aux ménages simples, sont les plus jeunes (tableau 3.17). Les autres structures, plus particulièrement ascendantes, descendantes et complexes, renferment la part la plus élevée des personnes âgées (plus de 60 ans) soit respectivement 12,20%, 8,93% et 7,58 %. La structure collatérale, quant à elle, est légèrement plus jeune (53,81%). Quelle que soit la structure, la population est plus jeune dans le rural qu'en urbain (tableaux VII.21 et VII.22 en annexe 7).

Tableau 3.17 : Répartition de la population des ménages ordinaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages.

Structure familiale	Corre	G	Frands groupes	d'ages	Total		
Su ucture familiale	Sexe	-20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total		
G	Mas	58,24	37,11	4,65	100		
Structure simple	Fem	58,95	38,22	2,83	100		
	Tot	58,58	37,65	3,77	100		
	Mas	55,83	38,33	5,84	100		
Ascendante	Fem	47,12	35,00	17,88	100		
	Tot	51,23	36,57	12,20	100		
	Mas	46,42	43,18	10,40	100		
Descendante	Fem	47,69	44,93	7,38	100		
	Tot	47,04	44,03	8,93	100		
	Mas	55,23	42,38	2,39	100		
Collatérale	Fem	52,36	41,27	6,37	100		
	Tot	53,81	41,83	4,36	100		
	Mas	53,06	41,87	5,07	100		
Complexe	Fem	50,15	39,75	10,10	100		
	Tot	51,61	40,81	7,58	100		
Autres	Mas	50,21	44,75	5,04	100		
	Fem	41,65	49,02	9,33	100		
	Tot	46,00	46,85	7,15	100		
TOTAL	Mas	55,14	39,03	5,83	100		
	Fem	54,37	39,60	6,03	100		
	Tot	54,76	39,31	5,93	100		
Source: RGPH 87, Sondage au 1/300.							

3.4.2.2.2. Chefs de structure familiales

En ne prenant pas en compte les ménages sans structure familiale, en l'occurrence les ménages solitaires et les ménages sans structure familiale, représentant les modalités type01 et type02 de la typologie retenue, la part des femmes diminue de 02 points, soit 9,61 % seulement contre 11,64 % (tous types confondus).

Selon le sexe, on constate que le statut de chef de ménage dans les structures ascendantes et complexes est quasiment réservé aux hommes. Soit, respectivement 95,58 % et 98,10 %.

Selon la strate (tableaux VII.30 et VII.31 en annexe 7), la probabilité pour les femmes d'accéder au statut de chef de ménage dans le rural est très faible (8,18%). Cette possibilité, bien que faible, est plus élevée en urbain (11,02%). Ce constat est valable quels que soient l'âge et la structure familiale (tableaux VII.30 et VII.31).

A noter, par ailleurs, que plus des trois quarts des chefs de ménages sont d'un âge actif (78,86%). Ils atteignent presque la quasi-totalité pour les structures familiales ascendantes (96,98%), collatérale (91,38%) et complexe (91,43%)- tableau 3.18.

Les structures descendantes, dirigés par les ascendants, font exception. Presque les deux tiers des chefs de structures sont âgés de plus de 60 ans (61,58 %).

Selon la strate de résidence (tableaux VII.28 et VII.29 en annexe 7), on observe les mêmes distributions.

Les chefs de structures descendantes sont légèrement plus âgés en urbain (64,74 %) qu'en rural (58,96 %).

Tableau 3.18 : Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges.

Structure familiale	Sexe	G	Grands groupes d'ages			
Structure rammare		-20ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total	
	Mas	0.06	84.26	15.68	100	
Structure simple	Fem	0.00	77.68	22.32	100	
	Tot	0.06	83.70	16.26	100	
	Mas	0.53	97.27	2.21	100	
Ascendante	Fem	0.00	90.91	9.09	100	
	Tot	0.50	96.98	2.51	100	
	Mas	0.00	37.37	62.63	100	
Descendante	Fem	0.00	45.40	54.60	100	
	Tot	0.00	38.42	61.58	100	
	Mas	0.31	92.66	7.03	100	
Collatérale	Fem	0.00	81.82	18.18	100	
	Tot	0.29	91.98	7.74	100	
	Mas	0.00	91.26	8.74	100	
Complexe	Fem	0.00	100.00	0.00	100	
	Tot	0.00	91.43	8.57	100	
	Mas	0.00	60.00	40.00	100	
Autres	Fem	0.00	61.26	38.74	100	
ridies	Tot	0.00	60.65	39.35	100	
	Mas	0.11	79.73	20.16	100	
TOTAL	Fem	0.00	70.66	29.34	100	
	Tot	0.10	78.86	21.04	100	
Source: RGPH87, Sondage au 1/300.						

Tableau 3.19 : Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges.

Structure familiale	Sexe	G	rands groupes	d'ages	Total
Structure familiale	Sexe	-20ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Mas	100.00	91.84	87.95	91.22
Structure simple	Fem	0.00	8.15	12.05	8.78
	Tot	100.00	100.00	100.00	100.00
	Mas	100.00	95.85	84.00	95.58
Ascendante	Fem	0.00	4.15	16.00	4.42
	Tot	100.00	100.00	100.00	100.00
	Mas	/	84.63	88.47	87.00
Descendante	Fem	/	15.37	11.53	13.00
	Tot	/	100	100	100
	Mas	100.00	94.39	85.19	93.70
Collatérale	Fem	0.00	5.61	14.81	6.30
	Tot	100	100	100	100
	Mas	/	97.92	100.00	98.10
Complexe	Fem	/	2.08	0.00	1.90
	Tot	/	100	100	100
	Mas	/	48.09	49.41	48.61
Autres	Fem	/	51.91	50.59	51.39
	Tot	/	100	100	100
	Mas	100.00	91.38	86.61	90.39
ТОТАЬ	Fem	0.00	8.61	13.39	9.61
	Tot	100.00	100.00	100.00	100.00
Source: RGPH87, So	ondage a	u 1/300.			

3.4.2.2.3. Chefs de noyaux secondaires

On peut évoquer les mêmes constatations précédentes. Cependant, l'examen de la répartition par grands groupes d'ages et par sexe selon la structure familiale (tableau 3.20) montre que la part la plus élevée des chefs de noyaux secondaires âgés de plus de 60 ans concerne les structures ascendante (67,12%). Ce constat traduit, effectivement, l'accueil et la prise en charge des parents (père ou mère) aux âges reculés de leur vie..

Dans les structures descendantes et collatérales, les chefs de noyaux secondaires sont plutôt plus jeunes respectivement 99,36% et 96,37 % sont âgés entre 20 et 59 ans.

Par ailleurs, il est à relever que dans les structures collatérales, la répartition des chefs de noyaux selon les deux variables de contrôle (âge et sexe) est comparable à celle des chefs de structures (92,51% des chefs de structures sont âgés entre 20 et 59 ans contre 96,37 % chez les chefs de noyaux). Ce résultat confirme, entre autre, que ce type de structure est composé de couples ou de noyau familiaux appartenant à une même génération.

Concernant les autres structures, le constat est tout à fait autre. Les différences d'âges entre les chefs de structures et les chefs de noyaux secondaires sont même parfois impressionnantes. La part des 20-59 ans est de 97,38% contre 32,61% dans les structures ascendantes, de 35,26% contre 97,53% dans les structures descendantes et de 91,46% contre 78,65% dans les structures complexes.

Selon la strate de résidence (tableaux VII.35 et VII.36 en annexe 7), à l'exception des structures ascendantes, on constate de légères différences entre les structures par âge des chefs de noyaux secondaires en urbain par rapport à ceux du rural.

Par contre, dans des structures ascendantes, les écarts atteignent 21 points pour les plus de 60 ans au profit de l'urbain par rapport au rural et vice versa elle est de moins de 21 points pour les 20-59 ans.

Cela traduit-il un relâchement de la tradition dans le rural ? Un relâchement entraînant l'abandon des parents aux âges reculés de leur vie ! Où est-il une des conséquences de l'exode rural qu'à connu le pays aux cours de la décennie 70 durant laquelle les jeunes couples sont venus s'installés en ville en laissant les parents au domicile d'origine qui leur sert de garant ?

Certes, cette hypothèse présente une part de vérité mais elle n'est pas intrinsèque. Il existe un autre point de vue qui tient lui aussi une part de vérité. Il s'agit du pouvoir que garde les parents sur les enfants même après leur mariage. Ce pouvoir, renforcé par la tradition, a fait que la part des structures descendantes sont relativement plus répandues en milieu rural qu'en milieu urbain soit respectivement 14,9 % contre 12,2 %.

Selon le sexe, les femmes chefs de noyaux secondaires sont peu fréquentes (19,25%). Elles sont plus nombreuses à partir de 60 ans (47,43%). Selon la structure familiale, elles sont plus nombreuses dans les structures ascendantes (57,14%) contre seulement 9,39% dans les structures descendantes. Dans les structures complexes, leur part dépasse légèrement celle observée au niveau national (22,43%) et dans les structures collatérales, elle est de 18,86%.

Il est à rappeler une fois de plus que le statut du chef de noyaux n'est accordé qu'aux femmes en rupture d'union (veuves, divorcées ou séparées).

Selon la strate de résidence, elles sont moins nombreuses dans le rural (16,06%) qu'en urbain (23,39%) ce qui traduit une remariage plus fréquent dans le milieu rural.

Tableau 3.20 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges.

Structure familiale	Sexe	Grands	groupes d'âge	<u> </u>	Total
Structure furniture	Bene	-20 ans	20 à59 ans	60 ans et +	10141
Ascendante	Mas	0.00	19.50	80.50	100
	Fem	0.47	42.45	57.08	100
	Tot	0.27	32.61	67.12	100
Descendante	Mas	0.19	99.55	0.26	100
	Fem	2.47	97.53	0.00	100
	Tot	0.41	99.36	0.23	100
Collatérale	Mas	0.00	97.18	2.82	100
	Fem	0.00	93.94	6.06	100
	Tot	0.00	96.57	3.43	100
Complexe	Mas	1.39	83.62	14.98	100
	Fem	0.00	61.45	38.55	100
	Tot	1.08	78.65	20.27	100
Autres	Mas	0.00	95.76	4.24	100
	Fem	1.96	76.47	21.57	100
	Tot	0.59	89.94	9.47	100
TOTAL	Mas	0.31	91.59	8.11	100
	Fem	1.11	68.21	30.68	100
	Tot	0.46	87.09	12.45	100
Source: RGPH87, So	ondage a	u 1/300.		-	

Tableau 3.21 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges.

Structure familiale	Sexe	G	rands groupes o	d'âges	Total
Structure rammate	Sexe	-20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Mas	0.00	25.62	51.41	42.86
Ascendante	Fem	100.00	74.38	48.59	57.14
	Tot	100	100	100	100
	Mas	42.86	90.79	100.00	90.61
Descendante	Fem	57.14	9.21	0.00	9.39
	Tot	100	100	100	100
	Mas	/	81.66	66.67	81.14
Collatérale	Fem	/	18.34	33.33	18.86
	Tot	/	100	100	100
	Mas	100.00	82.47	57.33	77.57
Complexe	Fem	0.00	17.53	42.67	22.43
	Tot	100	100	100	100
	Mas	0.00	74.34	31.25	69.82
Autres	Fem	100.00	25.66	68.75	30.18
	Tot	100	100	100	100
	Mas	53.85	84.93	52.57	80.75
TOTAL	Fem	46.15	15.07	47.43	19.25
	Tot	100	100	100	100
Source: RGPH87, So	ondage a	u 1/300.			

Au terme de cette analyse, il semble particulièrement difficile de dresser un bilan très précis de la situation en matière de structure par âge et par sexe. Plusieurs constats rendent l'analyse très difficile et paralyse toute tentative d'interprétation.

En effet, on peut citer:

- l'extrême jeunesse de la population algérienne au recensement de 1987 (54,44% étaient âgées de moins de 20 ans);
- l'existence à cette époque, d'un régime démographique commun à toute la population ; régime qu'on peut qualifier de pré transitionnel ;
- l'absence de données comparatives ;

- l'absence d'une structure par âge et par sexe vraisemblable, selon le type ou la structure ;
- l'absence d'instruments d'analyses appropriés.

Cependant, on peut résumer, en quelques points, les constatations qui ont été faites :

- La qualité des données dépend, en partie du type de ménage ou de la structure familiale. Plus le ménage se complique ou s'étend plus les risques d'omission deviennent plus fréquents et les erreurs de déclaration deviennent grandes.
- Les déformations des pyramides des âges ne sont pas fortuites. Elles cachent certaines vérités liées au cycle de vie du ménage ou de la structure familiale ;
- La cohabitation des couples, comme passage obligé d'apprentissage dans les ménages élargis et multiples, reste vraisemblable ;
- le régime démographique pré transitionnel commun aux différents types de ménage et aux différentes structures familiales, rend très délicate la possibilité de dégager les particularités de chaque type de ménage ou de chaque structure familiale.
- Le sexe et l'âge sont déterminants pour la constitution des ménages solitaires
- Le sexe est déterminant pour l'accès au statut de chef de ménage

3.5 Type de ménage, structure familiale et état matrimonial.

L'examen de la situation matrimoniale de la population en rapport avec le type de ménage ou avec la structure familiale permet de mettre en lumière certaines caractéristiques du système socioculturel régnant et contribue à l'appréhension de certaines stratégies à l'égard du marché matrimonial sur lesquelles on ne connaît que très peu de choses.

L'état matrimonial est en effet, une variable importante dans l'analyse des stratégies adoptées à l'égard du marché matrimonial. Il permet de révéler les changements intervenus dans le modèle nuptial.

Le modèle nuptial a connu un véritable bouleversement après l'indépendance [23]. La part des célibataires des femmes âgées de 15 à 49 ans est passée respectivement de 27,09 % en 1977 à 38.87 % en 1987.

Par groupes d'âges, en 1966, la moitié des filles âgées de 15 à 19 ans étaient déjà mariées et seulement 13 % de celles âgées de 20-24 ans étaient encore célibataires.

En 1987, ces proportions se trouvaient complètement inversées : moins de 10 % des femmes 15-19 ans avaient déjà connu le mariage et plus de 50 % des 20-24 ans étaient encore célibataires.

Tableau 3.22: Evolution de la proportion des femmes célibataires âgées de 15-49 ans (1977-1987) (en %)

Groupes d'âges	An	nées
	1977 (1)	1987 (2)
15-19	76.41	90,45
20-24	31	52,29
25-29	10,9	22,19
30-34	3,6	9,29
35-39	1,8	4,67
40-44	1,3	2,37
45-49	1,0	1,48
15-49	27,09	38,87

Les facteurs de ce bouleversement sont bien connus, il s'agit de la scolarisation prolongée notamment des filles, la crise du logement et le chômage (sexe masculin en particulier)[23].

Chaque état matrimonial indique à la fois une position certes individuelle mais également sociale. Ainsi dans le système traditionnel, le marché matrimonial est très sensible à l'âge et au sexe. Un statut matrimonial est révélateur d'une position sociale régie par des règles morales et comportementales. Le statut y est socialement défini et impose à l'individu, chacun son état matrimonial, des droits et des devoirs appropriés.

A l'inverse, dans le marché matrimonial contemporain, le statut matrimonial indique de plus en plus, une attitude individuelle, tolérée certainement par le social, prise à l'égard du système matrimonial défini par le marché auquel il appartient.

Pour les célibataires, le refus du mariage en tant qu'institution est lié surtout à l'absence des conditions nécessaires.

Ceci dit, l'ampleur des changements qui affectent le marché matrimonial et leur généralisation laisse à préciser qu'il s'agit de l'expression, dans un cas particulier, celui de la famille, de mutations plus profondes qui affectent l'ensemble des relations sociales et la perception d'un marché contemporain.

On ne peut pas manquer de rappeler que la situation économique et sociale n'est évidemment pas étrangère à de telles transformations. On peut évoquer dans ce cadre l'allongement de la scolarité, l'expansion du travail féminin, le chômage des jeunes, etc ...

3.5.1 Type de ménage

L'analyse de la répartition de la population selon l'état matrimonial par type de ménage permet de cerner, dans une certaine mesure, un élément fondamental, le ménage. Ce dernier est le lieu unique de l'expression des mutations qui affectent l'ensemble des relations sociales et la perception du monde contemporain.

3.5.1.1. La population âgées de 15 ans et plus

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le type de ménage fait ressortir que les ménages sans structure familiale sont constitués essentiellement de célibataires. En effet, la quasi-totalité des hommes habitant ce type de ménage et plus de la moitié des femmes sont célibataires.

Tableau 3.23 : Répartition de la population âgée de 15 ans et + selon le type de ménage, le sexe, la situation matrimoniale (Urbain + Rural).

T 1 M/	G			Situatio	n matrin	noniale		
Type de Ménage	Sexe	Célib.	Marié	Div.	Veu.	Sep.	ND	TOTAL
	MAS	63	21	18	12	2	3	119
Ménagas Calitaines	%	52,94	17,65	15,13	10,08	1,68	2,52	100
Ménages Solitaires	FEM	11	7	6	182	2	2	210
	%	5,24	3,33	2,86	86,67	0,95	0,95	100
	MAS	102	3	1	1	1	/	108
Ménages sans structure	%	94,44	2,78	0,93	0,93	0,93	/	100
familiale	FEM	49	2	4	39	1	/	95
	%	51,58	2,11	4,21	41,05	1,05	/	100
	MAS	5311	6202	29	38	7	3	11590
Ménages simples	%	45,82	53,51	0,25	0,33	0,06	0,03	100
	FEM	3930	6350	108	448	21	2	10859
	%	36,19	58,48	0,99	4,13	0,19	0,02	100
Ménages élargis1	MAS	688	809	7	46	5	6	1561
	%	44,07	51,83	0,45	2,95	0,32	0,38	100
	FEM	443	845	59	571	14	16	1948
	%	22,74	43,38	3,03	29,31	0,72	0,82	100
	MAS	1900	2395	27	21	7	13	4363
Ménages élargis2	%	43,55	54,89	0,62	0,48	0,16	0,30	100
Wiellages elargisz	FEM	1199	2469	125	352	32	6	4183
	%	28,66	59,02	2,99	8,42	0,77	0,14	100
	MAS	902	1630	15	27	1	1	2576
Ménages	%	35,02	63,28	0,58	1,05	0,04	0,04	100
Multiples	FEM	497	1693	82	255	16	4	2547
	%	19,51	66,47	3,22	10,01	0,63	0,16	100
	MAS	215	40	5	/	2	/	262
Autres	%	82,06	15,27	1,91	/	0,76	/	100
	FEM	114	48	14	94	1	3	274
	%	41,61	17,52	5,11	34,31	0,36	1,09	100
Source: RGPH 87. Sondage	au 1/300).						

Concernant les autres types constitués autour de noyaux familiaux, les données mettent en évidence certaines particularités des structures notamment pour ce qui concerne les femmes. En effet, si pour les hommes, les caractéristiques matrimoniales se rapprochent dans les ménages simples, élargis1 et élargis2; pour les femmes, elles sont tout a fait différentes.

Ainsi, si les femmes dans les ménages simples et élargis2 se partagent dans leur majorité deux statuts à savoir célibataire ou mariés, dans les ménages1, près d'un tiers parmi elles, occupe le statut de veuve.

Quand aux ménages multiples, la précocité des mariages, à un degré moindre pour les hommes, semble être dominante. Les données révèlent, en effet, que plus de 2/3 des femmes âgées de 15 ans et plus sont mariées et seulement 19,51% de célibataires.

3.5.1.2. La population des chefs de ménage

La distribution selon le type et le sexe du chef de ménage, représentée dans la figure ci-dessous, indique que le statut de chef de ménage est accordé dans 94,73% des cas dans les ménages élargis1 aux hommes. Ces proportions sont respectivement de l'ordre de 91,74%, 91,21% et 89,30 % dans les ménages multiples, simples et élargis2.

Les femmes occupant le statut de chef de ménage, leur proportion au niveau national « tous type confondus » était de 11,60 %.

Les ménages de type « autres » et les ménages solitaires se distinguent, par contre, par une plus forte féminisation du statut du chef de ménage.

Hormis les ménages solitaires et les ménages sans structure familiale, l'accès au statut du chef de ménage est quasiment réservé aux non célibataires : les hommes par le mariage et les femmes par le veuvage.

Les ménages solitaires concernent dans la majorité des cas les hommes célibataires et les femmes ayant survécu à leurs conjoints.

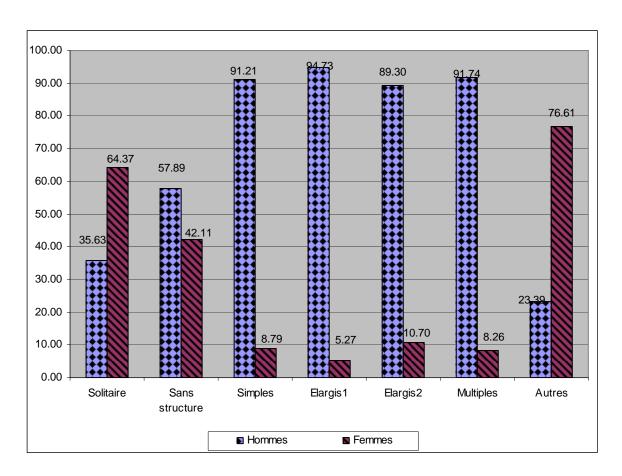


Figure 3.29 : Répartition des chefs de structures selon le sexe et le type de ménage.

Les ménages simples constitués d'un seul noyau familial « monoparental » concernent essentiellement les femmes veuves (63,99 % des femmes chefs de ménages pour ce type de ménage contre 0,55% d'hommes) et les divorcées respectivement 11,22 % contre 0,55 %). Concernant les ménages élargis1, élargis2 et multiples, le statut du chef du ménage est quasiment réservé aux hommes « mariés », les femmes ne peuvent prétendre à ce statut que par le décès du conjoint occupant ce statut.

Tableau 3.24 : Répartition des Chefs de ménages selon le sexe, l'état matrimonial et le type de ménage.

Toma da más aca	CEVE	Situ	ation N	latrimon	iale			
Type de ménage	SEXE	Celib	Marie	Divor	Veu	Sépar	ND	TOTAL
	MAS	63	0	19	11	1	25	119
Solitaires	%	52.94	0.00	15.97	9.24	0.84	21.01	100
	FEM	11	0	6	187	2	9	215
	%	5.12	0.00	2.79	86.98	0.93	4.19	100
	MAS	41	0	1	0	1	1	44
Ménages sans structure familiale	%	93.18	0.00	2.27	0.00	2.27	2.27	100
Tammale	FEM	13	0	0	17	0	2	32
	%	40.63	0.00	0.00	53.13	0.00	6.25	100
	MAS	0	6130	34	34	0	0	6198
Simples	%	0.00	98.90	0.55	0.55	0.00	0.00	100
	FEM	0	126	67	382	22	0	597
	%	0.00	21.11	11.22	63.99	3.69	0.00	100
	MAS		800	0	3	1	5	809
Elargis1	%	0.00	98.89	0.00	0.37	0.12	0.62	100
	FEM	0	11	10	22	2	0	45
	%	0.00	24.44	22.22	48.89	4.44	0.00	100
	MAS	0	1308	2	12	0	5	1327
Elamaio 2	%	0.00	98.57	0.15	0.90	0.00	0.38	100
Elargis2	FEM	0	25	8	122	3	1	159
	%	0.00	15.72	5.03	76.73	1.89	0.63	100
	MAS	0	574	0	9	0	6	589
Multiplac	%	0.00	97.45	0.00	1.53	0.00	1.02	100
Multiples	FEM	0	10	3	38	1	1	53
	%	0.00	18.87	5.66	71.70	1.89	1.89	100
	MAS	3	26		0	0	0	29
Autros	%	10.34	89.66	0.00	0.00	0.00	0.00	100
Autres	FEM	4	4	3	83	1	0	95
	%	4.21	4.21	3.16	87.37	1.05	0.00	100
	MAS	107	8838	56	69	3	42	9115
TOTAL	%	1.17	96.96	0.61	0.76	0.03	0.46	100
IOIAL	FEM	28	176	97	851	31	13	1196
	%	2.34	14.72	8.11	71.15	2.59	1.09	100
Source: RGPH 87. Sono	dage au 1	/300						

3.4.1.3. La population des chefs de noyaux secondaires

La quasi-totalité des chefs de noyaux secondaires « hommes » sont mariés. Quant aux femmes, elles sont en premier lieu veuve et en second lieu divorcées.

Tableau 3.25 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le sexe, la situation matrimoniale et le type de ménage.

Type de Ménage	SEXE		Situ	ation Ma	trimoniale			Total
Type de Ménage	SEAE	Célibat	Marie	Divorcé	Veuf(ve)	Sep	ND	Total
	MAS	0	1057	10	8	4	23	1102
Ménages élargis2	%	0.00	95.92	0.91	0.73	0.36	2.09	100
Wiellages elargisz	FEM	0	32	84	212	19	7	354
	%	0.00	9.04	23.73	59.89	5.37	1.98	100
	MAS	0	1040	7	7	1	15	1070
Ménages multiples	%	0.00	97.20	0.65	0.65	0.09	1.40	100
Wienages muniples	FEM	0	27	48	80	15	2	172
	%	0.00	15.70	27.91	46.51	8.72	1.16	100
	MAS	0	15	1	0	0	0	16
Autres	%	0.00	93.75	6.25	0.00	0.00	0.00	100
Aunes	FEM	0	1	3	4	0	0	8
	%	0.00	12.50	37.50	50.00	0.00	0.00	100
	MAS	0	2112	18	15	5	38	2188
TOTAL	%	0.00	96.53	0.82	0.69	0.23	1.74	100
IOIAL	FEM	0	60	135	296	34	9	534
	%	0.00	11.24	25.28	55.43	6.37	1.69	100
	Sou	rce: RGP	H 87. Sc	ndage au	1/300.			

3.5.2. Structure familiale

3.5.2.1. La population âgées de 15 ans et plus

Selon la structure familiale, il est à relever qu'hormis les structures simples, la précocité du mariage notamment pour les femmes est pressentie dans les différentes structures et à un degré plus important dans les structures ascendantes et complexes.

Tableau 3.26 : Répartition de la population âgée de 15 ans et + selon la structure familiale, le sexe, la situation matrimoniale (Urbain + Rural)

Structure	SEXE	Situ	ation ma	atrimon	iale			
Familiale	SEILE	Celib	Mar	Div	Veu	Sep	ND	TOTAL
Structure	MAS	5311	6202	29	38	7	3	11590
Simple	%	45,82	53,51	0,25	0,33	0,06	0,03	100
	FEM	3930	6350	108	448	21	2	10859
	%	36,19	58,48	0,99	4,13	0,19	0,02	100
	MAS	832	1091	7	52	6	11	1999
Ascendante	%	41,62	54,58	0,35	2,60	0,30	0,55	100
Ascendante	FEM	513	1144	62	715	25	16	2475
	%	20,73	46,22	2,51	28,89	1,01	0,65	100
	MAS	1904	2643	25	19	3	5	4599
Daggandanta	%	41,40	57,47	0,54	0,41	0,07	0,11	100
Descendante	FEM	1140	2726	138	184	20	4	4212
	%	27,07	64,72	3,28	4,37	0,47	0,09	100
	MAS	348	456	9	12	3	1	829
Collatérale	%	41,98	55,01	1,09	1,45	0,36	0,12	100
Conaterate	FEM	234	467	33	97	8	2	841
	%	27,82	55,53	3,92	11,53	0,95	0,24	100
	MAS	247	467	7	8	1	2	732
Complexe	%	33,74	63,80	0,96	1,09	0,14	0,27	100
Complexe	FEM	162	483	16	134	6	3	804
	%	20,15	60,07	1,99	16,67	0,75	0,37	100
	MAS	374	218	6	5	2	1	606
Autres	%	61,72	35,97	0,99	0,83	0,33	0,17	100
Aunes	FEM	204	234	30	142	6	3	619
	%	32,96	37,80	4,85	22,94	0,97	0,48	100
Source: RGPI	1 87. Son	dage au	1/300.					

3.5.2.2. La population des chefs de structure

Le statut de chef de structure est quasiment réservé aux hommes (90,42 % d'hommes contre 9,58 % de femmes). Les structures complexes semblent être plus rigides à cette règle puisque presque la totalité des chefs les dirigeant sont de sexe masculin (98,11%). Ces dernières sont suivies par les structures ascendantes et collatérales avec respectivement 95,68 % et 94,20 %. Les structures descendantes quant à elles, semblent être plus tolérantes. Il s'agit, en fait d'un ascendant, le plus souvent une mère, ayant survécu au décès de son conjoint.

Dans ce cadre, on ne peut pas manquer de signaler « l'équité » enregistrée dans l'accès au statut de chef dans les structures de type « autre ».

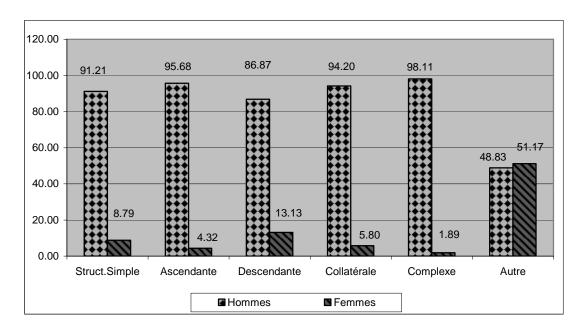


Figure 3.30 : Répartition des chefs de structures selon le sexe et la structure familiale.

Selon la situation matrimoniale, il convient de noter que comme pour les types de ménage, l'accès au statut de chefs de structure est conditionné dans une large mesure par la rupture de célibat notamment pour les hommes et la rupture d'union pour les femmes 68. Concernant ces dernières, celles occupant le statut de chefs de structures, elles sont dans 63,99% des cas veuves dans les structures simples. Cette proportion atteint 82,39% dans les structures descendantes.

_

⁶⁸ Vu le nombre réduit de cas enregistrés chez les femmes selon la structure familiale, leur signification est à prendre avec précaution.

Il demeure entendu que l'âge reste un facteur déterminant et ce même si le statut matrimonial le permet.

Tableau 3.27 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe, la situation matrimoniale et la structure familiale.

Structure	SEXE -	Situation Matrimoniale							
Familiale	SEAL	Célibat	Marié(e)	Divorcé(e)	Veuf	Séparé(e)	ND	TOTAL	
	MAS	0	6130	34	34	0	0	6198	
Simple	%	0.00	98.90	0.55	0.55	0.00	0.00	100	
Simple	FEM	0	126	67	382	22	0	597	
	%	0.00	21.11	11.22	63.99	3.69	0.00	100	
	MAS	0	942	1	3	0	7	953	
Ascendante	%	0.00	98.85	0.10	0.31	0.00	0.73	100	
	FEM	0	10	12	19	2	0	43	
	%	0.00	23.26	27.91	44.19	4.65	0.00	100	
	MAS	0	1144	0	16	0	4	1164	
Descendante	%	0.00	98.28	0.00	1.37	0.00	0.34	100	
Descendante	FEM	0	23	4	145	4	0	176	
	%	0.00	13.07	2.27	82.39	2.27	0.00	100	
	MAS	0	319	1	1	0	4	325	
Colletrale	%	0.00	98.15	0.31	0.31	0.00	1.23	100	
Collatrale	FEM	0	9	3	6	0	2	20	
	%	0.00	45.00	15.00	30.00	0.00	10.00	100	
	MAS	0	206	0	2			208	
Complexe	%	0.00	99.04	0.00	0.96	0.00	0.00	100	
Complexe	FEM	0	3	0	1			4	
	%	0.00	75.00	0.00	25.00	0.00	0.00	100	
	MAS	3	97	0	2	1	1	104	
Autres	%	2.88	93.27	0.00	1.92	0.96	0.96	100	
Aunes	FEM	4	5	5	94	1	0	109	
	%	3.67	4.59	4.59	86.24	0.92	0.00	100	
	MAS	3	8838	36	58	1	16	8952	
TOTAL	%	0.03	98.73	0.40	0.65	0.01	0.18	100	
IOIAL	FEM	4	176	91	647	29	2	949	
	%	0.42	18.55	9.59	68.18	3.06	0.21	100	
Source: RGPH	87. Sono	dage au 1/	/300.						

3.5.2.3. La population des chefs de noyaux secondaires

La répartition des chefs de noyaux secondaires selon leur situation matrimoniale laisse apparaître que les hommes dirigeant ces noyaux sont dans leur quasi-totalité mariés. Quant aux femmes, elles sont veuves dans 81,90 % des cas dans les structures descendantes et 65,38% des cas dans les structures complexes. Dans les structures descendantes et collatérales, elles sont respectivement de 56,33% et 40,54 % des cas divorcées.

Tableau 3.28 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le sexe, la situation matrimoniale et la structure familiale.

Structure Familiale	CEVE		Situation	n Matri	imoniale	2		TOTAL
	SEXE	Celib	Marie	Divor	Veu	Sep	ND	TOTAL
	MAS	0	152		7	2	5	166
Assandanta	%	0.00	91.57	0.00	4.22	1.20	3.01	100
Ascendante	FEM	0	14	13	172	8	3	210
	%	0.00	6.67	6.19	81.90	3.81	1.43	100
	MAS	0	1407	11	2	1	22	1443
Descendante	%	0.00	97.51	0.76	0.14	0.07	1.52	100
Descendante	FEM	0	23	89	30	14	2	158
	%	0.00	14.56	56.33	18.99	8.86	1.27	100
	MAS	0	138	3	2	1	2	146
Collatérale	%	0.00	94.52	2.05	1.37	0.68	1.37	100
	FEM	0	5	15	11	4	2	37
	%	0.00	13.51	40.54	29.73	10.81	5.41	100
	MAS	0	297	2	3	1	7	310
Complexe	%	0.00	95.81	0.65	0.97	0.32	2.26	100
Complexe	FEM	0	11	8	51	6	2	78
	%	0.00	14.10	10.26	65.38	7.69	2.56	100
	MAS	0	118	2	1	0	2	123
Autres	%	0.00	95.93	1.63	0.81	0.00	1.63	100
Auties	FEM	0	7	10	32	2	0	51
	%	0.00	13.73	19.61	62.75	3.92	0.00	100
	MAS	0	2112	18	15	5	38	2188
TOTAL	%	0.00	96.53	0.82	0.69	0.23	1.74	100
IOIAL	FEM	0	60	135	296	34	9	534
	%	0.00	11.24	25.28	55.43	6.37	1.69	100
Source: RGPH 87. S	Sondage	au 1/30	0.	•	•	•		-

3.6 Type de ménage, structure familiale et instruction

Considérée comme un préalable au développement d'un pays, l'instruction est également une indication de bien être individuel, familial et social. Elle valorise l'individu et lui offre les moyens d'améliorer sa situation notamment économique. L'instruction est un élément fondamental pour toute être humain. C'est un droit universel. Elle doit être accessible à tout à chacun. C'est un droit inaliénable.

La répartition de la population âgée de 5 ans et plus selon le sexe et le niveau d'instruction atteint au recensement de 1987 (figure 3.31, ci dessous), indique un taux un taux d'analphabétisme très élevé atteignant 42,29% pour la population totale âgée de 5 ans et plus. Ce taux est encore plus élevé pour les femmes. Il est de l'ordre de 54,45% contre 30,60% pour les hommes.

En outre, il est à relever que si les femmes accèdent à l'école, elles restent, cependant, du moins jusqu'en 1987, moins favorisées que les hommes à poursuivre leurs études. Elles étaient 6% seulement à disposer d'un niveau secondaire et plus contre 10% d'hommes.

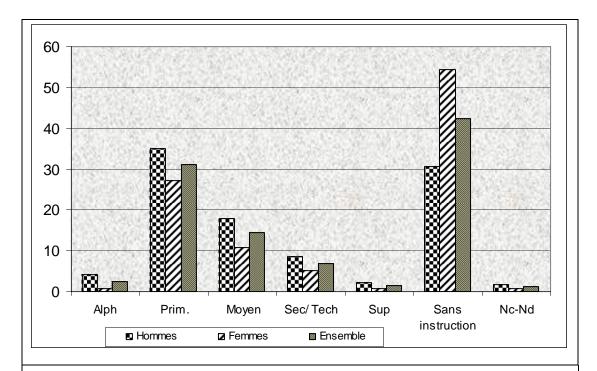


Figure 3.31 : Répartition de la population âgée de 5 ans et plus selon le sexe et le niveau d'instruction (RGPH 1987)

Ceci est valable surtout au niveau national. En effet, cette moyenne cache des disparités notamment géographiques énormes. Qu'en est il des disparités entre les types de ménages ou les structures familiales ?

Les différentes études menées dans le domaine affirment que les structures de type traditionnel, ménage ou structure étendue dans notre cas, favorise l'éducation des garçons et désencourage voir réprime celle des filles. Aucune indication notamment statistique, n'est cependant donnée.

3.6.1 Type de ménage

La répartition de la population âgée de 5 ans et plus au recensement de 1987 selon le niveau d'instruction atteint et le type de ménage (tableau 3.29, ci-dessous) révèle, abstraction faite aux ménages solitaires qui appartiennent dans leur majorité à des générations anciennes, des taux d'analphabétisme très élevés, dépassant la moyenne nationale, dans les ménages multiples et les ménages élargis2, soit des taux respectivement de l'ordre de 49,18% et 47,00%. Les ménages élargis enregistrent un taux proche de la moyenne nationale (43%). Quant aux ménages simples, ces derniers se situent légèrement en dessous de cette moyenne (38,97%).

Selon le sexe, la même tendance est observée avec cependant une discrimination accrue pour les femmes.

Tableau 3.29 : Répartition de la population âgée de 05 ans et plus selon le type de ménage, le sexe et le niveau d'instruction (en %).

Type	Sexe				Niveau	d'instru	iction			
Ménage		Alph	Prim.	Moyen	Sec/ Tech	Sup	Sans Inst.	NC	ND	ТОТ
2.54	Masc	4,73	14,19	14,19	13,51	16,2	35,14	0,00	2,03	100
Ménages solitaires	Fém	1,66	1,10	0,55	0,55	1,10	95,03	0,00	0,00	100
	Tot	3,04	6,99	6,69	6,38	7,90	68,09	0,00	0,91	100
Ménages	Masc	0,70	29,58	20,42	9,86	6,34	32,39	0,70	0,00	100
sans structure	Fém	0,00	10,00	15,00	5,00	3,33	66,67	0,00	0,00	100
familiale	Tot	0,38	20,61	17,94	7,63	4,96	48,09	0,38	0,00	100
Ménages	Masc	3,84	37,08	17,85	8,51	2,09	29,34	0,90	0,40	100
Simples	Fém	0,79	30,56	12,08	5,81	0,87	49,23	0,34	0,32	100
	Tot	2,36	33,92	15,05	7,20	1,50	38,97	0,63	0,36	100
Ménages	Masc	5,04	35,33	19,42	9,50	1,75	27,63	0,54	0,79	100
éélargis1	Fém	0,71	25,47	10,21	4,12	1,11	57,59	0,30	0,48	100
celargist	Tot	2,75	30,12	14,55	6,66	1,41	43,47	0,41	0,63	100
3.5.4	Masc	4,25	30,63	18,22	8,65	2,38	33,88	1,30	0,69	100
Ménages élargis2	Fém	0,56	22,50	9,87	4,25	0,80	61,16	0,33	0,54	100
ciargis2	Tot	2,45	26,66	14,14	6,50	1,61	47,21	0,82	0,62	100
	Masc	5,08	31,92	16,69	7,27	1,90	34,70	1,90	0,55	100
Ménages multiples	Fém	1,03	22,04	7,45	3,74	0,44	64,02	0,88	0,38	100
marapies	Tot	3,08	27,04	12,13	5,53	1,18	49,18	1,40	0,47	100
	Masc	3,09	30,62	24,16	14,61	3,09	19,10	4,78	0,56	100
Autres	Fém	0,91	14,85	10,00	8,18	0,91	62,73	0,91	1,52	100
	Tot	2,04	23,03	17,35	11,52	2,04	40,09	2,92	1,02	100
	Masc	4,13	34,91	17,98	8,57	2,19	30,60	1,10	0,51	100
TOTAL	Fém	0,77	27,16	10,88	5,11	0,84	54,45	0,40	0,39	100
	Tot	2,48	31,11	14,50	6,88	1,53	42,29	0,76	0,45	100
Source: RO	GPH 87.	Sondag	e au 1/30	00.						

La répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction et type de ménage (tableau VIII.1 en annexe 8) fait ressortir, au niveau global, que 62,68 % parmi eux étaient analphabètes et seulement 7,13% avaient atteint le niveau secondaire et plus. Ce taux était

encore plus élevé chez les femmes chefs de ménage (89,88 % contre 59,57% chez les hommes occupant le même statut).

Selon le type de ménage, les données mettent en évidence des taux d'analphabétisme très élevés parmi les chefs des ménages étendus notamment multiples et élargis2 soit respectivement 72,08% et 71,77% contre 48 % d'analphabètes parmi les chefs de ménages élargis1 et 61,48% des chefs de ménages simples. Par sexe, les femmes chefs de ménage, hormis celles dirigeant les ménages élagris1 (76,19%), étaient dans leur quasi-totalité analphabètes.

Pour ce qui concerne les chefs de noyaux secondaires (tableau VIII.2 en annexe 8), les taux d'analphabétisme atteignaient 50,57% (83,15 % chez les femmes et 42,87 % chez les hommes). L'analphabétisme touche relativement plus ceux rattachés aux ménages élargis2 que ceux des ménages multiples. Ceci est lié, en fait, à la structure par âge des chefs de noyaux. Ceux appartenant aux ménages élargis2 sont dans la majorité des cas des ascendants soit d'une génération plus ancienne ayant eu moins de chance d'accéder à l'école.

Quant aux épouses des chefs de ménage et chefs de noyaux (tableaux 3.30, ci-dessous), on constate que de plus en plus que le ménage s'étend de plus en plus le taux l'analphabétisme augmente. Il passe de 30,33 % chez les épouses de chefs des ménages simples à 91,46% chez les épouses des chefs de ménage multiples. Parmi les épouses de chefs de noyaux secondaires, ce taux passe de 72,80 % dans les ménages élargis2 à 75,09% dans les ménages multiples. A noter cependant que les épouses des chefs de noyaux secondaires enregistrent des niveaux d'analphabétisme relativement bas comparativement aux épouses des chefs de ménages.

A notre sens, deux interprétations peuvent être avancées :

- les femmes instruites, pour plus de liberté, évitaient les ménages étendus et préféraient de ce fait les ménages simples;
- 2. les ménages étendus préfèrent celles ne fréquentant pas l'école compte tenu de leur disponibilité pour le mariage aux âges plus ou moins précoce (cf : situation matrimoniale).

Tableau 3.30 : Répartition des épouses de chefs de ménage et des chefs de noyaux selon le type de ménage et le niveau d'instruction.

Types			N	liveaux d'ins	truction						
de ménage	Alpha- bétisé	Primaire	Moyen	Secondaire technique	Supé- rieur	Sans instruction	Non déclaré	Total			
Epouses de chefs de ménage											
Simples	4,58	30,23	17,38	9,47	2,42	30,33	5,59	100			
Elargis1	1,85	12,61	7,29	2,35	0,62	74,41	0,87	100			
Elargis2	0,89	5,15	2,76	1,04	0,30	88,37	1,49	100			
Multiple	1,39	4,01	1,57	0,70	0,17	91,46	0,70	100			
Autres	0,00	0,00	0,00	3,13	0,00	90,63	6,25	100			
TOTAL	2,66	16,75	9,49	4,77	1,22	62,08	3,04	100			
		E	pouses d	e chefs de no	oyaux						
Elargis2	0,73	12,09	9,16	3,11	0,64	72,80	1,47	100			
Multiple	1,32	11,09	6,20	4,70	0,19	75,09	1,41	100			
Autres	0,00	6,67	20,00	0,00	0,00	73,33	0,00	100			
TOTAL	1,01	11,56	7,78	3,87	0,41	73,93	1,43	100			
Source: R	GPH 87. S	ondage au 1	/300.								

3.6.2 Structure familiale

Selon la structure familiale, la répartition de la population âgée de 5 ans et plus au recensement de 1987 selon le niveau d'instruction atteint (tableau 3.31, ci-dessous) montre que les taux d'analphabétisme se situent pour les différentes structures autour de la moyenne nationale et ce tant pour le sexe masculin que pour le sexe féminin. Ainsi, si l'extension du ménages explique, quelque peu, les disparités enregistrée en matière d'instruction, l'orientation de la structure semble moins corrélé à cet état de fait.

Tableau 3.31 : Répartition de la population âgée de 05 ans et plus selon la structure familiale, le sexe et le niveau d'instruction.

Structure			Niveau d'instruction							
familiale	Sexe	Alph	Prim.	Moyen	Sec/Tech	Sup.	Sans inst	NC	ND	TOT
	Mas	3,84	37.08	17.85	8.51	2,09	29.34	0.90	0.39	100
Simple	Fém	0,79	30.56	12.08	5.81	0,87	49.23	0.34	0.32	100
	Tot	2,36	33.92	15.05	7.20	1,50	38.97	0.63	0.37	100
	Mas	3,73	35.08	20.17	9.31	1,78	28.02	1.16	0.76	100
Ascendante	Fém	0,69	25.04	9.85	4.45	1,07	58.24	0.20	0.46	100
	Tot	2,11	29.72	14.66	6.71	1,40	44.14	0.65	C ND 0 0.39 4 0.32 3 0.37 6 0.76 0 0.46 5 0.60 3 0.64 2 0.39 3 0.52 6 0.55 7 0.66 9 0.60 3 0.36 7 0.75 6 0.55 3 0.36 3 0.75 0 0.55 1 0.63 4 0.49	100
	Mas	4,10	31.76	19.01	8.83	2,35	32.39	0.93	0.64	100
Descendante	Fém	0,39	24.00	10.35	5.31	0,85	58.39	0.32	0.39	100
	Tot	2,31	28.02	14.83	7.13	1,63	44.92	0.63	0.52	100
	Mas	4,27	35.57	18.50	9.64	1,82	26.48	3.16	0.55	100
Collatérale	Fém	0,57	25.82	11.64	5.49	1,97	53.28	0.57	0.66	100
	Tot	2,45	30.78	15.13	7.61	1,89	39.64	1.89	ND 0.39 0.32 0.37 0.76 0.46 0.60 0.64 0.52 0.55 0.66 0.60 0.75 0.55 0.36 0.75 0.55 0.36 0.75 0.49	100
	Mas	2,66	31.36	24.94	10.65	3,15	23.85	3.03	0.36	100
Complexe	Fém	0,37	18.51	10.93	6.21	0,99	61.37	0.87	0.75	100
	Tot	1,53	25.02	18.03	8.46	2,08	42.37	0.90 0.39 0.34 0.39 0.63 0.39 1.16 0.70 0.20 0.40 0.65 0.66 0.93 0.64 0.32 0.39 0.63 0.52 3.16 0.52 0.57 0.60 1.89 0.60 3.03 0.30 0.87 0.73 1.96 0.53 3.03 0.30 0.13 0.73 1.51 0.60 0.34 0.49	0.55	100
	Mas	2,66	31.36	24.94	10.65	3,15	23.85	3.03	0.36	100
Autres	Fém	0,38	18.65	11.01	6.26	1,00	61.83	0.13	0.75	100
	Tot	1,54	25.11	18.09	8.49	2,09	42.52	1.60	0.55	100
	Mas	3,83	32.94	20.07	9.29	2,26	29.48	1.51	0.63	100
TOTAL	Fém	0,49	23.76	10.42	5.20	1,05	58.26	0.34	0.49	100
Tot 2,45 30.78 15.13 7.61 Mas 2,66 31.36 24.94 10.65 Fém 0,37 18.51 10.93 6.21 Tot 1,53 25.02 18.03 8.46 Mas 2,66 31.36 24.94 10.65 Autres Fém 0,38 18.65 11.01 6.26 Tot 1,54 25.11 18.09 8.49 Mas 3,83 32.94 20.07 9.29 TOTAL Fém 0,49 23.76 10.42 5.20	1,66	43.82	0.92	0.56	100					
Source : RGPH	87. So	ndage a	u 1/300).						

Quant aux chefs de ménages (tableau VIII.3 en annexe 8), parmi ces derniers l'effet de génération semble plus évident. Les chefs des structures ascendantes présentent les taux les moins élevés (44,32 % contre 64,64 % toutes structures confondues et 82,39 % dans les structures descendantes).

Le même constat est relevé parmi les chefs de noyaux secondaires dans les structures descendantes (35,79 % contre 50,77 % toutes structures confondues et 90,00% dans les structures ascendantes) (tableau VIII.4 en annexe 8).

Concernant les épouses des chefs de structure et des chefs de noyaux secondaires (tableau 3.32, ci-dessous), le constat fait précédemment est confirmé. En effet, si on compare la part des femmes sans instruction de même génération, à savoir les épouses des chefs de ménages dans les structures simples (30,33%), à celle des épouses des chefs de ménages des structures ascendantes (70,39%) et à celle des épouses des chefs de noyaux secondaires des structures descendantes (67,09%), on ne peut que réaffirmé une fois de plus les deux facteurs d'explication avancés plus haut.

Tableau 3.32 : Répartition des épouses des chefs de ménage et des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale et le niveau d'instruction.

G.	Niveau d'instruction								
Structure familiale	Alpha- bétisé	Primaire	Moyen	Second- Technique	Supé- rieur	Sans Instruction	Non déclaré	Total	
		épo	ouses des	chefs de mo	énage				
Simple	4.58	30.23	17.38	9.47	2.42	30.33	5.59	100	
Ascendante	1.97	14.70	8.39	3.21	0.21	70.39	1.14	100	
Descendante	0.34	2.11	0.42	0.08	0.17	95.35	1.52	100	
Collatérale	0.92	8.87	9.79	3.36	0.00	75.84	1.22	100	
Complexe	1.44	3.85	2.88	0.48	0.48	90.38	0.48	100	
Autres	0.00	5.56	0.93	2.78	0.00	86.11	4.63	100	
TOTAL	2.66	16.75	9.49	4.77	1.22	62.08	3.03	100	
		épouses o	des chefs	de noyaux s	secondai	res			
Ascendante	0.68	2.03	0.68	0.00	0.00	93.92	2.70	100	
Descendante	0.71	15.52	9.49	6.16	0.26	67.09	0.77	100	
Collatérale	0.00	7.09	8.51	2.13	4.26	75.89	2.13	100	
Complexe	1.41	10.21	5.28	2.46	0.00	79.58	1.06	100	
Autres	0.00	9.32	10.17	1.69	1.69	74.58	2.54	100	
TOTAL	1.01	11.56	7.79	3.87	0.41	73.93	1.43	100	
Source : RGPF	H 87. Sond	age au 1/30	0.						

3.6.3 Scolarisation des enfants

L'examen des taux de scolarisation et d'analphabétisme des enfants âgés de 6-14 ans enregistrés au recensement de 1987 (Figure 3.32, ci-dessous), fait ressortir que 17,03% parmi eux (22,11% chez les filles et 7,99% chez les garçons) n'ont jamais fréquenté l'école. Ces taux étaient encore plus élevés dans le rural notamment pour les filles en passant de 7,01% en milieu urbain à 35,48% dans le rural. Ces proportions étaient respectivement de 3,48% et 11,90% chez les garçons.

En parallèle, les enfants ayant déclarés être scolarisés, au moment du recensement, étaient de l'ordre de 87,57 % parmi les garçons contre 71,38% parmi les filles. Chez ces dernières, le taux de scolarisation baisse jusqu'à 57% en milieu rural soit un écart de plus de 30 points en moins par rapport à l'urbain contre 8 points seulement pour les garçons.

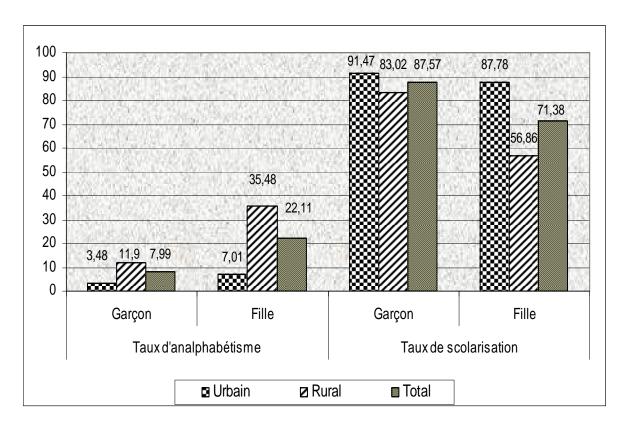


Figure 3.32 : Taux d'analphabétisme et de scolarisation chez les enfants âgés de 6-14 ans selon le sexe et le milieu de résidence

De même l'abandon de l'école, obtenu à travers la différence à 100 de la somme de la part de ceux et celles n'ayant jamais fréquenté l'école et la part de ceux et celles en cours de

scolarisation, il se révèle plus élevé en milieu rural et semble concerner relativement plus les filles que les garçons.

Tableau 3.33 : Taux d'abandon des enfants âgés de 6-14 ans selon le sexe et la strate de résidence.

Strate	Garçon	Fille
Urbain	5,05	5,21
Rural	5,08	7,66
Total	4,44	6,51

3.6.3.1 Type de ménage

Selon le type de ménage (tableau 3.34, ci-dessous), on constate que de plus en plus que le ménage s'étend de plus en plus il avait tendance à ignorer la scolarisation des enfants notamment celle des filles. En effet, la part la plus élevée des filles âgées de 6-14 ans n'ayant jamais fréquenté l'école se situait au niveau des ménages étendus de type multiple et élargis2 avec respectivement 29,70% et 28,10%. Ces proportions ont atteint des niveaux plus inquiétants dans le milieu rural avec respectivement 40,95% et 40,61% de filles analphabètes.

Les ménages simples ne semblent guère se distingués des autres types de ménage notamment en matière de discrimination entre les sexes et tout particulièrement en milieu rural. La petite filles subie relativement le même sort que celui de sa congénère dans les ménages étendus (élargis2 et multiples).

Dans les ménages élargis1, par contre, on enregistre relativement une meilleure performance. Les filles semblent mieux favorisées comparativement aux ménages simples. La part de celles qui étaient scolarisées a atteint 79,01 % contre 72,80 % dans les ménages simples et contre respectivement 65,56% et 64,16 % dans les ménages élargis2 et multiples.

Concernant le taux d'abandon, le taux le plus élevé est observé chez les filles vivant dans les ménages simples avec 6,71% contre 0,00 % pour les ménages sans structure familiale, 5,49 % dans les ménages élargis1 et contre respectivement 6,34% et 6,14 % dans les ménages élargis2 et multiples.

Pour ce qui concerne, les taux d'abandon chez les garçons, la part la plus élevée est observée dans les ménages sans structures familiales avec 5,88 % suivi des ménages multiples avec 5,23%, les ménages élargis1 (4,93%), les ménages élargis2 (4,63%) et les

ménages simples avec 4,24 %. L'abandon relativement important enregistré chez les garçons évoluant dans les ménages sans structure familiale, comparé aux autres types de ménages, est lié, pensons nous, à une nécessité économique. Constitués le plus souvent de frères et sœurs célibataires, ce type de ménage obligent, le plus souvent, les garçons que les filles à se présenter tôt au marché du travail pour subvenir à leurs besoins vitaux.

Tableau 3.34 : Taux d'analphabétisme et taux de scolarisation chez les enfants âgés de 6-14 ans selon le type de ménage, la strate et le sexe.

	Strate	Taux d'analp	habétisme	Taux de sco	olarisation
Type de Ménage		Sex	e	SEX	КE
		Garçon	Fille	Garçon	Fille
	Urbain	/	/	100,00	100,00
Ménage Sans Structure Familiale	Rural	30,77	40,00	61,54	60,00
	Total	23,53	26,67	70,59	73,33
	Urbain	3,43	6,23	93,00	88,44
Ménage simple	Rural	11,26	34,03	83,82	57,95
	Total	7,34	20,49	88,42	72,80
	Urbain	3,87	5,13	93,09	92,31
Ménage élargi1	Rural	10,31	27,43	82,99	63,72
	Total	7,20	15,50	87,87	79,01
	Urbain	4,10	9,33	91,04	84,72
Ménage élargi2	Rural	13,51	40,61	81,99	52,78
	Total	9,86	28,10	85,51	65,56
	Urbain	3,03	12,35	92,93	81,73
Ménage multiple	Rural	13,12	40,95	81,03	52,88
	Total	9,64	29,70	85,13	64,16
	Urbain	4,55	6,90	95,45	82,76
Autre	Rural	21,74	50,00	78,26	33,33
	Total	13,33	23,40	86,67	63,83
	Urbain	3,48	7,01	91,47	87,78
Ensemble	Rural	11,90	35,48	83,02	56,86
	Total	7,99	22,11	70,59 73,33 93,00 88,44 83,82 57,95 88,42 72,80 93,09 92,31 82,99 63,72 87,87 79,01 91,04 84,72 81,99 52,78 85,51 65,56 92,93 81,73 81,03 52,88 85,13 64,16 95,45 82,76 78,26 33,33 86,67 63,83 91,47 87,78 83,02 56,86	71,38
Source : RGPH87. Soi	ndage au 1/30	00.			

3.6.3.2) Structure familiale

Selon la structure familiale (tableau 3.35, ci-dessous), on constate que la génération auquel appartient le chef de ménage et la strate de résidence détermine dans une large mesure les taux d'analphabétisme et ou de scolarisation chez les enfants âgées de 6-14 ans.

A titre d'illustration, la part des filles n'ayant jamais fréquenté l'école passe de 29,14 % dans les structures descendantes, dirigés le plus souvent par ascendant, à 17,43% dans les structures ascendantes soit celles dirigé par un descendant. En milieu rural, ces proportions passent respectivement de 42,56 % à 29,08%.

Tableau 3.35 : Taux d'analphabétisme et taux de scolarisation chez les enfants âgés de 6-14 ans selon la structure familiale, la strate et le sexe.

Structure Familiale	Strate	Taux d'analp	habétisme	Taux de sco	olarisation
		Sex	ie.	Sex	ке
		Garçon	Filles	Garçon	Filles
Structure simple	Urbain	3,43	6,23	93,00	88,44
	Rural	11,26	34,03	83,82	57,95
	Total	7,34	20,49	88,42	72,80
Ascendante	Urbain	3,91	5,18	92,67	91,76
	Rural	10,75	29,08	83,37	62,64
	Total	7,65	17,43	87,58	76,83
Descendante	Urbain	3,77	10,58	91,82	84,04
	Rural	13,53	42,56	81,43	52,16
	Total	9,92	29,14	85,27	65,54
Collatérale	Urbain	1,80	7,19	92,22	88,24
	Rural	13,02	28,65	82,33	65,17
	Total	8,12	18,73	86,65	75,83
Complexe	Urbain	3,90	21,84	90,91	72,41
	Rural	17,71	47,85	77,60	41,10
	Total	13,75	38,80	81,41	52,00
Autre	Urbain	5,75	8,62	88,51	82,76
	Rural	9,43	46,73	90,57	50,47
	Total	7,77	33,33	89,64	61,82
Ensemble	Urbain	3,70	9,01	91,87	86,32
	Rural	12,92	38,10	82,19	55,27
	Total	9,22	25,45	86,07	68,78
Source : RGPH 87.S	ondage au	1/300.			

Les structures ascendantes dirigées par une personne âgée et les structures complexes détiennent, tout particulièrement dans le milieu rural, les taux les plus élevés en matière d'analphabétismes chez les enfants âgées de 6-14 ans, et les taux les plus bas en matière de scolarisation parmi cette même catégorie.

De même l'abandon de l'école, dépend en grande partie de la composition du ménage. Les structures complexes sont celles qui enregistrent les plus forts taux d'abandon avec 9,2 %. Dans le milieu rural cette proportion a atteint 11,05 % en milieu rural.

En fin, et en récapitulant tant pour les types de ménages que pour les structures familiales notamment en matière d'analphabétisme enregistrés lors du recensement de 1987, on peut conclure ce qui suit :

Selon le type de ménage :

- ♣ les femmes vivant seules « ménages solitaires » sont dans leur majorité analphabète.
- ♣ les hommes chefs de ménages de type multiples et élargis2 enregistrent les taux les plus élevés d'analphabétisme. Ce taux semble corrélé avec celui des enfants âgés de 6-14 ans et de ceux âgés de 5 ans et plus.
- ♣ les épouses des chefs de ménages de type simple présentent de meilleurs niveaux d'éducation que leurs conjoints et deux fois moins que celui des épouses de chefs de noyaux secondaires évoluant dans les ménages étendus (élargis2 et multiples).
- Les chefs de noyaux secondaires vivant dans les ménages étendus enregistrent des taux d'analphabétisme comparables à ceux enregistrés chez les chefs de ménages élargis1 et meilleurs que ceux des chefs des ménages simples.
- ♣ Enfin, les petites filles souffrent de plus de trois fois moins de chance d'accéder à l'école dans les ménages élargis2 et multiples que les garçons.

Tableau 3.36: Comparaison des taux d'analphabétisme selon certaines catégories de population et le type de ménage.

	Taux d'analphabétisme (en %)										
Type de ménage	Chef de	e ménage	Chef d	e noyau	Epouse	Epouse	Pop 5 a	ns et +	(6-1-	4 ans)	
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Chef ménage	Chef noyau	Hom.	Fem.	Filles	Garçons	
Solitaire	35.14	95.03	/	/	/	/	35.14	95.03	/	/	
Sans Struct.	33.96	0.00	/	/	/	/	32.39	66.67	26,67	23,53	
Simple	58.99	91.43	/	/	30.33	/	29.34	49.23	20,49	7,34	
Elargi1	46.98	76.19	/	/	74.41	/	27.63	57.59	15,50	7,20	
Elargi2	69.50	93.48	43.56	85.59	88.37	72.80	33.88	61.16	28,10	9,86	
Multiple	70.56	92.86	42.15	77.91	91.46	75.09	34.70	64.02	29,70	9,64	
Autre	37.50	98.99	43.75	87.50	90.63	73.33	19.10	62.73	23,40	13,33	
Total	59.57	89.88	42.87	83.15	62.08	73.93	30.60	54.45	22,11	7,99	

Selon la structure familiale.

Les chefs des structures ascendants compte tenu de leur âge « jeune » par rapport aux chefs de noyaux secondaire (ascendants), présentent des taux d'analphabétisme plus faibles et inversement les chefs des structures descendantes des taux plus élevés.

L'accès à l'école notamment de la petite fille semble particulièrement lié au niveau d'instruction du chef du ménage; les petites filles évoluant dans les structures descendantes présentent des taux d'analphabétisme plus faible que celles évoluant dans les structures descendantes.

Les structures complexes enregistrent les taux d'analphabétisme les plus élevés chez les 6-14 ans et ce tant pour les filles que pour les garçons.

Tableau 3.37: Comparaison des taux d'analphabétisme selon certaines catégories de population et la structure familiale.

	Taux d'analphabétisme (en %)										
Type de ménage	Chef de ménage		Chef de noyau		Epouse Chef	Epouse Chef	Pop 5 ans et +		(6-14 ans)		
	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	ménage	noyau	Hom.	Fem.	Filles 20,49 17,43	Garçons	
Simple	58.99	91.43	/	/	30.33	/	29.34	49.23	20,49	7,34	
Ascendante	43,22	68,18	79,62	97,65	70,39	93,92	28,02	58,24	17,43	7,65	
Descendante	80,93	92,05	34,06	52,47	95,35	67,09	32,39	58,39	29,14	9,92	
Collatérale	44,95	85,00	42,96	73,53	75,84	75,89	26,48	53,28	18,73	8,12	
Complexe	60,49	100,0	46,88	93,98	90,38	79,58	23,85	61,37	38,80	13,75	
Autre	60,00	98,17	40,50	96,00	86,11	74,58	23,85	61,83	33,33	7,77	
Total	61,30	90,65	42,47	83,15	62,08	73,93	29,48	58,26	25,45	9,22	

3.7 Type de ménage, structure familiale et activité

Pour définir la population active, on utilise souvent dans les supports de collecte la caractéristique « situation individuelle ». Celle qui a été utilisée au recensement du 20 mars 1987, renferme neuf (09) modalités à savoir [24] :

- 1. Occupé : c'est une personne qui travaille ou qui a une activité rémunératrice en argent ou en nature au moment du recensement ;
- 2. Sans travail et en cherche, ayant déjà travaillé (STR1) : c'est une personne en âge de travailler (entre 16 et 64 ans) qui ne travaille pas au moment du recensement, qui a travaillé dans le passé ou qui a effectué son service national et qui cherche un emploi ;
- 3. Sans travail et en cherche, n'ayant jamais travaillé (STR2): c'est une personne en âge de travailler (entre 16 et 64 ans) qui n'a jamais travaillé; qui ne travaille pas au moment du recensement et qui cherche un emploi;
- **4. Femme au foyer partiellement occupée (FPO)** : c'est une femme qui en plus des travaux ménagers s'adonne à une activité secondaire permettant ainsi au

ménage de disposer d'un revenu supplémentaire. L'activité secondaire consiste en des travaux tels que : les travaux de champs, les travaux de basse-cour (traite, élevage,..), ou les travaux artisanaux (tissage, couture, poterie) garde d'enfant, cour à domicile, etc...

- **5. Femme au foyer (FEM)** : c'est une femme mariée (quel que soit son âge) ou jeune femme célibataire âgées de plus de 16 ans, s'adonnant exclusivement aux travaux ménager ;
- 6. Etudiant ou Ecolier (ETU) : c'est une personne qui n' a pas de travail rémunéré et qui n'en cherche pas, s'occupant seulement de ses études. Sont compris dans cette catégorie, les élèves de l'école primaire, les collégiens, les lycéens, les étudiants des grandes écoles, des instituts et des universités. Il est à noter qu'un étudiant qui travaille à mi-temps est pris comme occupé ;
- 7. **Retraité, pensionné (RET)** : c'est une personne vivant seulement de sa retraite ou pension et n'exerçant aucune activité rémunérée. Un retraité ou pensionné qui travaille sera considéré comme occupé ;
- **8. Infirme, handicapé (INF/HAND)**: c'est une personne qui est dans l'impossibilité d'exercer une activité pour des raisons d'infirmité;
- **9. Autre inactif (AUT)** : c'est une personne qui ne peut être classée dans les huit situations précédentes.

La population active est concernée par les quatre premières modalités qui sont :

- Les occupé(e)s à la période de référence des deux sexes ;
- Les sans travail et en cherchent, ayant déjà travaillé (STR1);
- Les sans travail et en cherchent, n'ayant jamais travaillé (STR2)
- Les femmes au foyer partiellement occupées (FPO)

L'activité économique condensée dans la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage est considérée comme l'un des indicateurs les plus appropriés du milieu social. Malheureusement, nous n'avons pas pu construire cette variable « catégorie

socioprofessionnelle ». Nous avons bien voulu compléter notre analyse et éclairer, un tant soit peu, le lien entre le milieu social et le type de ménage ⁶⁹. Mais vu l'absence voir l'inexistence des documents appropriés telle que la nomenclature y afférente, notre ambition s'est avérée très difficile, voir impossible à satisfaire.

Nous nous limitons donc dans ce point à l'examen des différents types de ménages et des différentes structures familiales selon les caractéristiques individuelles, la branche d'activité économique et le secteur d'activité. Un accent particulier est mis sur l'activité féminine. Concernant cette dernière, nous pensons que les chances d'accéder au marché de l'emploi diffèrent d'un type à l'autre et d'une structure à l'autre. Les ménages étendus (élargis2 et multiples) et les structures complexes et ascendantes ne tolèrent point que les femmes exercent une activité rémunératrice à l'extérieur du domicile familiale.

3.7.1 Type de ménage

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et la situation individuelle par type de ménage (tableau IX.1 en annexe 9) fait ressortir que l'occupation est quasiment masculine. Les taux d'occupation sont relativement plus élevés dans les ménages solitaires (35,26 %), sans structure familiale (36,77 %) et simples (33,27 %). Les données font également ressortir qu'au sein de ces derniers, la participation des femmes au revenu du ménage est légèrement élevée par rapport aux ménages étendus (élargis1, élargis2 et multiples). Le taux d'occupation des femmes atteint 15.53% dans les ménages sans structure familiale.

Quant aux ménages étendus, les femmes âgées de 15 ans et plus quel que soit leur état matrimonial, sont plutôt condamnées à s'occuper du foyer familial surtout au sein des ménages étendus, multiples et élargis2, avec respectivement 84.50% et 81.98% de femmes au foyer.

Il est à noter également que les ménages ont tendance à isoler les infirmes et handicapés. Les ménages solitaires renferment relativement une part non négligeable des infirmes et handicapés soit 4.26% contre 1.35 % dans les ménages simples et 1.16 % dans les ménages multiples.

-

⁶⁹ Le milieu social a une influence déterminante sur les rapports à la famille.

Concernant les chefs de ménage, leur répartition selon la situation individuelle, le sexe et le type de ménage (tableau IX.2 en annexe 9) confirme que l'occupation est l'une des conditions nécessaires à l'accès au poste de chef de ménage. Plus des 2/3 soit 70,52 % de la population des chefs de ménage est occupée.

La part, légèrement élevée, des retraités/pensionnés dans les ménages élargis2 et multiples est liée en partie à la ténacité des us et coutumes qui considèrent la personne la plus âgée à laquelle ils doivent le respect et l'obéissance comme chef de ménage. Ils sont respectivement de 14,20% et 13,60 % contre 6,59 % dans les ménages simples et 2,41 % dans les ménages sans structure familiale.

Leur répartition selon la branche d'activité économique (tableau IX.3 en annexe), montre que plus de 1/5^{ème} des chefs de ménages étendus, multiples (25,97%) et élargis2 (22.18%), sont occupés en agriculture, et tout particulièrement quant il s'agit des hommes. Ces derniers atteignent des proportions respectivement de l'ordre de 27.87 % et 24.36 %. Cette constatation confirme dans une certaine mesure l'idée selon laquelle les ménages étendus sont ceux encore rattachés à un système en quel que sorte traditionnel soit l'agriculture [25], nécessitant une main d'œuvre abondante.

Les ménages simples et élargis1, constitué d'un seul noyau familial, se partagent presque équitablement les branches de l'agriculture, le bâtiment et l'administration.

Quant à leur répartition selon la situation dans la profession (tableau IX.4 en annexe 9), globalement on constate que 44,30% des chefs de ménages, quel que soit le type, exercent des professions libérales, 20,30% des activités indépendantes et 24.63 % sont non concernés soit des inactifs. Selon le type de ménage, on relève que près d'un tiers des chefs de ménages multiples sont des indépendants (30.52%); près de la moitié des chefs de ménages des ménages simples (48.75%) et 53.82 % des chefs de ménages élargis1 exercent des professions libérales.

Pour ce qui concerne les chefs de noyaux secondaires, il est à relever que la majorité des hommes chefs de noyaux sont occupés notamment dans les ménages multiples, les femmes, par contre, sont dans leur majorité des femmes au foyer (tableau IX.5 en annexe 9). Quant à la branche d'activité (tableau IX.6 en annexe 9), il est à noter que les chefs de noyaux, s'ils ne sont pas « non concernés », ils exercent surtout dans l'agriculture, le bâtiment et ou dans l'administration et les services fournis à la collectivité. Leur situation dans la profession

(tableau IX.7 en annexe 9), tout comme leurs chefs de ménage, les chefs de noyaux exercent surtout des professions libérales et où des activités indépendantes.

Concernant les épouses des chefs de ménage et des chefs de noyaux, leur répartition selon la situation individuelle (tableau IX.8 en annexe 9), révèle des proportions très minimes respectivement 2,55 % et 2.21% de femmes occupées. L'occupation des épouses de chefs de ménage est quasiment inexistante dans les ménages élargis2 (0,52 %) et ménages multiples (0,35 %).

3.7.2 Structure familiale

Par rapport à la structure familiale, la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et la situation individuelle (tableau IX.9 en annexe 9) fait ressortir le même constat cité précédemment. L'occupation est quasiment masculine. La part la plus élevée des femmes occupées est observée dans les structures collatérales (6..55%) dépassant même celle des structures simples (5.48%).

La répartition des chefs de structure selon la situation individuelle, le sexe et la structure familiale (tableau IX.10 en annexe 9) amoindrit l'hypothèse selon laquelle l'occupation est une condition nécessaire à l'accès au poste de chef de ménage. En effet, les données montrent que plus du quart (26.17%) des chefs des structures descendantes appartiennent à la catégorie des retraités et des pensionnées. Cela dit, si l'occupation n'est pas une condition indispensable, encore faut-il disposer d'un revenu.

Pour ce qui concerne les femmes chefs de structures, elles sont dans 32.56% des cas occupées dans les structures ascendantes, 25% des cas dans les structures collatérales et toutes (100%) s'adonnant exclusivement à des activités domestiques au foyer dans les structures complexes. Les femmes, chefs de structures, exerçant des activités rémunératrices à domicile (femmes partiellement occupées -FPO), se trouvent principalement dans les structures ascendantes (4.65%), descendantes (2.84%) et simples (1.52%).

La répartition selon la branche d'activité économique (tableau IX.11 en annexe 9) montre que près du quart des chefs de structures complexes (24.17%) et plus du 1/5^{ème} de ceux des structures descendantes (21.54%) sont occupés en agriculture. Les chefs des structures ascendantes, quant à eux, se rapprochent du profil des chefs dirigeant les structures

simples et se répartissent presque de façon uniforme entre l'agriculture, le bâtiment et l'administration et services fournis à la collectivité.

Quant à leur répartition selon la situation dans la profession (tableau IX.12 en annexe 9), les données révèlent que les chefs de structures ascendantes, compte tenu de leur situation individuelle, sont dans 50% des cas de la catégorie « non concernés » ; les chefs des structures complexes exercent dans 68.42 % des professions libérales et ou indépendantes et ceux dirigeant les structures simples, ascendante et collatérales pratiquent des professions libérales.

Pour ce qui concerne les chefs de noyaux secondaires, il est à relever que la majorité des hommes chefs de noyaux sont occupés mis à part ceux appartenant aux structures ascendantes où 43.31 % parmi eux sont classés « autres inactifs » (tableau IX.13 en annexe 9). Il s'agit en effet, des ascendants ne bénéficiant d'aucune retraite ou pension. Quant aux femmes chefs de noyaux secondaires, elles sont dans la majorité des cas des femmes au foyer.

Selon la branche d'activité (tableau IX.14 en annexe 9), il est à noter que les chefs de noyaux dans les structures ascendantes sont presque dans leur quasi-totalité « non concernés ». Ceux évoluant dans des structures descendantes, ils sont, par ordre décroissant, occupés dans le bâtiment (17,00%), l'administration et services fournis à la collectivité (16,18%) et l'agriculture (12,59 %). Dans les structures complexes, les chefs de noyaux, s'ils ne sont pas « non concernés », ils exercent surtout dans le bâtiment (15,76 %) et l'agriculture (12,23%).

Leur répartition selon la situation dans la profession (tableau IX.15 en annexe 9) indique que tout comme leurs chefs de structure, les chefs de noyaux occupés exercent surtout des professions libérales et ou des activités indépendantes.

Concernant les épouses des chefs de structure et des chefs de noyaux, leur répartition selon la situation individuelle (tableau IX.16 en annexe 9), révèle leur faible participation au revenu du ménage. Elle est presque nulle pour les épouses des chefs des structures descendantes (0,08%), complexes (0,48%) et collatérale (1,07%). Pour les épouses des chefs de noyaux, leur participation s'annule dans les structures ascendantes (0,68%) et complexe (1,07%). On peut avancer que cet inversement est plus lié à l'effet de l'âge qu'à l'effet de la structure. A titre d'illustration, les épouses des chefs de structures descendantes et les épouses de chefs de noyaux dans les structures ascendantes appartiennent en fait à la même génération, celle des ascendants.

3.7.3 Activité féminine

L'exercice d'une activité rémunératrice pour les femmes est désormais perçue comme un signe de leur émancipation. Elle leur permet de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent et de partager celles du couple. L'activité des femmes en Algérie est sensible à un bon nombre de facteurs citons parmi ces derniers, leur situation matrimoniale, leur niveau d'instruction, le milieu de résidence et l'entourage immédiat en l'occurrence le ménage où la structure familiale dans laquelle elles évoluent.

3.7.3.1 Type de ménage

L'examen de l'évolution des taux d'activité féminine selon le type de ménage au recensement de 1987, confirme l'incidence de l'âge et celle de la structure des ménages sur l'activité des femmes.

Globalement, on constate que le taux d'activité est corrélé négativement avec l'âge. Il passe de 7,06 % pour le groupe d'âge 15-29 ans à 1,84 % pour les 60 ans et plus. Selon le type de ménage, hormis les ménages solitaires constitués dans leur majorité par les femmes de plus de 60 ans, il est à relever que l'activité féminine évolue négativement avec l'extension du ménage. Elle passe de 16,50 % des femmes dans les ménages sans structure familiale à 4,78% dans les ménages élargis1 pour se situer à 2,92% dans les ménages multiples. Cette corrélation négative est observée quelque soit le groupe d'âge. Il est à noter cependant que les ménages simples sont ceux qui offrent relativement plus de chances aux femmes d'exercer une activité rémunératrice notamment aux âges jeunes.

Tableau 3.38 : Evolution de l'activité féminine selon les grands groupes d'ages et le type de ménage

Groupes	Types de ménages										
Ages	Ménage solitaire.	Ménage sans structure familiale.	Ménage simple	Ménages elargi1	Ménages elargi2	Ménages multiples	Autre				
15-29	50,00	19,44	8,16	6,99	5,84	3,62	13,79	7,06			
30-59	20,00	14,29	4,93	5,15	3,92	2,79	7,14	4,70			
60et+	2,92	15,63	2,11	1,63	1,68	0,57	0,00	1,84			
TOTAL	7,73	16,50	6,39	4,78	4,64	2,92	8,60	5,53			
Source : RG	PH 87. Sondag	ge au 1/300.				•					

3.7.3.2 Structure familiale

L'évolution des taux d'activité des femmes selon la structure familiale dégage un autre résultat. Les structures collatérales semblent favorisées relativement plus l'activité des femmes que les structures simples et tout particulièrement entre 30-59 ans. Les ménages complexes tout comme les ménages multiples semblent plus réservées en la matière.

Tableau 3.39 : Evolution de l'activité féminine selon les grands groupes d'âges, et la structure familiale.

Groupes			Structure f	amiliale	e			
d'Ages	d'Ages Simple Ascend De		Descend	Coll.	Complexe	Autre	TOTAL	
15-29	8.16	5.70	6.71	7.67	3.15	9.93	6.46	
30-59	4.93	5.29	4.81	7.21	1.89	8.50	4.68	
60 et +	2.11	1.41	3.49	0.00	0.00	0.00	1.75	
TOTAL	6.39	4.30	5.73	6.67	2.24	7.97	5.25	
Source: R	GPH 87.	Sondage a	u 1/300.					

3.8 Type de ménage, structure familiale et conditions d'habitat

L'habitat est souvent considéré comme une projection au sol des rapports sociaux. Son architecture, sa constitution, les matériaux utilisés, les commodités dont il dispose,... sont des éléments indicatifs de certaines valeurs culturelles d'un groupe social donné, de son rang sur l'échelle sociale voire même de son mode d'organisation tant familiale que sociale.

Ainsi, la description des différents types de ménages et structures familiales peut être complétée par l'analyse de leurs conditions d'habitat. Ces dernières sont saisies à travers le type de construction, le statut d'occupation, le nombre de pièces réservées à l'habitation, les taux d'occupation des logements et des pièces ainsi que les commodités offertes et dont dispose chaque ménage.

Les conditions d'habitat ont une influence déterminante sur la structure des ménages et vice versa. Il reste cependant clair qu'un recensement visant essentiellement à faire un décompte et un dénombrement des personnes qui ne prend le logement que pour cerner le groupe social auquel est rattaché tout individu, est insuffisant voire incapable pour décrire et analyser en profondeur les inter relations existantes entre la structure des logement et celles des ménages qui les occupent.

En outre, la politique menée depuis l'indépendance en matière d'habitat ne s'est guère souciée des modes et conditions antérieures d'habitat des populations concernées. Elle ne s'était préoccupée que de l'institution d'un habitat qui se veut intégrée à l'économie nationale. A titre d'illustration, le projet relatif la révolution agraire menée au cours de la décennie 70 a associé de manière étroite la transformation économique que s'est assignée la révolution agraire et la restructuration globale des conditions d'habitat rural [26]. Ceci a entraîné des déstructurations des familles et des désistements importants.

3.8.1 Type de ménage

3.8.1.1 Type de construction

Globalement, plus que la moitié du parc logement habité par les ménages ordinaires est composé de type « maison individuelle sans ou avec cour et jardin » soit 56.78 % et un tiers (1/3) de type traditionnel soit 33.17%. Le reste, soit 10.05%, est répartie entre les immeubles (2,68%), hôtels et pensions (0,09%), baraquement de chantier (0,03%) et habitat précaire (7,53%).

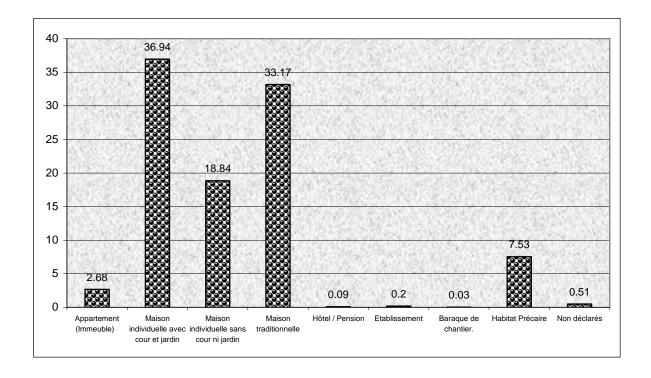


Figure 3.33 : Répartition des logements habitées selon le Type de construction – RGPH87

Selon le type de ménage (tableau 3.40, ci-dessous), on constate que les trois quarts des ménages élargis2 (76.00%) et multiples (74.46%) suivis des ménages élargis1 (71.1%) et simples (68.78%) habitent des maisons individuelles de type « avec cour et jardin » et traditionnelles. L'habitat précaire semble concerner davantage les ménages sans structure familiale et les ménages solitaires soit 16.34 % et 18.75% contre seulement 3.60 % pour les ménages multiples. Ces derniers occupent plus les maisons individuelles de type « avec cour et jardin ».

Tableau 3.40 : Répartition des logements habités selon le type de construction et le type de ménage (en %).

		7	Гуре de	ménag	ge		
Ménage solitaire	Ménage sans structure familiale	Simple	Elargi1	Elargi2	multiple	Autre	Total
1,98	6,25	2,97	4,06	1,20	1,80	3,26	2,68
29,21	27,08	36,55	38,6	38,6	40,83	21,74	36,94
19,80	14,58	18,82	18,6	18,0	19,60	29,35	18,84
29,70	29,17	32,23	32,5	37,4	33,63	34,78	33,17
0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09
0,50	0,00	0,28	0,00	0,00	0,00	1,09	0,20
0,00	0,00	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
16,34	18,75	8,53	6,09	4,39	3,60	8,70	7,53
2,48	4,17	0,43	0,16	0,48	0,54	1,09	0,51
100	100	100	100	100	100	100	100
	1,98 29,21 19,80 29,70 0,00 0,50 0,00 16,34 2,48 100	1,98 6,25 29,21 27,08 19,80 14,58 29,70 29,17 0,00 0,00 0,50 0,00 0,00 0,00 16,34 18,75 2,48 4,17	.e. .	.	1,98 6,25 2,97 4,06 1,20 29,21 27,08 36,55 38,6 38,6 19,80 14,58 18,82 18,6 18,0 29,70 29,17 32,23 32,5 37,4 0,00 0,00 0,15 0,00 0,00 0,50 0,00 0,28 0,00 0,00 0,00 0,00 0,04 0,00 0,00 16,34 18,75 8,53 6,09 4,39 2,48 4,17 0,43 0,16 0,48 100 100 100 100 100	1,98 6,25 2,97 4,06 1,20 1,80 29,21 27,08 36,55 38,6 38,6 40,83 19,80 14,58 18,82 18,6 18,0 19,60 29,70 29,17 32,23 32,5 37,4 33,63 0,00 0,00 0,15 0,00 0,00 0,00 0,50 0,00 0,28 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,04 0,00 0,00 0,00 16,34 18,75 8,53 6,09 4,39 3,60 2,48 4,17 0,43 0,16 0,48 0,54 100 100 100 100 100 100 100	1,98 6,25 2,97 4,06 1,20 1,80 3,26 29,21 27,08 36,55 38,6 38,6 40,83 21,74 19,80 14,58 18,82 18,6 18,0 19,60 29,35 29,70 29,17 32,23 32,5 37,4 33,63 34,78 0,00 0,00 0,15 0,00 0,00 0,00 0,50 0,00 0,28 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,04 0,00 0,00 0,00 16,34 18,75 8,53 6,09 4,39 3,60 8,70 2,48 4,17 0,43 0,16 0,48 0,54 1,09 100 100 100 100 100 100 100

ource. Rol II 1987, solidage au 1/300.

3.8.1.2 Nombre de pièces

La répartition des logements habités selon le nombre de pièces, remet, quelque peu, en cause la notion du type de construction. La représentation que l'on se fait d'une maison individuelle semble sur dimensionnée. Les données révèlent, en effet, que 71,60 % des ménages ordinaires habitent des logements de 1 à 3 pièces dont 43,91 % des logements sont composés de deux (02) pièces et seulement 6.14 % de quatre pièces.

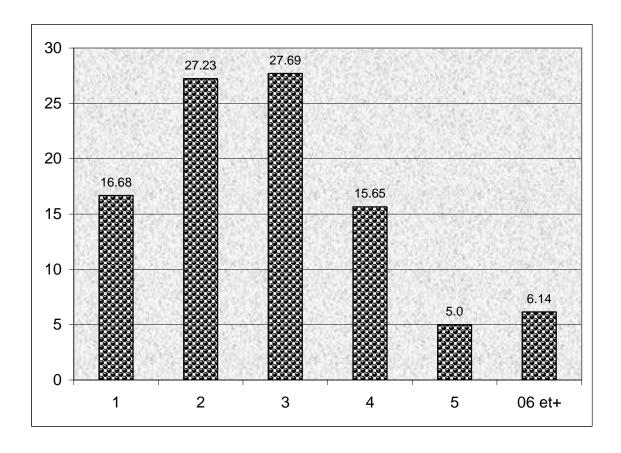


Figure 3.34 : Répartition des logements habités selon le nombre de pièces – RGPH87

Selon le type de ménage, les ménages sans structure familiale habitent dans 88,23 % des cas des logements composés de 1 à 3 pièces dont plus d'un quart (26,47 %) une (01) pièce seulement. Ces proportions sont respectivement de 77.20% et 19.95 % pour les ménages simples. Quant aux ménages multiples, ils occupent relativement les logements les plus spacieux, des logements de quatre (04) pièces et plus, 23,76 % parmi eux disposent de 6 pièces et plus.

En fait, le nombre de pièces semble être fortement corrélé avec le type de ménage. De plus en plus que le ménage s'étend de plus en plus que la propension de disposer d'un logement spacieux augmente. Ceci s'explique par le fait que les espaces habités par les ménages étendus sont à caractère évolutif. En effet, les ménages étendus, se caractérisent par une densification démographique progressive; l'ajout des pièces apparaît comme une stratégie d'adaptabilité aux situations nouvelles [27]. A un logement de type individuel ou traditionnel constitué de deux pièces, au mariage de l'un des membres par exemple, viendra s'ajouter une autre pièce. Le nombre de pièces augmente au fur et à mesure que la famille s'agrandit allant jusqu'à l'occupation de la quasi-totalité de l'espace habitable disponible. En outre, les ménages étendus comprenant généralement plus de personnes actives disposent suffisamment de ressources pour construire que les ménages simples se limitant le plus souvent à un seul revenu.

Tableau 3.41 : Répartition des logements habités selon le type de ménage et le nombre de pièces.

		No	mbre de p	oièces da	ns le loge	ement (er	1 %)	
Type de ménage	01	02	03	04	05	06 et+	ND	Total
Solitaire	44,41	25,00	20,07	6,58	0,99	1,64	1,32	100
Sans struc.fam.	26,47	25,00	36,76	8,82	0,00	2,94	0,00	100
Simple	19,95	29,38	27,87	13,25	3,77	3,98	1,79	100
Elargi1	10,80	29,82	31,90	15,83	5,28	5,28	1,10	100
Elargi2	6,08	24,19	27,44	24,67	7,19	9,47	0,97	100
Multiple	1,44	11,24	25,20	22,79	13,32	23,76	2,25	100
ND	20,34	26,27	20,34	17,80	9,32	,24	1,69	100
Ensemble	16,68	27,23	27,69	15,65	5,00	6,14	1,61	100
Source : RGPH 198	37, sonda	ge au 1/3	800.					

Une autre caractéristique importante qui mérite d'être signalée mais que les données ne nous permettent de le vérifier est l'affectation hiérarchique de l'espace habité selon l'age, le sexe et le statut dans le ménage. Dans certains pays africains, les chefs de ménages dispose généralement de plus d'espace que le reste des membres du ménages [28]. En milieu urbain,

en plus des pièces « les plus spacieuses » qu'il occupe, la cuisine, le salon,..le jardin, même s'ils sont partagés, dans les fait ils lui reviennent d'office.

En milieu rural, le chef de ménage dispose également de remises et de tout l'espace non construit.

3.8.1.3 Taux d'occupation des logements (TOL) et des pièces (TOP)

En examinant les taux d'occupation des logements (TOL) et les taux d'occupation des pièces (TOP), indicateurs intimement liés à la densification démographique de l'espace habité, et révélateurs de certains degrés d'intimité et de liberté dont disposent les individus, on constate que les ménages multiples, élargis1 et élargis2, quoi qu'ils disposent des logements les plus spacieux, enregistrent les taux d'occupation des logements et des pièces les plus élevés. En se référant aux normes admises au niveau international relatives au nombre moyen de personnes par pièce (voir tableau 2.3 ci-dessus), on constate, hormis les logements habités par les ménages solitaires qui sont d'emblée sous peuplés, que les ménages simples et les ménages élargis1 sont dans une situation de surpeuplement acceptable.

Quant aux ménages de type élargis2, plus encore les ménages de type multiples, ces derniers sont dans une situation de surpeuplement critique. Pour rappel, les normes de peuplement normal se situent entre 0,8 à 1,1 personnes par pièce.

Tableau 3.42 : TOL et TOP selon le type de ménage

Type de ménage	TOL	ТОР					
Solitaire	1.00	0.41					
Sans structure familiale	3.14	1.50					
Simple	6.32	1.58					
Elargi1	7.27	1.92					
Elargi2	9.24	2.02					
Multiple	14.14	2.20					
Autre	5.47	1.25					
Total	7.10	1.71					
Source: RGPH 1987, sondage au 1/300	Source: RGPH 1987, sondage au 1/300.						

3.8.1.5 Statut d'occupation

L'instinct de propriété du ménage algérien est bien connu. L'examen du statut d'occupation le confirme. Presque les deux tiers (2/3) des ménages algériens sont propriétaires des lieux qu'ils occupent.

Tableau 3.43 : Répartition des logements habités selon le type de ménage et le statut d'occupation du logement (en %).

Type de ménage	Sta	tut d'Occupati	on du Loge	ment	
	Propriétaire et ou copropriétaire	Locataire	Loge gratuit.	Non déclaré	Total
Solitaire	50,89	31,25	16,37	1,49	100
Sans Structure Fam.	67,53	14,29	15,58	2,60	100
Simple	59,51	22,02	16,31	2,17	100
Elargi1	61,99	22,46	14,15	1,40	100
Elargi2	73,71	15,20	10,42	0,67	100
Multiple	80,66	12,32	6,71	0,31	100
N D	59,20	22,40	15,20	3,20	100
Ensemble	62,85	20,72	14,67	1,77	100
Source: RGPH 1987,	sondage au 1/300.				

Hormis les ménages sans structure familiale, qui partagent dans 25 % des cas leur logement avec un autre ménage, on constate que de plus en plus que le ménage s'étend de plus en plus qu'il a tendance à s'approprier l'espace résidentiel qu'il occupe. Ils sont 61,99 % pour les ménages élargis1, 73,71 % pour les ménages élargis2 et 80,66 % de type multiples.

A vrai dire si le logement n'a pas fait l'objet d'un héritage, la multiplicité des ressources, l'esprit d'entraide et l'activité pour un budget commun existant dans de tel type, sont à l'origine des facilités d'accès à la propriété.

3.8.1.6 Commodités du logement

La disponibilité des commodités est fortement liée au type de la construction à laquelle est rattachée le logement. Mis à part le chauffage et le téléphone et dans un degré moindre la cuisine, la salle de bain et le cabinet d'aisance, le reste des commodités est

fortement lié aux prestations de services que fourni l'état. En somme, on remarque un certain rapprochement des fréquences relatives à la disponibilité des commodités.

Tableau 3.44 : Répartition des logements habités selon le type de ménage et les commodités présentées du logement (en%).

				C	ommodité	s			
Type de ménage	Cuisine	S/Bain	Toilette	Eau	Electricité	Gaz	Chauffage.	Téléphone	Egout
Solitaire	58,42	20,79	68,98	59,08	74,92	17,82	14,85	5,28	56,11
S/St.fam.	75,00	27,94	73,53	64,71	77,94	35,29	20,59	16,18	60,29
Simple	72,28	28,70	69,99	57,94	72,44	21,30	31,31	12,36	51,70
Elargi1	77,52	32,56	72,85	64,00	77,40	26,78	34,89	19,66	58,48
Elargi2	75,64	27,12	66,00	54,03	71,16	18,79	30,70	15,21	48,52
Multiple	75,80	23,88	66,83	51,12	67,95	19,39	34,62	13,94	41,51
Non déclaré	76,27	21,19	72,88	63,56	75,42	23,73	30,51	13,56	54,24
Ensemble	73,10	28,12	69,45	57,57	72,53	21,28	31,13	13,34	51,36
Source : RGP	РН 1987,	sondage	au 1/300.						_

Cependant il y'a lieu de noter que les ménages sans structures familiales et en second lieu les ménages élargis1 sont ceux qui enregistrent les taux relativement élevés en matière de possession des commodités. Les ménages multiples semblent être les moins pourvus en matière d'eau potable, d'électricité et d'assainissement.

3.8.1.4 Cohabitation des ménages

La cohabitation est une autre stratégie de survie des ménages étendus voire de la famille élargie « traditionnelle » face à la segmentation dont elle a fait objet. L'extension du salariat et l'effondrement de l'économie familiale, pour ne citer que ceux-ci, sont à l'origine de cette segmentation. La cohabitation lui permet ainsi de garder les liens entre les membres du ménage et de maintenir sa cohésion.

Tableau 3.45 : Répartition des ménages ordinaires selon le type de ménage et le nombre de ménage dans le logement.

Type de mánece	Non	nbre de mé	nages dan	s le logem	ent (en %)	
Type de ménage	01	02	03	04	05 et+	Total
Solitaire	90,45	7,46	2,09	0,00	0,00	100
Sans structure fam.	75,28	8,99	1,12	0,00	14,61	100
Simple	90,41	7,09	1,84	0,60	0,04	100
Elargi1	95,66	3,05	0,82	0,47	0,00	100
Elargi2	97,65	1,68	0,47	0,20	0,00	100
Multiple	97,50	1,25	0,78	0,00	0,47	100
Non déclaré	95,93	2,44	1,63	0,00	0,00	100
Ensemble	92,27	5,59	1,49	0,47	0,18	100
Source : RGPH 1987	, sondage au	1/300.				

Du point de vue technique, cette variable «cohabitation » nous a permis de détecter certaines anomalies et de se poser certaines questions qui méritent d'être signalées. Parmi ces dernières, citons certains ménages qualifiés de ménages simples voire « nucléaire », solitaires et ou sans structure familiale habitant avec d'autres ménages dans le logement. Ces ménages peuvent-ils être décrits et définis comme tels. Dans ce cas précis, on se demande, en effet, si un ménage simple vivant avec un autre ménage dans le logement, quel que soit la typologie de ce dernier, peut il être qualifié de ménage « nucléaire » ? Surtout si on sait que les ménages cohabitant dans un même logement présentent le plus souvent un lien de parenté (cf note de bas de page sur l'analyse des liens à travers les noms patronymiques).

Un ménage peut il être qualifié de solitaire quant il occupe le logement avec un autre ménage ? D'autant plus qu'on sait qu'il n'est pas évident qu'il échappe au contrôle et aux relations subsistantes dans le ménage.

Malheureusement, l'absence du lien de parenté entre les ménages cohabitant rend nulle la possibilité de les classer selon le type approprié.

Près de 10 % des ménages solitaires et des ménages simples et presque un quart des ménages sans structure familiale partagent leur espace résidentiel avec d'autres ménages. En parallèle, on constate que la quasi-totalité des ménages étendus notamment elargis2 et multiples occupent seuls leur logement.

3.8.2 Structure familiale

3.8.2.1 Type de construction

Selon la structure familiale, on constate que les structures ascendantes, descendantes, collatérales et complexes habitent plus les maisons individuelles et traditionnelles. Par ailleurs, on relève que les appartements dans les immeubles ne semblent pas être l'affaire des structures simples seulement. Au contraire, les structures ascendantes et collatérales occupent relativement plus ce type de logement. Même les structures complexes s'y trouvent avec une proportion proche de celle des structures simples.

Les données révèlent également les structures simples sont surreprésentées dans l'habitat précaire (8,57 %) comparativement aux autres structures.

Tableau 3.46 : Répartition des logements habités selon le type de construction et la structure familiale (en %).

Type de Construction			Structure	familiale			
	Simple	Ascendante	Descendante	Collatérale	Complexe	Autre	Total
Appartement (Immeuble)	2,97	3,13	1,16	3,13	2,11	2,29	2,13
Maison individuelle avec cour et jardin	36,55	37,25	39,89	40,23	37,89	33,14	38,48
Maison individuelle sans cour ni jardin	18,82	19,25	17,35	19,53	20,53	25,14	18,94
Maison traditionnelle	32,23	34,88	36,67	32,81	35,26	31,43	35,25
Hôtel / Pension	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etablissement	0,28	0,00	0,00	0,39	0,00	1,14	0,12
Baraque de chantier.	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
Habitat Précaire	8,57	5,38	4,65	3,52	3,68	6,29	4,81
Non déclarés	0,43	0,13	0,27	0,39	0,53	0,57	0,28
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Source: RGPH 1987, sondage	au 1/30	0.					

3.8.2.2 Nombre de pièces

La répartition des structures familiales selon le nombre de pièce, fait ressortir que les structures simples occupent les logements les plus restreints (19,95 % parmi elles habitent des logements d'une pièce). Les structures complexes suivis des structures descendantes occupent les logements les plus spacieux soit respectivement 57.07 % et 48.85 % habitent des logement des quatre (04) pièces et plus dont 16,10 % et 14.75 % de six (06) pièces et plus.

Tableau 3.47 : Répartition des logements habités selon la structure familiale et le nombre de pièces par logement.

Structure		No	ombre de	e pièces da	ns logen	nent (en	%)	
familiale	01	02	03	04	05	06et+	ND	Total
Simple	19,95	29,38	27,87	13,25	3,77	3,98	1,79	100
Ascendante	8,70	29,74	31,19	18,55	5,39	5,49	0,93	100
Descendante	4,38	19,66	25,58	24,81	9,29	14,75	1,54	100
Collatérale	8,84	25,30	32,32	17,07	7,01	7,93	1,52	100
Complexe	3,41	10,73	26,34	27,80	13,17	16,10	2,44	100
Autre	14,90	23,08	20,67	16,83	9,62	12,98	1,92	100
Ensemble	6,91	23,14	27,83	21,61	8,08	11,00	1,43	100
Source : RGPH 198	87, sonda	ge au 1/3	300.					

3.8.2.3 Taux d'occupation des logements (TOL) et des pièces (TOP)

Tout comme pour les ménages étendus, les structures complexes et descendantes quoi qu'ils disposent des logements les plus spacieux, enregistrent les taux d'occupation des logements et des pièces des plus élevés.

En se référant également aux normes admises au niveau international relatives au nombre moyen de personnes par pièce (voir tableau 2.3 ci-dessus), on constate que les structures simples et un degré moindre les structures collatérales se trouvaient dans une situation de surpeuplement acceptable. Quant aux structures descendantes, ascendantes et complexes, elles évoluent dans des conditions de surpeuplement critique.

Tableau 3.48: TOL et TOP selon la structure familiale.

Structure familiale	TOL	TOP					
Structure simple	6.32	1.58					
Ascendante	7.87	2.07					
Descendante	10.53	2.05					
Collatérale	8.93	1.95					
Complexe	13.14	2.14					
Autre	8.80	1.66					
Total	7.34	1.73					
Source: RGPH 1987, sondage au 1/300.							

3.8.2.4 Statut d'occupation

Pour ce qui est du statut d'occupation, il est clair que les possibilités d'accès à la propriété sont fonction des ressources du ménage. L'extension de la structure familiale est révélatrice d'un nombre plus ou moins élevé de personnes actives donc pourvoyeuses de revenus. Ainsi l'inégalité devant l'accès à la propriété du logement est nettement lisible.

En effet, si les structures complexes, évoluant dans une moyenne de 13,14 personnes par logement, 84% parmi elles sont propriétaires des logements qu'elles occupent; les structures simples vivant en moyenne avec 6,32 personnes par logement ne sont que de l'ordre de 59.51% propriétaires.

Tableau 3.49 : Répartition des logements habités selon la structure familiale et le statut d'occupation du logement (en %).

Structure familiale	St	Statut d'Occupation du logement							
	Propriétaire et	Locataire	loge	Non	Total				
Structure .simple	59,51	22,02	16,31	2,17	100				
Ascendante	68,64	18,59	11,56	1,21	100				
Descendante	75,30	14,63	9,63	0,45	100				
Collatérale	60,69	22,54	15,32	1,45	100				
Complexe	84,69	8,13	6,70	0,48	100				
Autre	63,72	22,33	12,09	1,86	100				
Ensemble	63,23	20,41	14,59	1,77	100				
Source: RGPH 1987,	sondage au 1/300.								

3.8.2.5 Commodités du logement

Quant aux commodités des logements, le constat cité précédemment pour les types de ménage reste valable. On remarque un certain rapprochement des fréquences relatives à la disponibilité des commodités sauf pour les structures complexes pour qui le téléphone était un équipement apparemment très peu sollicité.

Tableau 3.50 : Répartition des logements habités selon la structure familiale et les commodités présentées du logement (en %).

					Commodit	és			
Structure Familiale	Cuisine	S/Bain	Toilette	Eau	Electricité	Gaz	Chauffage	Téléphone	Egout
Simple	72,28	28,70	69,99	57,94	72,44	21,30	31,31	12,36	51,70
Ascendante	77,72	29,74	71,30	60,31	76,68	23,01	32,75	16,79	53,89
Descend.	75,59	27,24	65,31	53,26	70,38	21,18	31,08	17,42	47,51
Collatérale	77,13	33,23	74,39	62,20	74,39	23,48	39,94	17,07	56,40
Complexe	69,61	17,65	60,29	47,06	62,25	12,75	30,88	4,90	34,80
Autre	77,51	22,49	70,81	59,33	71,29	18,66	32,06	13,88	52,15
Ensemble	73,56	28,38	69,42	57,47	72,41	21,29	31,75	13,59	51,13
Source : RG	PH 1987	, sondag	e au 1/30	00.					

3.8.2.6 Cohabitation des ménages

La cohabitation des structures familiales concerne plus les structures simples. Presque 10 % logent avec d'autres ménages contre 5,48 % pour les structures collatérales, 3,11 % pour les structures ascendantes, 2,69 % pour les structures descendantes et seulement 2,34 % pour les structures complexes.

Tableau 3.51 : Répartition des ménages ordinaires selon la structure familiale et le nombre de ménage dans le logement (en %).

Structure familiale		Nombre de	e ménages	dans le lo	gement	
Structure familiale	01	02	03	04	05 et +	Total
Structure simple	90,41	7,09	1,84	0,60	0,04	100
Ascendante	96,89	1,91	0,80	0,40	0,00	100
Descendante	97,31	1,64	0,60	0,22	0,22	100
Collatérale	94,52	4,03	0,58	0,00	0,86	100
Complexe	97,62	1,90	0,48	0,00	0,00	100
Autre	97,66	1,40	0,93	0,00	0,00	100
Ensemble	96,91	2,00	0,68	0,23	0,19	100
Source: RGPH 1987, sor	idage au 1/3	300.				

3.9 Type de ménage, structure familiale et région d'habitat

En dépit des spécificités géographique et climatologique des régions, pour ne pas évoquer les us et coutumes couramment discutées et contrairement à toute attente, les différences constatées en matière de typologie des ménages et leur structure selon la région (tableaux 3.52 et 3.53, ci dessous) ne sont pas importantes. En effet, en recourant à la région, nous nous attendions à de grandes différences. Nous nous attendions, par exemple, au niveau des métropoles, compte tenu de leur fort degré d'urbanisation, à une forte nucléarisation des ménages. En parallèle, au sud du pays, mois touché par l'urbanisation, nous nous attendions à une forte extension des ménages. Or ce n'est pas le cas comme c'est mentionné ci-dessous.

De ce fait, trois interprétations sont possibles :

- La famille algérienne engendre en son sein un système de parenté commun lié à sa structure et à son organisation.
- On peut penser que ce comportement est récent et cette tendance commune n'est que le produit de la politique centralisée qu'a mené, et que mène encore, l'Algérie, notamment en matière d'habitat.

La reconstitution des régions à partir des wilayates n'est pas efficace pour rendre compte des spécificités de chacune d'elle. En effet, les limites administratives ne tient pas compte des spécificités régionales. A titre d'illustration, la wilaya de Djelfa comporte deux zones : une zone considérée comme relevant du Nord du pays et l'autre relevant du Sud. En outre, si on passe en revue les différents découpages régionaux existants (Office National des Statistiques ⁷⁰, Santé, Agriculture, Aménagement du territoire,...) on constate qu'ils sont loin d'être unanime.

3.9.1 Type de ménage

Selon le type de ménage, on constate qu'en effet, les métropoles se détachent relativement par une forte importance des ménages simples mais sans pour autant se distinguer par rapport aux autres régions notamment les régions de l'est et du sud. Les ménages étendus (élargis1, élargis2 et multiples) se trouvent relativement plus dans la région « centre ». Quant aux ménages solitaires, les données révèlent que ce type concerne plus le sud et le centre que les métropoles.

Tableau 3.52: Répartition des ménages selon le type, la région d'habitat.

Type de ménage	RI	REGION (en %)					
	Centre	Est	Ouest	Sud			
Ménage Solitaires	3,47	2,45	2,70	4,18	2,91		
Ménage S.St.Famil.	0,61	0,90	0,67	1,05	1,45		
Ménages Simples	63,23	69,17	66,37	67,16	69,89		
Ménages Elargis1	8,57	7,82	7,91	8,24	8,10		
Ménages Elargis2	15,92	13,00	14,89	12,69	11,73		
Ménages Multiples	7,03	5,33	6,13	5,43	4,67		
Autres	1,17	1,32	1,33	1,25	1,25		
Total	100	100	100	100	100		
Source: RGPH 87. Sor	dage au 1/300).	•				

_

⁷⁰ Il est à noter que le découpage que nous avons opéré est celui adopté par l'Office National des Statistiques.

3.9.2 Structure familiale

Selon la structure familiale, le même constat est relevé, les métropoles ne distinguent que très peu des régions « est » et « sud » pour ce qui concerne les structures simples. quant aux autres structures, mis à par les structures complexes et à un degré moindre les structures descendantes, les métropoles enregistrent relativement les mêmes structures familiales

Tableau 3.53: Répartition des ménages selon la structure familiale, la région d'habitat.

Structure	R	EGION	(en %)		3.5%	
Familiale	Centre	Est	Ouest	Sud	Métropole	
Structure Simple	65,92	71,57	68,94	70,96	73,07	
Ascendante	10,57	9,59	10,25	9,03	9,12	
Descendante	15,33	11,84	13,21	10,68	11,73	
Collatérale	3,37	3,18	3,42	4,66	3,47	
Complexe	2,65	1,69	1,69	2,35	0,87	
Autre	2,15	2,13	2,50	2,31	1,74	
Total	100	100	100	100	100	
Source: RGPH 87.	Sondage au 1/3	00.	-	•		

CHAPITRE 4 FECONDITE DES MENAGES ET DES STRUCTURES FAMILAILES⁷¹

4.1. Introduction

L'analyse démographique ne s'est intéressée, et pour longtemps, qu'à l'étude des collections d'unités simples (individus et événements qui les affectent) et ce, malgré la forme collective des supports de collecte. Elle n'a abordé l'étude d'ensembles plus complexes qu'après une réduction à des concepts plus simples comme il en est fait pour les analyses de la nuptialité et de la fécondité [29]. Ainsi et d'une prise de conscience de l'insuffisance de son approche classique pour appréhender l'influence des autres niveaux de la structure sociale sur les comportements démographiques des individus, la « démographie de la famille » est née [30]. Depuis, beaucoup de progrès méthodologiques et conceptuels ont pu être réalisés [22].

Cette partie, par l'analyse des comportements de fécondité au sein des différents types de ménages et structures familiales dégagés, se veut une contribution à la démographie de la famille ; en se limitant à l'application des outils classiques de l'analyse en démographie, nous souhaitons pouvoir saisir les comportements différentielles liés aux différents systèmes familiaux existant.

Les données utilisées sont issues du recensement général de la population et de l'habitat du 20 mars 1987. Comme les données recueillies par l'état civil en Algérie sont la plupart du temps inadéquates pour des études démographiques, surtout au niveau local ⁷². On tente cependant d'obtenir des informations à propos du mouvement de la population, en posant des questions rétrospectives lors des recensements.

-

⁷¹ Selon J.C Caldwell (1982), l'étude de l'influence de la structure du ménage sur la fécondité peut être menée à deux niveaux d'analyses selon que l'on s'attend à une fécondité différentielle entre ménages à structures différentes au sein d'une même société ou entre plusieurs sociétés caractérisées par la prévalence d'un type de ménage.

⁷² En effet, en plus de la couverture des événements qui n'a toujours pas atteint l'unité, l'état civil fournit les naissances par lieu d'accouchement. Ce dernier pouvant, et c'est le cas d'ailleurs dans la plupart du temps, ne pas coïncider avec le lieu de résidence de la mère.

C'est ainsi que l'on demande, au recensement du 20 Mars 1987, à toutes les femmes non célibataires ⁷³ le nombre d'enfant qu'elles ont mis au monde au cours de leur vie reproductive. Le nombre total des enfants nés vivants, pour toute femme, donne une mesure globale de sa fécondité jusqu'à la date de la collecte [31].

Si l'on groupe les femmes selon quelques variables comme l'age ou la durée de mariage⁷⁴, le nombre moyen d'enfants nés vivants dans ce groupe, aussi appelé parité moyenne, peut se calculer en rapportant le nombre total d'enfants nés vivants de ce groupe à l'effectif total de celles ci. Le résultat du rapport mesure la fécondité effective moyenne des survivantes dans des cohortes par naissance ou par mariage [31].

On peut en déduire que les données sur les enfants nés vivants présentent l'avantage de ne pas être entachées d'erreur sur les dates. Cette qualité est aussi un défaut, car en soi les données ne se rapportent à aucune période définie et ne fournissent donc aucun renseignement sur les schémas par âge de la fécondité ou ses tendances dans le temps [31].

La principale erreur qui entache le nombre des enfants déclarés provient des omissions particulièrement des enfants nés vivants et qui vivent ailleurs ou qui sont décédés, de sorte que la proportion d'omission tend à augmenter avec l'âge et devient plus fréquente pour les femmes âgées de plus de 35 ans⁷⁵.

A côté de cette erreur principale, on rencontre d'autres erreurs parmi lesquelles on cite l'erreur qui provient de l'inclusion des morts nés ainsi que d'autres cas de mortalité fœtale. Par ailleurs, l'inclusion des femmes n'ayant pas déclaré leur naissance dans le dénominateur entache la parité moyenne d'une erreur systématique qui la réduit d'autant.

Il est intéressant d'évoquer également qu'en analysant les données sur les enfants nés vivants, on tient généralement pour négligeable les effets de la mortalité féminine. On suppose ainsi que les membres de la cohorte qui n'ont pas survécu auraient eu jusqu'à leur décès des niveaux de fécondité analogues à ceux des survivants.

⁷⁴Vu le manque de données sur la date ou l'age au mariage, nous nous limitons dans notre cas au regroupement des femmes selon l'age actuel.

⁷³Pour non compatibilité avec le programme informatique de saisie des données, les mères célibataires ont été ralliées aux femmes divorcées ou séparées. Ainsi et pour simple dénigrement, on cherche une fois encore à dissiper une réalité qui prend racines et qu'on ne connaît toujours rien de son ampleur.

⁷⁵ On note à ce propos que pour éliminer les effets des omissions, la plupart des méthodes d'analyse ne se servent guère des données concernant les femmes âgées de plus de 35 ans [82].

Autres problèmes et limites auxquels s'est heurtée notre étude et qu'il est intéressant de signaler, notons l'évolution des structures familiales due à leur dynamique propre et le cycle de vie par lequel passent les couples. Les recensements par leur nature, en se référant à une date de référence ⁷⁶, offrent une vue statique et non dynamique. En effet, la structure du ménage a été déterminée au moment de la collecte. On ne dispose d'aucune autre information pouvant nous renseigner sur le statut antérieur du ménage et de suivre ainsi son évolution. . Son statut peut changer d'un moment à l'autre. Ainsi, un ménage élargi1 peut devenir un ménage simple rien que par le départ de la (les) personne(s) qui lui est (sont) agglutinée(s). Les ménages élargi2, constitués par deux noyaux, peuvent à leur tour, en cas de départ de l'un des noyaux ou tous simplement par une prise séparée des repas, s'éclater en deux ménages simples. Le contraire peut également se produire. Un ménage simple peut passer par plusieurs formes :

- a. Elargis1 : dans le cas où il accueille un parent ;
- b. Elargis2 : dans les cas où l'un des fils se marierait et continuerait de vivre avec ses parents, et où une fille ou une sœur, pour qui le mariage a échoué, rejoindrait le domicile parental;
- c. Multiples : dans le cas où les possibilités (a) et (b) seraient réunies ;
- d. Solitaire : dans le cas d'une rupture (veuvage ou divorce), pour les couples sans enfants, de l'un des conjoints.

Ainsi, la fécondité que l'on veut mesurer n'est pas forcément liée à la structure du ménage dans laquelle est saisie au moment du recensement. La femme peut, à plus d'un titre, avoir déjà entièrement satisfait sa fécondité dans une famille organisée autrement que celle ou elle a été recensée. Ceci concerne surtout les femmes se trouvant dans les ménages et structures simples. Et là, nous sommes en face d'une controverse qu'on ne peut malheureusement pas élucider qu'à travers une enquête spécifique traitant le sujet à ses détails les plus fins.

A ceci s'ajoute le statut du ménage d'origine de la femme, avant son mariage, qui demeure inexploré. Le statut du ménage d'origine est une variable déterminante pour l'appréhension des normes culturelles et sociales qui peuvent être à l'origine des comportements différentiels notamment en matière de fécondité pouvant exister entre les ménages présentant une même structure au moment de l'enquête ou du recensement. Le

-

⁷⁶ Dans notre cas la référence coïncide avec le 20 mars 1987

comportement des femmes en matière de procréation reste déterminé par les valeurs de préférence prévalant dans leur ménage ou structure de socialisation, c'est-à-dire le lieu ou elles ont passé leur enfance. Les données pouvant vérifier cette hypothèse n'étant pas disponibles, on peut citer une des constations relevées par les données de l'enquête algérienne nationale de fécondité réalisée en 1986 sur les comportement différentiels en matière de fécondité entre les femmes migrantes du rural vers l'urbain et les femmes sédentaires rurales. Il a été constaté, en effet, que les femmes sédentaires rurales présentaient des niveaux de fécondité voisins à ceux des migrantes rural-urbain. Ce qui laissait supposé que les femmes rurales ayant migré vers l'urbain maintenait les normes familiales rurales[22]

Toutefois, en dépit de ces réserves et doutes méthodologiques, il demeure toujours important, en supposant que toute chose est égale par ailleurs, de saisir et d'expliciter cette réalité sociale immédiate si l'on veut avancer.

Les niveaux, tendances et déterminants de la fécondité ont déjà fait l'objet d'analyses détaillées dans le cadre de nombreuses études. On se limitera donc pour notre part, dans ce volet, à l'analyse du comportement fécond en rapport avec le type de ménage et la structure familiale, pour vérifier s'il existe une fécondité différentielle entre ménage/famille à structure différente.

On se limitera à l'analyse de la fécondité des femmes mariées lors de la collecte, on élimine ainsi l'effet des ruptures d'union d'autant plus que les femmes en rupture d'union lors du recensement avaient été probablement, dans leur mariage, dans des structures autrement organisées que celles ou elles ont été recensées.

4.2 Type de ménage et fécondité

Les données du tableau 4.1, ci-dessous, présentent la répartition des parités moyennes selon le groupe d'age, le type de ménage et la strate.

A première vue, on constate que la strate, variable indiquant le milieu de résidence des femmes, reste incontestablement déterminante du nombre moyen d'enfants nés vivant. Quelque soit l'âge (figure n°3.35, ci-dessous) ou le type de ménage, les femmes rurales présentent une fécondité (nombre moyen d'enfant) plus élevée que leurs homologues urbaines.

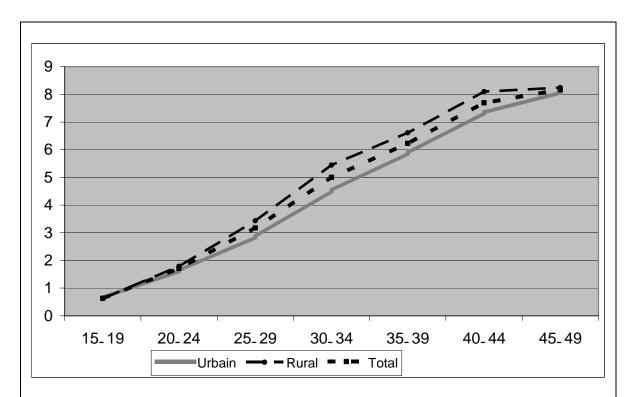


Figure 3.35: Evolution de la parité moyenne des femmes mariées âgées de 15-49 ans au recensement de 1987, selon le groupe d'âge et le milieu de résidence.

Selon le type de ménage, les données semblent indiquées que les ménages simples présentent la fécondité la plus élevée. La parité moyenne de l'ensemble des femmes âgées de (15-49 ans) est supérieure à la moyenne nationale, respectivement 5,33 contre 4,71 enfants par femme.

Les ménages élargis1, ménages constitués d'un seul noyau familial à qui sont agglutinés des personnes apparentées (5.27 enfants par femme), viennent en deuxième position. Les ménages élargis2 et les ménages multiples présentent les parités moyennes les plus faibles (respectivement 3,75 et 3,39 enfants par femme). Ceci va à l'encontre de ce que nous attendions voire même de ce qui est préconisée au niveau international. Nous pensons que la configuration par âge propre à chaque type de ménage (voir ci-dessus), en est la cause première de cette anomalie.

En éliminant l'effet de la structure par âge par l'application de celle des ménages simples⁷⁷ tant à la population totale qu'aux autres types de ménages, on constate, en effet, que le

-

⁷⁷ Le choix de la structure par âge des femmes appartenant à des ménages simples est lié d'une part au poids de ces derniers dans l'effectif global des ménages et à son évolution et d'autre part aux différents constats et à priori selon lesquels les ménages simples sont les plus favorables à une fécondité contrôlée que les autres types de ménages.

nombre moyen d'enfant par femme standardisé (E/F.SDT) enregistre une hausse, par rapport à celui qui est observé, qui atteint presque un enfant pour la population totale, et plus d'un enfant dans les ménages elargis2 et ménages multiples.

Tableau 4.1 : Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'age, le type de ménages et la strate de résidence.

Groupes (l'âges	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total	E/F (SDT)
	Urbain	(0,88)	1,92	2,98	4,67	6,07	7,48	7,82	5,21	5,21
Ménages simples	Rural	0,85	2,12	3,76	5,51	6,61	8,18	7,98	5,45	5,45
•	Total	0,86	2,03	3,41	5,11	6,32	7,78	7,89	5,33	5,33
	Urbain	(0,67)	1,75	2,88	4,80	5,26	6,25	9,67	4,67	5,05
Ménages élargis 1	Rural	(0,60)	2,32	3,68	5,64	7,44	7,37	(8,07)	5,23	5,55
0	Total	(0,64)	2,02	3,32	5,22	6,17	6,68	8,97	4,93	5,27
	Urbain	0,68	1,28	2,59	4,02	4,78	7,67	8,58	3,38	4,77
Ménages élargis2	Rural	0,61	1,49	2,77	4,98	6,64	8,35	9,08	4,01	5,16
8	Total	0,63	1,40	2,69	4,53	5,78	8,10	8,90	3,75	5,03
	Urbain	0,45	1,58	2,75	3,97	(5,63)	(6,21)	(8,00)	3,02	4,71
Ménages Multiples	Rural	0,46	1,61	3,11	5,41	5,95	7,56	8,02	3,65	5,02
1	Total	0,46	1,60	2,97	4,80	5,85	7,07	8,01	3,39	4,94
	Urbain	/	(0,67)	(1,00)	(5,50)	/	(14,0)	(5,00)	(3,90)	4,20
Autres	Rural	/	(2,40)	(2,00)	(7,00)	(4,00)	(9,00)	(1,50)	(4,08)	4,38
	Total	/	(1,75)	(1,33)	(6,25)	(4,00)	(10,67)	(3,25)	(4,00)	4,52
	Urbain	0,64	1,62	2,85	4,52	5,87	7,34	8,07	4,58	5,09
Total Ménages	Rural	0,62	1,79	3,43	5,44	6,61	8,10	8,24	4,83	5,33
	Total	0,63	1,71	3,17	5,00	6,23	7,69	8,16	4,71	5,22
Source: Sono	dage au 1	/300.			•	•	•			

Ainsi la structure par âge, du fait que les parités moyennes se rapprochent, nous fournis déjà une interprétation possible de cette anomalie mais elle s'avère insuffisante. En effet, hormis les ménages élargis1 pour lesquels nous ne pouvons malheureusement rien avancée, la parité moyenne des ménages simples reste relativement plus élevée que celle des ménages étendus (élargis2 et multiples). Et l'on se demande, dans ce cadre, s'il ne pourrait pas y avoir d'autres explications plus plausibles encore à rechercher.

Par groupes d'âges, quelle que soit la strate de résidence, la même constatation est relevée sauf pour les descendances finales des femmes âgées de (45-49 ans) ou les ménages simples enregistrent une descendance moins élevée. Mais ceci peut être facilement attribué à la déficience de la mémoire plus fréquente à cet âge.

Ceci dit, doit on conclure que les ménages étendus définit par les ménages élargis et multiples concourent pour une fécondité faible ou doit on tout simplement remettre en cause la fiabilité de nos données?

A en croire Lorimer (1954), Davis (1955) et Caldwell (1982) qui insistent sur le niveau relativement élevé de la fécondité dans les ménages étendus, il serait pour nous justifier, d'une part de conclure à la déficience des données et d'autre part, de rechercher d'autres facteurs éventuels mais vraisemblables d'explications.

En effet, la déficience des données se résume principalement dans les conditions dans lesquelles s'est déroulée la collecte. Pour mieux les appréhender, il suffit de retracer le parcours des agents recenseurs : la collecte des données lors des recensements est confiée, en Algérie, dans la majorité des cas à des agents de sexe masculin. Cependant, compte tenu des règles sociales liées aux us et coutumes interdisant à tout étranger, tout particulièrement de sexe masculin, d'accéder voir d'approcher un ménage en l'absence d'un homme surtout son chef⁷⁸, l'agent recenseur est contraint d'avertir les ménages à l'avance de la date et l'heure de son passage, en leur remettant un avis de passage. Ce dernier tient lieu d'avertissement pour le ménage. Il peut également servir de justification pour la personne censée l'attendre vis à vis de son employeur si toutefois elle est occupée. Cet avis est destiné, en fait, le plus souvent, au chef de ménage. Ce dernier est sommé de répondre à toutes les questions de l'agent recenseur y compris celles qui concernent les autres membres du ménage.

-

⁷⁸ Il est à noter également que même en présence du chef de ménage, l'agent recenseur n'accède que très rarement au ménage. Il renseigne le plus souvent son questionnaire au pas de porte.

Ainsi si pour les ménages simples, les chefs de ménage ne trouvent généralement pas de difficultés pour se rappeler du niveau d'éducation de leurs épouses ⁷⁹, de leur diplôme et éventuellement des naissances vivantes qu'elles ont eu dans leur vie. Ceci n'est pas le cas pour les ménages étendus ; le chef de ménage se rappelle aisément, peut être, de ce qui concerne son épouse mais de ce qui concerne l'épouse de son fils ou de son frère tel n'est pas évident.

4.2.1 Type de ménage, statut de parenté et fécondité

La répartition des données selon le type de ménage et le statut de parenté de la femme dans le ménage confirme notre contestation (tableau 4.2, ci-dessous).

Pour donner corps à notre contestation qui se résume dans le refus d'admettre une fécondité très faible pour les ménages étendus (élargis2 et multiples), nous avons été amené à séparer la fécondité des femmes mariées selon le statut de parenté qu'elles occupent dans le ménage : le statut d'épouse du chef de ménage (noyau familial principal) et le statut d'épouses du chef de noyau (noyau familial secondaire).

Les résultats sont impressionnants et confirment notre appréhension. Les femmes présentant le statut de parenté d'épouses de chefs de noyaux, comme en témoigne le tableau cidessus, présente une fécondité très faible. Les différences entre les deux catégories de femmes, atteint presque trois (03) enfants au niveau global et pour les ménages multiples respectivement 5.33 contre 2,57 et 5,52 contre 2,85. Pour les ménages élargis2, cette différence atteint presque quatre (04) enfants soit 5,76 enfants pour l'épouse de chef de ménage contre seulement 2,27 enfants pour l'épouse de chef de noyau secondaire.

Par groupes d'ages, on constate que les écarts augmentent avec l'âge. Elle dépasse un (01) enfant à (30-34 ans), pour les ménages élargis2 et multiples, et atteint plus de deux (02) enfants à partir de 35 ans pour les ménages élargis2. Ainsi les ménages élargis2 et les ménages multiples voient leur fécondité être réduite considérablement par les mauvaises déclarations relatives aux épouses de chefs de noyaux.

⁷⁹ Concernant les renseignements de l'état civil (age et sexe), l'agent recenseur les retranscrit à partir du livret de famille.

Tableau 4.2: Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'age, le type de ménage et le statut de parenté.

Groupes d'âges	Epouse du	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total	E/Fem Stand
3.47	CM	0,86	2,03	3,41	5,11	6,32	7,78	7,89	5,33	5,33
Ménages	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0,00
simples	Tot	0,86	2,03	3,41	5,11	6,32	7,78	7,89	5,33	5,33
M	CM	(0,64)	2,02	3,32	5,22	6,17	6,68	8,97	4,93	5,27
Ménages élargis 1	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0,00
ciai gis i	Tot	(0,64)	2,02	3,32	5,22	6,17	6,68	8,97	4,93	5,27
Mánagas	CM	(0,70)	1,60	3,08	5,15	6,56	9,21	9,14	5,76	5,61
Ménages élargis2	CF	0,62	1,34	2,50	4,06	4,17	(4,15)	(6,40)	2,27	3,72
Clai gisz	Tot	0,63	1,40	2,69	4,53	5,78	8,10	8,90	3,75	5,03
Mánagas	CM	(0,80)	1,67	3,51	5,53	(5,96)	(8,35)	8,64	5,42	5,49
Ménages Multiples	CF	0,44	1,59	2,84	4,49	5,81	6,41	(5,94)	2,85	4,51
wruitipics	Tot	0,46	1,60	2,97	4,80	5,85	7,07	8,01	3,39	4,94
	CM	/	(0,50)	(2,00)	(4,50)	(4,00)	(10,67	(3,25)	(4,69)	4,13
Autres	CF	/	(2,17)	(1,00)	(8,00)	/	/	/	(3,10)	2,23
	Tot	/	(1,75)	(1,33)	(6,25)	(4,00)	(10,67	(3,25)	(4,00)	4,52
Total	CM	0,79	1,95	3,37	5,15	6,31	7,86	8,23	5,33	5,37
Ménages	CF	0,53	1,47	2,67	4,32	5,14	5,55	6,16	2,57	4,19
Michages	Tot	0,63	1,71	3,17	5,00	6,23	7,69	8,16	4,71	5,22
Source: Sondage	e au 1/300.									

Ici apparaissent également quelques éléments d'explication quant au niveau intermédiaire qu'enregistrent les ménages élargis2. Nous pensons que la parité déclarée dépend du lien qui unit la femme au chef de ménage « déclarant ». Si elle est l'épouse, sa fécondité est relativement mieux déclarée. Si par contre, elle est l'épouse de son fils ou de son frère, soit d'un autre lien, sa fécondité est certainement sous estimée en se limitant le plus souvent aux seuls survivants.

En éliminant, une fois de plus, l'effet de la structure par âge, qui conclue réellement à une différence de structure notamment entre les épouses des chefs de ménages et les épouses de chefs de noyaux, les écarts relevés entre les deux catégories s'amenuisent mais confirment davantage les mauvaises déclarations liées aux omissions.

En ignorant la fécondité des épouses de chefs de noyaux et en ne prenant en compte que la fécondité des épouses de chefs de ménages ⁸⁰, on constate que la fécondité est légèrement élevée dans les ménages élargis2 et multiples.

80 Ceci n'exclu pas que les parités des femmes présentant le statut d'épouses de chef de ménage soient

également sous estimées.

La descendance légèrement faible des femmes vivant dans les ménages élargis1, constitué d'un seul noyau familial soit une seule femme ayant le statut d'épouse, nous laisse penser que la fécondité peut être, quelque peu, conditionnée par la présence d'autres femmes ayant le statut d'épouses dans le ménage à l'origine d'une certaine concurrence. Une progéniture nombreuse notamment masculine valorise la femme et lui offre un meilleur statut dans le ménage.

Par strate (tableaux XI.1 et XI.2 en annexe 11), la même tendance est observée avec une sous estimation un peu plus prononcée dans le rural. L'effet de structure semble avoir plus d'incidence dans le milieu urbain et plus particulièrement pour les épouses des chefs de noyaux.

4.2.2. Type de ménage, niveau d'instruction et fécondité

Il est communément admis que l'instruction est d'une corrélation négative avec la fécondité. La fécondité dépend dans une large mesure du niveau d'instruction de la mère. De plus en plus que son niveau d'instruction augmente de plus en plus que sa fécondité baisse. Il reste cependant intéressant d'apprécier cet effet dans des contextes familiaux différents.

Selon la strate de résidence, la parité moyenne des femmes diminue à chaque fois que le niveau d'instruction s'élève. On constate même que l'effet de ce dernier l'emporte sur celui de la strate. Les femmes de niveau primaire, moyen et secondaire en milieu rural présentaient des parités moyennes plus faible que celles qui étaient observées chez les urbaines. Il apparaît ainsi que l'éducation a plus d'impact dans le rural que dans l'urbain. Mais ceci n'était-il pas lié aux jeunes âges des femmes instruites en milieu rural voire même à leur statut dans le ménage ?

En effet, les femmes instruites dans le milieu rural, nonobstant celles qui ont migré de l'urbain vers le rural suite à leur mariage⁸¹, sont celles qui ont eu l'occasion de bénéficier du programme national de l'enseignement généralisé lancé dans les années soixante dix. Soit celles qui étaient en âge d'être scolarisées. De ce fait leur âge ne dépasse guerre les vingt cinq (25) ans au 20 Mars 1987. Ceci étant, ce facteur ne peut pas à lui seul expliquer cette faible fécondité des femmes instruites en milieu rural notamment par rapport à leur homologues urbaines. Ces dernières ont bénéficié des mêmes avantages voire plus. Malheureusement nous ne disposons pas d'une base de données consistante pour vérifier cette information.

-

⁸¹ L'enquête algérienne sur la fécondité réalisée en 1986, a révélé qu'environ 5% des femmes en première union d'origine urbaine ont migré vers la compagne au moment de leur mariage [63].

Cela dit, selon le type de ménage, les données révèlent que son effet est plus prononcé dans les ménages elargis2 et ménages multiples. C'est-à-dire dans les ménages ou le contrôle social des générations aurait tendance à amoindrir davantage son effet réducteur en bannissant tout particulièrement le recours à la contraception.

Ici une fois de plus, on se demande si cette situation n'est pas liée à leur structure par âge relativement jeune. En effet, leur jeune âge les place d'emblée au statut d'épouse de chefs de noyaux et donc une sous-estimation de plus de leur fécondité.

Tableau 4.3 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, le type de ménage et la strate.

Type de ménage	Strate	Alphabétisé	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitair	Sans Instruction.	Non déclarés	Ensemble
3.57	Urbain	5,22	4,70	2,95	2,53	2,43	6,06	(2,89)	5,19
Ménages simples	Rural	(5,74)	4,41	2,76	1,83	(5,80)	5,68	(8,38)	5,47
simples	Total	5,36	4,62	2,92	2,37	2,83	5,84	(5,47)	5,33
247	Urbain	(3,90)	4,43	2,94	(2,33)	(1,00)	5,55	/	4,65
Ménages élargis 1	Rural	(4,25)	(4,46)	(1,71)	(2,50)	/	5,47	(7,00)	5,24
ciai gis i	Total	(4,00)	4,44	2,82	(2,38)	(1,00)	5,50	(7,00)	4,93
247	Urbain	(3,38)	2,14	1,70	1,75	(0,82)	4,68	(2,71)	3,38
Ménages élargis2	Rural	(4,75)	2,33	(1,79)	(1,30)	/	4,26	(5,67)	4,02
	Total	(3,83)	2,21	1,71	1,68	(0,82)	4,39	(3,60)	3,75
DAT.	Urbain	(4,18)	2,48	1,74	1,38	(2,00)	3,45	(0,25)	2,90
Ménages Multiples	Rural	(3,33)	1,82	(2,14)	(1,56)	/	3,97	(1,33)	3,74
1.Turospies	Total	(4,00)	2,30	1,90	1,40	(2,00)	3,81	(0,71)	3,39
	Urbain	/	/	/	(0,00)	/	(5,43)	/	(4,75)
Autres	Rural	/	/	/	/	/	(4,15)	(0,00)	(3,86)
	Total	/	/	/	(0,00)	/	(4,60)	(0,00)	(4,18)
	Urbain	4,78	3,90	2,56	2,16	2,04	5,49	(2,30)	4,55
Total Ménages	Rural	5,24	3,58	2,30	1,78	(5,80)	5,08	(5,94)	4,86
	Total	4,90	3,80	2,51	2,08	2,38	5,24	3,92	4,71
Source: Sondage au 1	/300.								

4.2.2.1. Type de ménage, niveau d'instruction, statut de parenté et fécondité

L'examen de la fécondité des femmes selon le niveau d'instruction et le statut de parenté révèlent en effet, que les femmes instruites présentant le statut d'épouses de chef de noyaux

n'échappent pas aux mauvaises déclarations du chef de ménage. Elles voient de ce fait leur fécondité sous-estimée et cela quelle que soit la strate et quel que soit le type de ménage.

Tableau 4.4 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, le type de ménage et la statut de parenté.

Type de ménage	Epouse du	Alphabétisé	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Sans Instruction.	Non déclarés	Ensemble
	Cm	5,36	4,62	2,92	2,37	2,83	5,84	(5,47)	5,33
Ménages simples	Cf	/	/	/	/	/	/	/	/
~ F	Tot	5,36	4,62	2,92	2,37	2,83	5,84	(5,47)	5,33
3.57	Cm	(4,00)	4,44	2,82	(2,38)	(1,00)	5,50	(7,00)	4,93
Ménages élargis 1	Cf	/	/	/	/	/	/	/	/
g	Tot	(4,00)	4,44	2,82	(2,38)	(1,00)	5,50	(7,00)	4,93
	Cm	(5,14)	3,14	1,92	(1,39)	(2,50)	6,39	(6,00)	5,75
Ménages élargis2	Cf	(2,00)	1,83	1,65	1,80	(0,44)	2,56	(2,00)	2,28
	Tot	(3,83)	2,21	1,71	1,68	(0,82)	4,39	(3,60)	3,75
3.57	Cm	(4,67)	(3,78)	(4,09)	(1,00)	/	5,75	/	5,44
Ménages Multiples	Cf	(3,82)	2,00	1,50	1,42	(2,00)	3,22	(0,71)	2,84
	Tot	(4,00)	2,30	1,90	1,40	(2,00)	3,81	(0,71)	3,39
	Cm	/	/	/	(0,00)	/	(6,20)	(0,00)	(5,17)
Autres	Cf	/	/	/	/	/	(3,00)	/	(3,00)
	Tot	/	/	/	(0,00)	/	(4,60)	(0,00)	(4,18)
	Cm	5,15	4,46	2,86	2,28	2,78	5,87	(5,39)	5,33
Total Ménages	Cf	(3,25)	1,91	1,60	1,59	(0,60)	2,92	(1,31)	2,57
	Tot	4,90	3,80	2,51	2,08	2,38	5,24	3,92	4,71
Source: Sondag	ge au 1/30	0.							

La fécondité des épouses de chefs de ménage, en supposant qu'elle n'est pas aussi touchée par les sous déclarations que celles des épouses de chefs de noyaux secondaires⁸², confirme l'effet négatif de l'instruction sur la fécondité notamment dans les ménages de type élargis2. Cependant, la faiblesse des effectifs des femmes mariées en âge de procréer instruites tout particulièrement dans les ménages multiples et tant pour ces derniers que pour les ménages

_

⁸² Cela n'est pas toujours le cas comme nous allons le constater dans l'analyse consacrée à la structure familiale.

élargis1 et élargis2 en milieu rural (tableaux XI.3 et XI.4 en annexe 11), confirme entre autres les deux interprétations possibles avancées précédemment à savoir : que les femmes instruites, du fait de leurs capacités intellectuelle et économique, choisissent elles même leur conjoint et préfèrent les ménages simples aux ménages étendus ; que les normes et valeurs régnant dans les ménages étendus favorisant le mariage précoce préfèrent celles n'ayant jamais fréquenté l'école, qui sont disponibles dès leur jeune âge sur le marché matrimonial et acceptant aisément d'être confinées exclusivement aux travaux domestiques.

4.2.3. Type de ménage, activité et fécondité

L'activité, comme l'instruction, constitue, mais à un degré moindre, un des déterminants de la fécondité⁸³. Elle intervient, dans un premier temps, par le recul de l'âge au mariage et dans un second temps, pour celles qui gardent leur travail pendant le mariage, par l'utilisation massive des moyens de contraception notamment dans la période proto génésique. Dans un cas comme dans l'autre, elles cherchent à garder le plus de temps possible leur activité professionnelle. Il existe, en fait, une relation de concurrence entre l'emploi des femmes et leur vie de mère, d'où une relation inverse entre le travail des femmes et le nombre de leur enfant. Le mariage et la naissance des enfants empêchent les femmes de travailler.

Par ailleurs, la femme active est plus apte à prendre les décisions qui président à sa santé et à celle de ses enfants. Il faudrait tout autant de reconnaître que par son activité professionnelle, la femme se donne les moyens de se poser en adulte responsable et de décider seule avec un minimum d'interférences familiales.

Les données du tableau 4.5, ci-dessous confirment cette thèse. La fécondité est en effet, plus réduite chez les femmes actives et plus particulièrement chez celles qui se trouvent occupées à la date du recensement. Son effet semble être plus prononcé dans l'urbain que dans le rural. Ce fait peut s'expliquer par l'accès retardé des citadines au marché matrimonial. En effet, être présentes sur le marché du travail diminue leur chance de se marier et de procréer. Les femmes effectuent divers arbitrages entre famille et travail selon leur valeur professionnelles ou celle de leur groupe social. En milieu urbain, l'activité féminine est relativement mieux tolérée et diverses opportunités sont offertes aux femmes qu'en milieu rural. En outre, les différence

_

⁸³ Il faut noter ici que cette relation dépend dans une large mesure du niveau de développement du pays concerné. En effet, contrairement aux pays en voie de développement, les pays développés vivent une relation inverse. Alors que dans les pays en voie de développement la fécondité est la variable dépendante et la variable explicative est l'activité; dans les pays développés la fécondité devient la variable explicative et l'activité la variable dépendante.

constatées en matière de niveau d'instruction entre les femmes rurales et les femmes urbaines (cf : type de ménage, structure familiale et instruction) indiquent qu'elles n'ont pas les mêmes chances d'accès notamment à certaines professions modernes et plus lucratives nécessitant des capacités de haut niveau, médecin par exemple.

Tableau 4.5 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le situation individuelle, le type de ménage et la strate de résidence.

Type de ménage	Strate	Occupée	Sans travail (STR)	Femme partiellement occupée (FPO)	Total femmes Actives	Femmes au foyer	Autres	Total femmes Inactives	Total
3.67	Urbain	2,66	(3,75)	(6,08)	3,10	5,40	(3,50)	5,40	5,21
Ménages simples	Rural	2,74	(3,00)	6,76	4,79	5,46	(4,50)	5,46	5,44
Simples	Total	2,67	(3,50)	6,47	3,52	5,43	(4,30)	5,43	5,32
	Urbain	(2,09)	(3,50)	(4,50)	2,60	4,87	(2,00)	4,85	4,67
Ménages	Rural	(2,00)	/	(5,20)	(3,78)	5,26	/	5,26	5,22
élargis 1	Total	(2,08)	(3,50)	(4,89)	2,87	5,06	(2,00)	5,05	4,93
	Urbain	1,29	/	(2,34)	1,42	3,53	(1,00)	3,53	3,38
Ménages	Rural	(2,20)	(3,67)	(2,00)	(2,46)	4,03	(8,00)	4,03	4,01
élargis2	Total	1,38	(3,67)	(2,18)	1,64	3,83	(3,33)	3,83	3,75
	Urbain	(1,40)	(0,00)	(5,00)	(1,79)	3,08	(3,00)	3,08	3,02
Ménages	Rural	(1,00)	(1,67)	(4,27)	(3,38)	3,66	(3,33)	3,66	3,65
Multiples	Total	(1,36)	(1,25)	(4,43)	2,43	3,42	(3,17)	3,42	3,39
	Urbain	/	/	/	/	(4,22)	/	(4,22)	(4,22)
Autres	Rural	/	/	/	/	(3,67)	/	(3,67)	(3,67)
	Total	/	/	/	/	(3,88)	/	(3,88)	(3,88)
75 4 1	Urbain	2,29	(3,22)	5,24	2,68	4,74	(2,64)	4,73	4,58
Total Ménages	Rural	2,52	(2,75)	5,69	4,20	4,84	(4,50)	4,84	4,82
1710Huges	Total	2,32	(3,00)	5,51	3,07	4,79	3,84	4,79	4,71
Source: Sonda	nge au 1/300.								

Selon le type de ménage, on assiste à une réduction plus aigue de la fécondité chez les femmes actives dans les ménages élargis2 et multiples. Et l'on se demande une fois encore, du fait de leur présence statistique presque anodine, si leur statut de femmes actives notamment avant le mariage ne leur offrait pas l'occasion de choisir par elles mêmes leur conjoint et d'éviter ainsi tels ménages. Où que tout simplement, la force de la tradition soutenue par les charges

familiales dans les ménages étendus empêche les femmes d'exercer une profession autre que celle d'une femme au foyer s'occupant exclusivement des activités domestiques.

4.2.3.1. Type de ménage, activité, statut de parenté et fécondité

L'examen des données selon le statut de parente, met en lumière la même constatation que celle qui a été relevée pour le niveau d'instruction. La fécondité des femmes présentant le statut d'épouse de chefs de noyaux se trouve être sous-estimée. Les femmes actives ne semblent pas également échappées, si toutefois elles sont présentes dans de tels ménages, à la tutelle du chef de ménage, et ce quel que soit la strate de résidence (tableaux XI.5 et XI6 en annexe 11).

Tableau 4.6 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le situation individuelle, le type de ménage et la statut de parenté.

Type de ménage	Epouse du	Occupée	Sans travail (STR)	Femme partiellement occupée (FPO)	Total femmes Actives	Femmes au foyer	Autres	Total femmes Inactives	Total
	CM	2,67	(3,50)	6,47	3,52	5,43	(4,30)	5,43	5,32
Ménages simples	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
1	Total	2,67	(3,50)	6,47	3,52	5,43	(4,30)	5,43	5,32
	CM	(2,08)	(3,50)	(4,89)	2,87	5,06	(2,00)	5,05	4,93
Ménages	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
ėlargis I	Total	(2,08)	(3,50)	(4,89)	2,87	5,06	(2,00)	5,05	4,93
élargis 1 Ménages élargis2	CM	(1,40)	(5,00)	(2,83)	(2,42)	5,80	(8,00)	5,80	5,74
Ménages	CF	1,38	(3,00)	(1,40)	1,45	2,33	(1,00)	2,32	2,28
elargis2	Total	1,38	(3,67)	(2,18)	1,64	3,83	(3,33)	3,83	3,75
	CM	(2,00)	/	(5,25)	(3,86)	5,46	/	5,46	5,42
Ménages	CF	(1,26)	(1,25)	(4,10)	2,12	2,87	(3,17)	2,87	2,85
Multiples	Total	(1,36)	(1,25)	(4,43)	2,43	3,42	(3,17)	3,42	3,39
	CM	/	/	/	/	(4,77)	/	(4,77)	(4,77)
Autres	CF	/	/	/	/	(2,82)	/	(2,82)	(2,82)
	Total	/	/	/	/	(3,88)	/	(3,88)	(3,88)
	CM	2,57	(3,64)	5,95	3,41	5,43	(4,26)	5,43	5,33
Total	CF	1,34	(1,83)	(3,20)	1,72	2,61	(2,63)	2,61	2,57
Ménages	Total	2,32	(3,00)	5,51	3,07	4,79	3,84	4,79	4,71
Source: Sondag	ge au 1/300.								

174

4.3. Structure familiale et fécondité

Plus révélatrice des liens de parenté existant dans le ménage, la structure familiale nous offre l'occasion de fournir plus d'éléments pour l'explication des comportements procréateurs différentiels d'une structure à une autre. Elle nous permet ainsi de vérifier si la fécondité des femmes est influencée effectivement, telle que nous l'avons supposé, par certains membres cohabitant tels que les beaux parents par exemple. Où bien la fécondité est pratiquement la même quel que soit l'arrangement du groupe auquel appartiennent les femmes. Ce dernier cas de figure suppose, tout simplement, que les comportements procréateurs des couples dépendent plus des autres facteurs tels que l'instruction et l'activité que de la structure familiale dans laquelle ils surviennent. Et les normes et valeurs qui les régissent si elles ne sont pas les mêmes, elle ne diffèrent guère à l'égard de la procréation.

Cela dit, contrairement à nos attentes, les données révèlent que les structures que l'on désigne le plus souvent sous le vocable de traditionnel présentent la fécondité la plus faible (tableau 4.7, ci-dessous). Les parités moyennes observées sont de 4,63 enfants par femme dans les structures ascendantes, 3,44 enfants dans les structures descendantes, 4,13 enfants dans les structures collatérales et 3,69 enfants dans les structures complexes contre 5,33 enfants par femmes dans les structures simples. L'écart, entre les structures ascendantes et complexes par rapport aux structures simples, atteint presque deux enfants en moins.

Ce constat nous semble invraisemblable. Comme pour les types de ménages, les explications de cette anomalie résident dans un premier lieu dans les effets de la structure par âge et dans un second lieu dans les mauvaises déclarations liées aux omissions.

Il convient de noter que la structure par âge semble avoir plus d'effet dans cette typologie que celle précédemment citée notamment pour ce qui concerne les structures ascendantes et descendantes. En effet contrairement à l'optique dimensionnelle ou une complémentarité peut s'opérée du fait que les ménages étendus (élargis et multiples) peuvent être tant ascendants que descendants, l'optique fondée sur l'orientation classe les ménages par groupes homogènes, appartenant à une même génération. Ainsi les femmes concernées par la fécondité et se trouvant dans des structures ascendantes sont, globalement, les épouses des chefs de ménages. Elles sont dans leur majorité relativement jeunes du fait que les chefs de ménages ne sont autres que les descendants des ascendants qu'ils abritent. Et inversement, les femmes se trouvant dans les

structures descendantes, sont globalement les épouses des ascendants, chefs de ménage, et donc dans leur majorités âgées.

La standardisation se révèle ainsi plus qu'indispensable pour pouvoir comparer les parités moyennes atteintes. Comme pour les types de ménage, la structure de référence est celle des structures simples.

Les écarts observés entre les parités « brutes » à celles « rectifiées », hormis les structures ascendantes et collatérales, dépassent un (01) enfant et atteignent 2,17 enfants en urbain pour les structures complexes. Ceci confirme l'effet important de la structure par âge dans l'estimation de la fécondité.

Les structures ascendantes, structures auxquelles sont agglutinées des ascendants ou des noyaux d'ascendants, sont celles qui enregistrent la parité moyenne la plus élevées (5,35 enfants par femmes); elles sont suivies par les structures simples (5,33), les structures complexes (5,20), et enfin les structures collatérales et descendantes avec respectivement 4,86 et 4,84 enfants par femmes. Il est à relever également que pour l'ensemble des structures, la fécondité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain sauf pour les structures complexes ou l'inverse est enregistré (tableaux XI.7 et XI.8 en annexe 11). Nous pensons que les structures complexes sont celles ou le contrôle social des anciennes générations est plus tenace. En outre, il s'agit, elles sont dans leur majorité des structures rurales qui se sont reconstituées en milieu urbain à l'issue de l'exode rural enregistré au cours de la décennie 70. Elles maintiennent, de ce fait, les mêmes régimes de fécondité. Leur fécondité élevée par rapport à celles du rural, s'explique par les avantages dont elles ont bénéficié notamment en matière de lutte contre la mortalité fœtale et la stérilité liés tout particulièrement aux facilités pour accéder aux soins. Aussi, les omissions peuvent être plus fréquentes en milieu rural qu'en milieu urbain.

En effet, même si les parités moyennes sont rectifiées en éliminant l'effet de la structure par âge, il reste cependant, comme pour l'analyse selon le type de ménage, les effets des omissions liés aux mauvaises déclarations auxquelles on ne peut y remédier.

Tableau 4.7 : Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'âge, la structure familiale et la strate de résidence.

Structure	Strate			Gr	oupes d'âg	ges			Total	E/F.ST
Familiale	Strate	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total	E/F.31
a	Urbain	(0,88)	1,92	2,98	4,67	6,07	7,48	7,82	5,21	5,21
Simple	Rural	0,85	2,12	3,76	5,51	6,61	8,18	7,98	5,45	5,45
	Total	0,86	2,03	3,41	5,11	6,32	7,78	7,89	5,33	5,33
	Urbain	(0,62)	1,65	3,04	4,94	5,56	7,08	8,92	4,49	5,21
Ascendante	Rural	(0,88)	1,80	3,39	5,64	7,5	7,46	8,42	4,76	5,49
	Total	(0,76)	1,73	3,24	5,32	6,42	7,23	8,70	4,63	5,35
	Urbain	0,67	1,30	2,52	3,45	4,32	6,71	9,35	3,01	4,48
Descendante	Rural	0,54	1,49	2,84	5,01	5,79	8,68	8,80	3,74	5,03
	Total	0,59	1,41	2,7	4,27	5,13	8,06	8,98	3,44	4,84
	Urbain	(0,63)	1,69	2,72	4,4	(5,25)	(5,95	(7,92)	3,78	4,67
Collatérale	Rural	(0,00)	2,18	3,34	5,19	(6,81)	(6,70)	(6,60)	4,48	5,00
	Total	(0,36)	1,95	3,01	4,8	6,13	6,35	(7,32)	4,13	4,86
	Urbain	(0,33)	1,81	3,06	(5,13)	(7,00)	(8,22	(7,23)	3,39	5,56
Complexe	Rural	(0,47)	1,82	3,24	5,18	(5,85)	(7,00)	(9,47)	3,87	5,07
	Total	0,41	1,82	3,18	5,16	(5,95)	(7,44)	(8,43)	3,69	5,20
	Urbain	(0,00)	(1,08)	(2,06)	(4,07)	(7,00)	(6,50)	(6,38)	3,41	4,71
Autre	Rural	(1,25)	1,61	(2,82)	(5,94)	(7,11	(7,88)	(7,00)	4,17	5,26
	Total	(0,71)	1,46	2,44	5,13	(7,07	(7,42)	(6,74)	3,87	5,06
Source: Sondage	e au 1/300.									

4.3.1. Structure familiale, statut de parenté et fécondité

Comme il a été cité précédemment, l'effet de la structure par âge réduit considérablement la fécondité des femmes épouses des chefs de ménages. Ainsi le fait d'une structure jeune, les structure ascendantes voient la parité des femmes épouses de chef de ménages peu élevée par rapport aux structures simples (4,64 enfants par femme contre 5,33). En standardisant, leur parité atteint 5,45 enfants.

Pour les structures descendantes, cette situation s'inverse. La structure « vieille » des femmes épouses de chefs de ménage a tendance à augmenter la parité moyenne des femmes. Elle atteint de ce fait 8,04 par femme contre une parité standardisée de 5,05. Pour les familles à structure collatérale et complexe l'absence d'un tel effet est lié, pensons nous, à la complémentarité liée à la cohabitation des différentes générations.

Concernant les omissions, ces dernières apparaissent surtout dans la fécondité des épouses de chefs de noyaux secondaires. Ainsi dans les structures collatérales, les femmes concernée par la fécondité, quel que soit leur statut, appartiennent, le plus souvent, à une même génération. Cependant leur fécondité se trouve réduite de près d'un enfant, si elles sont épouses de chefs de noyaux secondaires. Dans les structures ascendantes, les épouses de chefs de noyaux secondaires sont d'une génération ancienne. Leur fécondité devrait être encore plus élevée que celles des épouses des chefs de ménages.

La même constations sont relevées au niveau des deux strates de résidence (tableaux XI.9 et XI.10 en annexe 11).

Tableau 4.8 : Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'âge, la structure familiale et le statut de parenté.

Structure	г 1			G	roupes d'âg	es			T. 4.1	E/E OT
Familiale	Epouse du	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total	E/F.ST
	СМ	0.86	2.03	3.41	5.11	6.32	7.78	7.89	5.33	5.33
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0.00
	TOT	0.86	2.03	3.41	5.11	6.32	7.78	7.89	5.33	5.33
	СМ	(0.79)	1.73	3.24	5.36	6.53	7.56	8.95	4.64	5.45
Ascendante	CF	(0.00)	/	/	(2.67)	(3.60)	(2.83)	(6.75)	(4.22)	2.50
	TOT	(0.76)	1.73	3.24	5.32	6.42	7.23	8.70	4.63	5.35
	СМ	/	(1.67)	(2.67)	(4.31)	5.30	8.99	9.23	8.04	5.05
Descendante	CF	0.59	1.41	2.70	4.26	5.03	5.88	(6.21)	2.49	4.21
	TOT	0.59	1.41	2.70	4.27	5.13	8.06	8.98	3.44	4.84
	СМ	(0.67)	2.17	3.10	5.13	6.18	6.37	(7.42)	4.53	5.01
Collatérale	CF	(0.13)	1.74	(2.70)	(3.93)	(5.83)	(6.31)	(6.67)	3.23	4.44
	TOT	(0.36)	1.95	3.01	4.80	6.13	6.35	(7.32)	4.13	4.86
	СМ	(0.75)	(1.67)	3.73	5.46	(6.22)	(9.31)	(9.28)	5.25	5.77
Complexe	CF	0.37	1.86	2.75	(4.57)	(5.77)	(5.42)	(1.33)	2.55	3.88
	TOT	0.41	1.82	3.18	5.16	(5.95)	(7.44)	(8.43)	3.69	5.20
	СМ	/	(1.60)	(4.20)	(4.71)	(7.00)	(9.29)	(6.80)	5.97	5.57
Autre	CF	(0.71)	1.44	(2.14)	(5.44)	(7.50)	(4.80)	(6.50)	2.73	4.77
	TOT	(0.71)	1.46	2.44	5.13	(7.07)	(7.42)	(6.74)	3.87	5.06
Source: Sonda	nge au 1/300.					•		•		

4.3.2. Structure familiale, niveau d'instruction et fécondité

L'effet de l'instruction sur la fécondité reste toujours très net. Cependant la faible présence statistique des femmes instruites est toujours confirmée dans les structures traditionnelles et ce tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Comme pour les types de ménage, nous pensons que les femmes instruites, du fait de leurs capacités intellectuelle et économique, choisissent elles même leur conjoint et préfèrent les structures simples aux structures traditionnelle; quant à ces dernières, elles semblent préférée celles n'ayant jamais fréquenté l'école, qui sont disponibles dès leur jeune âge sur le marché matrimonial et acceptant aisément d'être confinées exclusivement aux travaux domestiques.

Nonobstant les arbitrages et les enjeux des uns et des autres et les effets de structure, on constate que la fécondité des analphabètes est largement sous-estimée dans les structures traditionnelles notamment complexe. Cette sous-estimation est liée, comme citer précédemment, principalement aux mauvaises déclarations faites, le plus souvent, par le chef de structure.

Tableau 4.9 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, la structure familiale et la strate de résidence.

Structure	Strate	Alphabétisé	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Sans	Non	Total
Familiale	~	P			~		instruction	déclarés	
	Urbain	5.22	4.70	2.95	2.53	2.43	6.06	(2.89)	5.19
Simple	Rural	(5.74)	4.41	2.76	1.83	(5.80)	5.68	(8.38)	5.47
	Total	5.36	4.62	2.92	2.37	2.83	5.84	(5.47)	5.33
	Urbain	(4.08)	3.73	2.79	(1.73)	(2.50)	5.55	(1.00)	4.49
Ascendante	Rural	(6.00)	3.51	(1.00)	(2.11)	/	5.05	(5.00)	4.75
	Total	(4.56)	3.65	2.57	1.84	(2.50)	5.25	(2.33)	4.62
	Urbain	(4.55)	2.10	1.58	1.63	(0.75)	4.13	(1.14)	3.01
Descendante	Rural	(2.33)	2.03	2.06	(1.45)	/	3.96	(5.00)	3.74
	Total	(4.07)	2.08	1.69	1.61	(0.75)	4.01	(2.55)	3.44
	Urbain	(1.00)	(4.21)	2.03	(2.40)	(0.00)	4.50	/	3.81
Collatérale	Rural	(5.00)	(2.33)	(2.33)	(0.25)	/	4.71	(0.00)	4.44
	Total	(2.33)	3.89	2.07	(1.79)	(0.00)	4.63	(0.00)	4.13
	Urbain	(2.00)	(1.96)	(2.82)	(1.60)	(1.00)	3.83	(1.00)	3.31
Complexe	Rural	(2.00)	(1.82)	(2.11)	(3.00)	/	4.07	/	3.86
	Total	(2.00)	1.91	(2.50)	(2.00)	(1.00)	3.99	(1.00)	3.65
	Urbain	/	(2.42)	(0.57)	(0.60)	(1.50)	3.95	(11.0)	3.06
Autre	Rural	/	(8.00)	(2.80)	/	/	4.37	(0.00)	4.39
	Total	/	(3.81)	(1.50)	(0.60)	(1.50)	4.24	(5.50)	3.87
Source: Sondag	ge au 1/300.								

4.3.2.1. Structure familiale, statut de parenté, instruction et fécondité

L'examen de la fécondité des femmes selon le niveau d'instruction et le statut de parenté révèlent également que les femmes instruites présentant le statut d'épouses de chef de noyaux n'échappent pas aux mauvaises déclarations du chef de structure. Elles voient de ce fait leur fécondité sous-estimée et cela quelle que soit la strate et quel que soit la structure familiale.

En se limitant à l'analyse de la fécondité des épouses de chefs de structure ⁸⁴, moins touchées par les omissions, pensons nous, on constate que l'effet « réducteur » de l'instruction sur la fécondité a quelque peu échappé au contrôle de générations comparée à la fécondité des analphabètes. Mais ceci n'est il pas lié au jeunes âges de ces femmes dans ces structures ? Le nombre de cas enregistré ne nous permet malheureusement pas de les ventiler par âge ou groupes d'âges pour vérifier ce constat. Toutefois, il est utile de signaler que le faible niveau de fécondité observé chez cette catégorie de femmes n'apparaît guère dans la parité moyenne standardisée pour l'ensemble des femmes de même statut, tous les niveaux d'instruction confondus. Ce qui démontre une fois de plus d'une part l'effet de leur jeune âge et d'autre part leur faible présence dans de telles structures.

Tableau 4.10 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, la structure familiale et le statut de parenté.(Urbain + Rural)

Structure Familiale	Epouse du	Alphabétisé	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Sans instruction	Non déclarés	Total
	CM	5.36	4.62	2.92	2.37	2.83	5.84	(5.47)	5.33
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
	TOT	5.36	4.62	2.92	2.37	2.83	5.84	(5.47)	5.33
	CM	(4.56)	3.68	2.60	1.84	(2.50)	5.25	(2.33)	4.63
Ascendante	CF	/	(2.33)	(0.00)	/	/	(5.06)	/	(4.45)
	TOT	(4.56)	3.65	2.57	1.84	(2.50)	5.25	(2.33)	4.62
	CM	(6.50)	(4.91)	(0.00)	/	/	8.21	(6.00)	8.02
Descendante	CF	(3.67)	1.94	1.72	1.61	(0.75)	2.80	(1.78)	2.49
	TOT	(4.07)	2.08	1.69	1.61	(0.75)	4.01	(2.55)	3.44
	CM	(2.33)	(4.85)	2.31	(2.18)	/	4.99	/	4.53
Collatérale	CF	/	(0.63)	(1.22)	(0.33)	(0.00)	3.87	(0.00)	3.23
	TOT	(2.33)	3.89	2.07	(1.79)	(0.00)	4.63	(0.00)	4.13
	CM	(3.88)	(2.63)	(6.20)	(2.00)	(1.00)	5.47	/	5.26
Complexe	CF	(1.40)	(1.69)	(1.27)	(2.00)	/	2.77	(1.00)	2.49
	TOT	(2.00)	1.91	(2.50)	(2.00)	(1.00)	3.99	(1.00)	3.65
	CM	/	(5.67)	(7.00)	(0.33)	/	6.37	(5.50)	5.97
Autre	CF	/	(2.70)	(1.00)	(1.00)	(1.50)	3.04	/	2.73
	TOT	/	(3.81)	(1.50)	(0.60)	(1.50)	4.24	(5.50)	3.87
Source: Sondag	e au 1/300				•	•	•	•	•

_

⁸⁴ On se réfère ici, dans notre réflexion, aux seules structures ou le nombre de cas enregistrés nous permet de faire des commentaires. Il s'agit de la fécondité des femmes de niveau primaire, moyen et secondaire dans les structures ascendantes et celles de niveau moyen dans les structures collatérales

4.3.3. Structure familiale, activité et fécondité

Comme cité précédemment, l'activité, comme l'instruction, joue en défaveur d'une fécondité élevée. Les femmes actives décident seules et avec le minimum d'interférences familiales du moment de la grossesse et du nombre d'enfants qu'elles désirent avoir.

Les données du tableau ci-dessous révèlent, en effet, que même si elles ne sont pas nombreuse dans les structures traditionnelles, les femmes actives, hormis les femmes partiellement occupées, ont une fécondité beaucoup plus basse que celles des inactives. Il est à noter cependant que les femmes activent semblent évitées les structures traditionnelles et vice versa (cf : type de ménage, structure familiale et instruction).

Tableau 4.11 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon la situation individuelle, la structure familiale et la strate.

Structure Familiale	Strate	Occupé	Sans travail	Partiellement occupée FPO	Total active	Femme au foyer	Autres	Total inactive	Total
	Urbain	2.66	(3.75)	(6.08)	3.10	5.40	(3.50)	5.40	5.21
Simple	Rural	2.74	(3.00)	6.76	4.79	5.46	(4.50)	5.46	5.44
	Total	2.67	(3.50)	6.47	3.52	5.43	(4.30)	5.43	5.32
	Urbain	(2.44)	(3.50)	(3.57)	(2.86)	4.60	/	4.60	4.49
Ascendante	Rural	(3.00)	(5.00)	(4.33)	(4.00)	4.79	/	4.79	4.78
	Total	(2.52)	(3.80)	(3.92)	3.15	4.70	/	4.70	4.63
	Urbain	1.45	(0.00)	(2.33)	1.48	3.12	(0.67)	3.11	3.01
Descendante	Rural	(1.40)	(2.00)	(3.90)	(2.84)	3.74	(9.00)	3.75	3.74
	Total	1.45	(1.60)	(3.54)	1.88	3.49	(4.00)	3.50	3.44
	Urbain	(0.87)	/	(5.00)	(1.56)	3.99	(6.00)	4.02	3.79
Collatérale	Rural	(3.50)	/	(10.0)	(5.67)	4.49	(0.00)	4.44	4.46
	Total	(1.18)	/	(6.25)	(2.14)	4.25	(3.00)	4.24	4.13
	Urbain	(1.00)	/	/	(1.00)	3.45	(0.50)	3.41	3.35
Complexe	Rural	/	(3.00)	(9.00)	(6.00)	3.85	(0.00)	3.83	3.85
	Total	(1.00)	(3.00)	(9.00)	(2.67)	3.70	(0.33)	3.67	3.66
	Urbain	(0.80)	/	(0.00)	(0.67)	3.59	/	3.59	3.32
Autre	Rural	/	/	/	/	4.31	/	4.31	4.31
	Total	(0.80)	/	(0.00)	(0.67)	4.04	/	4.04	3.91
Source: Sondage au	1/300.								•

4.3.3.1. Structure familiale, statut de parente, activité et fécondité

Tout comme pour le niveau d'instruction, l'analyse de la fécondité selon le statut de parenté des femmes et leur situation vis à vis de l'emploi se révèle infructueuse compte tenu de la faiblesse de leur effectif dans les structures traditionnelles voire même dans les structures simples. En effet, l'activité féminine en 1987, ne concernait qu'environ 6% des femmes âgées de 15 ans et plus, tout état matrimonial et structures familiales confondus. Quant aux épouses des chefs de ménages et chefs de noyaux secondaire actives, leur part n'atteignent guère les 3%, quel que soit leur âge.

C'est ainsi que leur présence ne semble guère affecté le niveau global de la fécondité observé dans telle ou telle structure y compris dans les structures simples. En effet, les parités enregistrées dans les différentes structures correspondent parfois parfaitement avec celles des femmes inactives vu leur présence dominante.

Tableau 4.12 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon la situation individuelle, la structure familiale et le statut de parenté.(Urbain + Rural)

Structure Familiale	Epouse du	Occupé	Sans travail	Partiellement occupée FPO	Total active	Femme au foyer	Autres	Total inactive	Total
	CM	2.67	(3.50)	6.47	3.52	5.43	(4.30)	5.43	5.32
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
	TOT	2.67	(3.50)	6.47	3.52	5.43	(4.30)	5.43	5.32
	CM	(2.52)	(3.80)	(3.92)	3.15	4.71	/	4.71	4.64
Ascendante	CF	/	/	/	/	(4.26)	/	(4.26)	(4.26)
	TOT	(2.52)	(3.80)	(3.92)	3.15	4.70	/	4.70	4.63
	CM	/	/	(9.00)	(9.00)	8.01	(8.00)	8.01	8.01
Descendante	CF	1.45	(1.60)	(3.08)	1.77	2.52	(3.00)	2.52	2.49
	TOT	1.45	(1.60)	(3.58)	1.88	3.49	(4.00)	3.50	3.44
	CM	(1.30)	/	(6.50)	(2.17)	4.64	(3.00)	4.63	4.53
Collatérale	CF	(1.00)	/	(6.00)	(2.11)	3.33	(3.00)	3.32	3.23
	TOT	(1.18)	/	(6.25)	(2.14)	4.25	(3.00)	4.24	4.13
	CM	(0.00)	/	(9.00)	(4.50)	5.34	(1.00)	5.31	5.30
Complexe	CF	(1.33)	(3.00)	/	(1.75)	2.52	(0.00)	2.50	2.49
	TOT	(1.00)	(3.00)	(9.00)	(2.67)	3.70	(0.33)	3.67	3.66
	CM	(1.00)	/	/	(1.00)	6.27	/	6.27	6.18
Autre	CF	(0.75)	/	(0.00)	(0.60)	2.82	/	2.82	2.72
	TOT	(0.80)	/	(0.00)	(0.67)	4.04	/	4.04	3.91
Source: Sondage au	1/300.								

Pour conclure, nonobstant les problèmes liés aux mauvaises déclarations, il apparaît, il n'y a pas de doute, que les ménages simples étaient loin d'observer, en 1987, à l'unanimité une fécondité dirigée. Leur parité moyenne enregistrée laisse entrevoir que beaucoup parmi eux conservaient les anciennes normes et valeurs issues des ménages étendus. Et de ce fait "...s'il y'a abandon de certains éléments de la vie familiale d'hier, il n'y a pas rejet systématique des pratiques des générations précédentes mais plutôt restructuration et adaptation à des réalités nouvelles"[32].

Dans les ménages étendus (élargis2 et multiples), le niveau de la fécondité, en dépit des omissions confirmées, est le plus élevé. Les normes et valeurs favorisant la progéniture nombreuse est encore vivace. Les femmes, dans leur majorité confinées au statut de femme au foyer, ne semblent pas motivées pour la réduire. La responsabilité d'élever des enfants est partagée ente les parents et les autres membres du ménage, et l'exercice d'une activité économique « rémunératrice » à l'extérieur du domicile familial ne semble pas être tolérée. Les femmes quant à elles, notamment celles ayant atteint un certain niveau d'instruction (moyen et plus) et ou disposant d'un emploi, sachant leur statut futur dans les ménages étendus, semblent évitées de tels groupements.

Concernant les structures familiales, il apparaît désormais que les ascendants contrôlent fortement la fécondité des couples dans leur ménage. Les structures ascendantes, comprenant des ascendants ou des noyaux d'ascendant enregistrent, en dépit des mauvaises déclarations et des omissions, la parité moyenne la plus élevée. Les épouses des chefs de noyaux secondaires étant plus âgées, la fécondité relevée concerne essentiellement celles des épouses des chefs de ménages. Ces dernières s'approchent, pensons nous, de la fin de leur vie génésique. Leurs époux qui ne sont que les descendants des ascendants qu'ils abritent, n'ont pu accédé au statut du chef de ménage qu'après un certain âge et surtout qu'après une progéniture nombreuse leur servant d'atout.

Concernant les structures descendantes, dirigeait par des ascendants, le faible niveau de fécondité enregistré est en fait inachevé. Les femmes les plus concernées sont celles composant les noyaux secondaires, épouses des descendants, n'ayant pas encore achevée leur vie génésique et ne pouvant échappé au contrôle de l'ascendant alors chef de ménage.

Concernant les structures collatérales, nous pensons, que leur fécondité est également inachevée. La rivalité pour une progéniture nombreuse notamment pour l'épouse du chef de

ménage pour valoriser davantage le statut qu'elle occupe laisse prévoir une fécondité encore plus élevée.

Il convient également de souligner, au titre de ce chapitre, que les opérations de collectes et ce tant les enquêtes que les recensements doivent se prémunir davantage des risques de mauvaises déclarations et d'omissions largement rencontrés dans les ménages élargis et ou étendus. Ces erreurs d'observations peuvent nuire sérieusement la qualité et la fiabilité des données collectées.

CONCLUSION

Ce qui apparaît clairement au terme de cette recherche, c'est d'abord l'insuffisance (et la disparité) des données statistiques disponibles sur les familles et les ménages algériens. Cette « marginalité » statistique a pour longtemps dissuader beaucoup de chercheurs à se lancer dans son exploration et mettre ainsi des points de repère, fiables, et des éléments certains de comparaison pour suivre son évolution et connaître ses différentes mutations.

Cependant, loin de toute préoccupation tant politique que scientifique, la famille algérienne a pris des formes très diverses qui expriment parfois des mutations profondes qui affectent l'ensemble des relations sociales et la perception d'un monde nouveau. Sa configuration très variées, relevée en 1987 n'est ainsi pas le fruit d'un hasard. Cette configuration est en effet, issue des données du recensement réalisé en cette date. Il s'agit certes d'une image à un moment précis mais les modes d'organisations familiales dans lesquelles sont saisies les individus expriment leur vie antérieure. En outre, tout groupement humain aussi réduit soit il, ménage ou structure familiale, une fois établi, se développe selon sa dynamique propre, résiste au changement et porte en lui son avenir.

Cela dit, notre hypothèse selon laquelle les ménages algériens en général et les structures familiales en particulier ont tendance dans un premier temps à se simplifier aux liens biologiques pour qu'ensuite se nucléariser au sens propre du terme, se trouvent être vérifiée, du moins jusqu'en 1987. L'indice de « nucléarisation » des ménages, qu'on dit qu'il est passé de 61 % en 1966, à 58 % en 1977, à 67 % en 1987 pour se situer à 72% en 1998, est quelque peu trompeur. En effet, l'analyse des caractéristiques des ménages, en 1987, notamment celles des ménages simples qu'on qualifie le plus souvent de « nucléaire » a permis de relever ce qui suit :

- 45,3 % des ménages simples étaient composés de 7 personnes et plus dont 12,6 % plus de 10 personnes.
- 2,58% d'entre eux voire 3,1 % en milieu urbain comptaient parmi eux des personnes isolées ;

- 58,6 % de la population de ces ménages n'avait pas atteint l'âge de 20 ans contre respectivement 50,6 % et 47,8 % pour les ménages multiples et élargis2 ;
- 16,3 % des chefs de ménages seulement étaient âgés de 60 ans et plus contre respectivement 38,3 % et 44,8 % pour les ménages élargis 2 et multiples
- 45,8 % des hommes âgés de 15 ans et plus et 36,2 % de femmes du même âge étaient célibataires contre respectivement 35,0 % et 19,5 % dans les ménages multiples;
- 20,5 % des filles âgées de 6-14 ans n'avaient jamais fréquenté l'école ; cette proportion atteignait 34,0 % en milieu rural ;
- 6,4 % de l'ensemble des femmes âgées de 15 et plus et seulement 3,4 % des épouses de chefs de ménages s'étaient déclarées actives au moment du recensement;
- 49,3 % parmi eux habitaient des logements de 1 à 2 pièce dont 1/5^{ème} des logements d'une seule pièce
- et enfin leur niveau de fécondité était très élevé soit de l'ordre 5,33 enfants par femme (5,45 en milieu rural et 5,21 en milieu urbain).

Ce constat nous a poussé à conclure que les ménages algériens étaient contraints à se simplifier aux liens biologiques directs suite à l'interférence de plusieurs facteurs et plus particulièrement les jeux des forces démographiques qui se sont déclanchées à savoir, l'augmentation des probabilités d'agrandissement des familles, elle-même conséquente de la réduction de la mortalité infantile, de l'allongement de l'espérance de vie et d'une baisse de la stérilité,....; auxquels s'ajoute le type de logement dominant qui ne pouvait contenir leur évolution en volume. Il s'agit ainsi d'une restructuration et adaptation à une réalité et contexte nouveau. En effet, si les ménages simples ont abandonné certains éléments de la vie familiale étendue « traditionnelle », ils ont gardé ses pratiques notamment en ce qui concerne les attitudes à l'égard de l'activité féminine et la fécondité élevée. En outre, l'âge relativement jeunes des chefs de ménages et la forte proportion des célibataires, comparativement aux structures et ménages étendus, s'ils ne soutiennent pas directement l'idée d'une recomposition éventuelle de la famille élargie si les conditions, notamment en matière de logement, sont réunies, annoncent

par contre le maintien de ce type de structure en intégrant biensûr un mode de vie adapté aux exigences modernes.

Pour ce qui concerne la structure des ménages algériens en 1987, ces derniers étaient marqués en effet, comme nous l'avons supposé par la prédominance du modèle simple, de la sous catégorie "couples avec enfants"; soit 56,84 % de l'ensemble des ménages. Cependant, ce modèle est suivi par le modèle élargis2 (14,3 %) de la sous catégorie « descendants » (66,6%) et non par le modèle élargi1, de la sous catégorie "ascendants" et parfois "ascendants et collatéraux" comme nous l'avons prévue.

En outre, les ménages élargis1 (8,28 %) observent une extension dans le sens "ascendant" (73,42 %) et parfois collatéraux (21,6 %) au lieu d' "ascendants et collatéraux". Ces derniers ne représentent en fait que 1,84 % parmi les ménages élargis1. Ainsi, en dépit de la disparition de l'ascendant, principal régulateur, les frères continuent de vivre ensemble. Ce qui démontre la force des valeurs prévalents et la solidité des liens familiaux.

Concernant, l'analyse démographique des réalités algérienne, notamment jusqu'au début des années 90, il est à noté qu'elle est restée essentiellement une analyse traditionnelle en ce sens que l'individu, ainsi que les événements démographiques qui s'y rapportent (naissance, mariage, divorces, décès), constitue l'unité principale pour ne pas dire exclusive d'exploitation. Hormis l'étude portant « familles, femmes et contraception » [A.Kouaouci, 1992] on ne retrouve aucune confrontation pourtant indispensable, lors de l'analyse entre les données individuelles et les données collectives.

Cela dit, cette deuxième tentative dans ce domaine notamment pour ce qui concernant les comportements enregistrés en matière de fécondité, nous a permis de relever, nonobstant les problèmes liés aux mauvaises déclarations, que les ménages simples étaient loin d'observer, en 1987, à l'unanimité une fécondité dirigée. Leur parité moyenne enregistrée laisse entrevoir que beaucoup parmi eux conservaient les anciennes normes et valeurs issues des ménages étendus.

Pour les ménages étendus (élargis2 et multiples), leur niveau de fécondité élevé, en dépit des omissions confirmées, est révélateur des normes et valeurs favorisant la progéniture nombreuse. Ces normes et valeurs semblent plus vivaces dans les structures familiales comptant des ascendants.

Les structures ascendantes, soient celles comprenant des ascendants ou des noyaux d'ascendant enregistrent, en effet, en dépit des mauvaises déclarations et des omissions, la parité moyenne la plus élevée. Les femmes sont confinées dans leur majorité au statut de femmes au foyer et l'exercice d'une activité rémunératrice n'est guère toléré.

Entre autre, les résultats de cette étude ont mis en exergue que le pouvoir de décision reste assigné dans sa quasi-totalité aux hommes. Les femmes n'accèdent au statut de chef de ménage qu'avec le décès de leur conjoint (veuvage) ou par le divorce si elles ne rejoignent pas le domicile parental. Dans les structures traditionnelles (ménages étendus), elles sont le plus souvent mises sous la tutelle d'un autre membre parfois même leur fils.

En fin, on sait d'emblée, que les combinaisons possibles sont interminables et plusieurs variables à caractère économique (revenu, catégorie socioprofessionnelle, nombre d'actifs, secteur d'activité, activité féminine,...), ou à caractère démographique (age des chefs de ménages, nombre d'enfants, taille du ménage, statut migratoire, écart d'âge entre conjoint,...) et ou à caractère sociologique ou anthropologique (mode d'organisation, de fonctionnement,...), peuvent servir pour la constitution de typologies. L'ensemble des combinaisons envisageable forme un kaléidoscope étonnant.

A cela, il faut ajouter, que les types de ménages ou de structures familiales notamment à caractère anthropologique ou sociologique, diffèrent selon le temps et l'espace. Les différences, selon l'espace, les anthropologues et les sociologues les imputent le plus souvent aux facteurs culturel, ethniques, religieux et autres. Selon le temps, les différences sont le fait même de leur cycle de vie d'existence. En effet, l'individu, au cours de son histoire, peut passer par plusieurs types de familles ; des familles qui s'agrandissent ou se rétrécissent plusieurs fois. C'est ainsi qu'on assiste à des mutations au sein des familles nouvellement constitués et même au sein des familles déjà constituées. Force est de constater également que la typologie des ménages a donné lieu à diverses tentatives de classification. Mais elle a échappé, jusqu'à présent, à toute forme de définition précise.

Cela dit, en adoptant deux typologies différentes, nous avons voulu porter le maximum d'informations pouvant servir d'éléments d'interprétation pour les études futures. On ne prétend pas à l'efficacité des deux typologies retenues mais nous restons convaincu qu'en multipliant les typologies et en vérifiant, à chaque fois que les données le permettent, leur

validité permettrait inéluctablement de dégager une typologie plus réaliste pouvant bénéficier d'un consensus universel.

En dernier lieu, il est à noter que les données par lesquelles, nous avons cherché à donner corps à certaines idées sur la relation entre la nature de la structuration des groupements domestiques définie par le type de ménage et ou la structure familiale et le comportement fécond des femmes, à l'aide d'une analyse essentiellement descriptive par réseau de parenté, semblent inappropriées et relativement infructueuses. En effet, pour les recensements, les phénomènes démographiques tels que la fécondité, la nuptialité, la divortialité et ou la mortalité, ne constituent pas une priorité. Pour étudier les structures familiales, il convient de mettre en place un mécanisme spécifique de collecte des données. Les études longitudinales, ou rétrospectives périodiques, sont les plus recommandées. La variété de la typologie des ménages algériens, en apparence parfois simple, est en fait le produit d'importantes transformations structurelles qu'il convient de suivre, d'analyser et de prendre en charge sérieusement si on ne veut pas être surpris notamment pour ce qui concerne certaines catégories de population telles que les personnes âgées, les handicapées et les femmes pour lesquelles le mariage a échoué.

Les transformations des structures familiales sont certes liées aux modifications des conditions matérielles d'existence (revenu, emploi, ...) mais elles sont également et surtout liées à l'évolution des normes et valeurs qui les accompagnent. Cette évolution s'en trouve fortement accentuée par les pressions de la société occidentale dans ce nouveau contexte de mondialisation.

REFERENCES

- OOD W.J. (1964); The family foundation of modern sociology series, Prentice-Hall IWC, Englewood Cliffs, New jersey 1964.
- 02 LE BRAS,H. BONVALET. C.; Transformation de la famille et habitat. Travaux et documents cahier n°20. Ed Catherine BONVALET et Pierre MERLIN.
- TABUTIN D. ET BARTIAUX F. (1984); Structure familiales et structures sociales dans le tiers monde, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp231-244.
- BARTIAUX F. et TABUTIN D. (1984); Structures familiales et fécondité dans les pays en voie de développement : problèmes de mesure et d'éléments d'explication, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF p245-262).
- O5 CENEAP (); Transition démographiques et structures familiales
- O6 SALHI S. (1984); Développement rural, famille et changement en Tunisie, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp503-508.
- O.N.S.; Instructions aux agents recenseurs (RGPH1966, RGPH1977, RGPH1987 et RGPH1998)
- O8 GRUENAIS M.E. (1991); Les "autres parents": parenté et structure des ménages à Brazzaville (Congo). Conférence "Femme, Famille et Population" Ouagadougou, UEPA, Burkina Faso, 24-29 avril 1991, Vol 2 pp 6-24.
- 09 BENKHELIL R. (1982) ; Définition et reproduction socio démographique. Réflexions sur les structures familiales. INEAP, mai 1982. Tome 1
- DECLOITRE,R. DEBZI,L (1963); Système de parenté et structures familiales en Algérie. Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées. Annuaire de l'Afrique du nord, 1963. CNRS, Paris
- Service Statistique général ; Familles, résultats statistiques du dénombrement de la population effectué le 31 octobre 1948 ; Vol IV, Alger 206 pages.
- O.N.S.; Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998. "typologie des ménages algériens", série collection n°

- LOCOH T. (1988); L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages. In congrès africain de population. UIESP Dakar, Tome 2 pp 5.2.17-42.
- BARTIAUX F (1991); Formation et transformation des ménages des personnes âgées. Une analyse par ménage de différents recensements. Université Catholique de Louvai, Institut de Démographie. ACADEMIA. Louvain la neuve 256 pages.
- 15 C.N.R.S (1972); Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1966. Rapport méthodologique, état et structures des ménages en Algérie, série C volume 2, 491 pages.
- BOUKHOBZA, M. (1977) ; Les attributaires de la révolution agraire. Structures familiales et mobilité géographique. Tome III. AARDES, Août 1977
- 17 LASLETT P. (1972); La famille et le ménage, approches historiques. In household and family in past time...Cambridge university press 1972.
- HAIDER,F (1985); Mutation des structures familiales sous l'effet de l'urbanisation. In la famille au maghreb. VI colloque de démographie maghrébine, Rabat, 19-21 décembre, AMEP, pp19-27
- 19 GUETTA,M. MEGDICHE,C. (1990); Famille, urbanisation et crise de logement en Algérie. In Société contemporaine n°3, septembre, 1990 ed. L'Harmattan
- NATIONS UNIES (1986).; Le rôle de la famille dans le processus de développement. Département des affaires économiques et sociales internationales, New York, 1986
- 21 ROGER G WALTISPERGER D. CORBILLE-GUITTON C. (1981); Les structures par sexe et âge en Afrique. Groupe de Démographie Africaine IDP-INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM, Paris 1981.
- KOUAOUCI A. (1992); Famille, Femmes et Contraception: Contribution à une sociologie de la famille algérienne. CENEAP-FNUAP, 279 pages.
- ILINIGUMUGABOA et RANDRIAMBANONA R (1988); L'impact des types de nuptialité et des ruptures d'union sur la fécondité dans quatre pays de l'Afrique noire. In Congrès africain de population, vol 2 Dakar, UIESSP pp 5.1.19-5.1.43.
- O.N.S. (1989); Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1987 "Résultats synthétiques", collection statistique n°16 série Analyse vol 1, juin 1989.
- 25 PARSONS T. (1960); The American family. Its relations to personality and to the social structure. Parsons and Bales, family, socialisation and interaction process. The free press, Glencoe, Illinois 1960.

- HAIDER, F. (1978); les attributaires de la révolutions agraire; conditions d'habitat des populations candidates à la révolution agraire? vol IV AARDES.MPAT.
- OSMAN, A. (1987); Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain : où système résidentiel dans l'agglomération dakaroise ; in familles et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint Louis, Loraine, Paris. Ed l'Harmattan, villes et entreprises, 1987, PP117-155
- SINOU, A. (1987); espaces habités à Bamako et à Saint Louis du Sénégal ; in familles et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint Louis, Loraine, Paris. Ed l'Harmattan, villes et entreprises, 1987, PP71-114.
- 29 LACOMB B.; Ménage et famille en démographie : concepts, données, méthodes. In l'analyse démographique et ses applications n°934. colloques nationaux du CNRS pp 295-301
- PILON M. (1991); De l'intérêt du ménage pour la démographie de la famille. Conférence "femme, famille et population" Ouagadougou, UEPA, Burkina Faso, 24-29 avril 1991, Vol 2 pp25-43.
- 31 NATIONS UNIES; Manuel X
- LOCOH T.; Structures familiales et changements sociaux en Afrique noire, un éclatement des structures traditionnelles ? INED.

Références utilisées non citées

- A.A.R.D.E.S (1972) ; Natalisme et natalité. Enquête sociodémographique, Rapport de synthèse. Alger Janvier 1972.
- A.A.R.D.E.S (1977); Les attributaires de la révolution agraire. Les tailles des ménages, données actuelles et évolution. S.E.P. A.A.R.D.E.S, Août 1977.
- AGNES BARRERE M. MARCHAND, M.(1990) ; Structures familiales et marché du travail dans les pays développés. Economie et société n°235. Septembre 1990, INSEE pp 19-30.
- ANDERSON M. (1971); Sociology of the family. C.N, Cholls and company LTD, 1971 made and printed in Greast Britain
- ANTOINE P. et HENRY C (1983); Urbanisation et dimension du ménage. Le cas d'Abidjan, Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, Vol.XIX, n°3, 1983 pp 295-310.
- ANTOINE Ph (1991); Structures familiales, cycle de vie et générations. Les Ménages de Dakar.
- 39 AUDIRAC P.A.(1985); Les personnes âgées, de la vie de famille à l'isolement. In économie et statistique n°715 mars 1985 pp 39-54.
- 40 BEAUCHAMP P. CHARBONNEAU H. et LAVOIE Y.; Reconstitution automatique des familles par le programme « HOCHELAGA ». Collection de tirés à part, n°32
- BEAUCHAMP P. CHARBONNEAU H. et LAVOIE Y.; Reconstitution automatique des familles : un fait acquis. Collection de tirés à part, n°81
- 42 BENKHELIL R. (1982) ; Les personnes âgées conditions de la vieillesse en Algérie. INEAP, 1982.
- BENKHELIL R. (1983); La famille Algérienne: situation actuelle et perspectives. Cah. ORSTOM, série sciences humaines, vol XIX n°3, 1983 pp 311-319.
- BENMATI N.A (1982); L'habitat du tiers monde (cas de l'Algérie). SNED 1982, 275 pages.
- 45 BENOIT D. LEVI P et VIMARD P. (1983); Structure des ménages dans les populations rurales du Sud-Togo, cahiers Orstom, série sciences humaines, vol XIX, n°3 1983 pp 321-333.
- BLANC. O. (1984) ; Les ménages en suisse : quelques aspects de leurs évolution de 1960 à 1980 à travers les statistiques de recensement, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF pp 129-142)

- BLAYO C. (1984) ; Collecte des données et mesure des nouveaux comportements familiaux dans les pays industrialisés et ceux du tiers monde, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF pp 333-340.
- 48 BONGAARTS J (1985); Demographic and other factors of the family life cycle. IUSSP International Population Conference, Florence 1985 p 203-205
- 49 BOUISRI A. PRADEL DE LAMAZ F. (1971) ; La population d'Algérie d'après le recensement de 1966. Population numéro spécial, Mars 1971, pp 25-46, INED Paris
- 50 BOURDIEU P.; Sociologie de l'Algérie
- 51 BOUTEFNOCHET M. (1980); La famille algérienne : évolution et caractéristiques récentes. SNED 1980, 316 pages.
- 52 C.N.R.S (1972); Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1966. Rapport méthodologique, état et structures des familles en Algérie, série C volume 1, 2 tomes, 833 pages (Tome 1 : 510 pages, Tome 2 : 323 pages).
- 53 CHAULET C. (1993); Politique agricole, changement social, stratégies familiales et environnement dans la Mitidja. Séminaire de formation en population, développement et environnement au maghreb. MED CAMPUS, Rabat, 10-25 mai 1993.
- 54 CHENAIS J.C; La transition démographique. Etapes, formes, implications économiques. Travaux et documents. Cahiers n°113 INED.
- 55 CHEVAUGEON,P. VIMARD,P (1990); SANDCO, Système pour l'analyse des données collectives. Manuel d'utilisation. Version provisoire. Paris octobre 1990.
- COALE A.J; Comment se forme la structure par âge d'une population humaine. Centre démographique ONU Roumanie série C n°4
- 57 COURSON J.P et SABOULIN M. (1985); Ménages et familles : vers de nouveaux modes de vie ? in Economie et Statistiques n°175 mars 1985 pp 3-20.
- DAVIS K. (1956); Social structures and Fertility, An analytical framework, Economic development and cultural change, IV, 3, 211-235.
- 59 DESJARDINS B. et BEAUCHAMP P.; Reconstitution automatique des familles. Couplage de l'information déficiente et achèvement. Collection de tirés à part n°93.
- DESPLANQUES G. (1985); Fécondité et milieu social. In économie et statistiques n°175, mars 1985 pp 21-38.
- FAIL A.S. (1991); Une autre "famille"? les réseaux féminins de voisinage en ville. Conférence "femme, famille et population" Ouagadougou, UEPA, BURKINA Faso 24-29 avril 1991, vol 2 pp 54-68

- 62 FARMER M. (1979); The family, Longman, IWC London and New York, second edition 1979.
- FESTY P. (1971); La fécondité des mariages au Québec, d'après l'enquête famille de 1971. Collection de tirés à part n°69.
- FOTSO E. (1984); Les conséquences de l'urbanisation et des activités économiques des femmes sur le niveau de la fécondité au Cameroun, in les familles d'aujourd'hui, n°2. colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF pp523-530
- FRESEL-LOSEY M. (1984); Modèles familiaux et générations nouvelles : pour une approche par les représentations de la famille, in les familles d'aujourd'hui, n°2. colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF pp 163-172.
- GENDREAU F. et GUBRY F. (1988); La nuptialité en Afrique : niveaux, tendance et caractéristiques socioéconomiques. Congrès africain de population, Dakar, Sénégal. Novembre du 07 au 11 1988. UISSP, pp 5.1.1-5.1.18.
- 67 GLIK P.C. (1988); Fifty years of family demography. A record of social change. Journal of marriage and the family 50 (November 1988): 861-873.
- 68 GROUPE DE DEMOGRPAHIE AFRICAINE-IDP-INED-INSEE-MINCOOP-ORSTOM. (1981); Recensements africains: 2ème partie "Synthèse méthodologique" octobre 1981, Paris.
- 69 GUEYE A.L. (1991); Structures familiales, nuptialité et fécondité: cas des cinq pays africains arabophones. Conférence "Femme, Famille et Population" Ouagadougou, UEPA, Burkina Faso, 24-29 avril 1991, Vol 2 pp 69-92.
- HERPIN N. (1990); La famille à l'épreuve du chômage. Economie et Société n°235, septembre 1990, INSEE, pp 31-42.
- 71 HUYBRECHS J et VEREYCKEN L. (1981); Typologie des familles et minimum vital. Recherches sociologiques, organisation sociale et famille, vol XII, n°1, 1981.
- 72 I.N.E.A.P (1982).; Etude migration « les villes de l'ouest »
- 73 I.N.E.A.P (1982); Etude migration « les villes de l'est »
- JOANNY RAY; Facteurs d'évolution de la famille musulmane. Cahiers de l'INED n°18.
- KELLERHALS J. (1984); Diversité et diversification des types de familles dans les pays industrialisés: quelques problèmes de méthodologie, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp 119-128.

- KEYFITZ N. (1987); Form and subsistance in family demography. International studies in demography "family demography, methods and their application" edited by Bongaart J., Burch T. and Wachter K., Oxford University Press N.Y IUSSP, 1987.
- 77 KHELLADI M (1981); Migrations et structures familiales. Débats et critiques, INEAP n°5 1976.
- KOUAOUCI A. (1984); Changement de la famille dans le tiers monde, , in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp 229-230.
- 79 KOUAOUCI A. (1984); Rapports familiaux et migrations: le cas des maghrébins en Europe, , in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp 215-222.
- 80 KOUAOUCI A. (1992); Tendances et facteurs de la natalité algérienne entre 1970 et 1986. Population, n°2, 1992, pp 327-352.
- LABAT J-C. et SABOULIN M. (1984) ; Les statistiques de l'état civil et des recensements en France et leur contribution à l'analyse des comportements familiaux, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp 379-386.
- LINARD DE GUERTECHIN T. (1984); Transformations démographiques et socioéconomiques de la structure familiale au brésil, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp 263-274.
- LOCOH T.; Familles africaines entre crise économique et croissance démographique rapide, quelle perspective ?
- LOCOH T. (1976); "La nuptialité au Togo, évolution entre 1961 et 1970", population n°2
- LOCOH T. (1978); "La baisse de la mortalité et l'évolution des structures familiales africaines"; in Mariage, fécondité et rôle des parents en Afrique de l'Ouest, ed by Adeba G. et al, Australian National University, Camberra.
- LOCOH T. (1984); Fécondité et famille en Afrique de l'Ouest : le Togo méridional contemporain, paris, Puf, cahiers de l'INED n°107.
- MARCOUX R. GINGRAS L et MORIN R. (1990); Structure des ménages et stratégies d'insertion dans les villes du tiers monde. Aperçu de la situation en Afrique et au Mali. In Villes et développement, décembre 1990.
- MICHEL A. (1972); Sociologie de la famille et du mariage. PUF 1972.
- MOINI R. (1984) ; Quelques aspects démographiques du ménage et de la famille en Iran, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp 309-379.

- 90 MUSHAM,H. (1984) ; Changement de la famille en Inde. Etude méthodologique, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp371-379.
- NATALE, M. (1984) ; De l'utilisation des données de recensements ou d'enquêtes pour la mesure de certaines variations des comportements familiaux, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp387-390.
- 92 O.N.S. (1992); Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1987 'conditions d'habitat des ménages algériens' collection statistique n°24, série Analyse vol 2 jan 1992.
- O.N.S.; Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1987 "Etat de l'éducation en Algérie" collection statistique n°56, série Analyse vol 3
- 94 O.N.S.; Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998. "résultats au 1/10^{ème}", série collection n°80
- 95 O.N.S.; Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998. "Migration", collection n°
- ONS-MSP-LEA.; Rapport final de l'Enquête Algérienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant, EASME, 1992
- 97 ONS-MSPRH-LEA. (2004) ; Rapport principal de l'enquête Algérienne sur la santé de la famille, EASF,2002
- 98 OPPONG C. (1983); Familial roles and fertility. In fertility and family proceeding of the expert group on fertility and family, New Delhi, 5-11 January 1983 pp321-352.
- PERON Y. et LAPIERRE-ADMCYK E. (1984); Le cycle de la vie familiale comme cadre d'analyse de la statistique des familles, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp357-364.
- PICOUET M.R ET LACOMBE B. (1973) ; La famille à Tunis, de quelques données statistiques issues de l'enquête migration et emploi à Tunis (1972-1973). Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, Vol.XIX, n°3, 1983. pp335-339.
- PILON M. (1984); Nuptialité, fécondité et reproduction sociale chez les moba-Gourma (Nord Togo), in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp357-364.
- RALLU J-L. (1984) ; Les effets des nouveaux rythmes familiaux sur la répartition des familles selon le type et la taille, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp67-79.

- ROMANIUC A (1988); La polygamie et la parenté en Afrique tropicale : le point de vue d'un démographe. In congrès africain de population. Vol 2, Dakar, UIESP pp5.1.45-5.1.60.
- ROUSSEL L. (1984) ; Du pluralisme des modèles familiaux dans les sociétés post-industrielles : quelques problèmes méthodologiques et théoriques, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp143-152.
- 105 ROUSSEL L. (1976) ; La famille après le mariage des enfants, étude des relations entre générations. Travaux et documents, cahiers n°78, PUF 1976.
- RYDER N.B. (1983); Fertility and family structure: in fertility and family proceeding of the expert group on fertility and family, New Delhi, 5-11 January 1983 pp279-320.
- 107 RYDER N.B. (1985); Recent developments in the formal demography of the family.IUSSP International Population Conference, Florence 1985 pp 207-219.
- SALA DIAKANDA M. (1983); La structure et le type des ménages selon l'appartenance ethnique au Zaire occidental. Cahiers ORSTOM, séries sciences humaines, Vol.XIX, n°3, 1983, pp341-356.
- SALDIAKANDA M. (1988); Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur les structures des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse. In congrès africain de population, UIESP, Dakar, Tome 2 pp5.2.1-16.
- SALHI M. (1992) ; La famille musulmane en immigration et dans les pays d'origine : tendances démographiques récentes et enseignements. Communication au colloque sur "Islam européen : familles musulmane en immigration, entre droit et pratique", 5-6 octobre 1992, Turin (Italie).
- SPREY J. (1988); Current theorizing on family: an appraisal. Journal of marriage and the family 50 (November 1988), pp875-890.
- TABUTIN D. (1984) ; La fécondité et la mortalité dans les recensements africains des 25 dernières années. Population n°2, 1984 pp295-312.
- TABUTIN D.(1992); Les transitions démographiques en Afrique du nord. Théories, faits et facteurs. Plan du séminaire et recueil des illustrations statistiques et graphiques. Certificat de démographie UFR de sciences sociales Université de Paris V.
- TIMUR S.; Corrélation entre scolarisation féminine et variables démographiques : fécondité, âge au mariage et famille. Centre démographique, ONU, Roumanie. Série C (traduction) n°9.

- TSHISWAKA L. (1984); L'influence de la vie urbaine sur le changement des attitudes envers la fécondité : le cas des familles urbaine de Kinshasa de 1967 à 1975, in les familles d'aujourd'hui, n°2 colloque de Genève (17-20 septembre 1984), AIDELF, pp523-530.
- UNFPA. (1993); Readings in population research methodology. Nuptiality, Migration, Household and family research. Vol 4 1993.
- 117 VERON J.; Démographie. Armond Collin, 1991
- VIMARD P. (1987) ; Diversité des structures en Côte d'Ivoire, une approche à partir d'études de cas en milieu rural AKAN, ORSTOM, Abidjan.
- VIMARD P. (1987); Structure des ménages en pays Akye. Composition et typologies familiales à Menni et Montezo. Programme de recherche-formation, ENSEA, ORSTOM Abidjan 04
- VIMARD P. (1987); Structure des ménages en pays Baoulé. Composition et typologies familiales à Brobo (département de Bouaké). Etudes et Recherches n°14, ENSEA Abidjan.
- VIMARD P. ET N'CHO S. (1988); Les noyaux familiaux en Côte d'Ivoire : structure et probabilité de transition. In congrès africain de population Vol 2 Dakar UIESP pp 5.2.59-5.2.75.
- VIMARD P. ET N'CHO S.; Conséquences sociales de la structure des ménages selon les groupes socioéconomiques en côte d'Ivoire, premiers éléments d'analyse.
- VON ALLMEN M ET VON ALLMEN-JORAY F.; Le mariage : lieu d'un rapport entre famille et société. S.E.P AARDES.
- VON ALLMEN-JOREY, MALIK ET FRANCE (1976); Attitudes concernant la taille de la famille et la régulation des naissances. Présentation et essai d'interprétation des résultats préliminaires de l'enquête sociodémographique algérienne. Population numéro spécial, Mars 1971 pp47-79, INED Paris
- WALTISPERGER D. (1976); La mortalité, sources et analyse des données démographiques. Troisième partie, INED, INSEE, MC, ORSTOM 1976

ANNEXES

ANNEXE - I

DESCRIPTION DU FICHIER RECENSEMENT 1987

Pour mieux saisir les principes du tirage, la description du fichier du recensement s'avère être nécessaire. Elle est comme suit 85 :

A) Enregistrement MENAGE (TC1):

Numéro de colonne	Variables	Classification	Codes
		Identifiant	
1-2	Code Wilaya	Voir code Géographique.	01 à 48
3-4	Code Commune	Voir code Géographique	01 à 67
5-7	District	Voir table champ d'enquête	001 à
8-10	Logement	Numéro du logement dans le district	001 à 300
11	Ménage	Numéro du Ménage dans le logement	
		♦ logement vide	0
		 logement habité 	1 à 7
		♦ Ménage collectif	
		◆ Logement à usage professionnel	9
		♦ Ménage absent	8
12	Type Carte		1
12		iques de la construction	1
13	Localisation de la	Agglomération chef-lieu	1
	construction	Agglomération secondaire	2
		Zone Eparse	3
14	Avez vous inscrit les	Oui	
	Caractéristiques de la	Non	
	construction dans un autre		
	questionnaire		
15	Type de construction	a) Ordinaire	
		♦ Immeuble	1
		♦ Maison Individuelle avec cour et Jardin	2
		♦ Maison Individuelle sans cour ni jardin	3
		♦ Maison Traditionnelle (Haouch)	4
		♦ Hôtel, Pensions etc	5
		♦ Etablissement (Garage, usine)	6
		b) Autres:	7
		◆ Baraquement de chantier base de vie	7
		 ◆ Habitat précaire (bidonville) 	8 blanc
		♦ Non concerné blanc	blanc 9
		♦ Non déclaré	
16-17	Nombre de niveaux de la	Le nombre d'étages	00 à 35
	construction	Non concerne	blanc
		Non déclaré	99
18-19	Date d'achèvement de la	Année	62 à 87
	construction	Non concerne	blanc
		Non déclaré	9

⁸⁵ Recensement Général de la population et de l'Habitat du 20 Mars 1987.Code général - Ménages Ordinaires et Collectifs - Document interne ONS Juillet 1987.

Numéro de colonne	Variables	Classification	Codes
Colonic	Caractér	ristiques du logement	
20	Avez-vous inscrit les	Oui	1
	caractéristiques du logt dans	Non	2
	un autre questionnaire	Non concerne	blanc
		Non déclaré	9
21-22	Nombre de pièces dans le logement	Indiquer le chiffre	01 à 30
23	Cuisine	Oui	1
		Non	2
24	Salle de bain	Oui	1
		Non	2
25	Rattaché au réseau d'eau	Oui	1
		Non	2
26	Possède un puit	Oui	1
		Non	2
27	Rattaché au réseau	Oui	1
	d'électricité	Non	2
28	Possède un groupe	Oui	1
	électrogène	Non	2
29	Rattaché au réseau de gaz de	Oui	1
	ville	Non	2
30	Cabinet d'aisance	Oui	1
		Non	2
31	Evacuation des déchets vers	Oui	1
	un égout	Non	2
32	Evacuation des déchets vers	Oui	$\frac{1}{2}$
22	une fosse	Non Oui	2
33	Chauffage	Non	$\begin{vmatrix} 1 \\ 2 \end{vmatrix}$
34	Téléphone	Oui	1
34	relephone	Non	$\begin{bmatrix} 1 \\ 2 \end{bmatrix}$
35	Appartenance du logement.	Organisme d'habitat	1
33	Appartenance du logement.	◆ Administration	2
		◆ Personne ou société privée	3
		◆ Non concerné	Blanc
		◆ Non déclaré	9
36	Titre d'occupation	Propriétaire ou Copropriétaire	1
30	The doccupation	Locataire	$\frac{1}{2}$
		Logé gratuitement	3
		NC (Pour logements vides)	blanc
		Non déclaré	9
	Réca	pitulatif Général	
37-38	Résidents Présents (RP)	Nombres de RP dans le Ménage	00 à 40
39-40	Résidents Absents	Nombres de RAT dans le Ménage	00 à 20
	Temporairement (RAT)		
41	Occupés en Agriculture	Nombre	0 à 9
42	Occupés en BTP	Nombre	0 à 9
43	Occupés en Industrie	Nombre	0 à 9
44	Occupés Autres	Nombre	0 à 9
45	Sans travail (STR)	Nombre	0 à 9
46-47	Emigrés	Nombre	0 à 9

B) Enregistrement MENAGE (TC2):

Numéro de	B) Enregistrement MENAGE (TC2):								
colonne	Variables	Classification	Codes						
		Identifiant							
1-2	Code Wilaya	Voir code Géographique.	01 à 48						
3-4	Code Commune	Voir code Géographique	01 à 67						
5-7	District	Voir table champ d'enquête	001 à						
8-10	Logement	Numéro du logement dans le district	001 à 300						
11	Ménage	Numéro du Ménage dans le logement							
		♦ logement vide	0						
		♦ logement habité	1 à 7						
		♦ Ménage collectif	0						
		◆ Logement à usage professionnel	9						
		♦ Ménage absent	8						
12	Type Carte		2						
13-14	Numéro d'ordre	♦ 1°personne	01						
		♦ 2°personne	02						
		•	60						
		♦ 60°personne	60						
15	Numéro de	♦ 1°famille	1						
		♦ 2°famille	2						
		•	0						
		♦ 8°famille	8 9						
		♦ Isolées	0						
		◆ Ménage collectif							
16	Lien de parenté avec le	♦ Ménages collectifs	0						
	Chef de Famille	♦ Chef de Famille (CF)	$\frac{1}{2}$						
		◆ Conjoint du Chef de Famille	2						
		◆ Enfants célibataires du Chef de Famille	3						
		◆ Frères et Soeurs célibataires du	4						
		Chef de Famille	4 5						
		◆ Ascendant du Chef de Famille	3						
		♦ Personnes isolées au Chef de	6						
		Famille	7						
		• Enfants non célibataires Chef de	,						
		Famille	8						
		◆ Collatéraux non célibataires du Chef de Famille							
		Non déclaré	9						
17	lien de parenté avec le	Non declareMénage Collectif	0						
1	chef de ménage	◆ Chef de Ménage	1						
		◆ Conjoint du Chef de Ménage	2						
		◆ Enfants (tout états matrimoniaux)							
		du Chef de Ménage	3						
		◆ Petits enfants (tout états							
		matrimoniaux) du Chef de ménage	4						
		◆ Ascendants du Chef de Ménage	5						

Numéro de colonne	Variables	Classification	Codes
colonne		◆ Frères et Soeurs (tout états	
		◆ Frères et Soeurs (tout états matrimoniaux) du Chef de Ménage	6
		◆ Oncles et Tantes du Chef de	O
		Ménage	7
		◆ Autres parents du Chef de Ménage	8
		◆ Sans lien de parenté avec le Chef de	
		Ménage	9
		◆ Non déclarés	blanc
18	Sexe	Masculin	1
	Sene	Féminin	2
19	Situation de résidence	Résident présent (RP)	<u>-</u> 1
		Résident Absent Temporairement	_
		(RAT)	2
		Emigré (EMIG)	3
		Non déclaré	9
20-21	Mois de Naissance	Mois de Naissance	01 à 12
		Présumé	99
		Non déclaré	98
22-23	Année de naissance	Année de naissance ⁸⁶	00 à 99
	0.7	Non déclaré	blanc
24-27	lieu de Naissance ⁸⁷		
(24-25)	Commune	Commune	01 à 67
(26-27)	Wilaya	Wilaya	01 à 48
28	Situation matrimoniale	Célibataire	1
		Marié(e)	2
		Divorcé(e)	
		Veuf(ve)	
		Séparé(e)	
20, 20	NT - 11-7	Non déclaré	0.1
29-30	Nationalité	Algérienne	01
		Autres	code
		Non dáglará	nationalité 99
31-32	Nombre de Naissances	Non déclaré Nombre	00 à 20
31-34	Vivantes	Non concerné	Blanc
	vivanics	Non déclaré	99
33-34	Nombre de survivants	Nombre	00 à 20
	parmi les naissances	Non concerné	Blanc
	vivantes	Non déclaré	99
35-36	Wilaya de Résidence	Wilaya	01 à 48
	1977	Même Wilaya	88
		Etranger 88	

Rour les personnes nées et 1887 et avant (Age exact ou présumé code=88)
Rour les personnes nées à l'Etranger le code utilisé est le code de Nationalité. Colonne 24-25 = Code Nationalité Colonne 26-27 = 00

⁸⁸ Pour les personnes nées à l'Etranger le code utilisé est le code de Nationalité. Colonne 24-25 = Code Nationalité Colonne 26-27 = 00

Numéro de colonne	Variables	Classification	Codes
37-38	Commune de Résidence 1977	Commune Même commune Etranger ⁸⁹	01 – 67 88
39	Langue lue et écrite	 ◆ Arabe ◆ Français ◆ Arabe/Français ◆ Autre langue ◆ Aucune langue ◆ Non concerné ◆ Non déclaré 	1 2 3 4 5 blanc 9
40-41		 ◆ Dernière classe suivie ◆ Non concerne ◆ Non déclaré 	voir code des niveaux d'instruction blanc 99
42-43	Diplôme le plus élevé obtenu	 Diplôme le plus élevé obtenu Non concerne Non déclaré 	voir code de diplômes blanc 99
44	Situation individuelle	 ◆ OCC ◆ STR1 ◆ STR2 ◆ FPO ◆ FEM ◆ ETU/ECO ◆ RET/PENS ◆ INF/HAND ◆ AUT ◆ Non Concerne ◆ Non déclaré 	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Blanc 0
45-47	Profession principale	 ◆ Profession ◆ Non concerne ◆ Non déclaré 	voir code des professions blanc 998
48	Situation dans la profession	 ◆ Employeur ◆ Indépendant ◆ Salarie permanent ◆ Salarie non permanent ◆ Service national ◆ Apprenti ◆ Aide familial ◆ Non concerne 	1 2 3 4 5 6 7 blanc 9

 $^{^{89}}$ Pour les personnes nées à l'Etranger le code utilisé est le code de Nationalité. Colonne 24-25 = Code Nationalité Colonne 26-27 = 00

Numéro de colonne	Variables	Classification	Codes
		♦ Non déclaré	
49	Secteur Juridique	◆ Administration	1
		◆ Entreprise	2
		◆ Domaine agricole	3
		◆ Prive national	4
		♦ Mixte	5
		♦ Etranger	6
		♦ Non concerne	blanc
		♦ Non déclaré	9
50-52	Branche d'Activité Economique	◆ Branche d'Activité Economique	voir le code N.A.P
	Zeonomique	Non concerneNon déclaré	blanc 999
53	Secteur d'Activité	◆ Agriculture	1
		♦ B.T.P	2
		♦ Industries	3
		♦ Autres	4
		♦ STR	5
		◆ Non concerne	blanc
		♦ Non déclaré	9

ANNEXE-II

Tableau II.1: Répartition de la population et des ménages ordinaires selon la wilaya, au RGPH de 1987, Sondage au 1/300

Population Ménages Wilaya % **Effectif % Effectif** Adrar 1182 1,64 214 2,08 Chlef 2119 2,93 270 2,62 2471770 2,45 Laghouat 2,40 1393 201 1,95 Oum el Bouaghi 1,93 1623 2,25 230 2,23 Batna Bejaia 1814 2,51 233 2,26 Biskra 1168 1,62 172 1,67 Bechar 1236 1,71 170 1,65 Blida 240 2,33 1676 2,32 Bouira 1768 2,45 210 2,04 1287 1,78 219 2,12 Tamanrasset 1297 201 1,95 Tebessa 1,80 2,45 Tlemcen 1660 2,30 253 Tiaret 1718 2,38 230 2,23 Tizi-ouzou 1664 2,30 235 2,28 Alger 1647 2,28 233 2,26 Djelfa 1697 2,35 228 2,21 Jijel 1628 2,25 233 2,26 2,15 209 2,03 Setif 1551 Saida 1461 2,02 193 1,87 1547 2,14 236 2,29 Skikda Sidi Bel Abbes 1240 1,72 192 1,86 1656 2,29 256 2,48 Annaba Guelma 1229 1,70 194 1,88 251 Constantine 2,19 2,43 1581 Medea 1608 2.23 214 2,08 Mostaganem 1533 2,12 208 2,02 220 2,13 M'sila 1749 2,42 Mascara 1597 2,21 241 2,34 Ouargla 1430 218 1,98 2,11 Oran 1447 2,00 223 2,16 El Bayadh 699 0,97 108 1,05 Illizi 1647 2,28 283 2,74 145 B.B.Arréridj 1172 1,62 1,41 Boumerdes 1527 2,11 202 1,96 2,29 EL Tarf 1603 2,22 236 228 2,21 Tindouf 1442 2,00 Tissemsilt 1205 1,67 170 1,65 El Oued 2,23 200 1,94 1609 1,69 Khenchela 1222 175 1,70 Souk Ahras 1641 2,27 247 2,40 197 Tipaza 1461 2,02 1,91 Mila 1416 1,96 193 1,87 Ain Defla 1613 2,23 213 2,07 Naama 1473 2,04 210 2,04 2,58 A.Temouchent 1780 2,46 266 1195 164 1,59 Ghardaia 1,65 Relizane 1542 200 2,14 1,94 Total 72223 100 10311 100 Tableau II.2: Coefficients de redressement pour la population et les ménages, par wilaya

Tableau II.2 : 0			our ia popu.	lation et les me	enages, par wna	.ya
Wilaya		opulation en %	C 60° · 4	C 1 1/20	G 1 1/200	C cc · .
	_	Sondage 1/300			Sondage 1/300	Coefficient
A 1	(1)	(2)	(1)/(2)	(1)	(2)	(1)/(2)
Adrar	0,95	1,64	0,580473	1,26	2,08	0,607096
Chlef	3,02	2,93	1,029323	2,87	2,62	1,096021
Laghouat	0,85	2,45	0,346834	0,81	2,40	0,338134
Oum el Bouaghi	1,78	1,93	0,922878	1,79	1,95	0,918243
Batna	3,29	2,25	1,464040	3,33	2,23	1,492853
Bejaia	3,09	2,51	1,230259	3,02	2,26	1,336447
Biskra	1,77	1,62	1,094475	1,80	1,67	1,079058
Bechar	0,80	1,71	0,467463	0,76	1,65	0,460962
Blida	3,09	2,32	1,331558	3,05	2,33	1,310356
Bouira	2,32	2,45	0,947723	2,18	2,04	1,070380
Tamanrasset	0,36	1,78	0,202022	0,42	2,12	0,197745
Tebessa	1,78	1,80	0,991187	1,77	1,95	0,907984
Tlemcen	3,11	2,30	1,353094	3,53	2,45	1,438649
Tiaret	2,51	2,38	1,055179	2,4	2,23	1,075930
Tizi-ouzou	4,12	2,30	1,788214	4,22	2,28	1,851592
Alger	7,43	2,28	3,258147	7,63	2,26	3,376521
Djelfa	1,92	2,35	0,817137	1,78	2,21	0,804982
Jijel	2,08	2,25	0,922751	2,01	2,26	0,889490
Setif	4,40	2,15	2,048879	3,96	2,03	1,953663
Saida	1,02	2,02	0,504226	1,02	1,87	0,544934
Skikda	2,74	2,14	1,279192	2,77	2,29	1,210232
Sidi Bel Abbes	1,95	1,72	1,135765	2,1	1,86	1,127766
Annaba	2,00	2,29	0,872258	2,22	2,48	0,894157
Guelma	1,55	1,70	0,910868	1,69	1,88	0,898226
Constantine	2,92	2,19	1,333910	3,01	2,43	1,236498
Medea	2,87	2,23	1,289055	2,61	2,08	1,257557
Mostaganem	2,22	2,12	1,045891	2,07	2,02	1,026143
M'sila	2,57	2,42	1,061253	2,32	2,13	1,087342
Mascara	2,48	2,21	1,121559	2,66	2,34	1,138061
Ouargla	1,23	1,98	0,621219	1,22	2,11	0,577038
Oran	4,10					
El Bayadh	0,47	0,97	0,485620	0,47	1,05	0,448719
Illizi	0,07	2,28	0,030696	0,08	2,74	0,029148
B.B.Arréridj	1,87	1,62	1,152364	1,70	1,41	1,208876
Boumerdes	2,87	2,11	1,357433	2,76	1,96	1,408830
EL Tarf	1,21	2,22	0,545164	1,32	2,29	0,576717
Tindouf	0,07	2,00	0,035060	0,07	2,21	0,031657
Tissemsilt	1,00	1,67	0,599361	0,95	1,65	0,576203
El Oued	1,52	2,23	0,682281	1,43	1,94	0,737237
Khenchela	1,07	1,69	0,632395	1,08	1,70	0,636336
Souk Ahras	1,28	2,27	0,563348	1,40	2,40	0,584429
Tipaza	2,73	2,02	1,349547	2,73	1,91	1,428885
Mila	2,75	1,96	1,147611	2,14	1,87	1,143292
Ain Defla	2,36	2,23	1,056704	2,33	2,07	1,127917
Naama	0,40	2,23	0,196125	0,39	2,07	0,191490
A.Temouchent	1,20	2,46	0,196123	1,27	2,58	0,191490
	·			·		
Ghardaia	0,93	1,65	0,562070	0,93	1,59	0,584709
Relizane	2,39	2,14	1,119410	2,23	1,94	1,149677
Total	100	100	1,000100	100	100	1,000100

ANNEXE – III

Tableau 3.1: Répartition de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC) selon la dispersion.

(Sans Coéfficients de redressement)

Dispersion(*)	Sondage (1/300)	Sondage (1/30)	Coéfficients
	(1)	(2)	(1)/(2)
ACL	58,2	/	/
AS	13,5	/	/
ACL+AS	71,7	70,82	1,01
ZE	28,3	28,18	1,00

Source: (1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

Tableau n°3.2: Répartition de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC) selon la dispersion.

(Avec Coéfficients de redressement)

Dispersion(*)	Sondage (1/300)	Sondage (1/30)	Coefficient
	(1)	(2)	(1)/(2)
ACL	57,29	/	/
AS	13,77	1	/
ACL + AS	71,05	70,82	1,00
ZE	28,95	29,18	0,99

Source: (1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

(*) ACL : Agglomération Chef Lieu
AS : Agglomération Secondaire

ZE : Zone Eparse

Tableau 4.1: Répartition de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC) selon la Strate.

(Sans Coefficients de redressement)

STRATE	Sondage (1/300)	Sondage	Coéfficients
		(1/30)	1
	(1)	(2)	(1)/(2)
URBAIN	48,57	49,67	0,98
RURAL	51,43	50,33	1,02
ENSEMBLE			
	100	100	1,00

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

Tableau n°4.2: Répartition de population des Ménages Ordinaires Collectifs (MOC) selon la strate. (Avec Coefficients de redressement)

STRATE	Sondage (1/300)	Sondage (1/30)	Coéfficients
*****	(1)	(2)	(1)/(2)
URBAIN	49,01	49,67	0,99
RURAL	50,99	50,33	1,01
ENSEMBLE			
	100	100	1,00

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau 5.1: Structure par âge et par sexe de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC). (Sans Coéfficients de redressement)

Groupes	1	age (1 (1)	/300)	l	age (1 (2)	/30)	l	Coefficients (1)/(2)			
d'âges	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOT		
00-04	857	829	1686	845	811	1656	1,01	1,02	1,0		
05-09	758	739	1497	759	728	1487	1,00	1,02	1,0		
10-14	640	596	1236	649	613	1262	0,99	0,97	0,9		
15-19	540	504	1044	552	542	1094	0,98	0,93	0,9		
20-24	477	474	951	492	483	975	0,97	0,98	0,9		
25-29	373	355	728	371	358	729	1,01	0,99	1,0		
30-34	338	300	638	316	295	611	1,07	1,02	1,0		
35-39	246	225	4 71	232	225	457	1,06	1,00	1,0		
40-44	161	151	312	157	165	322	1,03	0,92	0,9		
45-49	159	149	308	149	161	310	1,07	0,93	0,9		
50-54	143	141	284	139	151	290	1,03	0,93	0,9		
55-59	118	117	235	114	121	235	1,04	0,97	1,0		
60-64	89	99	188	87	93	180	1,02	1,06	1,0		
65 +	213	209	422	195	200	395	1,09	1,05	1,0		
TOTAL	5112	4888	10000	5055	4945	10000	1,01	0,99	1,0		

Tableau n°5.2: Structure par âge et par sexe de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC).

(Avec Coefficients de redressement)

Groupes	Sonda	ge (1/	(300)	Son	dage (1	./30)	Coéfficients (1)/(2)		
D'âges	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	тот
00-04	815	803	1618	845	811	1656	0,96	0,99	0,98
05-09	748	728	1476	759	728	1487	0,99	1,00	0,99
10-14	663	607	1270	649	613	1262	1,02	0,99	1,01
15-19	560	519	1079	552	542	1094	1,01	0,96	0,99
20-24	478	486	964	492	483	975	0,97	1,01	0,99
25-29	361	351	712	371	358	729	0,97	0,98	0,98
30-34	339	301	639	316	295	611	1,07	1,02	1,05
35-39	242	231	473	232	225	457	1,04	1,03	1,03
40-44	155	157	313	157	165	322	0,99	0,95	0,97
45-49	156	154	310	149	161	310	1,05	0,95	1,00
50-54	142	148	289	139	151	290	1,02	0,98	1,00
55-59	118	119	237	114	121	235	1,04	0,98	1,01
60-64	91	102	193	87	93	180	1,04	1,10	1,07
65 +	207	218	426	195	200	395	1,06	1,09	1,08
TOTAL	5076	4924	10000	5055	4945	10000	1,00	1,00	1,00

Tableau 6.1: Répartition de la population des ménages ordinaires et collectifs (MOC) selon le sexe et la situation Matrimoniale.

ETAT	Sondage (1/300) (1)			Son	dage (1	1/30)	Coéfficients (1)/(2)		
MATRIMONIAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL
Célibataire	68,56	60,60	64,67	69,60	61,22	65,46	0,99	0,99	0,99
Marié	30,58	32,74	31,64	29,60	31,75	30,67	1,03	1,03	1,03
Divorcé	0,32	1,18	0,74	0,22	1,09	0,65	1,45	1,08	1,14
Veuf	0,42	5,17	2,74	0,47	5,59	3,00	0,90	0,92	0,91
Séparé	0,07	0,23	0,15	0,07	0,27	0,17	1,04	0,85	0,89
Non déclaré	0,05	0,08	0,06	0,04	0,07	0,06	1,21	1,08	1,05
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989.

Tableau n°6.2: Répartition de la population totale des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC) selon le sexe et la situation matrimoniale. (Avec Coefficients de redressement)

ETAT	Sonda	ige au (1)	1/300	Sono	lage (1 (2)	./30)	Coéfficients (1)/(2)		
MATRIMONIAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL
Célibataire	68,90	60,98	65,00	69,60	61,22	65,46	0,99	1,00	0,99
Marié	30,28	32,09	31,18	29,60	31,75	30,67	1,02	1,01	1,02
Divorcé	0,28	1,12	0,69	0,22	1,09	0,65	1,26	1,03	1,07
Veuf	0,40	5,46	2,89	0,47	5,59	3,00	0,84	0,98	0,96
Séparé	0,07	0,25	0,16	0,07	0,27	0,17	0,97	0,92	0,92
Non déclaré	0,07	0,10	0,08	0,04	0,07	0,06	1,77	1,41	1,41
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00

Source : (1) Sondage au 1/300.

Tableau 7.1: Répartition de la population des Ménages Ordinaires et Collectifs (MOC) âgée de 15 ans et plus selon le sexe et la situation matrimoniale.

(Sans Coefficients de redressement)

ETAT	Sond	age (1,	/300)	Sond	age (1,	/30)	Coéfficients (1)/(2)			
MATRIMONIAL	MASC	FEM	TOTAL	MASC	FEM	TOTAL	MASC	FEM	TOTAL	
Célibataire	43,72	29,32	36,69	45,20	31,43	38,33	0,97	0,93	0,96	
Marié	54,71	58,71	56,66	53,37	56,14	54,75	1,03	1,05	1,03	
Divorcé	0,58	2,11	1,32	0,39	1,93	1,16	1,47	1,09	1,14	
Veuf	0,75	9,29	4,92	0,84	9,89	5,36	0,89	0,94	0,92	
Séparé	0,12	0,40	0,26	0,12	0,48	0,30	0,99	0,84	0,86	
Non déclaré	0,12	0,17	0,15	0,07	0,13	0,10	1,62	1,34	1,44	
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

Tableau n°7.2: Répartition de la population des ménages ordinaires et collectifs âgée de 15 ans et plus selon le sexe et la situation matrimoniale.

(Avec Coefficients de redressement)

ETAT	Sone	dage (1	/300)	So	ndage (2)	(1/30)	Coéfficients (1)/(2)			
MATRIMONIAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	
Célibataire	44,61	31,03	37,90	45,20	31,43	38,33	0,99	0,99	0,99	
Marié	53,94	56,74	55,32	53,37	56,14	54,75	1,01	1,01	1,01	
Divorcé	0,50	1,98	1,23	0,39	1,93	1,16	1,27	1,02	1,06	
Veuf	0,70	9,65	5,13	0,84	9,89	5,36	0,84	0,98	0,96	
Séparé	0,12	0,44	0,28	0,12	0,48	0,30	1,01	0,91	0,93	
Non déclaré	0,13	0,16	0,14	0,07	0,13	0,10	1,80	1,26	1,45	
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau 8.1: Répartition de la population des MOC âgées de 15 ans et plus selon le sexe et la situation individuelle. (Sans Coefficients de redressement)

SITUATION INDIVIDUELLE	Sonda	age (1/	(300)	Sonda	age (1/	′30)	Coéfficients (1)/(2)		
(*)	MAS	PEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	тот
occ	58,77	4,71	32,39	59,41	5,76	32,63	0,99	0,82	0,99
STR1	4,77	0,07	2,48	4,28	0,12	2,21	1,11	0,59	1,12
STR2	12,69	0,75	6,86	12,69	0,91	6,81	1,00	0,82	1,01
FPO	/	1,02	0,50	/	0,98	0,49	/	1,04	1,02
FEM	/	77,73	37,93	/	76,09	37,98	/	1,02	1,00
ETU/ECO	11,84	7,58	9,76	12,58	8,54	10,57	0,94	0,89	0,92
RET/PENS.	3,70	1,25	2,50	4,57	1,43	3,00	0,81	0,87	0,83
INF/HAND.	1,42	0,80	1,11	1,32	0,83	1,08	1,08	0,95	1,04
AUT. INACT	5,66	6,02	5,84	5,15	5,34	5,24	1,10	1,13	1,11
Non déclaré	1,14	0,07	0,62	/	1	1	/	1	/
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

OCC = Occupé
STR1= Sans travail mais ayant déjà travaillé
STR2= Sans travail n'ayant jamais travaillé
TRANTE PARTE PARTIELLEMENT OCCUPÉE

FPO = Femme partiellement occupée FEM = Femme au foyer ETU/ECO= Etudiant écolier INF/HAND= Infirrme ou Handicapé RET/PENS= Retraité ou Pensionné

AUT.INACT= Autre inactif

Tableau 9.1: Répartition de la population des MOC âgée de 05 ans et plus selon le sexe et le niveau d'instruction.

(Sans Coefficients de redressement)

NIVEAU INSTRUCTION	Son	Sondage (300) (1)			Sondage (1/30) (2)			Coefficients (1)/(2)		
	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	
S.Instruction	30,94	54,84	42,62	28,95	52,01	40,37	1,07	1,05	1,06	
Alphabétisé	4,18	0,77	2,50	3,67	0,61	2,16	1,14	1,26	1,16	
Primaire	35,30	27,35	31,35	36,57	28,10	32,37	0,97	0,97	0,97	
Moyen	18,18	10,95	14,61	17,86	11,59	14,75	1,02	0,95	0,99	
Second/Techn.	8,67	5,15	6,93	9,29	5,92	7,62	0,93	0,87	0,91	
Supérieur	2,22	0,54	1,54	3,19	1,39	2,30	0,70	0,39	0,67	
Non déclaré	0,52	0,40	0,46	0,47	0,39	0,43	1,10	1,01	1,06	
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	

Source : (1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

Tableau n°9.2: Répartition de la population des MOC âgée de 05 ans et plus selon le sexe et le niveau d'instruction.

(Avec Coefficients de redressement)

NIVEAU	Sond	Sondage (1/300)			Sondage (1/30)			Coefficients		
		(1)			(2)		(1)/(2)		
INSTRUCTION	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	
S.Instruct.	28,54	52,20	40,17	28,95	52,01	40,37	0,99	1,00	1,00	
Alphabetisé	3,73	0,68	2,23	3,67	0,61	2,16	1,02	1,11	1,03	
Primaire	36,07	27,80	32,00	36,57	28,10	32,37	0,99	0,99	0,99	
Moyen	18,90	11,73	15,37	17,86	11,59	14,75	1,06	1,01	1,04	
Sec. Techn.	8,85	5,94	7,42	9,29	5,92	7,62	0,95	1,00	0,97	
Superieur	2,28	1,04	1,67	3,19	1,39	2,30	0,72	0,75	0,73	
Non déclaré	1,63	0,62	1,13	0,47	0,39	0,43	3,46	1,60	2,64	
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau 10.1: Taille moyenne des Ménages Ordinaires.
(Sans Coefficients de redressement)

TAILLE MOYENNE	Sondage(1/300)	Sondage (1/30)	Coéfficient
	(1)	(2)	(1)/(2)
Taille Moyenne	7,01	7,10	0,99

Source : (1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

Tableau n°10.2: Taille moyenne des ménages ordinaires (Avec Coefficients de redressement)

TAILLE MOYENNE	Sondage(1/300)	Sondage (1/30)	Coéfficients
	(1)	(2)	(1)/(2)
Taille			
Moyenne	7,01	7,10	0,99

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau 11.1:Répartition des Chefs de ménages odinaires selon le sexe et l'Age regroupé.

(Sans Coefficients de redressement)

GROUPES	Sondage (1/300) (1)		Sono	lage (1	/30)	Coefficients (1)/(2)			
D'AGES	MAS	PEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOT
15-19	0,22	0,19	0,21	0,28	0,15	0,27	0,76	1,28	0,80
20-24	1,63	0,66	1,53	2,09	0,76	1,94	0,78	0,87	0,79
25-29	7,83	1,14	7,15	8,18	2,36	7,53	0,96	0,48	0,95
30-34	15,37	5,87	14,39	14,84	5,51	13,81	1,04	1,06	1,04
35-39	15,02	8,42	14,34	14,64	9,89	14,12	1,03	0,85	1,02
40-44	10,56	8,99	10,40	11,05	9,85	10,92	0,96	0,91	0,95
45-49	11,04	11,16	11,06	11,12	12,44	11,27	0,99	0,90	0,98
50-54	10,26	12,77	10,52	10,47	13,46	10,80	0,98	0,95	0,97
55-59	8,56	12,49	8,96	8,67	12,74	9,12	0,99	0,98	0,98
60-64	6,36	12,49	6,99	6,42	10,31	6,84	0,99	1,21	1,02
65et+	13,15	25,83	14,45	12,24	22,53	13,38	1,07	1,15	1,08
TOTAL	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau n°11.2: Répartition des Chefs de ménages ordinaires selon le sexe et l'âge regroupé. (Avec Coefficients de redressement)

GROUPES	Sonda	Sondage (1/300) (1)		Sond	Sondage (1/30) (2)			Coéfficient (1)/(2)		
D'AGES	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	тот	
15-19	0,18	0,08	0,16	0,28	0,15	0,27	0,63	0,56	0,61	
20-24	1,43	0,58	1,33	2,09	0,76	1,94	0,68	0,77	0,68	
25-29	7,32	0,92	6,57	8,18	2,36	7,53	0,89	0,39	0,87	
30-34	15,29	5,50	14,15	14,84	5,51	13,81	1,03	1,00	1,02	
35-39	15,08	8,74	14,34	14,64	9,89	14,12	1,03	0,88	1,02	
40-44	10,39	7,91	10,10	11,05	9,85	10,92	0,94	0,80	0,93	
45-49	11,01	12,24	11,15	11,12	12,44	11,27	0,99	0,98	0,99	
50-54	10,41	13,66	10,79	10,47	13,46	10,80	0,99	1,01	1,00	
55-59	8,80	12,07	9,18	8,67	12,74	9,12	1,02	0,95	1,01	
60-64	6,70	12,24	7,35	6,42	10,31	6,84	1,04	1,19	1,07	
65 +	13,40	26,06	14,87	12,24	22,53	13,38	1,09	1,16	1,11	
TOTAL										
	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	

Source :(1) Sondage au 1/300.

Tableau 12.1:Répartition des Chefs de ménages odinaires selon le sexe et la situation matrimoniale.

(Sans Coefficients de redressement)

ETAT	Sondage (1/300) (1)			Sonda	Sondage (1/30) (2)			Coefficients (1)/(2)		
MATRIMONIAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	
Célibataire	1,78	2,37	1,84	3,08	2,62	3,03	0,58	0,90	0,61	
Marié	96,87	18,35	88,82	95,55	21,77	87,41	1,01	0,84	1,02	
Divorcé	0,43	7,95	1,20	0,36	7,76	1,18	1,20	1,02	1,02	
Veuf	0,81	69,16	7,82	0,86	65,44	7,98	0,94	1,06	0,98	
Séparé	0,05	1,61	0,21	0,14	2,36	0,39	0,39	0,68	0,55	
Non déclaré	0,05	0,57	0,11	0,01	0,05	0,01	5,40	11,35	10,67	
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	

Source : (1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989.

Tableau n°12.2: Répartition des Chefs de ménages ordinaires selon le sexe et la situation matrimoniale. (Avec Coefficients de redressement)

ETAT MATRIMONIAL	Sondage (1/300) (1)			Son	dage (1	./30)	Coéfficients (1)/(2)		
	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL
Célibataire	1,54	2,42	1,64	3,08	2,62	3,03	0,50	0,92	0,54
Marié	97,26	18,67	88,11	95,55	21,77	87,41	1,02	0,86	1,01
Divorcé	0,35	6,42	1,06	0,36	7,76	1,18	0,98	0,83	0,90
Veuf	0,76	70,08	8,83	0,86	65,44	7,98	0,88	1,07	1,11
Séparé	0,04	1,92	0,26	0,14	2,36	0,39	0,31	0,81	0,67
Non déclaré	0,05	0,50	0,11	0,01	0,05	0,01	5,49	10,0	10,7
Total	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00

Source :(1) Sondage au 1/300.

Tableau 13.1:Répartition des Chefs de ménages odinaires selon le sexe et la Situation Individuelle.

(Sans Coefficients de redressement)

SITUATION	Sondage (1/300) (1)			Sond	Sondage (1/30) (2)			Coéfficients (1)/(2)		
INDIVIDUELLE	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOT	
occ	77,06	13,25	70,52	77,19	16,92	70,55	1,00	0,78	1,00	
STR1	5,39	0,09	4,85	4,79	0,26	4,29	1,12	0,36	1,13	
STR2	4,44	0,57	4,04	4,05	0,41	3,65	1,10	1,38	1,11	
FPO	0,00	1,70	0,17	0,00	1,83	0,20	1	0,93	0,86	
FEM	0,00	61,31	6,28	0,00	59,09	6,51	/	1,04	0,96	
ETU/ECO	0,08	0,09	0,08	0,13	0,07	0,12	0,59	1,42	0,64	
RET/PENS	7,58	11,07	7,93	9,12	12,36	9,48	0,83	0,90	0,84	
INF/HAND	1,09	1,80	1,16	0,94	1,15	0,96	1,16	1,56	1,21	
AUT.INACT	4,37	10,12	4,96	3,77	7,90	4,22	1,16	1,28	1,17	
TOTAL	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	
Source :(1) Son	Source :(1) Sondage au 1/300.									

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989.

Tableau n°13.2: Répartition des Chefs de ménages ordinaires selon le sexe et la situation individuelle . (Avec Coefficients de redressement)

	(AVe	c coer	TICION	ts de	Leures	sement /				
SITUATION	Sond	Sondage (1/300) (1)			Sondage (1/30) (2)			Coéfficients (1)/(2)		
INDIVIDUELLE	MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOT	MAS	FEM	TOTAL	
occ.	76,12	13,76	68,86	77,19	16,92	70,55	0,99	0,81	0,98	
STR1	5,03	0,17	4,47	4,79	0,26	4,29	1,05	0,64	1,04	
STR2	4,44	0,58	3,99	4,05	0,41	3,65	1,10	1,42	1,09	
FPO.	/	1,42	0,17	/	1,83	0,20	/	0,77	0,83	
FEM.	/	60,22	7,01	1	59,09	6,51	/	1,02	1,08	
ETU/ECO.	0,07	0,08	0,07	0,13	0,07	0,12	0,51	1,19	0,57	
RET/PENS.	9,31	13,09	9,75	9,12	12,36	9,48	1,02	1,06	1,03	
INF/HAND.	1,12	1,42	1,16	0,94	1,15	0,96	1,19	1,23	1,20	
AUT.INACT.	3,91	9,26	4,53	3,77	7,90	4,22	1,04	1,17	1,07	
TOTAL	100	100	100	100	100	100	1,00	1,00	1,00	
	•		•							

Source: (1) Sondage au 1/300. (2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989.

Tableau 14.1 : Répartition des Logements habités selon le nombre de ménage occupants.

(Sans Coefficients de redressement)

Nombre de ménages	Sondage(1/300) (1)	Sondage(1/30) (2)	Coefficients
	8	96	(1)/(2)
1	94,8	94,5	1,00
2	3,8	4,1	0,93
3	1,0	1,0	1,00
4	0,3	0,3	1,00
5 et +	0,1	0,1	1,00
TOTAL	100	100	1,00

Source: (1) Sondage au 1/300. (2) Collection Statistique n°22, ONS.

Tableau n°14.2: Répartition des logements habités selon le nombre de ménage occupants. (Avec Coefficients de redressement)

		TONED GO LOGICODO	
Nombre de Ménages	Sondage(1/300) (1)	Sondage (1/30) (2)	Coefficients (1)/(2)
	8	*	
1	92,26	94,55	0,99
2	5,59	4,06	1,24
3	1,50	1,02	1,23
4	0,47	0,26	1,38
5et +	0,18	0,11	1,02
Total	100	100	1,00

Source :(1) Sondage au 1/300. (2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989.

Tableau 15.1: Répartition des logements habités selon le nombre de pièces.

(Sans Coefficients de redressement)

Nombre de	Sondage (1/300)	Sondage (1/30)	Coefficients
	(1)	(2)	
Pièces	8	8	(1)/(2)
1 à 3	73,69	71,21	1,03
4 à 5	20,64	20,89	0,99
6 et +	5,67	7,9	0,72
Total	100	100	1,00

Source :(1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°22 ONS.

Tableau n°15.2: Répartition des logements habités selon le nombre de pièces.

(Avec Coefficients de redressement)

Nombre de	Sondage(1/300)	Sondage (1/30)	Coefficients
	(1)	(2)	(1)/(2)
Pièces	8	8	
1 à 3	72,76	71,21	1,02
4 à 5	20,97	20,89	1,00
6 et +	6,27	7,90	0,79
Total	100	100	1,00

Source :(1) Sondage au 1/300.

Tableau 16.1: Répartition des logements habités selon le statut d'occupation du logement.

(Sans Coefficients de redressement)

Statut d'occupation	Sondage(1/300)	Sondage(1/30) (2)	Coéfficient
	*	*	(1)/(2)
Propruétaire ou copropriétaire	64,65	64,16	1,01
locataire	18,51	22,53	0,82
Logé Gratuitement	15,29	12,90	1,19
Non déclaré	1,55	0,41	3,83
Total	100	100	1,00

Source: (1) Sondage au 1/300.

(2) Collection Statistique n°22 ONS.

Tableau n°16.2: Répartition des logements habités selon le statut d'occupation du logement.

(Avec Coefficients de redressement)

Statut d'occupation	Sondage(1/300) (1)	Sondage(1/30)	Coéff. (1)/(2)
	8	g.	
Propriétaire ou Copropriétaire.	62,86	64,16	0,98
locataire	20,71	22,53	0,92
Logé Gratuitement	14,66	12,90	1,14
Non déclaré	1,77	0,41	4,38
Total	100	100	1,00

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau 17.1: Nombre moyen d'enfants selon groupe d'âge des femmes mariées.

(Sans Coefficients de redressement)

Groupes d'âges	Nombre moyen d'enfants par femme		Coéff.	Taux de légit (en°		Coéff.
	(1)	(2)		(1)	(2)	
15-19	0,66	0,72	0,92	132	144	0,92
20-24	1,69	1,73	0,98	206	202	1,02
25-29	3,18	3,25	0,98	298	304	0,98
30-34	5,00	4,93	1,01	364	336	1,08
35-39	6.20	6.32	0.98	240	278	0.86

Source : (1) Sondage au 1/300.

40-44

45-49

Ensemble

7,61

8,08

4,63

(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

7,53

7,84

4,68

Tableau n°17.2: Nombre moyen d'enfants selon le groupe d'âge des femmes Mariées.

(Avec Coefficients de redressement)

1,01

1,03

0,99

282

94

242

62

1,17

1,51

Groupes d'âges	Nombre d'enfa femme	nt par	Coéff.	Taux de fécondité légitime (en °/••)		Coéff.
	(1)	(2)		(1)	(2)	
15-19	0,63	0,72	0,88	126	144	0,88
20-24	1,71	1,73	0,99	216	202	1,07
25-29	3,17	3,25	0,98	292	304	0,96
30-34	5,00	4,93	1,01	366	336	1,09
35-39	6,23	6,32	0,99	246	278	0,88
40-44	7,69	7,53	1,02	292	242	1,21
45-49	8,18	7,84	1,04	98	62	1,58
ENSEMBLE	4,58	4,68	0,98			

Source: (1) Sondage au 1/300.

Tableau 18.1: Répartition des ménage ordinaires selon le type 1 de ménage.

(Sans Coefficients de redressement)

Tressement)		
Sondage (1/300)	Sondage (1/30)	Coéff.
(1)	(4)	(1)/(2)
66,04	66,97	0,99
/	5,66	/
,	1,24	1
/	2,55	/
76,34	76,46	1,00
13,67	17,10	0,80
/	1,42	/
/	0,33	/
/	1,07	/
15,59	19,92	0,78
4,85	0,80	6,06
3,22	2,80	1,15
100	100	1,00
	Sondage (1/300) (1) 66,04 / / 76,34 13,67 / / / 15,59 4,85	Sondage (1/300) (1) (2) (2) (66,04 66,97 / 5,66 / 1,24 / 2,55 / 76,34 76,46 / 13,67 17,10 / 1,42 / 0,33 / 1,07 / 15,59 19,92 4,85 0,80 3,22 2,80

Source: (1) Sondage au 1/300.

¹ Il n'était pas du tout aisé pour nous de reconstituer la typologie adoptée au 20 Mars 1987. L'absence de définitions très précises nous a poussé à reproduire uniquement les types les plus apparents.

Tableau n°18.2: Répartition des ménages ordinaires selon le type de ménage (Avec Coefficients de redressement)

			
Type de ménage	Sondage (1/300)	Sondage (1/30)	Coeff.
	(1)	(2)	(1)/(2)
Une Famille	65,63	66,97	0,98
Une famille avec ascendants	/	5,66	1
Une famille avec collatéraux	/	1,24	1
Une famille avec personnes isolées	/	2,55	/
Une famille avec autres parents(1)	75,77	76,46	0,99
Deux familles et plus	13,96	17,10	0,82
Deux familles et plus avec ascendants	/	1,42	/
Deux familles et plus avec collatéraux	/	0,33	/
Deux familles et plus avec personnes isolées	/	1,07	/
Deux familles et plus (2)	15,84	19,92	0,80
Autres familles complexes (3)	5,11	0,80	6,39
Ménage individuel (4)	3,27	2,80	1,17
Total (1)+(2)+(3)+(4)	100	100	1,00
Source: (1) Sondage au 1/300.			

(1) Sondage au 1/300.(2) Collection Statistique n°16, ONS, Juin 1989

ANNEXE – IV

Définition des types de ménages selon les liens de parenté.

Pour construire notre typologie (celle de 1966 ou celle qui a été retenue), nous avons défini, en premier lieu, chaque type en fonction du système de parenté qui organise sa structure (voir définition des typologies en annexe 3). Les typologies ont été définies comme suit:

a) Typologie de 1966:

Code du type de Ménage	Codes des liens de Parenté ⁹⁰
01	61
02	11 + 46/55/64/65/66/67/68/69/86/96/98/99.
03	11 + (22) + <i>33</i> /73.
04	11 + (22).
05	11 + 33/73.
06	11 + (22) + <i>33/73</i> + <i>46//99</i> .
07	11 + (22) + 46//99.
08	11 + <i>33/73</i> + <i>46//99</i> .
09	11 + (22) + (1* + (2*)) + -46//99.
10	11 + (22) + 33/73 + (1* + (2*) + 3*/7*) + /-46//99.
	11 + <i>33</i> / <i>73</i> + (1* + <i>3*</i> / <i>7*</i>) +/- <i>46</i> //99.
	11 + (22) + 33/73 + (1* + 3*/7*) +/- 46//99.
	11 + <i>33/73</i> + (1* + (2*) + <i>3*/7*</i>) +/- <i>46//99</i> .
11	11 + (22) + (1 * + <i>3</i> */ 7 *) +/- 46//99.
	11 + <i>33/73</i> + (1* + 2*) +/- <i>46//99</i> .
	11 + (22) + (1* + 2* + 3*/7*) + /-46/99.
	11 + (22) + <i>33</i> /7 <i>3</i> +(1 * + 2 *) +/- <i>46</i> / <i>99</i> .
12 ⁹¹	11 + (22) + 1 *+ 1 *+/- 1 *+/- 46 //99.
	11 + (22) + <i>33/73</i> + 1 *+ 1 *+ <i>/</i> - <i>1</i> * +/- <i>46</i> //99.
	11 + 33/73 + 1*+ 1* +/- 1* +/- 46//99.

_

^{90 -} Les codes "lien" en Gras ne doivent exister qu'une seule fois dans un même ménage, exception faite pour les (22) et (2*), qui, dans un ménage polygame peuvent être retrouvées plus d'une fois. Le sens de ces codes est donné dans le tableau précédent.

⁻ Les codes en *Italique* indiquent que ces liens peuvent être retrouvés plus d'une fois.

^{- (/)} le slash indique "ou" et "et" en même temps.

^{- (*)} l'astérisque peut comprendre 3,4,5,6,7,8,9 sauf pour le (7*). Ce dernier doit comprendre 3,6 et 8 seulement.(voir tableau n°18).

⁹¹Le type de famille n'est pas pris en compte. C'est pourquoi nous ne comptabilisons que les chefs de familles pour le type 12.

b) Typologie retenue:

Code du type	de Ménage	Codes des liens de Parenté ⁹²					
Catégorie	Sous catégorie.	Codes des nens de Parente					
1	193	61					
2	1	11 + 46/86 +/- 68/69/98/99					
	2	11 + 55/67 +/- 68/69/98/99					
	3	11 + 55/67 + 46/86 +/- 68/69/98/99					
	4	11 + 64 +/- 68/69/98/99					
	5	11 + 64 + 55/67 + 46/86 +/- 68/69/98/99					
	6	11 + 68/69/98/99.					
	7 ⁹⁴	Autres					
3	1	11 + (22) +/- 68/69/98/99					
	2	11 + (22) + 33/73 +/- 68/69/98/99					
	3	11 + 33/73 +/- 68/69/98/99					
4 1 11 + (22)/33/73 + 55/67 +/- 68/69/98/99							
	2	11 + (22)/33/73 + 64 +/- 68/69/98/99					
	3	11 + (22)/33/73 + 46/86 +/- 68/69/98/99					
	4	1 + (22)/33/73 + 46/86 + 55/67 +/- 68/69/98/99					
	5 ⁹⁵	Autres					
5	1	11 + (22)/33/73 + 15 + 25/36/76 +/- 68/69/98/99					
		11 + (22)/33/73 + 17 + 2*/38 +/- 68/69/98/99					
	2 ⁹⁶	11 + (22)/33/73 + 13 + 2*/34 +/- 68/69/98/99					
	3	11 + (22)/33/73 + 16 + 2*/38 +/- 68/69/98/99					
	4	11 + (22)/33/73 + 1* + 2*/3* +/- 68/69/98/99					
6	1	11 + (22)/33/73 + 15 + 25/36/76 +55/67 +/- 68/69/98/99					
		11 + (22)/33/73 + 17 + 2*/38 + 55/67 +/- 68/69/98/99					
	2 ⁹⁷	11 + (22)/33/73 +13 + 2*/34+ 13 + 2*/34 +/-13 +/- 68/69/98/99					
	3	11 +(22)/33/73 +16 +2*/38 +/-16+ 55/67 +/- 68/69/98/99					
	4	11 +(22)/33/73+16+2*/38 +/-16+ 15+25/36/76 +/- 68/69/98/99					
		11 +(22)/33/73 +16 +2*/38 +/-16+ 17+2*/38 +/- 68/69/98/99					
	5	11 +(22)/33/73 +16 +2*/38 +/-16+/-46/86 +/- 68/69/98/99					
	6	11+(22)/33/73 +13 +2*/34 +/-13+ 15+25/36/76+/- 68/69/98/99					
		11 +(22)/33/73 +13 +2*/38 +/-13+ 55/67 +/- 68/69/98/99					
	7	11 +(22)/33/73 + 13 +2*/38 + 16 +2*/38 +/- 68/69/98/99					
	8 ⁹⁸	11 +(22)/33/73 + 1* +2*/3* +/-1* +/- 68/69/98/99					
7	1	Autres (31 + 15 ++/- 68/69/98/99					
	2	Autres (Ne corespondant à aucun type cité ci-dessus).					

^{92 -} Les codes "liens" en **Gras** ne doivent exister qu'une seule fois dans un même ménage, exception faite pour les (22) et (2*), qui, dans un ménage polygame peuvent être retrouvés plus d'une fois.

Le signe (+) en Gras indique que le ou les liens qui lui succèdent doivent exister au moins une fois.

Les codes en caractères normaux indiques que ces liens peuvent être retrouvés plus d'une fois.

Les codes en Italique indiquent les personnes isolées.

^(/) le slash indique "ou" et "et" en même temps.

^(*) l'astérisque peut comprendre 3,4,5,6,7,8,9 sauf pour le (7*). Il ne doit comprendre que 3.6.8.(voir tableau n°18).

⁹³ Nous envisageons de recourir à la programmation pour distinguer les différentes sous catégories de la catégorie 1.

94 "Autres" comprend un pêle-mêle de liens qui ne peut être classé dans les sous catégories 1 à 6.

^{95 «} Autres" comprend surtout les liens qui ne peuvent être classés dans les sous catégories 1 à 4.

⁹⁶ Dans la catégorie 5 de sous catégorie 2 "type 52", on peut trouver également 14 au lieu de 13.

⁹⁷ Dans le type 62, on peut retrouver également des petits enfants en tant que chefs de noyaux, (code 14).

⁹⁸ 1* ne peut comprendre que 18 ou 19.

ANNEXE - V

Elaboration des typologies

Application du logiciel "SANDCO"⁹⁹:

En opérant directement, par programmation informatique, la construction de la typologie retenue s'est avérée très difficile à réaliser. Il va falloir recourir aux documents de base (questionnaires) pour vérifier les résultats et à la contribution d'un informaticien de grandes compétences et expérience dans le domaine de la gestion des fichiers.

Le CEPED¹⁰⁰ m'a offert l'occasion de réaliser ce travail grâce à un logiciel approprié. En bénéficiant d'un stage de deux mois (du 01 Juin au 31 Août), on a pu recourir à un logiciel de traitement de données collectives (SANDCO). C'était également une expérience supplémentaire aux chercheurs initiateurs¹⁰¹ de mettre leur logiciel à l'épreuve.

Le logiciel "SANDCO" élabore la typologie des ménages à partir du compteur "Type de ménage". Les compteurs "Type du premier composant" et "Type du deuxième composant" permettent des typologies encore plus détaillées.

Pour cela il faut, au préalable, définir des champs de valeurs. Il s'agit en fait de déterminer des plages de valeurs que doit prendre la variable "lien de parenté" pour chacun des individus d'un ménage pour que cet individu soit pris en compte lors de la détermination des trois variables [27].

Type de ménage.

Type du premier Composant.

type du deuxième Composant.

Les champs sont définis comme suit:

11/20,29/30,39/40,49/50,59/60,69/où

Le slash (/) indique la fin du champ de valeurs.

La virgule (,) sépare le début et la fin d'une plage de valeurs.

Les plages de valeurs définies pour la variable "Type de ménage" fournissent également une analyse de chaque ménage sous la forme de compteur en inscrivant le nombre de chaque individu pour chacune des plages [27].

Le principe de calcul des compteurs: "Type de ménage", "Type de premier Composant" et "type du deuxième Composant" est très simple et en même temps très astucieux puisque les totaux qu'ils affichent ne peuvent être le résultat que d'une seule combinaison. Ils sont déterminés sous la forme d'une progression géométrique, comme suit:

La première plage de valeur, 11/, sera affectée du poids 1

La deuxième plage de valeur, /20,29/ du poids 2

La troisième plage de valeur,/30,39/ du poids 4

La quatrième plage de valeur,/40,49/ du poids 8

⁹⁹ Système pour Analyse des Données Collectives.

¹⁰⁰ Centre Français sur la Population et le Développement. Paris. France. Groupement d'intérêt scientifique EHESS-INED-INSEE-ORSTOM-PARIS VI.

Le stage a duré du 01 juin au 31 Juillet 1994 sous la direction de Mme Thérèse LOCOH. Directrice de Recherche INED-CEPED.

¹⁰¹Les initiateurs de ce logicièl sont CHEVAUGEON,P et VIMARD,P.

La cinquième plage de valeur,/50,59/ du poids 16

La sixième plage de valeur, /60,69/ du poids 32

La septième plage de valeur, /..../ du poids 64

La huitième plage de valeur, /..../ du poids 128

La neuvième plage de valeur, /..../ du poids 256

La dixième plage de valeur, /..../ du poids 512

La onzième plage de valeur, /..../ du poids 1024

La douzième plage de valeur, /..../ du poids 2048

La treizième plage de valeur,/..../ du poids 4096

La quatorzième plage de valeur,/..../ du poids 8192

La quinzième plage de valeur,/..../ du poids 16384

....

A noter que lorsque une plage définie n'a pas été retrouvée dans le ménage, elle sera affectée du poids 0.

Le compteur dispose de quatre chiffres (0000) et le résultat fourni est le total des poids des plages retrouvées. Ainsi, il ne peut en aucun cas aller au delà de la treizième plage avec un total de :

```
1+2+4+8+16+32+64+128+256+512+1024+2048+4096=8191
```

Donc, le maximum de plages à définir est de 13. Le recours au regroupement s'avère être une obligation.

Et, comme nous l'avons déjà signalé, un total affiché, ne peut être que le résultat d'une seule combinaison possible.

Exemple:

Supposant qu'on a relevé, dans cinq ménages différents, les totaux suivant:

0001 0035 0541 1617 2049

Ces totaux ne peuvent être que le résultat de ce qui suit:

0039 = 1 + 2 + 4 + 0 + 0 + 32 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0.

0545 = 1 + 0 + 0 + 0 + 0 + 0 + 32 + 0 + 0 + 0 + 512 + 0 + 0 + 0.

1616 = 1 + 0 + 0 + 0 + 16 + 0 + 64 + 0 + 0 + 512 + 1024 + 0 + 0.

Il faut noter que le poids affecté à chaque plage de valeurs ne change en aucun cas, même si le lien défini a été retrouvé plus d'une fois dans un même ménage. Les compteurs du nombre de parentes, c'est à dire appartenant aux mêmes champs de valeurs, sont prévus pour cela et le recours à ces compteurs s'avère être nécessaire dans beaucoup de cas, du moins pour ce qui nous concerne 102.

-

¹⁰² Nous faisons allusion surtout au champ de valeurs "chefs de famille" pour pouvoir déterminer le nombre de familles par ménage.

Mais avant, définissons le nombre de plages suffisant pour déterminer nos typologies:

a) Typologie de 1966:

Pour définir cette typologie, nous avons, sans recourir à un regroupement très poussé, amené le nombre de plages a onze¹⁰³.

Elles sont les suivantes:

11/13,19/22/23,29/33/34,39/46,69/73/76,78/83/88,99/

Inutile de signaler le fait que nous avons abandonné les liens 31, 61 et 00. Ces codes définissent respectivement, les ménages ordinaires dont le chef est un enfant célibataire du chef de famille, les ménages solitaires et les ménages collectifs. En fait, ils ne seront pas traités et seront déclarés comme erreur en fin de session puisqu'ils ne contiennent pas de chefs de ménage qu'il reconnaît, portant le code 11.

A ce stade, notre typologie n'est toujours pas élaborée puisqu'elle est basée sur le nombre de familles. On ne peut, en aucun cas, reconnaître le ménage de plus de deux familles, de celui de deux familles seulement. On doit recourir au type du premier et deuxième composant parce que le nombre de chefs de familles ne sera en aucun cas pris en considération dans les compteurs de ces derniers. Le recours au nombre de parentes relevés dans le deuxième champs /13,19/ s'avère être nécessaire. Néanmoins, dans une première étape, on peut aisément définir les types de ménage d'une famille, quel que soit le type, avec ou sans personnes isolées.

b) Typologie retenue:

Contrairement à la typologie de 1966, celle qu'on a retenu se base sur deux variables. Le nombre de familles ¹⁰⁴ et surtout la nature du lien entre chaque individu et le chef de ménage.

Ainsi, pour parvenir à une typologie détaillée, on a retenu le suivant de plages:

11/22/13,14/15/16/17/18,19/23,29/33/34,39/46/55/64/66/67/68,69/73/76/78/83/86/87/88,99/

Pour ramener le nombre de plages à 13, on a recouru à certains regroupements nécessaires dans le cas des liens qui apportent les mêmes modifications à la structure du ménage. Il s'agit, par exemple, des plages (15 et 17), (33,73 et 83), (55 et 67), (46 et 86) et (68,69,98,99). Mais le regroupement s'annonce impossible vu qu'il existe d'autres liens entre ceux censés être regroupés. Par exemple (15 -16-17), (55 -64,66-67), .

Egalement, le recours aux types du premier composant et du deuxième composant ne facilite pas la tache. Seule une recodification ¹⁰⁵ des liens permet d'y remédier. Exemple, nous remplaçons les codes 67 par 56, 86 par 46, 68 par 98 et 69 par 99. Mais dans les deux cas, le recours aux compteurs "nombre de parenté" est inévitable.

A noter que le recours à un regroupement de plus en plus poussé, sans une recodification réfléchie, pourrait s'avérer sans issue à la fin de la constitution d'un fichier ménage.

Pour clarifier davantage le point précédent, supposant qu'on a les plages suivantes:

-

¹⁰³ Le nombre de plages prévu au début du travail était 17 malgré le recours à un à un regroupement très réducteur. Mais après examen du fichier et correction de plusieurs cas nous nous sommes retrouvés devant onze (11) plages seulement sans devoir regrouper.

¹⁰⁴Le nombre de familles est nécessaire surtout pour pouvoir différencier les ménages multiples des ménages élargis2.

¹⁰⁵ Commande disponible dans "USANDCO" Utilitaire du logiciel "SANDCO".

11/13,19/22,29/33,39/40,99/

et supposant que les différents compteurs affichent ce qui suit:

compteur de 1°parente=0001

compteur de 2°parente=0001

compteur de 3°parente=0002

compteur de 4°parente=0007

compteur de 5°parente=0000

compteur "type de ménage"=0015

Comment distinguer, dans ce cas, les enfants des deux chefs de famille ? Et comment en être sûre, lorsqu'il y a polygamie, que les épouses sont les épouses respectives des deux chefs de famille?

Ce type, 0015, peut être donc :

Dans la typologie de 1966, soit de type 10, de type 11 ou de type 13.

Dans la typologie retenue, soit de type 5a, de type 5b, de type 5c ou de type 5d.

La combinaison compteur parenté et compteur type de ménage est, d'un côté, très délicate, dans le cas ou plusieurs possibilités sont à envisager et très difficile d'un autre côté, dans le cas où plusieurs compteurs seraient à combiner.

Pour éviter de perdre du temps, vu le nombre de difficultés (combinaison des compteurs, complexité des ménages algériens et erreurs dans le fichier de base), nous avons d'abord construit un fichier ménage ¹⁰⁶. Nous avons élaboré, ensuite, nos deux typologies en parcourant visuellement les 10381 ménages ¹⁰⁷.

 $^{^{106}}$ A l'aide du logiciel "SANDCO", nous avons pu, sans aucune difficulté, ramener en ligne tous les liens de parenté dans un ménage donné.

¹⁰⁷ Pour lire ce fichier, on a recouru au logiciel DBASE IV. La lecture consiste, en fait, à parcourir chaque ligne, de comparer les liens existants avec les liens élaborés et de donner à chaque ménage le code correspondant dans la case prévue.

ANNEXE – VI

Evolution des ménages selon la strate

Tableau VI.1: Evolution des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes(urbain)

Type de Ménage	RGPH 1966 (1)			RGPH 1987 (2)			
	Nombre	Nombre de personnes			Nombre de personnes		
	1 à 4	5 à 6	7 et +	1 à 4	5 à 6	7 et +	
Isolés	100	0,00	0,00	100	0,00	0,00	
Sans famille biologique	85.84	13.36	0.80	79.59	16.33	4.08	
Nucléaire (simple)	29.33	42.30	28.38	17.94	37.04	45.04	
Elargi	13.51	46.38	40.11	6.29	39.69	53.85	
Etendu	0.00	23.07	76.93	0.00	17.36	82.54	
Total	27.30	36.59	36.11	17.00	32.13	50.84	

Source: (1)RGPH 1966: Structure des ménages en Algérie, Série c.

(2)RGPH 1987: Sondage au 1/300.

Tableau VI.2 : Evolution des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes(rural)

Type de Ménage	RGPH 1966 (1)			RGPH 1987 (2)		
	Nombre de personnes			Nombre de personnes		
	1 à 4	5 à 6	7 et +	1 à 4	5 à 6	7 et +
Isolés	100	0,00	0,00	100	0,00	0,00
Sans famille biologique	86.35	12.85	0.79	60.71	28.57	10.71
Nucléaire (simple)	27.39	46.16	26.45	15.49	38.82	45.65
Elargi	13.25	48.85	37.90	5.58	33.05	61.59
Etendu	0.00	21.59	78.41	0.00	13.45	86.63
Total	22.34	38.46	39.21	13.56	31.27	55.19

Source: (1)RGPH 1966: Structure des ménages en Algérie, Série c.

(2)RGPH 1987: Sondage au 1/300.

1) TYPE DE MENAGE

Tableau VI.3: Répartition des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes

Type de ménage	e			Nombre de	personnes		
		1-3	4-5	6-9	10-11	12 et +	Total
Solitaire	Eff	335	0	0	0	0	335
	%	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
Sans structure	Eff	55	16	4	1	0	76
familiale	%	72,37	21,05	5,26	1,32	0,00	100
Simple	Eff	1109	2565	2264	638	217	6793
	%	16,33	37,76	33,33	9,39	3,19	100
Elargi1	Eff	45	313	335	108	54	855
	%	5,26	36,61	39,18	12,63	6,32	100
Elargi2	Eff	7	302	492	348	338	1487
	%	0,47	20,31	33,09	23,40	22,73	100
Multiple	Eff	0	13	88	103	436	640
	%	0,00	2,03	13,75	16,09	68,13	100
Autre	Eff	34	54	29	5	3	125
	%	27,20	43,20	23,20	4,00	2,40	100
Total	Eff	1585	3263	3212	1203	1048	10311
	%	15,37	31,65	31,15	11,67	10,16	100
Source: RGPH	87, sono	dage au 1/30	0.				

Tableau VI.4 : Répartition des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes (urbain).

Type de ménage)			Nombre de	e personnes		
		1-3	4-5	6-9	10-11	12 et +	Total
Solitaire	Eff	195	0	0	0	0	195
	%	100	0.00	0.00	0.00	0.00	100
Sans structure	Eff	38	8	1	1	0	48
familiale	%	79.17	16.67	2.08	2.08	0.00	100
Simple	Eff	605	1299	1143	338	110	3495
	%	17.31	37.17	32.70	9.67	3.15	100
Elargi1	Eff	25	182	169	49	35	460
	%	5.43	39.57	36.74	10.65	7.61	100
Elargi2	Eff	0	161	227	160	128	676
	%	0.00	23.82	33.58	23.67	18.93	100
Multiple	Eff	0	5	48	55	171	279
	%	0.00	1.79	17.20	19.71	61.29	100
Autre	Eff	26	25	20	4	1	76
	%	34.21	32.89	26.32	5.26	1.32	100
Total	Eff	889	1680	1608	607	445	5229
	%	17.00	32.13	30.75	11.61	8.51	100
Source : RGPH	87, sono	dage au 1/30	00.				

Tableau VI.5 : Répartition des ménages selon le type, le nombre de personnes résidentes (rural).

Type de ménage	;		Nombre de personnes							
		1-3	4-5	6-9	10-11	12 et +	Total			
Solitaire	Eff	140	0	0	0	0	140			
	%	100	0.00	0.00	0.00	0.00	100			
Sans structure	Eff	17	8	3	0	0	28			
familiale	%	60.71	28.57	10.71	0.00	0.00	100			
Simple	Eff	504	1266	1121	300	107	3298			
	%	15.28	38.39	33.99	9.10	3.24	100			
Elargi1	Eff	20	131	166	59	19	395			
	%	5.06	33.16	42.03	14.94	4.81	100			
Elargi2	Eff	7	141	265	188	210	811			
	%	0.86	17.39	32.68	23.18	25.89	100			
Multiple	Eff	0	8	40	48	265	361			
	%	0.00	2.22	11.08	13.30	73.41	100			
Autre	Eff	8	29	9	1	2	49			
	%	16.33	59.18	18.37	2.04	4.08	100			
Total	Eff	696	1583	1604	596	603	5082			
	%	13.70	31.15	31.56	11.73	11.87	100			
Source : RGPH	87, sono	dage au 1/30	0.							

2) STRUCTURE FAMILIALE

Tableau VI.6 : Répartition des ménages selon la structure familiale, le nombre de personnes résidentes.

Structure famili	iale			Nombre de	e personnes		
		1-3	4-5	6-9	10-11	12 et +	Total
Simple	Eff	1109	2565	2264	638	217	6793
	%	16,33	37,76	33,33	9,39	3,19	100
Ascendante	Eff	29	323	383	148	115	998
	%	2,91	32,36	38,38	14,83	11,52	100
Descendante	Eff	11	195	360	308	466	1340
	%	0,82	14,55	26,87	22,99	34,78	100
Collatérale	Eff	13	95	99	66	72	345
	%	3,77	27,54	28,70	19,13	20,87	100
Complexe	Eff	0	7	45	30	130	212
	%	0,00	3,30	21,23	14,15	61,32	100
Autre	Eff	34	63	56	12	50	215
	%	15,81	29,30	26,05	5,58	23,26	100
Total	Eff	1196	3248	3207	1202	1050	9903
	%	12,08	32,80	32,38	12,14	10,60	100
Source : RGPH	87, sono	dage au 1/30	00.				

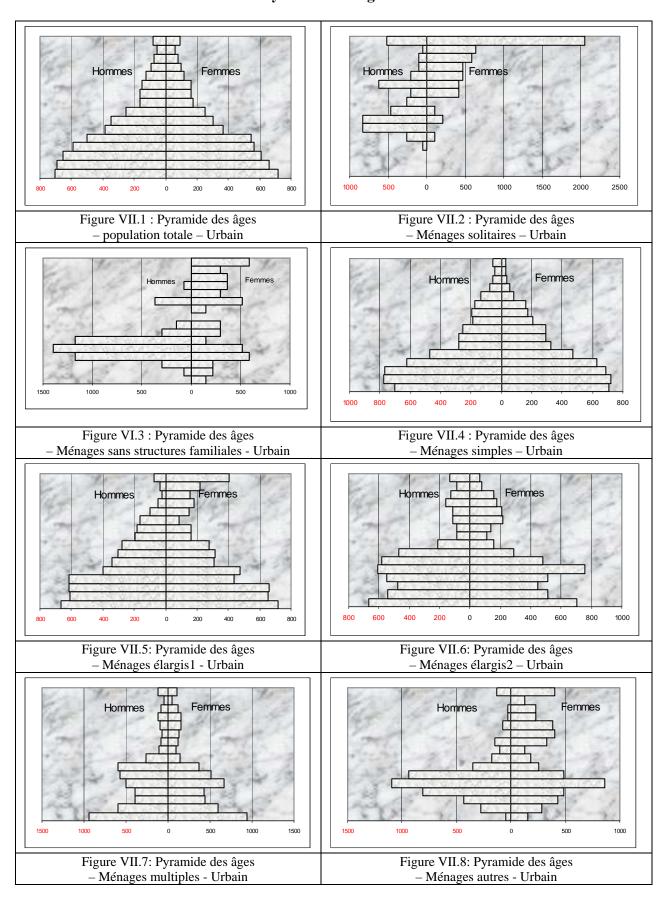
Tableau VI.7 : Répartition des ménages selon la structure familiale, le nombre de personnes résidentes (urbain).

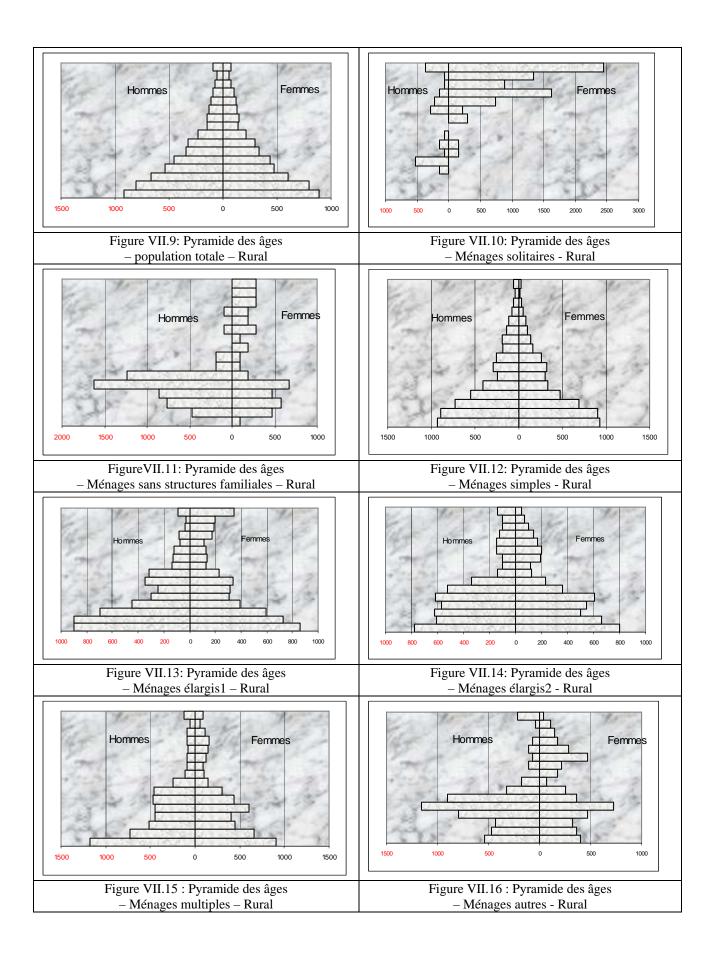
Structure familia	Structure familiale			Nombre de	personnes		
			4-5	6-9	10-11	12 et +	Total
Simple	Eff	605	1299	1143	338	110	3495
	%	17.31	37.17	32.70	9.67	3.15	100
Ascendante	Eff	14	179	180	66	58	497
	%	2.82	36.02	36.22	13.28	11.67	100
Descendante	Eff	3	98	176	140	190	607
	%	0.49	16.14	29.00	23.06	31.30	100
Collatérale	Eff	8	61	55	38	23	185
	%	4.32	32.97	29.73	20.54	12.43	100
Complexe	Eff	0	3	18	16	47	84
	%	0.00	3.57	21.43	19.05	55.95	100
Autre	Eff	26	32	33	8	18	117
	%	22.22	27.35	28.21	6.84	15.38	100
Total	Eff	656	1672	1605	606	446	4985
	%	13.16	33.54	32.20	12.16	8.95	100
Source : RGPH	87, sono	lage au 1/30	0.				

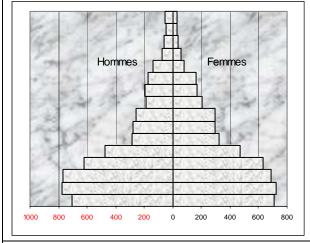
Tableau VI.8 : Répartition des ménages selon la structure familiale, le nombre de personnes résidentes (rural).

Structure familia	ale			Nombre de	personnes		
		1-3	4-5	6-9	10-11	12 et +	Total
Simple	Eff	504	1266	1121	300	107	3298
	%	15.28	38.39	33.99	9.10	3.24	100
Ascendante	Eff	15	144	203	82	57	501
	%	2.99	28.74	40.52	16.37	11.38	100
Descendante	Eff	8	97	184	168	276	733
	%	1.09	13.23	25.10	22.92	37.65	100
Collatérale	Eff	5	34	44	28	49	160
	%	3.13	21.25	27.50	17.50	30.63	100
Complexe	Eff	0	4	27	14	83	128
	%	0.00	3.13	21.09	10.94	64.84	100
Autre	Eff	8	31	23	4	32	98
	%	8.16	31.63	23.47	4.08	32.65	100
Total	Eff	540	1576	1602	596	604	4918
	%	10.98	32.05	32.57	12.12	12.28	100
Source : RGPH	87, sono	dage au 1/30	00.				

ANNEXE -VII Pyramides de âges







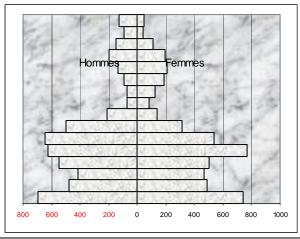
1000 800 600 400 200 0 200 400 600 800

Figure VII.17 : Pyramide des âges

– Structure simple – (Urbain)

Figure VII.18: Pyramide des âges

– Structure ascendante - (Urbain)



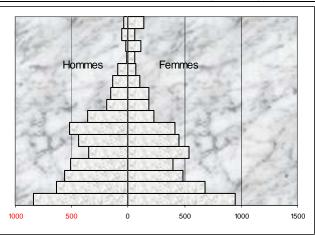
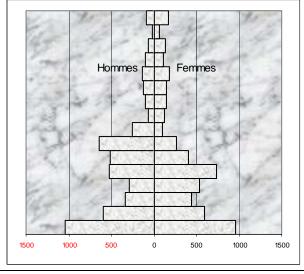


Figure VII.19 : Pyramide des âges

– Structure descendante -(Urbain)

Figure VII.20 : Pyramide des âges

– Structure collatérale - (Urbain)



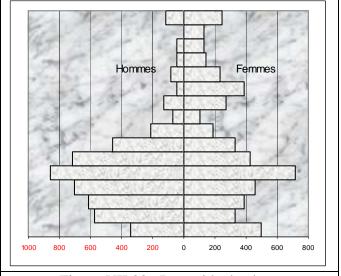
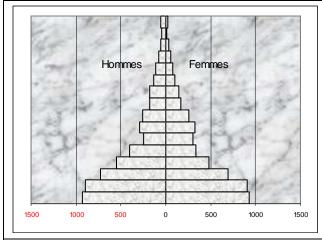


Figure VII.21 : Pyramide des âges
- Structure complexe - (Urbain)

Figure VII.22 : Pyramide des âges

– Structure autres - (Urbain)

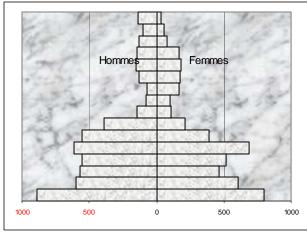


Hommes Femmes
1000 500 0 500 1000

Figure VII.23: Pyramide des âges

– Structure simple – (Rural)

Figure VII.24: Pyramide des âges
– Structure ascendante - (Rural)



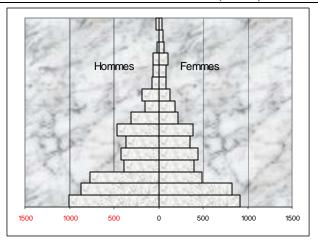
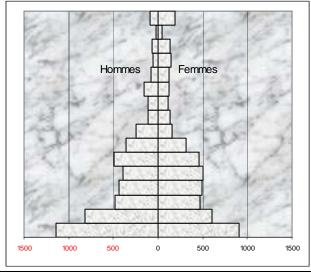


Figure VII.25. : Pyramide des âges

– Structure descendante -(Rural)

Figure VII.26 : Pyramide des âges

– Structure collatérale - (Rural)



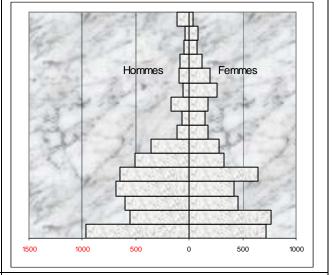


Figure VII.27: Pyramide des âges

– Structure complexe - (Rural)

Figure VII.28: Pyramide des âges
– Structure autres - (Rural)

1) TYPE DE MENAGE

Tableau VII.1: Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'ages (Ensemble)

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	3	89	24	1
Solitaire	Fem	0	54	156	2
	Tot	3	143	180	32
	Hom	43	81	2	1:
Sans structure familiale	Fem	33	49	33	1
	Tot	76	130	35	2
Simple	Hom	12671	8075	1012	217
	Fem	12200	7910	585	206
	Tot	24871	15985	1597	424
	Hom	1659	1113	121	28
Elargis1	Fem	1540	1119	575	32
	Tot	3199	2232	696	61
	Hom	3283	2956	651	68
Elargis2	Fem	3189	2916	549	66
	Tot	6472	5872	1200	135
	Hom	2340	1871	324	45
Multiples	Fem	2137	1818	365	43
	Tot	4477	3689	689	88
	Hom	124	193	16	3
Autres	Fem	96	190	52	3
	Tot	220	383	68	6
	Hom	20123	14378	2150	366
Total	Fem	19195	14056	2315	355
	Tot	39318	28434	4465	722
urce: RGPH-1987, sondage a	u 1/300.				

Tableau VII.2 : Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'ages (urbain).

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	es	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	1	71	15	
Solitaire	Fem	0	33	71	
	Tot	1	104	86	
	Hom	21	46	1	
Sans structure familiale	Fem	16	30	22	
	Tot	37	76	23	
Simple	Hom	6269	4341	519	11
	Fem	5997	4367	317	10
	Tot	12266	8708	836	21
	Hom	818	639	57	1.
Elargis1	Fem	804	633	317	1
	Tot	1622	1272	374	3
	Hom	1339	1366	306	3
Elargis2	Fem	1300	1408	281	2
	Tot	2639	2774	587	6
	Hom	832	824	133	1
Multiples	Fem	864	787	153	1
	Tot	1696	1611	286	3
	Hom	62	114	7	
Autres	Fem	53	119	39	
	Tot	115	233	46	
	Hom	9342	7401	1038	17
Total	Fem	9034	7377	1200	17
	Tot	18376	14778	2238	35:

Tableau VII.3 : Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'ages (rural).

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	2	18	9	2
Solitaire	Fem	0	21	85	10
	Tot	2	39	94	1:
	Hom	22	35	1	
Sans structure familiale	Fem	17	19	11	
	Tot	39	54	12	1
Simple	Hom	6402	3734	493	106
	Fem	6203	3543	268	100
	Tot	12605	7277	761	206
	Hom	841	474	64	13
Elargis1	Fem	736	486	258	14
	Tot	1577	960	322	28
	Hom	1944	1590	345	38
Elargis2	Fem	1889	1508	268	36
	Tot	3833	3098	613	75
	Hom	1508	1047	191	27
Multiples	Fem	1273	1031	212	25
	Tot	2781	2078	403	52
	Hom	62	79	9	1
Autres	Fem	43	71	13	1
	Tot	105	150	22	2
	Hom	10781	6977	1112	188
Total	Fem	10161	6679	1115	179
	Tot	20942	13656	2227	368
rce: RGPH-1987, sondage a	nu 1/300.	•		<u> </u>	

Tableau VII.4 : Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'ages (urbain : pourcentage en ligne).

Grands groupes d'âges

Type de ménage Total Sexe - de 20 ans 20 à 59 ans 60 ans et + Hom 1,15 81,61 17,24 100 Solitaire Fem 0,00 31,73 68,27 100 0,52 54,45 45,03 100 Tot 30,88 1,47 100 Hom 67,65 100 Sans structure familiale Fem 23,53 44,12 32,35 27,21 55,88 16,91 100 Tot Hom 56,33 39,01 4,66 100 Simple 56,15 40,89 2,97 100 Fem 3,83 Tot 56,24 39,93 100 Hom 54,03 42,21 3,76 100 Elargis1 45,84 Fem 36,09 18,07 100 Tot 49,63 38,92 11,44 100 Hom 44,47 45,37 10,16 100 Elargis2 Fem 43,49 47,11 9,40 100 Tot 43,98 46,23 9,78 100 Hom 46,51 46,06 7,43 100 Multiples Fem 47,89 43,63 8,48 100 47,20 44,84 7,96 100 Tot 100 Hom 33,88 62,30 3,83 100 Autres Fem 25,12 56,40 18,48 59,14 100 Tot 29,19 11,68 Hom 52,54 41,62 100 5,84 51,30 Total 100 Fem 41,89 6,81

Source: RGPH-1987, sondage au 1/300.

51,92

41,76

6,32

100

Tableau VII.5: Répartition de la population des ménages ordinaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'ages (rural : pourcentage en ligne).

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	6,90	62,07	31,03	1
Solitaire	Fem	0,00	19,81	80,19	1
	Tot	1,48	28,89	69,63	1
	Hom	37,93	60,34	1,72	1
Sans structure familiale	Fem	36,17	40,43	23,40	1
	Tot	37,14	51,43	11,43	1
Simple	Hom	60,23	35,13	4,64	1
	Fem	61,94	35,38	2,68	1
	Tot	61,06	35,25	3,69	1
	Hom	60,99	34,37	4,64	
Elargis1	Fem	49,73	32,84	17,43	
	Tot	55,16	33,58	11,26	
	Hom	50,12	40,99	8,89	
Elargis2	Fem	51,54	41,15	7,31	
	Tot	50,81	41,07	8,13	
	Hom	54,92	38,13	6,96	
Multiples	Fem	50,60	40,98	8,43	
	Tot	52,85	39,49	7,66	
	Hom	41,33	52,67	6,00	-
Autres	Fem	33,86	55,91	10,24	-
	Tot	37,91	54,15	7,94	
	Hom	57,13	36,97	5,89]
Total	Fem	56,59	37,20	6,21	1
	Tot	56,87	37,08	6,05	1
rce: RGPH-1987, sondage a	au 1/300.				

Tableau VII.6: Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les

grands groupes d'âges (Ensemble).

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	es	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	3	89	25	1
Solitaire	Fem	0	57	160	2
	Tot	3	146	185	3
	Hom	2	41	1	
Sans structure familiale	Fem	1	11	21	
	Tot	3	52	22	
Simple	Hom	4	5219	971	6
	Fem	0	463	133	
	Tot	4	5682	1104	6
	Hom	3	753	54	
Elargis1	Fem	0	39	8	
	Tot	3	792	62	
	Hom	4	818	507	1
Elargis2	Fem	0	90	68	
	Tot	4	908	575	1
	Hom	1	329	258	
Multiples	Fem	0	24	29	
	Tot	1	353	287	
	Hom	0	15	15	
Autres	Fem	0	55	41	
	Tot	0	70	56	
	Hom	17	7264	1831	9
Total	Fem	1	739	460	1
	Tot	18	8003	2291	10:

Tableau VII.7 : Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain)

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	es	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
Solitaire	Hom	1	72	14	:
	Fem	0	35	71	10
	Tot	1	107	85	1
	Hom	1	18	1	
Sans structure familiale	Fem	0	9	20	
	Tot	1	27	21	
Simple	Hom	2	2667	494	31
	Fem	0	246	84	3
	Tot	2	2913	578	34
	Hom	0	402	31	4
Elargis1	Fem	0	20	6	
	Tot	0	422	37	4
	Hom	1	342	237	5
Elargis2	Fem	0	54	42	
	Tot	1	396	279	ϵ
	Hom	0	138	105	2
Multiples	Fem	0	19	18	
	Tot	0	157	123	2
	Hom	0	5	6	
Autres	Fem	0	32	30	
	Tot	0	37	36	
	Hom	5	3644	888	45
Total	Fem	0	415	271	6
	Tot	5	4059	1159	52
arce: RGPH-1987, sondage	au 1/300.		•	•	

Tableau VII.8: Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les

grands groupes d'âges (rural)

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	es	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	2	17	11	
Solitaire	Fem	0	22	89	
	Tot	2	39	100]
	Hom	1	23	0	
Sans structure familiale	Fem	1	2	1	
	Tot	2	25	1	
	Hom	2	2552	477	30
Simple	Fem	0	217	49	2
	Tot	2	2769	526	32
	Hom	3	351	23	
Elargis1	Fem	0	19	2	
Elargior	Tot	3	370	25	,
	Hom	3	476	270	,
Elargis2	Fem	0	36	26	
	Tot	3	512	296	;
	Hom	1	191	153	
Multiples	Fem	0	5	11	
	Tot	1	196	164	,
	Hom	0	10	9	
Autres	Fem	0	23	11	
	Tot	0	33	20	
Total	Hom	12	3620	943	4:
	Fem	1	324	189	
	Tot	13	3944	1132	50

Tableau VII.9: Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain – pourcentage en ligne).

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	es	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	1,15	82,76	16,09	10
Solitaire	Fem	0,00	33,02	66,98	10
	Tot	0,52	55,44	44,04	10
	Hom	5,00	90,00	5,00	1
Sans structure familiale	Fem	0,00	31,03	68,97	1
	Tot	2,04	55,10	42,86	1
	Hom	0,06	84,32	15,62	1
Simple	Fem	0,00	74,55	25,45	1
	Tot	0,06	83,40	16,55	1
	Hom	0,00	92,84	7,16	1
Elargis1	Fem	0,00	76,92	23,08	1
	Tot	0,00	91,94	8,06	1
	Hom	0,17	58,97	40,86	1
Elargis2	Fem	0,00	56,25	43,75	1
	Tot	0,15	58,58	41,27	1
	Hom	0,00	56,79	43,21	1
Multiples	Fem	0,00	51,35	48,65	1
	Tot	0,00	56,07	43,93	1
	Hom	0,00	45,45	54,55	1
Autres	Fem	0,00	51,61	48,39	1
	Tot	0,00	50,68	49,32	1
	Hom	0,11	80,32	19,57	1
Total	Fem	0,00	60,50	39,50	1
	Tot	0,10	77,71	22,19	1

Tableau VII.10: Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain – pourcentage en colonne).

Grands groupes d'âges Type de ménage Total 20 à 59 ans Sexe - de 20 ans 60 ans et + 45,08 100,00 67,29 Hom 16,47 54,92 Solitaire 32,71 83,53 0,00 Fem 100,00 100,00 100,00 100,00 Tot Hom 100,00 66,67 4,76 40,82 Sans structure familiale 95,24 59,18 Fem 0,00 33,33 100,00 Tot 100,00 100,00 100,00 Hom 100,00 91,56 85,47 90,55 Simple Fem 0,00 8,44 14,53 9,45 Tot 100,00 100,00 100,00 100,00 Hom 95,26 83,78 94,34 Elargis1 4,74 16,22 5,66 Fem 100,00 100,00 Tot 100,00 100,00 84,95 85,80 Hom 86,36 Elargis2 0,00 13,64 14,20 Fem 15,05 100,00 100,00 Tot 100,00 100,00 Hom 87,90 85,37 86,79 Multiples 13,21 Fem 12,10 14,63 Tot 100,00 100,00 100,00 Hom 13,51 16,67 15,07 Autres Fem 86,49 83,33 84,93 Tot 100,00 100,00 100,00 100,00 86,87 Hom 89,78 76,62 Total 0,00 23,38 13,13 Fem 10,22 100,00 100,00 100,00 100,00 Tot Source: RGPH-1987, sondage au 1/300.

Tableau VII.11: Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en ligne).

Type de ménage		G	rands groupes d'âg	es	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	6,67	56,67	36,67	
Solitaire	Fem	0,00	19,82	80,18	
	Tot	1,42	27,66	70,92	
	Hom	4,17	95,83	0,00	
Sans structure familiale	Fem	25,00	50,00	25,00	
	Tot	7,14	89,29	3,57	
	Hom	0,07	84,20	15,74	
Simple	Fem	0,00	81,58	18,42	
	Tot	0,06	83,99	15,95	
	Hom	0,80	93,10	6,10	
Elargis1	Fem	0,00	90,48	9,52	
	Tot	0,75	92,96	6,28	
	Hom	0,40	63,55	36,05	
Elargis2	Fem	0,00	58,06	41,94	
	Tot	0,37	63,13	36,50	
	Hom	0,29	55,36	44,35	
Multiples	Fem	0,00	31,25	68,75	
	Tot	0,28	54,29	45,43	
	Hom	0,00	52,63	47,37	
Autres	Fem	0,00	67,65	32,35	
	Tot	0,00	62,26	37,74	
	Hom	0,26	79,13	20,61	
Total	Fem	0,19	63,04	36,77	
	Tot	0,26	77,50	22,24	

Tableau VII.12: Répartition des chefs de ménages selon le type de ménages, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en colonne).

Grands groupes d'âges Type de ménage Total Sexe 20 à 59 ans - de 20 ans 60 ans et + 21,28 Hom 100,00 43,59 11,00 Solitaire 78,72 0,00 56,41 89,00 Fem 100,00 100,00 100,00 100,00 Tot 50,00 92,00 85,71 Hom 0,00 Sans structure familiale 100,00 14,29 Fem 50,00 8,00 100,00 100,00 Tot 100,00 100,00 Hom 100,00 92,16 90,68 91,93 Simple Fem 0,00 7,84 9,32 8,07 Tot 100,00 100,00 100,00 100,00 Hom 100,00 94,86 92,00 94,72 Elargis1 Fem 0,00 5,14 8,00 5,28 Tot 100,00 100,00 100,00 100,00 100,00 92,97 91,22 92,36 Hom Elargis2 0,00 7,03 8,78 7,64 Fem Tot 100,00 100,00 100,00 100,00 97,45 93,29 95,57 Hom 100,00 Multiples 0,00 2,55 4,43 Fem 6,71 Tot 100,00 100,00 100,00 100,00 Hom 30,30 45,00 35,85 Autres Fem 69,70 55,00 64,15 Tot 100,00 100,00 100,00 92,31 91,78 83,30 89,90 Hom 16,70 10,10 Total 7,69 8,22 Fem 100,00 100,00 100,00 100,00 Tot Source: RGPH-1987, sondage au 1/300.

Tableau VII.13: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (ensemble)

Type de ménage		Gr	ands groupes d'âş	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	3	1010	134	1147
Elargis2	Fem	2	215	127	344
	Tot	5	1225	261	1491
	Hom	4	1059	49	1112
Multiples	Fem	3	151	37	191
	Tot	7	1210	86	1303
	Hom	0	12	1	13
Autres	Fem	0	4	3	7
	Tot	0	16	4	20
	Hom	7	2081	184	2272
Total	Fem	5	370	167	542
	Tot	12	2451	351	2814
Source: RGPH-1987, sondage au 1/	300.				

Tableau VII.14: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (urbain)

Tuna da mánaga		Gr	ands groupes d'âș	ges	Total
Type de ménage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	1	425	61	487
Elargis2	Fem	1	110	81	192
	Tot	2	535	142	679
	Hom	1	428	17	446
Multiples	Fem	2	79	11	92
	Tot	3	507	28	538
	Hom	0	4	1	5
Autres	Fem	0	0	2	2
	Tot	0	4	3	7
	Hom	2	857	79	938
Total	Fem	3	189	94	286
	Tot	5	1046	173	1224
Source: RGPH-1987, sondage au	1/300.		•		

Tableau VII.15: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (rural)

Type de ménage		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	2	585	73	660
Elargis2	Fem	1	105	46	152
	Tot	3	690	119	812
	Hom	3	631	32	666
Multiples	Fem	1	72	26	99
	Tot	4	703	58	765
	Hom	0	8	0	8
Autres	Fem	0	4	1	5
	Tot	Sexe - de 20 ans 20 à Hom 2 Fem 1 Tot 3 Hom 3 Fem 1 Tot 4 Hom 0 Fem 0 Tot 0 Hom 5 Fem 2 Tot 7	12	1	13
	Hom	5	1224	105	1334
Total	Fem	2	181	73	256
	Tot	7	1405	178	1590
Source: RGPH-1987, sondage au	1/300.				

Tableau VII.16: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (urbain – pourcentage en ligne).

Type de ménage		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0,21	87,27	12,53	100
Elargis2	Fem	0,52	57,29	42,19	100
	Tot	0,29	78,79	20,91	100
	Hom	0,22	95,96	3,81	100
Multiples	Fem	2,17	85,87	11,96	100
	Tot	0,56	94,24	5,20	100
	Hom	0,00	80,00	20,00	100
Autres	Fem	0,00	0,00	100,00	100
	Tot	0,00	57,14	42,86	100
	Hom	0,21	91,36	8,42	100
Total	Fem	1,05	66,08	32,87	100
	Tot	0,41	85,46	14,13	100
Source: RGPH-1987, sondage au 1	/300.				

Tableau VII.17: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (urbain – pourcentage en colonne).

bene, les granas groupes a a	1505 Ct 14	trace de resid	actice (areati	pourcemage	en coronne).
Type de ménage		Gr	ands groupes d'â	ges	Total
Type de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	50,00	79,44	42,96	71,72
Elargis2	Fem	50,00	20,56	57,04	28,28
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	33,33	84,42	60,71	82,90
Multiples	Fem	66,67	15,58	39,29	17,10
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	100,00	33,33	71,43
Autres	Fem	/	0,00	66,67	28,57
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	40,00	81,93	45,66	76,63
Total	Fem	60,00	18,07	54,34	23,37
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
Source: RGPH-1987, sondage at	ı 1/300.	·	·	·	

Tableau VII.18: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (rural – pourcentage en ligne).

ene, les granas groupes a ages et la		strate de restaemee (rarar		pourcemage em	118117			
Type de ménage		Gr	Grands groupes d'âges					
rype de menage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total			
	Hom	0,30	88,64	11,06	100			
Elargis2	Fem	0,66	69,08	30,26	100			
	Tot	0,37	84,98	14,66	100			
	Hom	0,45	94,74	4,80	100			
Multiples	Fem	1,01	72,73	26,26	100			
	Tot	0,52	91,90	7,58	100			
	Hom	0,00	100,00	0,00	100			
Autres	Fem	0,00	80,00	20,00	100			
	Tot	0,00	92,31	7,69	100			
	Hom	0,37	91,75	7,87	100			
Total	Fem	0,78	70,70	28,52	100			
	Tot	0,44	88,36	11,19	100			
Source: RGPH-1987, sondage a	ource: RGPH-1987, sondage au 1/300.							

Tableau VII.19: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe, les grands groupes d'âges et la strate de résidence (rural – pourcentage en colonne).

Towns do make an		Gr	ands groupes d'âg	ges	Tatal
Type de ménage	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	66,67	84,78	61,34	81,28
Elargis2	Fem	33,33	15,22	38,66	18,72
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	75,00	89,76	55,17	87,06
Multiples	Fem	25,00	10,24	44,83	12,94
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	66,67	0,00	61,54
Autres	Fem	/	33,33	100,00	38,46
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	71,43	87,12	58,99	83,90
Total	Fem	28,57	12,88	41,01	16,10
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
Source: RGPH-1987, sondage a	au 1/300.	·	·	·	·

2) STRUCTURE FAMILIALE

Tableau VII.20: Répartition de la population des ménages ordinaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages (urbain).

Structure familiale		Gr	Grands groupes d'âges		
Structure rammale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	12671	8075	1012	217
Simple	Fem	12200	7910	585	206
	Tot	24871	15985	1597	424
	Hom	2035	1397	213	36
Ascendante	Fem	1921	1427	729	40
	Tot	3956	2824	942	77
	Hom	3326	3094	745	71
Descendante	Fem	3196	3011	494	67
	Tot	6522	6105	1239	138
	Hom	855	656	37	15
Collatérale	Fem	789	622	96	15
Descendante	Tot	1644	1278	133	30
	Hom	711	561	68	13
Collatérale	Fem	670	531	135	13
	Tot	1381	1092	203	26
	Hom	478	426	48	9
Autres	Fem	384	452	86	9
	Tot	862	878	134	18
	Hom	20076	14209	2123	364
Total	Fem	19160	13953	2125	352
	Tot	39236	28162	4248	716

Tableau VII.21: Répartition de la population des ménages ordinaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages (urbain).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure rammare	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	6269	4341	519	11129
Simple	Fem	5997	4367	317	10681
	Tot	12266	8708	836	21810
	Hom	949	724	94	1767
Ascendante	Fem	905	734	397	2036
	Tot	1854	1458	491	3803
	Hom	1304	1434	345	3083
Descendante	Fem	1346	1451	236	3033
	Tot	2650	2885	581	6116
	Hom	382	338	19	739
Collatérale	Fem	377	324	56	757
	Tot	759	662	75	1496
	Hom	223	231	27	481
Complexe	Fem	249	208	47	504
	Tot	472	439	74	985
	Hom	190	219	18	427
Autres	Fem	142	226	55	423
	Tot	332	445	73	850
	Hom	9317	7287	1022	17626
Total	Fem	9016	7310	1108	17434
	Tot	18333	14597	2130	35060
Source: RGPH-1987, sor	ndage au $1/300$.				

Tableau VII.22: Répartition de la population des ménages ordinaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages (rural).

Structure familiale		Grands groupes d'âges			Total
	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	10tai
Simple	Hom	6402	3734	493	106
	Fem	6203	3543	268	100
	Tot	12605	7277	761	206
Ascendante	Hom	1086	673	119	18
	Fem	1016	693	332	20
	Tot	2102	1366	451	39
Descendante	Hom	2022	1660	400	4(
	Fem	1850	1560	258	36
	Tot	3872	3220	658	7'
Collatérale	Hom	473	318	18	9
	Fem	412	298	40	,
	Tot	885	616	58	1:
Complexe	Hom	488	330	41	9
	Fem	421	323	88	9
	Tot	909	653	129	10
Autres	Hom	288	207	30	
	Fem	242	226	31	4
	Tot	530	433	61	10
Total	Hom	10759	6922	1101	18′
	Fem	10144	6643	1017	178
	Tot	20903	13565	2118	36:

Tableau VII.23: Répartition de la population des ménages ordinaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages (urbain).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âş	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	56,33	39,01	4,66	100
Simple	Fem	56,15	40,89	2,97	100
	Tot	56,24	39,93	3,83	100
	Hom	53,71	40,97	5,32	100
Ascendante	Fem	44,45	36,05	19,50	100
	Tot	48,75	38,34	12,91	100
	Hom	42,30	46,51	11,19	100
Descendante	Fem	44,38	47,84	7,78	100
	Tot	43,33	47,17	9,50	100
	Hom	51,69	45,74	2,57	100
Collatérale	Fem	49,80	42,80	7,40	100
Ascendante Descendante Collatérale Complexe Autres	Tot	50,74	44,25	5,01	100
	Hom	46,36	48,02	5,61	100
Complexe	Fem	49,40	41,27	9,33	100
	Tot	47,92	44,57	7,51	100
	Hom	44,50	51,29	4,22	100
Autres	Fem	33,57	53,43	13,00	100
	Tot	39,06	52,35	8,59	100
	Hom	52,86	41,34	5,80	100
Total	Fem	51,72	41,93	6,36	100
	Tot	52,29	41,63	6,08	100
Source: RGPH-1987, soi	ndage au 1/300.				

Tableau VII.24: Répartition de la population des ménages ordinaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'ages (urbain).

Structure familiale		Gr	Grands groupes d'âges		
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	60,23	35,13	4,64	
Simple	Fem	61,94	35,38	2,68	
	Tot	61,06	35,25	3,69	
	Hom	57,83	35,84	6,34	
Ascendante	Fem	49,78	33,95	16,27	
	Tot	53,64	34,86	11,51	
	Hom	49,53	40,67	9,80	
Descendante	Fem	50,44	42,53	7,03	
	Tot	49,96	41,55	8,49	
	Hom	58,47	39,31	2,22	
Collatérale	Fem	54,93	39,73	5,33	
	Tot	56,77	39,51	3,72	
	Hom	56,81	38,42	4,77	
Complexe	Fem	50,60	38,82	10,58	
	Tot	53,76	38,62	7,63	
	Hom	54,86	39,43	5,71	
Autres	Fem	48,50	45,29	6,21	
	Tot	51,76	42,29	5,96	
	Hom	57,28	36,85	5,86	
Total	Fem	56,98	37,31	5,71	
	Tot	57,13	37,08	5,79	

Tableau VII.25: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain).

Structure familiale		Gra	ands groupes d'â	ges	Total
Structure ranninale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	4	5219	971	6194
Simple	Fem	0	463	133	596
	Tot	m 4 5219 m 0 463 d 4 5682 m 5 925 m 0 40 d 5 965 m 0 435 m 0 514 m 1 303 m 0 18 m 0 188 m 0 192 m 0 63 m 0 68 m 0 68 m 0 672	1104	6790	
	Hom	5	925	21	951
Ascendante	Fem	0	40	4	44
	Tot	5	965	s 60 ans et + 219 971 463 133 682 1104 925 21 40 4 965 25 435 729 79 95 514 824 303 23 18 4 321 27 188 18 4 0 192 18 63 42 68 43 131 85 133 1804 672 279	995
	Hom	0	435	729	1164
Descendante	Fem	0	79	95	174
	Tot	0	514	824	1338
	Hom	1	303	23	327
Collatérale	Fem	0	18	4	22
	Tot	1	321	27	349
	Hom	0	188	18	206
Complexe	Fem	0	4	0	4
	Tot	0	192	18	210
	Hom	0	63	42	105
Autres	Fem	0	68	43	111
	Tot	0	131	85	216
	Hom	10	7133	1804	8947
Total	Fem	0	672	279	951
	Tot	10	7805	2083	9898
Source: RGPH-1987, sonda	ge au 1/300.				

Tableau VII.26: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain).

Structure familiale		Gra	ands groupes d'â	ges	Total
Structure ranninale	Sexe		20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	2	2667	494	31
Simple	Fem	0	246	84	3
	Tot	2	2913	60 ans et + 67	34
	Hom	1	460	10	4
Ascendante	Fem	0	24	2	
	Tot	1	484	12	4
	Hom	0	163	334	4
Descendante	Fem	0	51	59	1
	Tot	0	214	393	6
	Hom	0	168	11	1
Collatérale	Fem	0	5	3	
Collatérale	Tot	0	173	14	1
	Hom	0	73	7	
Complexe	Fem	0	2	0	
	Tot	0	75	7	
	Hom	0	26	16	
Autres	Fem	0	43	30	
	Tot	0	69	46	1
	Hom	3	3557	872	44
Total	Fem	0	371	178	5
	Tot	3	3928	1050	49

Tableau VII.27: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'â	ands groupes d'âges	
Structure ranninale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	2	2552	477	3031
Simple	Fem	0	217	49	266
	Tot	m 2 2552 m 0 217 t 2 2769 m 4 465 m 0 16 t 4 481 m 0 272 m 0 28 t 0 300 m 1 135 m 0 13 t 1 148 m 0 115 m 0 2 t 0 117 m 0 25 t 0 62 m 7 3576 m 0 301	526	3297	
	Hom	4	465	11	480
Ascendante	Fem	0	16	2	18
	Tot	4	481	60 ans et + 52 477 17 49 69 526 65 11 16 2 81 13 72 395 28 36 00 431 35 12 13 1 48 13 15 11 2 0 17 11 37 26 25 13 62 39 76 932 01 101	498
	Hom	0	272	395	667
Descendante	Fem	0	28	36	64
	Tot	0	300	431	731
	Hom	1	135	12	148
Collatérale	Fem	0	13	1	14
	Tot	1	148	13	162
	Hom	0	115	11	126
Complexe	Fem	0	2	0	2
	Tot	0	117	11	128
	Hom	0	37	26	63
Autres	Fem	0	25	13	38
	Tot	0	62	39	101
	Hom	7	3576	932	4515
Total	Fem	0	301	101	402
	Tot	7	3877	1033	4917
Source: RGPH-1987, sonda	ge au 1/300.				

Tableau VII.28: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain – pourcentage en ligne).

Structure familiale		Gra	ands groupes d'â	ges	Total
Structure rammale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0,06	84,32	15,62	1
Simple	Fem	0,00	74,55	25,45	
	Tot	0,06	83,40	16,55	
	Hom	0,21	97,66	2,12	
Ascendante	Fem	0,00	92,31	7,69	
	Hom Fem Tot Hom Hom	0,20	97,38	2,41	
	Hom	0,00	32,80	67,20	
Descendante	Fem	0,00	46,36	53,64	
	Tot	0,00	35,26	64,74	
	Hom	0,00	93,85	6,15	
Collatérale	Fem	0,00	62,50	37,50	
	Tot	0,00	92,51	7,49	
	Hom	0,00	91,25	8,75	
Complexe	Fem	0,00	100,00	0,00	
	Tot	0,00	91,46	8,54	
	Hom	0,00	61,90	38,10	
Autres	Fem	0,00	58,90	41,10	
	Tot	0,00	60,00	40,00	
	Hom	0,07	80,26	19,68	
Total	Fem	0,00	67,58	32,42	
	Tot	0,06	78,86	21,08	

Tableau VII.29: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain – pourcentage en colonne).

Structure familiale		Gra	ands groupes d'â	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	100,00	91,56	85,47	90,55
Simple	Fem	0,00	8,44	14,53	9,45
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	95,04	83,33	94,77
Ascendante	Fem	0,00	4,96	16,67	5,23
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	76,17	84,99	81,88
Descendante	Fem	/	23,83	15,01	18,12
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	97,11	78,57	95,72
Collatérale	Fem	/	2,89	21,43	4,28
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	97,33	100,00	97,56
Complexe	Fem	/	2,67	0,00	2,44
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	37,68	34,78	36,52
Autres	Fem	/	62,32	65,22	63,48
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	90,55	83,05	88,98
Total	Fem	0,00	9,45	16,95	11,02
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
Source: RGPH-1987, sondag	ge au 1/300.				

Tableau VII.30: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en ligne).

Structure familiale		Grands groupes d'âges		ges	Total
Structure rammale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0,07	84,20	15,74	
Simple	Fem	0,00	81,58	18,42	
	Tot	0,06	83,99	15,95	
	Hom	0,83	96,88	2,29	
Ascendante	Fem	0,00	88,89	11,11	
	Tot	0,80	96,59	2,61	
	Hom	0,00	40,78	59,22	
Descendante	Fem	0,00	43,75	56,25	
	Tot	0,00	41,04	58,96	
	Hom	0,68	91,22	8,11	
Collatérale	Fem	0,00	92,86	7,14	
	Tot	0,62	91,36	8,02	
	Hom	0,00	91,27	8,73	
Complexe	Fem	0,00	100,00	0,00	
	Tot	0,00	91,41	8,59	
	Hom	0,00	58,73	41,27	
Autres	Fem	0,00	65,79	34,21	
	Tot	0,00	61,39	38,61	
	Hom	0,16	79,20	20,64	
Total	Fem	0,00	74,88	25,12	
	Tot	0,14	78,85	21,01	

Tableau VII.31: Répartition des chefs de structures selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en colonne).

Structure familiale		Gra	ands groupes d'â	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	100,00	92,16	90,68	91,93
Simple	Fem	0,00	7,84	9,32	8,07
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	96,67	84,62	96,39
Ascendante	Fem	0,00	3,33	15,38	3,61
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	90,67	91,65	91,24
Descendante	Fem	/	9,33	8,35	8,76
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	91,22	92,31	91,36
Collatérale	Fem	0,00	8,78	7,69	8,64
Collatérale	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	98,29	100,00	98,44
Complexe	Fem	/	1,71	0,00	1,56
	Tot	/	100,00 92,16 90,68 0,00 7,84 9,32 100,00 100,00 100,00 100,00 96,67 84,62 0,00 3,33 15,38 100,00 100,00 100,00 / 90,67 91,65 / 9,33 8,35 / 100,00 100,00 100,00 91,22 92,31 0,00 8,78 7,69 100,00 100,00 100,00 / 98,29 100,00	100,00	
	Hom	/	59,68	66,67	62,38
Autres	Fem	/	40,32	33,33	37,62
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	92,24	90,22	91,82
Total	Fem	0,00	7,76	9,78	8,18
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
Source: RGPH-1987, sondag	ge au 1/300.				

Tableau VII.32: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (ensemble).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure ranninale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0	31	128	159
Ascendante	Fem	1	90	121	212
	Tot	1	121	249	371
	Hom	3	1557	4	1564
Descendante	Fem	4	158	0	162
	Tot	7	1715	4	1726
	Hom	0	138	4	142
Collatérale	Fem	0	31	2	33
	Tot	0	169	6	175
	Hom	4	240	43	287
Complexe	Fem	0	51	32	83
	Tot	4	291	75	370
	Hom	0	113	5	118
Autres	Fem	1	39	11	51
	Tot	1	152	16	169
	Hom	7	2079	184	2270
Total	Fem	6	369	166	541
	Tot	13	2448	350	2811
ource: RGPH-1987, sondage	e au 1/300.	·	·		

Tableau VII.33: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain).

Structure familiale		Gı	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0	8	59	67
Ascendante	Fem	1	29	77	107
	Tot	1	37	136	174
	Hom	1	661	0	662
Descendante	Fem	3	104	0	107
	Tot	4	765	0	769
	Hom	0	55	3	58
Collatérale	Fem	0	21	1	22
	Tot	0	76	4	80
	Hom	1	90	14	105
Complexe	Fem	0	20	10	30
	Tot	1	110	24	135
	Hom	0	43	2	45
Autres	Fem	0	14	6	20
	Tot	0	57	8	65
	Hom	2	857	78	937
Total	Fem	4	188	94	286
	Tot	6	1045	172	1223
Source: RGPH-1987, sondage a	u 1/300.				

Tableau VII.34: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en colonne).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0	23	69	92
Ascendante	Fem	0	61	44	105
	Tot	0	84	113	197
	Hom	2	896	4	902
Descendante	Fem	1	54	0	55
	Sexe	950	4	957	
	Hom	0	83	1	84
Collatérale	Fem	0	10	1	11
	Tot	0	93	2	95
	Hom	3	150	29	182
Complexe	Fem	0	31	22	53
	Tot	3	181	51	235
	Hom	0	70	3	73
Autres	Fem	1	25	5	31
	Tot	1	95	8	104
	Hom	5	1222	106	1333
Total	Fem	2	181	72	255
	Tot	7	1403	178	1588
Source: RGPH-1987, sondage a	u 1/300.	·	·	·	

Tableau VII.35: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain – pourcentage en ligne).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0,00	11,94	88,06	100
Ascendante	Fem	0,93	27,10	71,96	100
	Tot	0,57	21,26	78,16	100
	Hom	0,15	99,85	0,00	100
Descendante	Fem	2,80	97,20	0,00	100
	Tot	0,52	99,48	0,00	100
	Hom	0,00	94,83	5,17	100
Collatérale	Fem	0,00	95,45	4,55	100
	Tot	0,00	95,00	5,00	100
	Hom	0,95	85,71	13,33	100
Complexe	Fem	0,00	66,67	33,33	100
	Tot	0,74	81,48	17,78	100
	Hom	0,00	95,56	4,44	100
Autres	Fem	0,00	70,00	30,00	100
	Tot	0,00	87,69	12,31	100
	Hom	0,21	91,46	8,32	100
Total	Fem	1,40	65,73	32,87	100
	Tot	0,49	85,45	14,06	100
Source: RGPH-1987, sondage a	u 1/300.				

Tableau VII.36: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (urbain – pourcentage en colonne).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure familiale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0,00	21,62	43,38	38,51
Ascendante	Fem	100,00	78,38	56,62	61,49
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	25,00	86,41	/	86,09
Descendante	Fem	75,00	13,59	/	13,91
	Tot	100,00	100,00	/	100,00
	Hom	/	72,37	75,00	72,50
Collatérale	Fem	/	27,63	25,00	27,50
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	81,82	58,33	77,78
Complexe	Fem	0,00	18,18	41,67	22,22
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	75,44	25,00	69,23
Autres	Fem	/	24,56	75,00	30,77
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	33,33	82,01	45,35	76,61
Total	Fem	66,67	17,99	54,65	23,39
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
Source: RGPH-1987, sondage a	u 1/300.				

Tableau VII.37: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en ligne).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure familiare	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	0,00	25,00	75,00	100
Ascendante	Fem	0,00	58,10	41,90	100
	Tot	0,00	42,64	57,36	100
	Hom	0,22	99,33	0,44	100
Descendante	Fem	1,82	98,18	0,00	100
	Tot	0,31	99,27	0,42	100
	Hom	0,00	98,81	1,19	100
Collatérale	Fem	0,00	90,91	9,09	100
	Tot	0,00	97,89	2,11	100
	Hom	1,65	82,42	15,93	100
Complexe	Fem	0,00	58,49	41,51	100
	Tot	1,28	77,02	21,70	100
	Hom	0,00	95,89	4,11	100
Autres	Fem	3,23	80,65	16,13	100
	Tot	0,96	91,35	7,69	100
	Hom	0,38	91,67	7,95	100
Total	Fem	0,78	70,98	28,24	100
	Tot	0,44	88,35	11,21	100
Source: RGPH-1987, sondage at	ı 1/300.			_	

Tableau VII.38: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe, les grands groupes d'âges (rural – pourcentage en colonne).

Structure familiale		Gr	ands groupes d'âg	ges	Total
Structure raininale	Sexe	- de 20 ans	20 à 59 ans	60 ans et +	Total
	Hom	/	27,38	61,06	46,70
Ascendante	Fem	/	72,62	38,94	53,30
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	66,67	94,32	100,00	94,25
Descendante	Fem	33,33	5,68	0,00	5,75
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	/	89,25	50,00	88,42
Collatérale	Fem	/	10,75	50,00	11,58
	Tot	/	100,00	100,00	100,00
	Hom	100,00	82,87	56,86	77,45
Complexe	Fem	0,00	17,13	43,14	22,55
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	0,00	73,68	37,50	70,19
Autres	Fem	100,00	26,32	62,50	29,81
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00
	Hom	71,43	87,10	59,55	83,94
Total	Fem	28,57	12,90	40,45	16,00
	Tot	100,00	100,00	100,00	100,00

ANNEXE – VIII –

INSTRUCTION

1) TYPE DE MENAGES

Tableau VIII.1 : Répartition des Chefs de ménage selon le type de ménage, le sexe et le niveau d'instruction (en %).

Types de	Sexe]	Niveaux d'i	instruction			
Ménage		Alph	Prim.	Moyen	Sec/	Super	Sans	ND	Tot
					tech		inst.		
Ménages	Masc	4,73	14,19	14,19	13,51	16,22	35,14	2,03	100
Solitaire	Fém	1,66	1,10	0,55	0,55	1,10	95,03	0,00	100
	Tot	3,04	6,99	6,69	6,38	7,90	68,09	0,91	100
Ménages sans	Masc	1,89	22,64	16,98	15,09	9,43	33,96	0,00	100
structure	Fém	0,00	0,00	13,33	3,33	6,67	0,00	76,67	100
familiale.	Tot	1,20	14,46	15,66	10,84	8,43	21,69	27,71	100
Ménages	Masc	9,74	14,57	8,04	5,83	2,37	58,99	0,46	100
Simples	Fém	0,95	4,19	1,71	1,14	0,38	91,43	0,19	100
	Tot	9,07	13,78	7,55	5,47	2,22	61,48	0,44	100
Ménages	Masc	11,81	18,59	12,31	7,41	2,14	46,98	0,75	100
Elargis1	Fém	0,00	9,52	9,52	4,76	0,00	76,19	0,00	100
	Tot	11,22	18,14	12,17	7,28	2,03	48,45	0,72	100
Ménages	Masc	10,39	9,94	5,54	3,26	0,99	69,50	0,38	100
Elargis2	Fém	0,72	5,07	0,00	0,00	0,00	93,48	0,72	100
	Tot	9,48	9,48	5,01	2,95	0,89	71,77	0,41	100
347	Masc	10,63	10,28	6,10	1,74	0,35	70,56	0,35	100
Ménages	Fém	0,00	7,14	0,00	0,00	0,00	92,86	0,00	100
Multip.	Tot	9,90	10,06	5,68	1,62	0,32	72,08	0,32	100
Autres	Masc	15,63	3,13	9,38	0,00	0,00	37,50	34,38	100
	Fém	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98,99	1,01	100
	Tot	3,82	0,76	2,29	0,00	0,00	83,97	9,16	100
TOTAL	Masc	9,96	13,99	8,08	5,50	2,28	59,57	0,61	100
TOTAL	Fém	0,85	3,60	1,70	0,95	0,57	89,88	2,46	100
	Tot	9,03	12,93	7,43	5,03	2,10	62,68	0,80	100
Source: RGPH 8	7. Sondage	e au 1/3 <u>00</u>							

Tableau VIII.2 : Répartition des Chefs de noyaux selon le type de ménage, le sexe et le niveau d'instruction (en %).

Types de	Sexe			1	Niveau d'ir	struction			
Ménage		Alpha	Prim.	Moyen	Sec/	Sup	Sans	ND	TOT
_					Tech	_	inst.		
Ménages	Masc	5,99	22,23	14,52	7,62	2,81	43,56	3,27	100
Elargis2	Fém	0,85	8,47	2,26	2,26	0,28	85,59	0,28	100
	Tot	4,74	18,89	11,54	6,32	2,20	53,78	2,54	100
Ménages	Masc	8,22	21,50	15,42	6,54	2,62	42,15	3,55	100
Multiples	Fém	1,74	10,47	4,65	3,49	0,58	77,91	1,16	100
	Tot	7,33	19,97	13,93	6,12	2,33	47,10	3,22	100
	Masc	6,25	18,75	12,50	6,25	0,00	43,75	12,5	100
Autres	Fém	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	87,50	0,00	100
	Tot	8,33	12,50	8,33	4,17	0,00	58,33	8,33	100
TOTAL	Masc	7,08	21,85	14,95	7,08	2,70	42,87	3,47	100
	Fém	1,31	8,99	3,00	2,62	0,37	83,15	0,56	100
	Tot	5,95	19,32	12,60	6,21	2,24	50,77	2,90	100
Source: RGPH8	7. Sondag	e au 1/300.	·					·	

2) STRUCTURE FAMILIALE

Tableau VIII.3 : Répartition des chefs de ménages selon la structure familiale, le sexe et le niveau d'instruction (en %).

Structure	Sexe			Nive	au d'instru	ction			Tot
familiale		Alph.	Prim.	Moyen	Sec/Tech	Sup.	Sans Inst	ND	
Simple	Masc	9.74	14.57	8.04	5.83	2.37	58.99	0.46	100
	Fém	0.95	4.19	1.71	1.14	0.38	91.43	0.20	100
	Tot	9.07	13.78	7.55	5.47	2.22	61.48	0.43	100
Ascendante	Masc	9.36	21.87	15.46	7.68	1.79	43.22	0.63	100
	Fém	0.00	11.36	9.09	11.36	0.00	68.18	0.00	100
	Tot	8.94	21.41	15.18	7.84	1.71	44.32	0.60	100
Descendante	Masc	9.28	6.70	1.72	0.77	0.17	80.93	0.43	100
	Fém	0.57	6.82	0.00	0.00	0.00	92.05	0.57	100
	Tot	8.13	6.72	1.49	0.67	0.15	82.39	0.45	100
G 11 1	Masc	10.70	20.49	12.84	8.87	1.83	44.95	0.31	100
Collatérale	Fém	0.00	15.00	0.00	0.00	0.00	85.00	0.00	100
	Tot	10.09	20.17	12.10	8.36	1.73	47.26	0.29	100
G 1	Masc	14.15	15.12	7.80	1.95	0.49	60.49	0.00	100
Complexe	Fém	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.0	0.00	100
	Tot	13.88	14.83	7.66	1.91	0.48	61.24	0.00	100
	Masc	14.29	6.67	4.76	2.86	0.95	60.00	10.48	100
Autres	Fém	0.00	0.92	0.00	0.00	0.00	98.17	0.92	100
	Tot	7.01	3.74	2.34	1.40	0.47	79.44	5.61	100
TOTAL I	Masc	10.03	14.21	8.36	4.29	0.98	61.30	0.84	100
TOTAL	Fém	0.28	5.95	1.13	1.42	0.00	90.65	0.57	100
	Tot	8.92	13.27	7.54	3.96	0.87	64.64	0.81	100
Source : RGPH	87. Sond	age 1/300.							

Tableau VIII.4: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe et le niveau d'instruction (en %).

Structure	Sexe		Niveau	ı d'instruc	tion				Tot
familiale		Alph.	Prim.	Moyen	Sec/Tech	Sup.	Sans Inst	ND	
Ascendante	Mas	4.46	3.18	0.64	0.00	0.00	79.62	12.10	100
	Fém	0.00	1.41	0.00	0.00	0.00	97.65	0.94	100
	Tot	1.89	2.16	0.27	0.00	0.00	90.00	5.68	100
Descendante	Mas	6.34	27.40	18.50	9.22	2.56	34.06	1.92	100
	Fém	0.00	25.31	12.35	9.88	0.00	52.47	0.00	100
	Tot	5.74	27.20	17.92	9.28	2.32	35.79	1.74	100
Collatérale	Mas	6.34	19.72	10.56	7.04	1.41	42.96	11.97	100
	Fém	2.94	20.59	0.00	0.00	2.94	73.53	0.00	100
	Tot	5.68	19.89	8.52	5.68	1.70	48.86	9.66	100
Complexe	Mas	9.03	17.71	11.11	6.25	3.82	46.88	5.21	100
	Fém	3.61	0.00	1.20	0.00	0.00	93.98	1.20	100
	Tot	7.82	13.75	8.89	4.85	2.96	57.41	4.31	100
Autres	Mas	3.31	26.45	14.05	4.13	5.79	40.50	5.79	100
	Fém	2.00	2.00	0.00	0.00	0.00	96.00	0.00	100
	Tot	2.92	19.30	9.94	2.92	4.09	56.73	4.09	100
TOTAL	Mas	7.08	21.85	14.95	7.08	2.70	42.87	3.47	100
	Fém	1.31	8.99	3.00	2.62	0.37	83.15	0.56	100
	Tot	5.95	19.32	12.60	6.21	2.24	50.77	2.90	100
Source : RGPH 87.	. Sondage	e au 1/30	00.						

ANNEXE – IX A C T I V I T E

1) TYPE DE MENAGE.

Tableau IX.1 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le type de ménage, le sexe et la situation individuelle (en %).

TYPE	S		SIT	UATION I	NDIVIDU	JELLE						
MEN.	E X E	OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT	ND	ТОТ
MEN	M	69,59	3,38	7,43	0,00	0,00	2,03	5,41	3,38	8,78	0,00	100
SOL	F	7,18	0,00	0,55	1,66	37,02	0,00	18,2	4,97	30,4	0,00	100
	Т	35,26	1,52	3,65	0,91	20,36	0,91	12,5	4,26	20,6	0,00	100
MEN	M	55,00	10,0	18,33	0,00	0,00	8,33	0,00	2,50	5,00	0,83	100
S/S	F	15,53	0,00	0,97	0,97	56,31	9,71	1,94	0,00	14,6	0,00	100
FAM	Т	36,77	5,38	10,31	0,45	26,01	8,97	0,90	1,35	9,42	0,45	100
MEN	M	59,04	4,65	12,46	0,00	0,00	13,41	3,45	1,27	4,74	0,98	100
SIM	F	5,48	0,10	0,80	1,06	77,53	9,75	0,66	0,55	4,03	0,02	100
	Т	33,27	2,46	6,85	0,51	37,31	11,65	2,11	0,93	4,40	0,52	100
MEN	M	60,21	5,35	11,22	0,00	0,00	12,46	2,41	1,57	6,39	0,39	100
EL1	F	4,03	0,05	0,69	0,85	67,09	6,58	3,50	1,65	15,5	0,00	100
	Т	29,24	2,43	5,41	0,47	36,99	9,22	3,01	1,61	11,4	0,18	100
MEN	M	54,82	4,74	14,43	0,00	0,00	10,30	5,18	1,70	7,49	1,33	100
EL2	F	3,86	0,00	0,78	0,78	81,98	5,10	0,92	0,85	5,71	0,02	100
	Т	29,85	2,42	7,74	0,38	40,17	7,75	3,10	1,29	6,62	0,69	100
MEN	M	60,45	4,86	12,37	0,00	0,00	8,61	3,75	1,46	6,80	1,70	100
MUL	F	2,31	0,08	0,53	1,26	84,50	3,57	1,22	0,85	5,35	0,32	100
	Т	31,77	2,50	6,53	0,62	41,69	6,12	2,50	1,16	6,08	1,02	100
	M	54,95	5,80	13,65	0,00	0,00	12,63	2,05	1,71	3,75	5,46	100
AUT	F	7,89	0,00	0,72	1,08	69,53	7,53	2,15	0,72	9,68	0,72	100
	Т	31,99	2,97	7,34	0,52	33,92	10,14	2,10	1,22	6,64	3,15	100
	M	58,41	4,79	12,78	0,00	0,00	11,97	3,74	1,44	5,71	1,15	100
ENS	F	4,71	0,07	0,75	1,01	77,74	7,58	1,25	0,80	6,02	0,07	100
T 32,04 2,47 6,87 0,50 38,17 9,82 2,52 1,12 5,86 0,62 10											100	
Sourc	e: So	ondage a	u 1/300									

Tableau IX.2 : Répartition des chefs de ménage selon le type de ménage, le sexe et la situation individuelle (en%)

TYPE	S E X				ı	SITUATIO	N INDIV	IDUELLE				
MEN.	X E	OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT	ND	TOT
MEN.	M	69,59	3,38	7,43	0,00	0,00	2,03	5,41	3,38	8,78	0,00	100
SOL.	F	7,18	0,00	0,55	1,66	37,02	0,00	18,2	4,97	30,39	0,00	100
	Т	35,26	1,52	3,65	0,91	20,36	0,91	12,5	4,26	20,67	0,00	100
MEN.	M	77,36	7,55	11,3	0,00	0,00	1,89	0,00	0,00	1,89	0,00	100
S/ST	F	30,00	0,00	0,00	3,33	43,33	3,33	6,67	0,00	13,33	0,00	100
FAM.	Т	60,24	4,82	7,23	1,20	15,66	2,41	2,41	0,00	6,02	0,00	100
MEN.	M	79,47	5,42	4,44	0,00	0,00	0,00	6,27	1,04	3,35	0,02	100
SIM	F	15,43	0,19	0,57	1,52	65,90	0,00	10,5	1,52	4,38	0,00	100
	Т	74,57	5,02	4,14	0,12	5,05	0,00	6,59	1,08	3,43	0,01	100
MEN.	M	84,80	6,53	4,40	0,00	0,00	0,25	2,89	0,25	0,88	0,00	100
EL1	F	30,95	0,00	0,00	2,38	61,90	0,00	4,76	0,00	0,00	0,00	100
	Т	82,10	6,21	4,18	0,12	3,10	0,24	2,98	0,24	0,84	0,00	100
MEN	M	68,29	4,70	4,10	0,00	0,00	0,00	14,3	0,99	7,66	0,00	100
EL2	F	12,32	0,00	1,45	2,17	60,87	0,00	13,0	0,72	9,42	0,00	100
	Т	62,98	4,26	3,85	0,21	5,77	0,00	14,2	0,96	7,83	0,00	100
MEN	M	64,63	5,75	4,18	0,00	0,00	0,17	13,9	2,09	9,23	0,00	100
MULT	F	7,14	0,00	0,00	4,76	76,19	0,00	9,52	2,38	0,00	0,00	100
	Т	60,71	5,36	3,90	0,32	5,19	0,16	13,6	2,11	8,60	0,00	100
	M	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,6	9,38	18,75	31,3	100
AUT	F	4,04	0,00	0,00	0,00	80,81	0,00	3,03	0,00	12,12	0,00	100
	Т	9,16	0,00	0,00	0,00	61,07	0,00	6,11	2,29	13,74	7,63	100
	M	77,06	5,39	4,44	0,00	0,00	0,08	7,58	1,09	4,25	0,12	100
ENS	F	13,25	0,09	0,57	1,70	61,31	0,09	11,1	1,80	10,12	0,00	100
	Т	70,52	4,85	4,04	0,17	6,28	0,08	7,93	1,16	4,85	0,11	100

Source: Sondage au 1/300.

Tableau IX.3 : Répartition des chefs de ménages selon le type de ménage, le sexe et la branche d'activité économique (en %).

TYPE	E		BRAN	CHE D A	CTIVITE	ECONOM	IQUE						
MEN	X E	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	NC	ND	TOT
MEN	M	5,41	4,73	0,68	2,03	12,84	2,70	7,43	29,73	3,38	27,03	4,05	100
SOL	F	0,55	0,55	0,55	0,00	0,00	0,55	1,10	3,31	0,55	92,82	0,00	100
	Т	2,74	2,43	0,61	0,91	5,78	1,52	3,95	15,20	1,82	63,22	1,82	100
MEN	M	16,98	5,66	0,00	0,00	16,98	1,89	5,66	32,08	5,66	15,09	0,00	100

10,00

14,46

18,51

0,57

0,00

1,20

4,93

0,19

3,33

4,82

8,18

0,76

0,00

0,00

2,12

0,19

0,00

0,00

1,71

0,19

70,00

34,94

15,11

84,38

0,00

0,00

3,46

1,14

100

100

100

100

6,67

6,02

2,67

0,95

6,67

22,89

16,52

9,33

	T	17,45	7,48	1,59	1,97	17,13	4,56	7,61	15,97	2,54	20,41	3,28	100
MEN	M	18,22	10,2	1,26	2,14	19,97	4,52	9,67	18,59	2,76	8,67	4,02	100
ELA1	F	2,38	4,76	0,00	0,00	4,76	0,00	0,00	14,29	4,76	69,05	0,00	100
	Т	17,42	9,90	1,19	2,03	19,21	4,30	9,19	18,38	2,86	11,69	3,82	100
MEN	M	24,36	5,31	0,76	1,14	13,96	2,81	8,57	10,32	2,66	27,01	3,11	100
ELA2	F	1,45	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	2,17	7,97	0,00	87,68	0,00	100
	Т	22,18	4,88	0,69	1,03	12,64	2,54	7,97	10,10	2,40	32,76	2,82	100
MEN	M	27,87	3,48	0,52	1,74	12,20	2,44	8,89	9,41	0,35	29,62	3,48	100
MPLE	F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,76	0,00	92,86	2,38	100
	Т	25,97	3,25	0,49	1,62	11,36	2,27	8,28	9,09	0,32	33,93	3,41	100
	M	9,38	3,13	0,00	0,00	0,00	3,13	0,00	9,38	0,00	75,00	0,00	100
AUT.	F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,01	2,02	0,00	95,96	1,01	100
	Т	2,29	0,76	0,00	0,00	0,00	0,76	0,76	3,82	0,00	90,84	0,76	100
	M	19,84	7,46	1,43	1,93	17,43	4,38	8,35	15,65	2,55	17,55	3,44	100
ENS	F	1,04	0,95	0,19	0,09	0,76	0,19	1,04	7,38	0,95	86,66	0,76	100
	Т	17,91	6,79	1,30	1,75	15,72	3,95	7,60	14,80	2,39	24,63	3,16	100
Source :		age au 1/3		y	,	. , ,	, ,	,	,	,	,	, ,	

⁽¹⁾ Agriculture.

0,00

10,84

18,79

1,33

S/ST

FAM.

MEN.

SIM

T

M

F

3,33

4,82

8,02

0,95

⁽²⁾ Industries de Transformation.

⁽³⁾ Autres industries.

⁽⁴⁾ Hydrocarbures.

⁽⁵⁾ BTP.

⁽⁶⁾ Transports, Entreprises et Communications.

⁽⁷⁾ Commerces.

⁽⁸⁾ Administration et Services fournis à la collectivité.

⁽⁹⁾ Autres services.

NC Non concernés.ND Non déclarés.

Tableau IX.4 : Répartition des chefs de ménage selon le type de ménage, le sexe et la situation dans la profession en %).

TYPES DE	S E		SITUAT	TION DANS	S LA PRO	FESSION					
MENAGE	X E	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	ND	ТОТ
MENAGES	M	0,68	11,49	52,70	4,05	2,03	0,68	0,00	27,03	1,35	100
SOLIT.	F	0,00	1,10	4,97	1,10	0,00	0,00	0,00	92,82	0,00	100
	Т	0,30	5,78	26,44	2,43	0,91	0,30	0,00	63,22	0,61	100
MENAGES	M	0,00	18,87	49,06	15,1	1,89	0,00	0,00	15,09	0,00	100
S/STRUC	F	0,00	3,33	23,33	3,33	0,00	0,00	0,00	70,00	0,00	100
FAMILIAL	Т	0,00	13,25	39,76	10,8	1,20	0,00	0,00	34,94	0,00	100
MENAGES	M	1,71	21,32	51,67	8,67	0,25	0,00	0,03	15,11	1,25	100
SIMPLES	F	0,00	1,33	13,52	0,57	0,00	0,00	0,00	84,38	0,19	100
	Т	1,57	19,79	48,75	8,05	0,23	0,00	0,03	20,41	1,17	100
MENAGES	M	2,39	21,61	55,15	10,2	0,25	0,00	0,13	8,67	1,63	100
ELARGIS1	F	0,00	0,00	28,57	2,38	0,00	0,00	0,00	69,05	0,00	100
	Т	2,27	20,53	53,82	9,79	0,24	0,00	0,12	11,69	1,55	100
MENAGES	M	2,12	25,87	35,81	8,04	0,15	0,00	0,00	27,01	0,99	100
ELARGIS2	F	0,00	1,45	9,42	0,72	0,00	0,00	0,00	87,68	0,72	100
	Т	1,92	23,56	33,31	7,35	0,14	0,00	0,00	32,76	0,96	100
MENAGES	M	2,26	32,75	26,31	7,14	0,00	0,00	0,00	29,62	1,92	100
MULTIPLE	F	0,00	0,00	7,14	0,00	0,00	0,00	0,00	92,86	0,00	100
	Т	2,11	30,52	25,00	6,66	0,00	0,00	0,00	33,93	1,79	100
	M	3,13	9,38	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00	0,00	100
AUTRES	F	0,00	0,00	4,04	0,00	0,00	0,00	0,00	95,96	0,00	100
	Т	0,76	2,29	6,11	0,00	0,00	0,00	0,00	90,84	0,00	100
	M	1,84	22,49	48,00	8,55	0,26	0,01	0,03	17,55	1,28	100
ENSEMBLE	F	0,00	1,14	11,26	0,76	0,00	0,00	0,00	86,66	0,19	100
Source: Sonday	Т	1,65	20,30	44,23	7,75	0,23	0,01	0,03	24,63	1,16	100

Source: Sondage au 1/300.

⁽¹⁾ Employeurs.

⁽²⁾ Indépendants.

⁽³⁾ Cadres superieurs et Professions libérales.

⁽⁴⁾ Cadres moyens.

⁽⁵⁾ Ouvriers.

⁽⁶⁾ Employes.

⁽⁷⁾ Aides Familiaux. NC Non concernés.ND Non déclarés.

Tableau IX.5: Répartition des chefs de noyaux selon le type de ménage, le sexe et la situation individuelle (en%).

TYPES	S E	S	ITUATIO	ON INDIV	VIDUELI	LE						
MEN	X E	OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT.	ND	ТОТ
MEN	M	66,70	6,08	10,1	0,00	0,00	0,73	2,99	2,54	8,44	2,45	100
ELAR2	F	4,80	0,00	0,56	1,41	74,58	0,00	4,24	1,69	12,71	0,00	100
	T	51,65	4,60	7,76	0,34	18,13	0,55	3,30	2,34	9,48	1,85	100
MEN.	M	75,98	5,42	9,25	0,00	0,00	0,56	1,12	0,84	3,74	3,08	100
MULTI	F	6,98	0,00	0,58	1,16	79,65	0,00	2,33	0,58	7,56	1,16	100
	T	66,43	4,67	8,05	0,16	11,03	0,48	1,29	0,81	4,27	2,82	100
	M	81,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,25	0,00	0,00	12,50	100
AUT.	F	12,50	0,00	0,00	0,00	62,50	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	100
	T	58,33	0,00	0,00	0,00	20,83	0,00	4,17	0,00	8,33	8,33	100
	M	71,34	5,71	9,60	0,00	0,00	0,64	2,10	1,69	6,08	2,83	100
ENS.	F	5,62	0,00	0,56	1,31	76,03	0,00	3,56	1,31	11,24	0,37	100
	T	58,45	4,59	7,83	0,26	14,92	0,51	2,39	1,62	7,09	2,35	100

Source: Sondage au 1/300.

Tableau IX.6 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe et la branche d'activité économique (en %).

TYP	S E				_	E ECONC	MIQUE						
MEN	X	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	NC	ND	TOT
MEN	M	13,16	7,62	1,72	1,81	17,70	3,90	6,17	14,16	3,18	27,22	3,36	100
EL2	F	0,56	0,28	0,00	0,28	0,00	0,00	0,28	2,54	0,56	95,20	0,28	100
	Т	10,10	5,84	1,30	1,44	13,39	2,95	4,74	11,33	2,54	43,75	2,61	100
MEN	M	16,17	8,22	1,50	1,78	18,69	5,42	8,13	16,45	2,15	18,60	2,90	100
MUL	F	0,58	0,58	0,00	0,58	0,00	0,58	0,00	2,33	1,16	93,02	1,16	100
	Т	14,01	7,17	1,29	1,61	16,10	4,75	7,00	14,49	2,01	28,90	2,66	100
	M	18,75	0,00	0,00	0,00	18,75	12,5	6,25	12,50	12,5	18,75	0,00	100
AUT	F	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87,50	12,5	100
	Т	12,50	0,00	0,00	0,00	12,50	8,33	4,17	8,33	8,33	41,67	4,17	100
	M	14,67	7,86	1,60	1,78	18,19	4,71	7,13	15,27	2,74	22,94	3,11	100
ENS	F	0,56	0,37	0,00	0,37	0,00	0,19	0,19	2,43	0,75	94,38	0,75	100
	Т	11,90	6,39	1,29	1,51	14,62	3,82	5,77	12,75	2,35	36,96	2,65	100

Source: Sondage au 1/300.

- (1) Agriculture.
- (2) Industries de Transformation.
- (3) Autres industries.
- (4) Hydrocarbures.
- (5) BTP.
- (6) Transports, Entreprises et Communications.
- (7) Commerces.
- (8) Administration et Services fournis à la collectivité.
- (9) Autres services.
- NC Non concernés.
- ND Non déclarés.

Tableau IX.7 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon le type de ménage, le sexe et la situation dans la profession (en %).

Ct Iu 5	rtuut	ion dans	ra prores	Sion (cn /	<i>v j</i> ·						
TYP	S E	S	SITUATION	DANS LA I	PROFESSI	ON					
MEN	X E	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	NC	ND	TOT
MEN	M	1,00	13,88	41,47	9,07	2,45	0,00	3,36	27,22	1,54	100
EL2	F	0,00	0,28	4,52	0,00	0,00	0,00	0,00	95,20	0,00	100
	T	0,76	10,58	32,49	6,87	1,85	0,00	2,54	43,75	1,17	100
MEN	M	1,50	17,66	45,98	9,53	1,40	0,00	4,02	18,60	1,31	100
MUL	F	0,00	0,58	5,81	0,00	0,00	0,00	0,00	93,02	0,58	100
	T	1,29	15,30	40,42	8,21	1,21	0,00	3,46	28,90	1,21	100
	M	6,25	18,75	56,25	0,00	0,00	0,00	0,00	18,75	0,00	100
AUT	F	0,00	0,00	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	87,50	0,00	100
	T	4,17	12,50	41,67	0,00	0,00	0,00	0,00	41,67	0,00	100
	M	1,28	15,77	43,78	9,23	1,92	0,00	3,66	22,94	1,42	100
ENS	F	0,00	0,37	5,06	0,00	0,00	0,00	0,00	94,38	0,19	100
	T	1,03	12,75	36,19	7,42	1,54	0,00	2,94	36,96	1,18	100

Source: Sondage au 1/300.

- (1) Employeurs.
- (2) Indépendants.
- (3) Cadres superieurs et Professions libérales.
- (4) Cadres moyens.
- (5) Ouvriers.
- (6) Employes.
- (7) Aides Familiaux.
- NC Non concernés. ND Non déclarés.

Tableau IX.8 : Répartition des épouses des chefs de ménage et des chefs de noyaux secondaires e type de ménage et la situation individuelle (en %).

TYPES DE		S	ITUATIO)N INDI	IVIDUEL	LE					
MENAGE	OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ECO	RET/PENS	INF/HAND	AUT	ND	TOT
				Epo	uses de	s chefs de n	nénage				
SIMPLES	3,14	0,08	0,08	1,06	92,59	0,11	0,12	0,26	1,19	1,37	100
ELARGIS1	2,84	0,12	0,12	1,24	94,44	0,12	0,25	0,00	0,49	0,37	100
ELARGIS2	0,52	0,00	0,15	0,52	94,85	0,00	0,07	0,52	2,31	1,04	100
MULTIPLS	0,35	0,00	0,00	1,57	93,38	0,00	0,17	0,52	3,66	0,35	100
AUTRES	0,00	0,00	0,00	3,23	83,87	0,00	3,23	0,00	6,45	3,23	100
ENSEMBLE	2,55	0,06	0,09	1,04	93,10	0,09	0,14	0,29	1,46	1,18	100
				Epo	uses de	s chefs de r	noyaux				
ELARGIS2	2,75	0,09	0,27	0,46	90,84	0,37	0,09	0,37	4,21	0,55	100
MULTIPLE	1,69	0,19	0,09	0,94	94,64	0,09	0,19	0,19	1,03	0,94	100
AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100
ENSEMBLE	2,21	0,14	0,18	0,69	92,77	0,23	0,14	0,28	2,63	0,74	100
Source: So	ndage	au 1/30	0.								

2) STRUCTURE FAMILIALE:

Tableau IX.9: Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon la structure familiale, le sexe et la situation individuelle (en %).

Structure	Sexe		Situa	ation indiv	viduelle							TOT
Familiale		OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT.	ND	
Simple	M	59,04	4.65	12.5	0.00	0.00	13.41	3.45	1.27	4.74	0.98	100
	F	5.48	0.10	0.80	1.06	77.53	9.75	0.67	0.56	4.03	0.02	100
	Т	33.27	2.46	6.85	0.51	37.31	11.65	2.11	0.92	4.40	0.52	100
Ascendante	M	58.22	4.23	11.96	0.00	0.00	10.44	3.13	2.30	8.09	1.62	100
	F	3.08	0.12	0.67	1.16	71.14	5.16	3.95	1.08	13.64	0.00	100
	T	27.52	1.94	5.67	0.65	39.61	7.50	3.59	1.62	11.18	0.72	100
Descendant	M	57.43	4.20	15.34	0.00	0.00	8.12	7.22	1.30	5.45	0.94	100
	F	4.61	0.02	1.00	1.08	86.20	3.77	0.71	0.61	1.96	0.02	100
	Т	32.23	2.21	8.50	0.51	41.12	6.04	4.12	0.97	3.79	0.50	100
Collatérale	M	62.53	6.33	11.41	0.00	0.00	9.68	2.48	1.12	3.35	3.10	100
	F	6.55	0.00	0.73	0.97	77.55	6.07	2.18	1.46	4.25	0.24	100
	T	34.23	3.13	6.01	0.49	39.20	7.85	2.33	1.29	3.80	1.66	100
Complexe	M	60.43	7.23	12.62	0.00	0.00	6.24	1.70	1.28	8.09	2.41	100
	F	1.54	0.13	0.77	0.13	83.06	3.85	1.93	0.90	7.06	0.64	100
	Т	29.51	3.50	6.40	0.07	43.60	4.99	1.82	1.08	7.55	1.48	100
Autre	M	56.39	3.58	14.99	0.00	0.00	11.93	2.56	2.21	4.26	4.09	100
	F	7.82	0.00	1.00	0.83	76.54	4.83	2.00	1.50	4.83	0.67	100
	Т	31.82	1.77	7.91	0.42	38.72	8.33	2.27	1.85	4.55	2.36	100
Total	M	58.27	4.62	13.95	0.00	0.00	8.90	5.07	1.57	5.99	1.64	100
	F	4.32	0.06	0.86	0.99	80.26	4.45	1.94	0.91	6.07	0.14	100
	Т	30.98	2.31	7.33	0.50	40.61	6.65	3.49	1.23	6.03	0.88	100

Tableau IX.10 : Répartition des chefs de ménage selon la structure familiale, le sexe et la situation individuelle (en %).

Structure Familiale	Sexe				Si	tuation	individ	luelle				ТОТ
		OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT.	ND	
Simple	M	79.46	5.42	4.44	0.00	0.00	0.00	6.27	1.04	3.35	0.02	100
	F	15.43	0.19	0.57	1.52	65.90	0.00	10.49	1.52	4.38	0.00	100
	Т	74.56	5.02	4.14	0.12	5.05	0.00	6.59	1.08	3.43	0.01	100
Ascendante	M	86.88	5.25	5.35	0.00	0.00	0.21	1.26	0.42	0.63	0.00	100
	F	32.56	0.00	6.98	4.65	48.84	0.00	6.98	0.00	0.00	0.00	100
	Т	84.54	5.02	5.42	0.20	2.11	0.20	1.51	0.40	0.60	0.00	100
Descendant	M	52.45	3.43	3.00	0.00	0.00	0.00	27.98	1.63	11.50	0.00	100
	F	10.80	0.00	0.00	2.84	64.20	0.00	14.20	0.57	7.39	0.00	100
	Т	46.98	2.98	2.61	0.37	8.43	0.00	26.17	1.49	10.96	0.00	100
Collatrale	M	79.45	7.98	5.83	0.00	0.00	0.31	5.52	0.00	0.92	0.00	100
	F	25.00	0.00	0.00	0.00	70.00	0.00	5.00	0.00	0.00	0.00	100
	Т	76.30	7.51	5.49	0.00	4.05	0.29	5.49	0.00	0.87	0.00	100
Complexe	M	78.16	9.71	6.31	0.00	0.00	0.00	1.94	0.49	3.40	0.00	100
	F	0.00	0.00	0.00	0.00	100.0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100
	Т	76.67	9.52	6.19	0.00	1.90	0.00	1.90	0.48	3.33	0.00	100
Autre	M	54.72	0.94	6.60	0.00	0.00	0.00	10.38	4.72	12.26	10.38	100
	F	4.55	0.00	0.00	0.00	79.09	0.00	5.45	0.00	10.91	0.00	100
	Т	29.17	0.46	3.24	0.00	40.28	0.00	7.87	2.31	11.57	5.09	100
Total	M	69.56	4.97	4.54	0.00	0.00	0.11	13.46	1.05	5.91	0.40	100
	F	12.18	0.00	0.85	1.98	67.71	0.00	9.92	0.28	7.08	0.00	100
	Т	63.04	4.41	4.12	0.23	7.69	0.10	13.06	0.96	6.05	0.35	100
Source: RGPH 8	87. Sonda	ge au 1/30	0.				-	-				

Tableau IX.11 : Répartition des chefs de ménage selon la structure familiale, le sexe et la situation dans la profession (en %).

Structure Familiale	Sexe			S	ituation	dans la	profess	sion			ТОТ
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	ND	NC	
Simple	MAS	1.71	21.32	51.67	8.67	0.25	0.00	0.03	15.11	1.25	100
	FEM	0.00	1.33	13.52	0.57	0.00	0.00	0.00	84.38	0.20	100
	TOT	1.57	19.79	48.75	8.05	0.23	0.00	0.03	20.41	1.17	100
Ascendante	MAS	2.73	21.01	56.09	10.82	0.32	0.00	0.11	1.16	7.77	100
	FEM	0.00	0.00	29.55	2.27	0.00	0.00	0.00	0.00	68.18	100
	TOT	2.61	20.08	54.92	10.44	0.30	0.00	0.10	1.10	10.44	100
Descendante	MAS	2.23	25.52	22.34	4.73	0.00	0.00	0.00	1.12	44.07	100
	FEM	0.00	0.00	10.80	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	89.20	100
	TOT	1.94	22.16	20.82	4.10	0.00	0.00	0.00	0.97	50.00	100
Collatérale	MAS	3.66	18.60	53.35	7.32	0.30	0.00	0.00	3.96	12.80	100
	FEM	0.00	4.76	23.81	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	71.43	100
	TOT	3.44	17.77	51.58	6.88	0.29	0.00	0.00	3.72	16.33	100
Complexe	MAS	2.93	31.71	38.05	10.73	0.49	0.00	0.00	3.90	12.20	100
	FEM	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.0	100
	TOT	2.87	31.10	37.32	10.53	0.48	0.00	0.00	3.83	13.88	100
Autre	MAS	1.90	29.52	23.81	0.95	0.00	0.00	0.00	0.00	43.81	100
	FEM	0.00	0.00	3.64	0.91	0.00	0.00	0.00	0.00	95.45	100
	TOT	0.93	14.42	13.49	0.93	0.00	0.00	0.00	0.00	70.23	100
Total	MAS	2.61	23.75	38.93	7.44	0.18	0.00	0.04	1.63	25.42	100
	FEM	0.00	0.28	11.55	0.56	0.00	0.00	0.00	0.00	87.61	100
	TOT	2.32	21.07	35.80	6.66	0.16	0.00	0.03	1.45	32.52	100

⁽¹⁾ Employeurs
(2) Indépendants
(3) Cadres supérieurs et professions libérales
(4) Cadres moyens

⁽⁵⁾ Ouvriers

⁽⁶⁾ Employés

⁽⁷⁾ Aides familiaux

NC Non Concernés

ND Non déclarés

Tableau IX.12 : Répartition des chefs de ménage selon la structure familiale, le sexe et la Branche d'Activité Economique (BAE)(en %).

Struc	Sexe		Brancl	ne d'Acti	vité éco	nomique							ТОТ
Fam.		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	NC	ND	
Simp.	M	18.79	8.02	1.71	2.12	18.51	4.93	8.18	16.52	2.67	15.11	3.46	100
	F	1.33	0.95	0.19	0.19	0.57	0.19	0.76	9.33	0.95	84.38	1.14	100
	Т	17.45	7.48	1.59	1.97	17.13	4.56	7.61	15.97	2.54	20.41	3.28	100
Asc.	M	16.79	14.17	1.05	2.31	19.83	5.14	9.65	15.32	3.67	7.87	4.20	100
	F	0.00	2.27	0.00	0.00	2.27	0.00	0.00	22.73	4.55	68.18	0.00	100
	Т	16.05	13.64	1.00	2.21	19.06	4.91	9.23	15.65	3.71	10.53	4.01	100
Desc.	M	24.61	2.83	0.60	0.43	7.72	1.29	7.38	6.78	1.46	43.91	3.00	100
	F	1.14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.14	7.39	0.57	89.20	0.57	100
	Т	21.54	2.46	0.52	0.37	6.71	1.12	6.56	6.86	1.34	49.85	2.68	100
Coll.	M	16.82	9.79	2.75	1.53	12.84	6.73	11.31	18.04	2.75	12.84	4.59	100
	F	4.76	14.29	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9.52	0.00	71.43	0.00	100
	Т	16.09	10.06	2.59	1.44	12.07	6.32	10.63	17.53	2.59	16.38	4.31	100
Comp.	M	24.64	4.35	0.00	3.86	20.77	4.35	10.14	12.08	0.00	12.56	7.25	100
	F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100.0	0.00	100
	Т	24.17	4.27	0.00	3.79	20.38	4.27	9.95	11.85	0.00	14.22	7.11	100
Autre	M	29.41	0.00	0.00	0.00	10.78	2.94	4.90	6.86	0.00	45.10	0.00	100
	F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.82	2.73	0.00	95.45	0.00	100
	Т	14.15	0.00	0.00	0.00	5.19	1.42	3.30	4.72	0.00	71.23	0.00	100
Total	M	21.16	7.59	0.94	1.45	13.61	3.56	8.75	11.47	2.21	25.44	3.81	100
	F	0.85	1.13	0.00	0.00	0.28	0.00	1.13	7.89	0.85	87.61	0.28	100
	T	18.84	6.85	0.84	1.29	12.09	3.15	7.88	11.06	2.06	32.54	3.41	100

- (1) Agriculture
- (2) Industries de transformation
- (3) autres industries
- (4) Hydrocarbures
- (5) BTP
- (6) Transports, Entreprises et Communication
- (7) Commerces
- (8) Administration et services fournis à la collectivité
- (9) Autres services
- NC Non concernés/ ND Non déclarés

Tableau IX.13 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe et la situation individuelle (en %).

Structure	Sexe		Situa	ation indi	viduelle							ТОТ
Familiale		OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT	ND	
Ascendante	M	11.46	1.27	2.55	0.00	0.00	0.00	21.02	10.2	43.31	10.19	100
	F	0.94	0.00	0.00	0.47	68.08	0.00	8.45	1.88	20.19	0.00	100
	Т	5.41	0.54	1.08	0.27	39.19	0.00	13.78	5.41	30.00	4.32	100
Descendante	M	80.36	4.99	10.81	0.00	0.00	0.64	0.06	0.96	0.70	1.47	100
	F	17.39	0.00	0.62	4.35	77.02	0.00	0.00	0.62	0.00	0.00	100
	Т	74.48	4.52	9.86	0.41	7.19	0.58	0.06	0.93	0.64	1.33	100
Collatrale	M	70.92	10.6	4.26	0.00	0.00	0.00	0.00	0.71	2.13	11.35	100
Condition	F	25.58	0.00	6.98	0.00	62.79	0.00	0.00	0.00	4.65	0.00	100
	Т	60.33	8.15	4.89	0.00	14.67	0.00	0.00	0.54	2.72	8.70	100
Complexe	M	64.81	5.92	10.10	0.00	0.00	1.05	2.44	1.05	9.76	4.88	100
	F	2.44	0.00	1.22	0.00	73.17	0.00	6.10	2.44	13.41	1.22	100
	Т	50.95	4.61	8.13	0.00	16.26	0.81	3.25	1.36	10.57	4.07	100
Autre	M	75.83	2.50	8.33	0.00	0.00	0.83	3.33	0.83	3.33	5.00	100
	F	4.08	0.00	0.00	0.00	81.63	0.00	2.04	0.00	12.24	0.00	100
	Т	55.03	1.78	5.92	0.00	23.67	0.59	2.96	0.59	5.92	3.55	100
Total	M	71.34	5.71	9.60	0.00	0.00	0.64	2.10	1.69	6.08	2.83	100
	F	5.62	0.00	0.56	1.31	76.03	0.00	3.56	1.31	11.24	0.37	100
	Т	58.45	4.59	7.83	0.26	14.92	0.51	2.39	1.62	7.09	2.35	100

Tableau IX.14: Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le sexe et la situation dans la profession (en %).

Structure	Sexe		Situat	ion dans la	profession	1					ТОТ
Familiale		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	ND	NC	
Ascendante	MAS	0.00	5.10	5.73	0.64	0.64	0.00	0.00	0.00	87.90	100
	FEM	0.00	0.47	0.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99.06	100
	TOT	0.00	2.43	2.70	0.27	0.27	0.00	0.00	0.00	94.32	100
Descendante	MAS	1.73	16.38	52.27	8.32	2.11	0.00	3.26	1.28	14.65	100
	FEM	0.00	0.00	17.28	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	82.72	100
	TOT	1.57	14.84	48.99	7.54	1.91	0.00	2.96	1.16	21.04	100
Collatrale	MAS	1.43	16.43	42.86	12.86	1.43	0.00	1.43	4.29	19.29	100
	FEM	0.00	0.00	3.03	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	96.97	100
	TOT	1.16	13.29	35.26	10.40	1.16	0.00	1.16	3.47	34.10	100
Complexe	MAS	1.05	15.68	34.15	10.45	1.39	0.00	6.27	1.39	29.62	100
	FEM	0.00	0.00	1.22	0.00	0.00	0.00	0.00	1.22	97.56	100
	TOT	0.81	12.20	26.83	8.13	1.08	0.00	4.88	1.36	44.72	100
Autre	MAS	0.83	20.00	43.33	5.00	1.67	0.00	4.17	3.33	21.67	100
	FEM	0.00	0.00	4.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	96.00	100
	TOT	0.59	14.12	31.76	3.53	1.18	0.00	2.94	2.35	43.53	100
Total	MAS	1.28	15.77	43.78	9.23	1.92	0.00	3.66	1.42	22.94	100
	FEM	0.00	0.37	5.06	0.00	0.00	0.00	0.00	0.19	94.38	100
	ТОТ	1.03	12.75	36.19	7.42	1.54	0.00	2.94	1.18	36.96	100

- (1) Agriculture
- (2) Industries de transformation
- (3) autres industries
- (4) Hydrocarbures
- (5) BTP
- (6) Transports, Entreprises et Communication
- (7) Commerces
- (8) Administration et services fournis à la collectivité
- (9) Autres services
- NC Non concernés/
- ND Non déclarés

Tableau IX.15 : Répartition des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale, le

sexe et la Branche d'Activité Economique (BAE)(en %).

Struc.	Sexe		Brancl	he d'Acti	ivité éco	nomique							ТОТ
Famil.		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	NC	ND	
Ascend	M	5.06	1.27	0.63	0.00	2.53	0.00	1.90	0.63	0.00	87.34	0.63	100
	F	0.47	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	99.53	0.00	100
	T	2.43	0.54	0.27	0.00	1.08	0.00	0.81	0.27	0.00	94.32	0.27	100
Descen	M	13.88	10.36	1.86	2.05	18.75	6.27	7.36	17.27	3.90	14.65	3.65	100
	F	0.00	0.62	0.00	3.11	0.00	0.00	0.62	5.59	2.48	83.23	4.35	100
	Т	12.59	9.45	1.68	2.15	17.00	5.68	6.73	16.18	3.77	21.06	3.71	100
Collat	M	14.79	8.45	2.11	1.41	23.24	2.82	5.63	14.08	2.82	19.01	5.63	100
	F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3.03	0.00	96.97	0.00	100
	T	12.00	6.86	1.71	1.14	18.86	2.29	4.57	12.00	2.29	33.71	4.57	100
Compl.	M	15.73	8.39	0.35	1.40	20.28	3.85	5.94	11.19	1.05	30.07	1.75	100
	F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1.22	97.56	1.22	100
	T	12.23	6.52	0.27	1.09	15.76	2.99	4.62	8.70	1.09	45.11	1.63	100
Autre	M	18.33	10.83	0.00	1.67	16.67	3.33	5.83	13.33	2.50	21.67	5.83	100
	F	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4.00	96.00	0.00	100
	T	12.94	7.65	0.00	1.18	11.76	2.35	4.12	9.41	2.94	43.53	4.12	100
Total	M	14.67	7.86	1.60	1.78	18.19	4.71	7.13	15.27	2.74	22.94	3.11	100
	F	0.56	0.37	0.00	0.37	0.00	0.19	0.19	2.43	0.75	94.38	0.75	100
	Т	11.90	6.39	1.29	1.51	14.62	3.82	5.77	12.75	2.35	36.96	2.65	100

- (1) Agriculture
- (2) Industries de transformation
- (3) autres industries
- (4) Hydrocarbures
- (5) BTP
- (6) Transports, Entreprises et Communication
- (7) Commerces
- (8) Administration et services fournis à la collectivité
- (9) Autres services
- NC Non concernés
- ND Non déclarés

Tableau IX.16 : Répartition des épouses des chefs de structures et des chefs de noyaux secondaires selon la structure familiale et la situation individuelle (en %).

Structure Familiale				Sit	uation i	ndividue	elle				TOTAL
	OCC	STR1	STR2	FPO	FEM	ETU/ ECO	RET/ PENS	INF/ HAND	AUT	ND	
Epouses des chefs de structure											
Simple	3.14	0.08	0.08	1.06	92.59	0.11	0.12	0.26	1.19	1.37	100
Ascendante	2.49	0.31	0.21	1.35	94.51	0.00	0.31	0.00	0.10	0.73	100
Descendante	0.08	0.00	0.08	0.59	93.16	0.00	0.17	0.42	4.39	1.10	100
Collatrale	1.07	0.00	0.00	0.92	96.48	0.00	0.31	0.61	0.31	0.31	100
Complexe	0.48	0.00	0.00	0.48	97.58	0.48	0.00	0.00	0.48	0.48	100
Autre	0.93	0.00	0.00	0.93	89.81	0.00	0.93	0.93	2.78	3.70	100
Total	2.55	0.06	0.09	1.04	93.10	0.09	0.14	0.29	1.46	1.18	100
		Epo	uses d	es chef	s de no	yaux se	conda	ires			
Ascendante	0.68	0.00	0.00	0.00	89.86	0.00	1.37	1.37	6.71	0.00	100
Descendante	3.15	0.06	0.26	0.77	95.31	0.19	0.06	0.00	0.13	0.06	100
Collatrale	5.07	0.00	0.00	1.45	87.68	0.72	0.72	0.72	2.17	1.45	100
Complexe	1.07	0.36	0.00	0.00	95.00	0.00	0.00	0.00	3.21	0.36	100
Autre	3.45	0.00	0.00	0.86	93.97	0.00	0.00	0.86	0.86	0.00	100
Total 2.21 0.14 0.18 0.69 92.77 0.23 0.14 0.28 2.63 0.74											100
Source: RGPH 87. S	Source: RGPH 87. Sondage au 1/300.										

ANNEXE - X

Conditions et Région d'habitat

1) TYPE DE MENAGE:

Tableau X.1: Répartition des ménages selon le type, la région d'habitat et la strate de résidence.(**Urbain**)

Type de ménage	I	REGION			Métropole
	Centre	Est	Ouest	Sud	
Mén. Solitaires	3,44	2,56	4,50	3,97	3,01
Mén.S.St.Famil.	0,76	1,10	0,72	1,13	1,62
Ménages Simples	64,98	70,81	66,51	65,78	68,67
Ménages Elargis1	8,87	8,56	8,51	8,01	8,21
Ménages Elargis2	14,41	10,75	13,41	13,70	12,25
Ménages Multiples	6,30	4,61	4,66	5,69	4,97
Autres	1,24	1,61	1,69	1,72	1,27
Total	100	100	100	100	100
Source: RGPH 87. Son	dage au 1/300).			

Tableau X.2 : Répartition des ménages selon le type, la région d'habitat et la strate de résidence. (Rural).

Type de ménage		REGION			Métropole			
	Centre	Est	Ouest	Sud				
Mén. Solitaires	3,50	2,33	1,16	4,48	2,04			
Mén.S.St.Famil.	0,49	0,67	0,62	0,95	0,00			
Ménages Simples	61,95	67,30	66,26	69,14	80,61			
Ménages Elargis1	8,34	6,99	7,39	8,57	7,14			
Ménages Elargis2	17,03	15,56	16,15	11,24	7,14			
Ménages Multiples	7,57	6,16	7,39	5,05	2,04			
Autres	1,12	1,00	1,03	0,57	1,02			
Total	100	100	100	100	100			
Source: RGPH 87. Sondage au 1/300.								

2) STRUCTURE FAMILIALE:

 $\textbf{Tableau X.3:} \ R\'{e}partition \ des \ m\'{e}nages \ selon \ la \ structure \ familiale, \ la \ r\'{e}gion \ d'habitat \ et \ la \ strate \ de \ r\'{e}sidence. \textbf{(Urbain).}$

Structure	R	EGION			Métropole
Familiale	Centre	Est	Ouest	Sud	
Struct.Simple	67,83	73,50	70,17	69,46	71,91
Ascendante	9,96	9,95	10,25	9,57	9,32
Descendante	13,55	10,02	11,78	10,97	12,35
Collatérale	3,98	3,11	3,73	4,75	3,63
Complexe	2,39	1,21	1,10	2,45	0,85
Autre	2,29	2,20	2,97	2,80	1,94
Total	100	100	100	100	100
Source: RGPH 87.	Sondage au 1/	300.			

Tableau X.4 : Répartition des ménages selon la structure familiale, la région d'habitat et la strate de résidence. (**Rural**).

Structure	Rl	EGION			Métropole					
Familiale	Centre	Est	Ouest	Sud						
Struct.Simple	64,53	69,38	67,93	73,11	83,16					
Ascendante	11,02	9,18	10,25	8,26	7,37					
Descendante	16,64	13,89	14,39	10,27	6,32					
Collatérale	2,92	3,26	3,16	4,53	2,11					
Complexe	2,85	2,23	2,18	2,22	1,05					
Autre	2,04	2,06	2,11	1,61	0,00					
Total	100	100	100	100	100					
Source: RGPH 87.	Source: RGPH 87. Sondage au 1/300.									

ANNEXE – XI

Fécondité

1. Type de ménage

Tableau XI.1: Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'age, le type de

ménage et l	le statut de j	parenté. ((Urbain).

Groupes d'âges	Epouse du	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total	E/Fem Stand	
3.57	CM	(0,88)	1,92	2,98	4,67	6,07	7,48	7,82	5,21	5,21	
Ménages simples	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0,00	
simples	Tot	(0,88)	1,92	2,98	4,67	6,07	7,48	7,82	5,21	5,21	
3.67	CM	(0,67)	1,75	2,88	4,80	5,26	6,25	9,67	4,67	5,05	
Menages élargis 1	Ménages CE / / / / / / / /										
ciai gis i	Tot	(0,67)	1,75	2,88	4,80	5,26	6,25	9,67	4,67	5,05	
3.67	CM	(0,75)	1,64	3,11	5,00	5,55	8,97	9,19	5,28	5,56	
Ménages élargis2	CF	0,67	1,16	2,35	3,26	(3,25)	(3,64)	(4,50)	2,04	3,08	
ciai gisz	Tot	0,68	1,28	2,59	4,02	4,78	7,67	8,58	3,38	4,77	
M	CM	(0,67)	(1,41)	(2,76)	5,13	(6,09)	(7,20)	(8,19)	4,79	5,22	
Ménages Multiples	CF	0,43	1,60	2,75	3,43	(5,31)	(5,50)	(7,43)	2,50	4,34	
White	Tot	0,45	1,58	2,75	3,97	(5,63)	(6,21)	(8,00)	3,02	4,71	
	CM	/	(0,00)	(2,00)	(5,00)	/	(14,0)	(5,00)	(5,17)	4,21	
Autres	CF	/	(1,00)	(0,00)	(6,00)	/	/	/	(2,00)	1,37	
	Tot	/	(0,67)	(1,00)	(5,50)	/	(14,0)	(5,00)	(3,90)	4,20	
Total	CM	0,80	1,83	2,97	4,73	5,96	7,47	8,15	5,14	5,23	
Total Ménages	CF	0,54	1,38	2,54	3,37	4,17	(4,68)	(5,87)	2,27	3,69	
Menages	Tot	0,64	1,62	2,85	4,52	5,87	7,34	8,07	4,58	5,09	
Source: Sonda	ge au 1/300.					·	·				

Tableau XI.2: Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'age, le type de

ménage et le statut de parenté. (Rural).

CF	Type de ménage	Epouse du	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total	E/Fem Stand
Simples CF / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	Mánagas	CM	0,85	2,12	3,76	5,51	6,61	8,18	7,98	5,45	5,45
Ménages élargis 1 CM (0,60) 2,32 3,68 5,64 7,44 7,37 (8,07) 5,23 5,5 Ménages élargis 1 CF / / / / / / / / 0,0 Ménages élargis 2 CM (0,60) 2,32 3,68 5,64 7,44 7,37 (8,07) 5,23 5,5 Ménages élargis 2 CM (0,67) 1,56 3,06 5,27 7,40 9,33 9,12 6,09 5,5 Tot 0,60 1,47 2,63 4,75 (5,00) (4,50) (8,57) 2,45 4,7 Ménages Multiples CM (1,00) (2,00) 3,98 5,87 (5,87) (9,23) 8,94 5,91 5,9 Ménages Multiples CF 0,44 1,59 2,90 5,23 5,98 6,83 (4,78) 3,08 4,3 CF 0,46 1,61 3,11 5,41 5,95 7,56 8,02 </td <td>_</td> <td>CF</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>/</td> <td>0,00</td>	_	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0,00
Menages élargis 1 CF / 0,0 9,0 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,23 5,24 4,24 Ménages Ménages Multiples CM (1,00) (2,00) 3,98 5,87 (5,87) (9,23) 8,94 5,91 5,9 CF 0,44 1,59 2,90 5,23 5,98 6,83 (4,78) 3,08 </td <td>simples</td> <td>Tot</td> <td>0,85</td> <td>2,12</td> <td>3,76</td> <td>5,51</td> <td>6,61</td> <td>8,18</td> <td>7,98</td> <td>5,45</td> <td>5,45</td>	simples	Tot	0,85	2,12	3,76	5,51	6,61	8,18	7,98	5,45	5,45
élargis 1 CF /	Mánagas	CM	(0,60)	2,32	3,68	5,64	7,44	7,37	(8,07)	5,23	5,55
Ménages élargis2 CM (0,60) 2,32 3,68 5,64 7,44 7,37 (8,07) 5,23 5,5 Ménages élargis2 CM (0,67) 1,56 3,06 5,27 7,40 9,33 9,12 6,09 5,3 Tot 0,60 1,47 2,63 4,75 (5,00) (4,50) (8,57) 2,45 4,7 Tot 0,61 1,49 2,77 4,98 6,64 8,35 9,08 4,01 5, Ménages Multiples CM (1,00) (2,00) 3,98 5,87 (5,87) (9,23) 8,94 5,91 5, CF 0,44 1,59 2,90 5,23 5,98 6,83 (4,78) 3,08 4, Tot 0,46 1,61 3,11 5,41 5,95 7,56 8,02 3,65 5, CF / (2,75) (2,00) (10,00) / / / / (3,83) 3,	_	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0,00
Menages élargis2 CF 0,60 1,47 2,63 4,75 (5,00) (4,50) (8,57) 2,45 4,75 Tot 0,61 1,49 2,77 4,98 6,64 8,35 9,08 4,01 5, Ménages Multiples CM (1,00) (2,00) 3,98 5,87 (5,87) (9,23) 8,94 5,91 5,0 CF 0,44 1,59 2,90 5,23 5,98 6,83 (4,78) 3,08 4,01 Tot 0,46 1,61 3,11 5,41 5,95 7,56 8,02 3,65 5,9 Autres CF / (2,75) (2,00) (10,00) / (4,00) (9,00) (1,50) (4,29) 3,4 Total CF / (2,40) (2,00) (7,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,08) 4,3 Total CF 0,53 1,54 2,77 5,05	elargis i	Tot	(0,60)	2,32	3,68	5,64	7,44	7,37	(8,07)	5,23	5,55
élargis2 CF 0,60 1,47 2,63 4,75 (5,00) (4,50) (8,57) 2,45 4,5 Tot 0,61 1,49 2,77 4,98 6,64 8,35 9,08 4,01 5, Ménages Multiples CM (1,00) (2,00) 3,98 5,87 (5,87) (9,23) 8,94 5,91 5, CF 0,44 1,59 2,90 5,23 5,98 6,83 (4,78) 3,08 4, Tot 0,46 1,61 3,11 5,41 5,95 7,56 8,02 3,65 5, CF / (2,75) (2,00) (10,0) / / / (3,83) 3, CF / (2,75) (2,00) (10,0) / / / (3,83) 3, Total / (2,40) (2,00) (7,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,08) 4, CF 0,53 1,54	Mánagas	CM	(0,67)	1,56	3,06	5,27	7,40	9,33	9,12	6,09	5,57
Ménages Multiples CM (1,00) (2,00) 3,98 5,87 (5,87) (9,23) 8,94 5,91 5,92 5,93 5,92 5,		CF	0,60	1,47	2,63	4,75	(5,00)	(4,50)	(8,57)	2,45	4,25
Multiples CF 0,44 1,59 2,90 5,23 5,98 6,83 (4,78) 3,08 4,7 Tot 0,46 1,61 3,11 5,41 5,95 7,56 8,02 3,65 5,6 CM / (1,00) / (1,00) / (4,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,29) 3,4 CF / (2,75) (2,00) (10,0) / / / / (3,83) 3, Tot / (2,40) (2,00) (7,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,08) 4,3 CM 0,79 2,06 3,70 5,52 6,72 8,34 8,31 5,52 5,3 CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,4 Ménages Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,5	elargisz	Tot	0,61	1,49	2,77	4,98	6,64	8,35	9,08	4,01	5,16
Multiples CF 0,44 1,39 2,90 3,23 3,98 6,83 (4,78) 3,08 4,5 Tot 0,46 1,61 3,11 5,41 5,95 7,56 8,02 3,65 5,0 CM / (1,00) / (4,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,29) 3,0 CF / (2,75) (2,00) (10,0) / / / (3,83) 3, Tot / (2,40) (2,00) (7,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,08) 4, CM 0,79 2,06 3,70 5,52 6,72 8,34 8,31 5,52 5, CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4, Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,5	Mánagas	CM	(1,00)	(2,00)	3,98	5,87	(5,87)	(9,23)	8,94	5,91	5,64
Autres CM / (1,00) / (4,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,29) 3,65 5,7 Autres CF / (2,75) (2,00) (10,0) / / (2,00) (1,50) (4,29) 3,4 Tot / (2,40) (2,00) (7,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,08) 4, CM 0,79 2,06 3,70 5,52 6,72 8,34 8,31 5,52 5,5 CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,9 Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,5		CF	0,44	1,59	2,90	5,23	5,98	6,83	(4,78)	3,08	4,52
Autres CF / (2,75) (2,00) (10,0) / / / (3,83) 3, Tot / (2,40) (2,00) (7,00) (4,00) (9,00) (1,50) (4,08) 4,0 Ménages CM 0,79 2,06 3,70 5,52 6,72 8,34 8,31 5,52 5,5 CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,4 Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,5	Multiples	Tot	0,46	1,61	3,11	5,41	5,95	7,56	8,02	3,65	5,02
Total Ménages CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,83 5,52 Total Ménages Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,52		CM	/	(1,00)	/	(4,00)	(4,00)	(9,00)	(1,50)	(4,29)	3,06
Total Ménages CM 0,79 2,06 3,70 5,52 6,72 8,34 8,31 5,52 5,3 Tot 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,4 Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,5	Autres	CF	/	(2,75)	(2,00)	(10,0)	/	/	/	(3,83)	3,14
Ménages CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,7 Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,7		Tot	/	(2,40)	(2,00)	(7,00)	(4,00)	(9,00)	(1,50)	(4,08)	4,38
Ménages CF 0,53 1,54 2,77 5,05 5,66 6,02 (6,44) 2,79 4,8 Tot 0,62 1,79 3,43 5,44 6,61 8,10 8,24 4,83 5,3	Total	CM	0,79	2,06	3,70	5,52	6,72	8,34	8,31	5,52	5,50
$\frac{1}{100}$ $\frac{1}$		CF	0,53	1,54	2,77	5,05	5,66	6,02	(6,44)	2,79	4,45
Source: Sondage au 1/300	Menages	Tot	0,62	1,79	3,43	5,44					5,33
bource. bolidage an 1/300.	Source: Sondag	ge au 1/300.	•		•	•		•			

Tableau XI.3 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, le type de ménage et la statut de parenté.(Urbain).

Type de	Epouse	Alphab	Primaire	Moyen	second	Universit	Sans	ND	Ensemb
ménage	du						instruct		
Ménages	Cm	5,22	4,70	2,95	2,53	2,43	6,06	(2,89)	5,19
simples	Cf	/	/	/	/	/	/	/	/
simples	Tot	5,22	4,70	2,95	2,53	2,43	6,06	(2,89)	5,19
Ménages	Cm	(3,90)	4,43	2,94	(2,33)	(1,00)	5,55	/	4,65
élargis 1	Cf	/	/	/	/	/	/	/	/
ciargis i	Tot	(3,90)	4,43	2,94	(2,33)	(1,00)	5,55	/	4,65
Mánagas	Cm	(4,17)	3,09	2,10	(1,50)	(2,50)	6,42	(5,50)	5,26
Ménages élargis2	Cf	(1,00)	1,79	1,56	1,85	(0,44)	2,60	(1,60)	2,04
ciai gisz	Tot	(3,38)	2,14	1,70	1,75	(0,82)	4,68	(2,71)	3,38
M	Cm	(4,00)	(3,91)	(4,17)	(1,00)	/	5,15	/	4,78
Ménages Multiples	Cf	(4,20)	2,13	1,33	1,39	(2,00)	2,77	(0,25)	2,35
Multiples	Tot	(4,18)	2,48	1,74	1,38	(2,00)	3,45	(0,25)	2,90
	Cm	/	/	/	(0,00)	/	(6,20)	/	(5,17)
Autres	Cf	/	/	/	/	/	(3,50)	/	(3,50)
	Tot	/	/	/	(0,00)	/	(5,43)	/	(4,75)
Total	Cm	4,95	4,54	2,90	2,41	2,40	6,01	(3,36)	5,12
	Cf	(3,67)	1,96	1,50	1,60	(0,60)	2,70	(1,00)	2,20
Ménages	Tot	4,78	3,90	2,56	2,16	2,04	5,49	(2,30)	4,55
Source: Sonda	ge au 1/300).							

Tableau XI.4 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, le type de ménage et la statut de parenté.(Rural).

Type de	Epouse	Alphab	Primaire	Moyen	second	Universit	Sans	ND	Ens
ménage	du						instruct		
Ménages	Cm	(5,74)	4,41	2,76	1,83	(5,80)	5,68	(8,38)	5,47
simples	Cf	/	/	/	/	/	/	/	/
simples	Tot	(5,74)	4,41	2,76	1,83	(5,80)	5,68	(8,38)	5,47
Mánagas	Cm	(4,25)	(4,46)	(1,71)	(2,50)	/	5,47	(7,00)	5,24
Ménages élargis 1	Cf	/	/	/	/	/	/	/	/
ciai gis i	Tot	(4,25)	(4,46)	(1,71)	(2,50)	/	5,47	(7,00)	5,24
N//	Cm	(11,0)	(3,22)	(0,80)	(1,00)	/	6,38	(6,50)	6,09
Ménages élargis2	Cf	(2,67)	1,89	(2,00)	(1,50)	/	2,54	(4,00)	2,45
ciai gisz	Tot	(4,75)	2,33	(1,79)	(1,30)	/	4,26	(5,67)	4,02
Mánagas	Cm	(5,00)	(3,00)	(4,00)	/	/	6,11	/	5,95
Ménages Multiples	Cf	(0,00)	1,70	(1,75)	(1,56)	/	3,40	(1,33)	3,18
Multiples	Tot	(3,33)	1,82	(2,14)	(1,56)	/	3,97	(1,33)	3,74
	Cm	/	/	/	/	/	(6,20)	(0,00)	(5,17)
Autres	Cf	/	/	/	/	/	(2,88)	/	(2,88)
	Tot	/	/	/	/	/	(4,15)	(0,00)	(3,88)
Total	Cm	5,67	4,27	2,60	1,84	(5,80)	5,77	(7,25)	5,55
Ménages	Cf	(2,00)	1,80	1,88	(1,53)	/	3,00	(2,00)	2,84
Michages	Tot	5,24	3,58	2,30	1,78	(5,80)	5,08	(5,94)	4,86
Source: RGPH	I 1987, Sonda	age au 1/300.							

Tableau XI.5 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le situation individuelle, le type de ménage et la statut de parenté.(Urbain).

Type de ménage	Epouse du	Occ.	STR	FPO	Tot Actives	Fem- foyer	Autres	Tot Inactives	Total			
	CM	2,66	(3,75)	(6,08)	3,10	5,40	(3,50)	5,40	5,21			
Ménages	CF	/	/	/	/	/	/	/	/			
simples	TOT	2,66	(3,75)	(6,08)	3,10	5,40	(3,50)	5,40	5,21			
3.56	CM	(2,09)	(3,50)	(4,50)	2,60	4,87	(2,00)	4,85	4,67			
Ménages élargis 1	CF	/	/	/	/	/	/	/	/			
ciargis i	TOT	(2,09)	(3,50)	(4,50)	2,60	4,87	(2,00)	4,85	4,67			
D.A.C.	CM	(1,40)	/	(3,50)	(2,00)	5,34	/	5,34	5,26			
Ménages élargis2	CF	1,27	/	(1,75)	1,32	2,13	(1,00)	2,13	2,04			
ciai gisz	TOT	1,29	/	(2,33)	1,42	3,53	(1,00)	3,53	3,38			
3.47	CM	(2,00)	/	(6,50)	(3,80)	4,83	/	4,83	4,79			
Ménages Multiples	CF	(1,29)	(0,00)	(2,00)	(1,26)	2,56	(3,00)	2,56	2,50			
Multiples	TOT	(1,40)	(0,00)	(5,00)	(1,79)	3,08	(3,00)	3,08	3,02			
	CM	/	/	/	/	(5,17)	/	(5,17)	(5,17)			
Autres	CF	/	/	/	/	(2,33)	/	(2,33)	(2,33)			
	TOT	/	/	/	/	(4,22)	/	(4,22)	(4,22)			
Total	CM	2,56	(3,63)	5,76	3,02	5,32	(3,00)	5,31	5,14			
	CF	1,28	(0,00)	(1,80)	1,30	2,35	(2,20)	2,35	2,27			
Michages	Ménages TOT 2,29 (3,22) 5,24 2,68 4,74 (2,64) 4,73 4,											
Source: Sonda	ge au 1/300.											

Tableau XI.6 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le situation individuelle, le type de ménage et la statut de parenté.(Rural)

Type de ménage	Epouse du	Occ.	STR	FPO	Tot Actives	Fem- foyer	Autres	Tot Inactives	Total
Mánagas	CM	2,74	(3,00)	6,76	4,79	5,46	(4,50)	5,46	5,44
Ménages simples	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
simples	TOT	2,74	(3,00)	6,76	4,79	5,46	(4,50)	5,46	5,44
M	CM	(2,00)	/	(5,20)	(3,78)	5,26	/	5,26	5,22
Ménages élargis 1	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
ciargis i	TOT	(2,00)	/	(5,20)	(3,78)	5,26	/	5,26	5,22
DAT.	CM	/	(5,00)	(2,50)	(3,00)	6,11	(8,00)	6,12	6,08
Ménages	CF	(2,20)	(3,00)	(0,00)	(2,13)	2,46	/	2,46	2,45
élargis2	TOT	(2,20)	(3,67)	(2,00)	(2,46)	4,03	(8,00)	4,03	4,01
3.47	CM	/	/	(4,00)	(4,00)	5,93	/	5,93	5,91
Ménages Multiples	CF	(1,00)	(1,67)	(4,33)	(3,29)	3,07	(3,33)	3,07	3,08
Multiples	TOT	(1,00)	(1,67)	(4,27)	(3,38)	3,66	(3,33)	3,66	3,65
	CM	/	/	/	/	(4,43)	/	(4,43)	(4,43)
Autres	CF	/	/	/	/	(3,00)	/	(3,00)	(3,00)
	TOT	/	/	/	/	(3,67)	/	(3,67)	(3,67)
Total	CM	2,66	(3,67)	6,09	4,55	5,54	(4,71)	5,54	5,51
Total Ménages	CF	(1,86)	(2,20)	(3,90)	(2,86)	2,78	(3,33)	2,78	2,78
wienages	TOT	2,52	(2,75)	5,69	4,20	4,84	(4,50)	4,84	4,82
Source: Sonda	ge au 1/300).							

2) Structure familiale

Tableau XI.7: Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'âge, la structure familiale et le statut de parenté (Urbain)

Structure	Groupes d'âge									E/F.ST
Familiale	Epouse du	15-19	20-24	5-29	30-34	35-39	40-44	45-49	TOTAL	L/11.51
	CM	(0.88)	1.92	2.98	4.67	6.07	7.48	7.82	5.21	5.21
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/	0.00
	TOT	(0.88)	1.92	2.98	4.67	6.07	7.48	7.82	5.21	5.21
	CM	(0.67)	1.65	3.04	4.93	5.61	7.35	9.11	4.51	5.28
Ascendante	CF	(0.00)	/	/	(5.00)	(2.00)	(0.50)	(6.67)	(3.50)	2.41
	TOT	(0.62)	1.65	3.04	4.94	5.56	7.08	8.92	4.49	5.21
	CM	/	(1.67)	(2.86)	(5.00)	(4.70)	(7.42)	9.64	7.26	5.13
Descendante	CF	0.67	1.29	2.51	3.36	4.06	(5.80)	(7.29)	2.28	4.00
	TOT	0.67	1.30	2.52	3.45	4.32	6.71	9.35	3.01	4.48
Collatérale	CM	(1.00)	(1.72)	2.78	4.69	(5.17)	(6.50)	(7.82)	4.20	4.80
	CF	(0.25)	(1.65)	(2.50)	(2.57)	(6.00)	(3.75)	(9.00)	2.40	4.20
	TOT	(0.63)	1.69	2.72	4.40	(5.25)	(5.95)	(7.92)	3.78	4.67
	CM	(0.00)	(1.58)	(2.71)	(5.84)	(6.00)	(8.71)	(9.00)	4.94	5.69
Complexe	CF	(0.42)	1.88	(3.30)	(2.40)	/	(6.50)	(1.33)	2.15	2.46
	TOT	(0.33)	1.81	3.06	(5.13)	(7.00)	(8.22)	(7.23)	3.39	5.56
Autre	CM	/	(2.50)	(3.00)	(3.20)	(7.00)	(12.5)	(6.86)	(5.87)	5.82
	CF	(0.00)	(0.82)	(1.93)	(4.56)	/	(0.50)	(3.00)	2.02	1.84
	TOT	(0.00)	(1.08)	(2.06)	(4.07)	(7.00)	(6.50)	(6.38)	3.41	4.71
Source: RGPH 1987, Sondage au 1/300										

Tableau XI.8 : Nombre moyen d'enfants par femme mariée selon le groupe d'âge, la structure familiale et le statut de parenté. (Rural).

Groupes d'âges Structure Epouse du E/F.ST 20-24 Familiale 15-19 25-29 30-34 35-39 40-44 45-49 **TOTAL** CM 0.85 2.12 3.76 5.51 6.61 8.18 7.98 5.45 5.45 Simple CF 0.00 0.85 2.12 8.18 7.98 5.45 TOT 3.76 5.51 6.61 5.45 CM(0.88)1.80 3.39 5.71 7.74 7.90 (8.73)4.77 5.64 CF 2.29 Ascendante (1.50)(4.00)(4.00)(6.80)(4.60)5.49 TOT 1.80 3.39 5.64 7.50 7.46 8.42 4.76 (0.88)4.54 CM(2.40)(3.50)(5.91)9.52 9.04 8.47 4.35 Descendante CF 0.54 1.49 2.85 5.08 5.73 (5.94)(5.14)2.64 5.79 TOT 0.54 1.49 2.84 5.01 8.68 8.80 3.74 5.03 CM(0.00)(2.65)3.47 5.77 (7.00)(6.18)(6.88)4.93 5.22 Collatérale CF (0.00)(1.82)(2.91)(4.36)(5.75)(7.17)(5.50)3.74 4.40 5.00 TOT (0.00)2.18 3.34 5.19 (6.81)(6.70)(6.60)4.48 (5.19)CM(3.00)(1.75)4.20 (6.29)(10.0)(9.47)5.47 5.75 Complexe CF (0.33)1.84 2.44 (5.17)(5.62)(5.20)2.79 3.70 TOT (0.47)1.82 3.24 5.18 (5.85)(7.00)(9.47)3.87 5.07 (5.00)CM(1.00)(5.56)(7.00)(8.00)(6.75)6.03 5.52 Autre CF (1.25)1.67 (2.36)(6.33)(7.50)(7.68)(7.67)3.17 5.37 TOT (1.25)1.61 (2.82)(5.94)(7.11)(7.88)(7.00)4.17 5.26 Source: RGPH 1987, Sondage au 1/300

Tableau XI.9 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, la structure familiale et le statut de parenté.(Urbain)

Structure Familiale	Epouse du	Alphabétisé	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Sans instruction	Non déclarés	Total
	CM	5.22	4.70	2.95	2.53	2.43	6.06	(2.89)	5.19
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
	TOT	5.22	4.70	2.95	2.53	2.43	6.06	(2.89)	5.19
	CM	(4.08)	3.75	2.83	(1.73)	(2.50)	5.58	(1.00)	4.51
Ascendante	CF	/	(2.00)	(0.00)	/	/	(4.33)	/	(3.50)
	TOT	(4.08)	3.73	2.79	(1.73)	(2.50)	5.55	(1.00)	4.49
	CM	(6.50)	(4.22)	(0.00)	/	/	7.72	/	7.33
Descendante	CF	(4.11)	1.98	1.60	1.63	(0.75)	2.89	(1.14)	2.28
	TOT	(4.55)	2.10	1.58	1.63	(0.75)	4.13	(1.14)	3.01
Simple Ascendante Descendante Collatérale Complexe Autre	CM	(1.00)	(5.09)	(2.33)	(2.40)	/	4.92	/	4.26
	CF	/	(0.83)	(1.00)	/	(0.00)	3.27	/	2.36
	TOT	(1.00)	(4.21)	2.03	(2.40)	(0.00)	4.50	/	3.81
	CM	(3.00)	(2.86)	(5.75)	(2.00)	(1.00)	5.20	/	4.85
Complexe	CF	(1.75)	(1.56)	(1.14)	(1.50)	/	2.46	(1.00)	2.09
	TOT	(2.00)	(1.96)	(2.82)	(1.60)	(1.00)	3.83	(1.00)	3.31
	CM	/	(0.50)	/	(0.33)	/	(6.19)	(11.0)	(4.71)
Autre	CF	/	(3.38)	(0.57)	(1.00)	(1.50)	(2.24)	/	2.08
	TOT	/	(2.42)	(0.57)	(0.60)	(1.50)	3.95	(11.0)	3.06
Source: Sonda	nge au 1/300				•				•

Tableau XI.10 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon le niveau d'instruction, la structure familiale et le statut de parenté.(Rural)

Structure	Epouse	Alphabétisé	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Sans	Non	Total
Familiale	du	ruphaoetise	Timane	Woyen	Secondane	Omversitaire	instruction	déclarés	Total
	CM	(5.74)	4.41	2.76	1.83	(5.80)	5.68	(8.38)	5.47
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
	TOT	(5.74)	4.41	2.76	1.83	(5.80)	5.68	(8.38)	5.47
	CM	(6.00)	3.55	(1.00)	(2.11)	/	5.04	(5.00)	4.74
Ascendante	CF	/	(2.50)	/	/	/	(5.42)	/	(5.00)
	TOT	(6.00)	3.51	(1.00)	(2.11)	/	5.05	(5.00)	4.75
Descendante	CM	/	(8.00)	(0.00)	/	/	8.46	(6.00)	8.39
	CF	(2.33)	1.86	2.12	(1.45)	/	2.77	(4.00)	2.65
	TOT	(2.33)	2.03	2.06	(1.45)	/	3.96	(5.00)	3.74
	CM	(5.00)	(3.50)	(2.20)	(0.00)	/	5.04	/	4.84
Collatérale	CF	/	(0.00)	(3.00)	(0.33)	/	4.13	(0.00)	3.75
Collatérale	TOT	(5.00)	(2.33)	(2.33)	(0.25)	/	4.71	(0.00)	4.44
	CM	(3.00)	(1.00)	(8.00)	/	/	5.62	/	5.55
Complexe	CF	(0.00)	(1.90)	(1.38)	(3.00)	/	2.90	/	2.73
	TOT	(2.00)	(1.82)	(2.11)	(3.00)	/	4.07	/	3.86
	CM	/	(16.0)	(7.00)	/	/	6.47	(0.00)	6.85
Autre	CF	/	(0.00)	(1.75)	/	/	3.32	/	3.12
	TOT	/	(8.00)	(2.80)	/	/	4.37	(0.00)	4.39
Source: Sonda	ge au 1/300								

Tableau XI.11: Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon la situation individuelle, la structure familiale et le statut de parenté.(Urbain)

Structure Familiale	Epouse du	Occupé	Sans travail	Partiellement occupée FPO	Total active	Femme au foyer	Autres	Total inactive	Total
	CM	2.66	(3.75)	(6.08)	3.10	5.40	(3.50)	5.40	5.21
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
	TOT	2.66	(3.75)	(6.08)	3.10	5.40	(3.50)	inactive	5.21
	CM	(2.44)	(3.50)	(3.57)	(2.86)	4.62	/	4.62	4.51
Ascendante	CF	/	/	/	/	(3.50)	/	(3.50)	(3.50)
Descendante	TOT	(2.44)	(3.50)	(3.57)	(2.86)	4.60	/	4.60	4.49
	CM	/	/	/	/	7.32	/	7.32	7.32
Descendante	CF	1.45	(0.00)	(2.33)	1.48	2.35	(0.67)	2.34	2.28
Descendante	TOT	1.45	(0.00)	(2.33)	1.48	3.12	(0.67)	3.11	3.01
	CM	(1.30)	/	(6.50)	(2.17)	4.42	(3.00)	4.41	4.24
Collatérale	CF	(0.00)	/	(2.00)	(0.33)	2.50	(9.00)	2.66	2.36
	TOT	(0.87)	/	(5.00)	(1.56)	3.99	(6.00)	4.02	3.79
	CM	(0.00)	/	/	(0.00)	5.00	(1.00)	4.94	4.87
Complexe	CF	(1.33)	/	/	(1.33)	2.19	(0.00)	2.16	2.13
	TOT	(1.00)	/	/	(1.00)	3.45	(0.50)	3.41	3.35
	CM	(1.00)	/	/	(1.00)	(5.74)	/	(5.74)	(5.54)
Autre	CF	(0.75)	/	(0.00)	(0.60)	2.22	/	2.22	2.02
	TOT	(0.80)	/	(0.00)	(0.67)	3.59	/	3.59	3.32
Source: Sondage au 1/300.									

Tableau XI.12 : Nombre moyen d'enfants nés vivant par femme mariée selon la situation individuelle, la structure familiale et le statut de parenté.(Rural)

Structure Familiale	Epouse du	Occupé	Sans travail	Partiellement occupée FPO	Total active	Femme au foyer	Autres	Total inactive	Total
	CM	2.74	(3.00)	6.76	4.79	5.46	(4.50)	5.46	5.44
Simple	CF	/	/	/	/	/	/	/	/
	TOT	2.74	(3.00)	6.76	4.79	5.46	(4.50)	5.46 / 5.46 4.80	5.44
	CM	(3.00)	(5.00)	(4.33)	(4.00)	4.80	/	4.80	4.78
Ascendante	CF	/	/	/	/	(4.67)	/	(4.67)	(4.67)
	TOT	(3.00)	(5.00)	(4.33)	(4.00)	4.79	/	4.79	4.78
	CM	/	/	(9.00)	(9.00)	8.38	(8.00)	8.38	8.39
Descendante	CF	(1.40)	(2.00)	(3.33)	(2.50)	2.64	(10.0)	2.65	2.65
Simple Ascendante Descendante Collatérale Complexe Autre	TOT	(1.40)	(2.00)	(3.90)	(2.84)	3.74	(9.00)	3.75	3.74
	CM	/	/	/	/	4.88	/	4.88	4.88
Collatérale	CF	(3.50)	/	(10.0)	(5.67)	3.79	(0.00)	3.69	3.77
	TOT	(3.50)	/	(10.0)	(5.67)	4.49	(0.00)	5.46 / 5.46 4.80 (4.67) 4.79 8.38 2.65 3.75 4.88 3.69 4.44 5.57 2.70 3.83 6.66 3.15	4.46
	CM	/	/	(9.00)	(9.00)	5.57	/	5.57	5.60
Complexe	CF	/	(3.00)	/	(3.00)	2.72	(0.00)	2.70	2.70
	TOT	/	(3.00)	(9.00)	(6.00)	3.85	(0.00)	3.83	3.85
	CM	/	/	/	/	6.66	/	6.66	6.66
Simple Ascendante Descendante Collatérale Complexe Autre	CF	/	/	/	/	3.15	/	3.15	3.15
	TOT	/	/	/	/	4.31	/	4.31	4.31
Source: Sondage au 1/300.									